Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° RAA-2026-MARS-AVRIL-MAI-Arrêtés

226, rue de la Perrodière - 73230 Saint-Alban-Leysse - Téléphone 04.79.60.73.00 - E-mail : secretariat.general@sdis73.fr

www.sdis73.fr

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

2026

SOMMAIRE

Arrêté de la Préfète :

- Arrêté n°2026-24 du 23 mars 2026 portant attribution de la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers à l'occasion de la Promotion du 14 juillet 2026.

Arrêté de la Préfète et du Président du Conseil d'Administration :

- Arrêté n°2026-21 du 24 mars 2026 établissant le tableau d'avancement au grade d'infirmier hors classe de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2026.

Arrêtés du Président du Conseil d'Administration :

- Arrêté n°2026-15 du 6 mars 2026 portant délégation de signature aux personnels du pôle ressources,
- Arrêté n°2026-16 du 23 mars 2026 portant sur les modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels et des sapeurs-pompiers volontaires à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et des représentants sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV),
- Arrêté n°2026-17 du 23 mars 2026 portant sur les modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour les élections professionnelles 2026,
- Arrêté n°2026-18 du 11 mars 2026 portant organisation de l'élection pour le renouvellement des représentants des communes et établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I) au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours et arrêtant la composition de la commission de recensement des votes,
- Arrêté n°2026-19 du 26 mars 2026 portant délégation de signature aux personnels de la compagnie de Maurienne,
- Arrêté N°2026-20 du 26 mars 2026 portant délégation de signature aux personnels du pôle actions,
- Arrêté N°2026-22 du 25 février 2026 portant composition du comité consultatif de compagnie Maurienne,
- Arrêté N°2026-25 du 1er avril 2026 portant établissement de la liste électorale pour l'élection des représentants des personnels et des sapeurs-pompiers volontaires à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS),
- Arrêté N°2026-26 du 1er avril 2026 portant établissement de la liste électorale pour l'élection des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV).

Arrêtés de la Présidente du Conseil d'Administration :

- Arrêté N°2026-27 du 9 avril 2026 portant délégation de signature au directeur départemental et au directeur départemental adjoint,
- Arrêté N°2026-28 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux chefs de pôle et au médecin-chef par intérim,
- Arrêté N°2026-29 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux personnels du groupement cabinet de direction, du groupement des CIS et du groupement volontariat rattachés à la direction,
- Arrêté N°2026-30 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux personnels du pôle ressources,
- Arrêté N°2026-31 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux personnels du pôle actions,
- Arrêté N°2026-32 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux personnels du pôle soutien,
- Arrêté N°2026-33 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux personnels de la sous-direction santé,
- Arrêté N°2026-34 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux personnels de la compagnie Aix-Chautagne,
- Arrêté N°2026-35 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux personnels de la compagnie d'Albertville,
- Arrêté N°2026-36 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux personnels de la compagnie Avant Pays Savoyard,
- Arrêté N°2026-37 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux personnels de la compagnie Chambéry Chartreuse,
- Arrêté N°2026-38 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux personnels de la compagnie Combe de Savoie Bauges,
- Arrêté N°2026-39 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux personnels de la compagnie Haute-Maurienne Vanoise,
- Arrêté N°2026-40 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux personnels de la compagnie Haute-Tarentaise,
- Arrêté N°2026-41 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux personnels de la compagnie de Maurienne,
- Arrêté N°2026-42 du 9 avril 2026 portant délégation de signature aux personnels de la compagnie Moûtiers 3 Vallées,
- Arrêté N°2026-43 du 23 avril 2026 portant composition du bureau de vote centralisateur et des bureaux de vote par scrutin dans le cadre de l'élection des représentants à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV),
- Arrêté N°2026-44 du 29 avril 2026 établissant les listes électorales dans le cadre de l'élection pour le renouvellement des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I.) au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours,
- Arrêté N°2026-45 du 6 mai 2026 portant délégation de signature aux personnels de la compagnie de Maurienne,
- Arrêté N°2026-46 du 6 mai 2026 portant délégation de signature aux personnels de la compagnie Avant Pays Savoyard,
- Arrêté N°2026-48 du 28 avril 2026 portant rectification de la liste électorale pour l'élection des représentants des personnels et des sapeurs-pompiers volontaires à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS),
- Arrêté N°2026-49 du 28 avril 2026 portant rectification de la liste électorale pour l'élection des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV).

PRÉFÈTE
DE LA SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

2026-24

Chambéry, le 23 mars 2026

Arrêté préfectoral
portant attribution de la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers
à l'occasion de la Promotion du 14 juillet 2026

La préfète de la Savoie

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code de la sécurité intérieure,
VU le Décret n° 2017-1155 du 10 juillet 2017 modifié relatif à la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers,

Sur proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Savoie,

A l'occasion du 14 juillet 2026,

A R R Ê T E

ARTICLE 1 : La médaille d'honneur est décernée aux Sapeurs-Pompiers dont les noms suivent, qui ont constamment fait preuve de dévouement :

ECHELON GRAND OR

ANDRÉ	Hervé	du	Centre d'Incendie et de Secours	Chambéry
FUMEY-BADOZ	Éric	du	Centre d'Incendie et de Secours	Aix-Les-Bains
GIAI-LEVRA	Frédéric	du	Groupement Opérations	État-Major
HAON	Patrick	du	Cabinet de Direction	État-Major
LESAGE	Jean-Christophe	de la	Compagnie	Haute Maurienne Vanoise
MICHELLIER	Philippe	de la	Sous-Direction Santé	État-Major
MOREL	Fabrice	du	Groupement Opérations	État-Major
ROYER	Jean-Michel	du	Groupement Opérations	État-Major
RUBOD DIT GUILLET	Nicolas	du	Groupement Planification	État-Major

ECHELON OR

BERARD	Franck	du	Centre d'Incendie et de Secours	Chambéry
BOUTEILLE	Raphaël	du	Centre d'Incendie et de Secours	Aix-Les-Bains
CAMBIN	Michaël	du	Centre d'Incendie et de Secours	Saint-Michel-de-Maurienne
CASSAZ	Philippe	du	Centre d'Incendie et de Secours	Saint-Pierre d'Albigny

COSSON	Fabrice	de la	Compagnie	Haute Maurienne Vanoise
DA COSTA	Thomas	du	Centre d'Incendie et de Secours	Chambéry
DECOTTIGNIES	David	du	Centre d'Incendie et de Secours	Aix-Les-Bains
DETHIOUX	Jean-Philippe	de la	Compagnie	Aix-Chautagne
DUFFOURD	David	de la	Compagnie	Chambéry-Chartreuse
FLEURY	Sébastien	du	Centre d'Incendie et de Secours	Pont-de-Beauvoisin
LOVATO	Julien	du	Centre d'Incendie et de Secours	Modane
MAGNE	Florent	du	Groupement Formation	État-Major
MARIN-CUDRAZ	Alexis	du	Centre d'Incendie et de Secours	Val d'Arly
MAROT	Céline	du	Centre d'Incendie et de Secours	Méribel
MONIN	Ludovic	du	Centre d'Incendie et de Secours	Saint-Pierre d'Albigny
PETIOT	Jean-Marc	de la	Sous-Direction Santé	État-Major
POINARD	Xavier	du	Centre d'Incendie et de Secours	Chambéry
PONCET	Frédéric	de la	Compagnie	Chambéry-Chartreuse
SANCHEZ	Thierry	du	Centre d'Incendie et de Secours	Porte de Maurienne
SILVESTRE	Gérald	du	Centre d'Incendie et de Secours	Sud-Lac
TASSET	Emmanuel	du	Centre d'Incendie et de Secours	Chambéry
TUAL	Yann	du	Centre d'Incendie et de Secours	Albertville
VIAUD	Emmanuel	du	Pôle Actions	État-Major

ECHELON ARGENT

AVRILLIER	Renaud	du	Centre d'Incendie et de Secours	Albertville
BAUDIN	Anthony	du	Centre d'Incendie et de Secours	Valmeinier
BELLINA	Sébastien	du	Centre d'Incendie et de Secours	Basse-Tarentaise
BROION	Clément	de la	Compagnie	Haute-Tarentaise
BUET	Anthony	du	Centre d'Incendie et de Secours	Saint-Jean-de-Maurienne
BULLY	Julien	de la	Compagnie	Aix-Chautagne
CALLOUD	Jérémie	du	Centre d'Incendie et de Secours	Chambéry
CHOKR	Rachid	de la	Compagnie	Maurienne
CLAVIER	Michel	du	Centre d'Incendie et de Secours	Bourg-Saint-Maurice
DEBOURG	Adeline	de la	Compagnie	Haute-Tarentaise
ERROUET	Romain	du	Centre d'Incendie et de Secours	Sud-Lac
FERANT	Steven	du	Centre d'Incendie et de Secours	Albertville
FINIELS	Ludovic	du	Centre d'Incendie et de Secours	Lanslebourg
GIRARD	Romain	du	Centre d'Incendie et de Secours	Montmélian
GONGUET	Mikaël	du	Centre d'Incendie et de Secours	Novalaise
GOUESSE	Germain	du	Centre d'Incendie et de Secours	Saint-Michel-de-Maurienne
GRAND	Arnaud	du	Centre d'Incendie et de Secours	Sud-Lac
GRANGE	Maxime	du	Centre d'Incendie et de Secours	Saint-Jean-de-Maurienne
JAY	Catherine	du	Centre d'Incendie et de Secours	Grand Arc
LAUNAY	Ulrich	du	Centre d'Incendie et de Secours	Albertville
MAYOUSSIER	Leslie	de la	Sous-Direction Santé	État-Major
NICOLAS	Julien	du	Centre d'Incendie et de Secours	Saint-Jean-de-Maurienne
NORAZ	Fabien	du	Centre d'Incendie et de Secours	Modane
PERRET	Fabien	du	Groupement Planification	État-Major
REILLE	Ghislaine	de la	Sous-Direction Santé	État-Major
ROVELLI	Maxime	du	Centre d'Incendie et de Secours	Chambéry
SALLES	Gaël	du	Centre d'Incendie et de Secours	Aime
SANDRAZ	Fabien	du	Centre d'Incendie et de Secours	Chambéry
SEGOND	Caroline	du	Centre d'Incendie et de Secours	Val Tamié
SIBUET	Laurent	du	Centre d'Incendie et de Secours	Val Tamié
SIMONNE	Christopher	du	Centre d'Incendie et de Secours	Saint-Pierre d'Albigny
VUILLERMET	Robert	du	Centre d'Incendie et de Secours	Tignes

ECHELON BRONZE

BEDNARSKI	Maciej	du	Centre d'Incendie et de Secours	Beaufort
BENSADI	Valentin	du	Centre d'Incendie et de Secours	Valloire
BERGER-BY-ROUSSON	Yann	du	Centre d'Incendie et de Secours	Les Echelles
BERTOLACCINI	Lucie	du	Centre d'Incendie et de Secours	Hauteluce
BERTRAND	Alric	du	Centre d'Incendie et de Secours	Moûtiers
BIZZOZZERO	Aline	de la	Compagnie	Maurienne
BLANQUART	Mathieu	de la	Compagnie	Maurienne
BOF	Élodie	de la	Sous-Direction Santé	État-Major

BRINGER	Maxime	de la	Compagnie	Haute Maurienne Vanoise
BRISA	Émilie	du	Centre d'Incendie et de Secours	Les Bauges
CAGNARD	Tamara	du	Centre d'Incendie et de Secours	Saint-Pierre d'Albigny
CHAMI-DAMGÉ	Kiliane	du	Centre d'Incendie et de Secours	Saint-Pierre d'Albigny
CHARRIERE	Cédric	du	Centre d'Incendie et de Secours	Montmélian
DALEX	Quentin	de la	Sous-Direction Santé	État-Major
DEQUIER	Baptiste	du	Centre d'Incendie et de Secours	Saint-Jean-de-Maurienne
DOUILLARD	Kévin	du	Centre d'Incendie et de Secours	Sud-Lac
GARCIA	Guillaume	de la	Compagnie	Maurienne
GERVAISE	Virginie	de la	Sous-Direction Santé	État-Major
GIPOULOU	Adèle	de la	Compagnie	Maurienne
GLEY	Cédric	du	Centre d'Incendie et de Secours	Valloire
GRANGEAT	Benjamin	du	Centre d'Incendie et de Secours	Montmélian
LE DU	Fanny	du	Centre d'Incendie et de Secours	Basse-Tarentaise
LOISEL	Briag	de la	Compagnie	Moûtiers 3 Vallées
MARCAILLE	Valentin	du	Centre d'Incendie et de Secours	Moûtiers
MAURICE	Jean-Jacques	du	Centre d'Incendie et de Secours	Albertville
MEHEUST	Corinne	de la	Sous-Direction Santé	État-Major
MIGLIORINI	Kévin	du	Groupement Opérations	État-Major
MUGNIER-BAJAT	Jill	du	Centre d'Incendie et de Secours	Ugine
OUDOT	Aurélie	du	Centre d'Incendie et de Secours	Beaufort
PACHOUD	Baptiste	du	Centre d'Incendie et de Secours	Albertville
PERSONNAZ	Émilien	du	Centre d'Incendie et de Secours	Bessans
PHILBOIS	Damien	du	Centre d'Incendie et de Secours	Val de Couz
REYNAUD	Sylvain	de la	Compagnie	Haute-Tarentaise
RIOU	Martin	du	Centre d'Incendie et de Secours	Saint-Pierre d'Albigny
ROULET	Carole	de la	Sous-Direction Santé	État-Major
SOYER	Élodie	du	Centre d'Incendie et de Secours	La Rochette
TEMPLE	Ronan	de la	Compagnie	Combe de Savoie-Bauges
VACHEZ	Vincent	du	Centre d'Incendie et de Secours	Sud-Lac
VANO	Anthony	du	Centre d'Incendie et de Secours	Sud-Lac

ARTICLE 2 : Madame la Directrice de Cabinet de la Préfète de la Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

La préfète

Vanina NICOLI

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Saint-Alban-Leysse, le 24/03/2026

PRÉFÈTE DE LA SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie
Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

ARRÊTÉ n° 2026-21 établissant le tableau d'avancement au grade d'infirmier hors classe de sapeurs-pompiers professionnels au titre de l'année 2026

La Préfète de la Savoie
et
Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

VU le code général de la fonction publique,
VU le décret n°90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels,
VU le décret n° 2016-1176 du 30 août 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels,
VU les délibérations en date du 11 décembre 2020 et 31 mai 2021 fixant les taux de promotion d'avancement de grade,
VU la délibération en date du 11 décembre 2020 portant établissement des lignes directrices de gestion du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie,
SUR proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Savoie,

ARRÊTENT

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade d'infirmier hors classe de sapeurs-pompiers professionnels du SDIS de la Savoie, est établi, au titre de l'année 2026, par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle, conformément aux articles L132-10, L522-4, et L522-23 et suivants du code général de la fonction publique :

NOM(S) et Prénom(s) du (des) fonctionnaire(s)	Homme ou Femme	Situation actuelle *(grade, échelon…)*
MATHERET Mélanie	Femme	Infirmier – 6ème échelon

Pour information, la part respective des agents promouvables est de :
- 1 femme (100%), et 0 homme (0%)

Pour information, la part respective des agents inscrits sur le tableau est de :
- 1 femme (100%), et 0 homme (0%)

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 3 : La directrice de cabinet, le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Savoie et le payeur départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Président du Conseil d'Administration,

André POINTET

La Préfète de la Savoie,

Vanina NICOLI

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260306-ARR2026-15-AR
Date de télétransmission : 06/03/2026
Date de réception préfecture : 06/03/2026

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le 6 - MARS 2026

ARRETE n°2026-15

Portant délégation de signature
aux personnels du pôle ressources

Le Président du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 28 août 2023 désignant Monsieur André POINTET en qualité de Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 1er septembre 2023 ;

Vu l'arrêté n°2025-53 du 17 septembre 2025 du Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie portant délégation de signature aux personnels du pôle ressources ;

Considérant l'absence pour congé de maladie de madame Pascale BARATHAY, adjointe à la cheffe du groupement ressources humaines à compter du 15 septembre 2025 ;

Considérant le retour de disponibilité de madame Stéphanie SUSGIN, cheffe du groupement ressources humaines à compter du 7 mars 2026 ;

Considérant la cessation de fonctions de madame Séverine SERBAT en qualité d'adjointe au chef du groupement finances ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Groupement	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Formation	**Commandant Mathieu RIEDINGER**	Chef du Groupement Formation	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes, - Attestations de stages, procès-verbaux de jury, - Etats de frais de déplacement.
Formation	**Commandant Julien VIOU**	Adjoint au Chef de Groupement Formation	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes, - Attestations de stages, procès-verbaux de jury, - Etats de frais de déplacement.
Ressources Humaines	**Mme Stéphanie SUSGIN**	Cheffe du Groupement Ressources Humaines	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes, - Etats de frais de déplacement, - Arrêtés des personnels dans les domaines suivants : avancement d'échelon, appellation chef pour les sergents et adjudants, temps partiel thérapeutique, accident de service, congés de maladie ordinaire et de disponibilité de droit. - Les attestations diverses en matière de gestion administrative et statutaire des personnels, - Les convocations (jury de recrutement), - Les courriers de réponse négative suite jury de recrutement et candidatures spontanées, - Les courriers d'accusé de réception de demande de disponibilité et de temps partiel.
Ressources Humaines	**Mme Aurélia FOURDINIER**	Adjointe par intérim à la Cheffe du Groupement Ressources Humaines	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale),

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260306-ARR2026-15-AR
Date de télétransmission : 06/03/2026
Date de réception préfecture : 06/03/2026

			- Courriers et notes d'information internes, - Etats de frais de déplacement, - Arrêtés des personnels dans les domaines suivants : avancement d'échelon, appellation chef pour les sergents et adjudants, temps partiel thérapeutique, accident de service, congés de maladie ordinaire et de disponibilité de droit. - Les attestations diverses en matière de gestion administrative et statutaire des personnels, - Les convocations (jury de recrutement), - Les courriers de réponse négative suite jury de recrutement et candidatures spontanées, Les courriers d'accusé de réception de demande de disponibilité et de temps partiel.
Finances	**M. Stéphane TARDY**	Chef du Groupement Finances	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes, - Etats de frais de déplacement.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

Le Président,

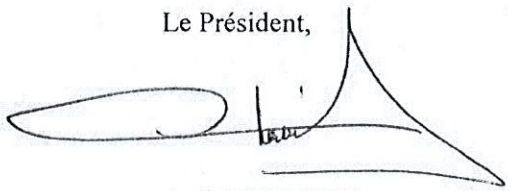

André POINTET

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général
et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le 23 MARS 2026

ARRETE n°2026-16

Portant sur les modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels et des sapeurs-pompiers volontaires à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et des représentants sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV)

Le Président du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le décret n° 2020-144 du 20 février 2020 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels au sein des instances spécifiques des services d'incendie et de secours ;
Vu l'arrêté ministériel du 5 janvier 2026 fixant la date limite des élections des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service d'incendie et de secours et des élections des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ;
Vu la délibération n°CA04022026-4 du 4 février 2026 du conseil d'administration relative au recours au vote électronique dans le cadre des élections des représentants aux comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) et à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) ;
Vu la délibération n°CA04032026-4 du 4 mars 2026 du conseil d'administration relative aux modalités d'application du vote électronique dans le cadre des élections des représentants au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) et à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) ;

ARRETE

Article 1 : Le recours au vote électronique par internet constitue la modalité exclusive d'expression des suffrages pour l'ensemble des scrutins organisés dans le cadre des élections des représentants au CCDSPV et à la CATSIS.

Article 2 : Les modalités d'organisation du vote électronique par internet sont fixées conformément au décret précité et dans le cadre d'un protocole pré-électoral rédigé en partenariat avec le prestataire KERCIA, les organisations syndicales et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Savoie (annexé au présent arrêté). Sont stipulées dans ce document :

- Les modalités de fonctionnement du système de vote électronique par internet retenu, le calendrier et le déroulement des opérations électorales ;
- Les jours et heures d'ouverture et de clôture du scrutin ;
- L'organisation des services chargés d'assurer la conception, la gestion, la maintenance, le contrôle effectif du système de vote électronique, ainsi que les modalités de l'expertise ;
- La composition de la cellule d'assistance technique ;
- La liste des bureaux de vote électronique et leur composition ;

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

- La répartition des clés de chiffrement ;
- Les modalités de fonctionnement du centre d'appel ;
- La détermination des scrutins dans le cadre desquels les listes électorales sont établies en vue de leur affichage ainsi que les modalités de cet affichage ;
- Les modalités d'accès au vote pour les électeurs ne disposant pas d'un accès à un poste informatique.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 4 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du SDIS.

Le Président,

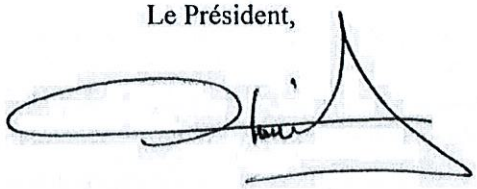

André POINTET

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

PROTOCOLE D'ACCORD PRE-ELECTORAL

RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE DU VOTE ELECTRONIQUE POUR LES ELECTIONS

DES REPRESENTANTS SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS ET DES FONCTIONNAIRES NON SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES REPRESENTANTS SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES AU COMITE CONSULTATIF DEPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES ET A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

AU SEIN DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DE LA SAVOIE

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

SOMMAIRE

DEFINITION DES PARTIES 3
PREAMBULE 4
ARTICLE 1 : DATE DES ELECTIONS 4
ARTICLE 2 : EXPERTISE INDEPENDANTE 4
ARTICLE 3 : COLLEGES ELECTORAUX ET NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR 5
Article 3.1 : Election CATSIS 5
Article 3.2 : Election CCDSPV 5
ARTICLE 4 : DUREE DES MANDATS 6
ARTICLE 5 : ELECTEURS ET ELIGIBLES 6
Article 5.1 : Election CATSIS 6
Article 5.2 : Election CCDSPV 7
ARTICLE 6 : CALENDRIER DES ELECTIONS 7
Article 6.1 : Information des agents et des sapeurs-pompiers volontaires 7
Article 6.2 : Listes de candidats 7
Article 6.3 : Propagande electorale 8
ARTICLE 7 : VOTE ELECTRONIQUE 8
ARTICLE 8 : MODALITES PRATIQUES DU VOTE ELECTRONIQUE 9
Article 8.1 : Sécurité du système de vote 9
Article 8.2 : Les fichiers 9
Article 8.3 : Contenu des fichiers 10
Article 8.4 : Langue, ordre des instances et affichage initial des listes 10
Article 8.5 : Ordre de présentation des listes 10
Article 8.6 : Matériel de vote - codes de vote confidentiels 10
Article 8.7 : Communication des codes de vote 11
Article 8.8 : Scellement du système et formation 11
Article 8.9 : Cellule d'assistance technique 12
Article 8.10 : Assistance aux électeurs et procédure de réassort 12
Article 8.11 : Système de secours 12
ARTICLE 9 : BUREAU DE VOTE 13
ARTICLE 10 : DEPOUILLEMENT ET PROCLAMATION DES RESULTATS 13
ARTICLE 11 : SIGNATURE 14
ANNEXE 1 : CALENDRIER DES OPERATIONS ELECTORALES 15

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

DEFINITION DES PARTIES

Le présent protocole définit les modalités d'organisation et de déroulement des prochaines élections de la Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours, ci-après dénommée « CATSIS », et du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires, ci-après dénommé « CCDSPV » au sein du SDIS de la Savoie.

ENTRE :

Le SDIS de la Savoie représenté par Monsieur André POINTET, Président du Conseil d'Administration, dûment mandaté(e) pour conclure les présentes,

Ci-après désigné SDIS 73,

d'une part,

ET :

Les organisations syndicales définies ci-dessous :

- SNSPP-PATS 73 représenté par l'adjudant-chef Mohamed LARADJI
- CGT SDIS 73 représenté par l'adjudant Nicolas GUINARD
- UNSA SDIS 73 représenté par le sergent-chef Julien DAUSSIN

Ci-après désignées les « organisations syndicales »,

d'autre part

ET :

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Savoie représentée par son président, Nicolas BIBOLLET

Ci-après désignée UDSP 73,

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

PREAMBULE

Le présent protocole s'inscrit dans le respect des principes généraux du droit électoral et a notamment pour objectif de fixer les modalités d'organisation et de déroulement des opérations électorales dans le cadre des élections CATSIS et CCDSPV qui se tiendront du 4 au 11 juin 2026.

Comme le prévoit le décret n°2020-144 du 20 février 2020 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels au sein des instances spécifiques des services d'incendie et de secours, le SDIS de la Savoie a décidé par délibération du conseil d'administration n° CA04022026-4 du 4 février 2026 de recourir au vote électronique par internet comme modalité exclusive d'expression des suffrages après avis favorable des instances consultatives.

La mise en œuvre du vote électronique est confiée à la Société KERCIA SOLUTIONS, située au 15 chemin de Malacher, 38240 MEYLAN.

Le système de vote électronique proposé est conforme à la délibération CNIL n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet.

Ces élections seront organisées dans le cadre des dispositions légales et règlementaires en vigueur, selon les modalités définies ci-après.

ARTICLE 1 : DATE DES ELECTIONS

Les plages horaires de vote par internet pour les élections CATSIS et CCDSPV sont les suivantes :

Du 4 juin 2026 à 9h00 au 11 juin 2026 à 16h00.

Un délai de grâce de 20 minutes sera accordé aux électeurs qui se connecteraient avant la fermeture du scrutin, et ce afin de leur permettre de pouvoir finir leur vote.

Pour les électeurs ne disposant pas d'un accès à un poste informatique, un poste dédié à cet effet sera mis à disposition dans les centres d'incendie et de secours d'Aix-les-Bains, de Chambéry, de Montmélian, de St-Jean-de-Maurienne, de Modane, d'Albertville, de Moutiers, de Bourg-St-Maurice et de l'état-major, qui permettra à tout électeur de voter sur internet et accessible durant toute la période d'ouverture des scrutins.

Important : aucun moyen n'est prévu pour modifier les plages horaires de votes déterminées par ce protocole. Les électeurs sont donc informés qu'en cas d'arrivée tardive ou d'arrivées nombreuses peu avant la fermeture du site internet, il peut arriver qu'ils ne puissent voter sur un poste en libre-service.

ARTICLE 2 : EXPERTISE INDEPENDANTE

Le système de vote électronique mis en œuvre par le prestataire fera l'objet d'un audit effectué par un expert indépendant et mandaté par le SDIS 73 et chargé de valider sa conformité vis-à-vis des obligations réglementaires.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

Cette expertise couvre l'intégralité du dispositif installé avant le scrutin, les conditions d'utilisation du système de vote durant le scrutin ainsi que les étapes postérieures au vote.

L'expertise indépendante doit être réalisée par un expert indépendant qui répond aux critères suivants :

- être un informaticien spécialisé dans la sécurité ;
- ne pas avoir d'intérêt dans la société qui a créé la solution de vote à expertiser, ni dans l'organisme responsable de traitement qui a décidé d'utiliser la solution de vote ;
- posséder si possible une expérience dans l'analyse des systèmes de vote, en ayant expertisé les systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet, d'au moins deux prestataires différents.

Le SDIS 73 a décidé de confier à la société EXPERTIS Lab, l'expertise indépendante du système de vote.

Le rapport de l'expert sera transmis au SDIS 73 ainsi qu'aux organisations syndicales et à l'UDSP 73 ayant déposé une candidature au scrutin.

ARTICLE 3 : COLLEGES ELECTORAUX ET NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR

ARTICLE 3.1 : ELECTION CATSIS

Pour l'élection CATSIS, les articles R1424-12 et R 1424-18 du Code général des collectivités territoriales (ci-après dénommé CGCT) prévoient 5 collèges électoraux et le nombre de sièges à pourvoir suivant :

- Officiers de sapeurs-pompiers professionnels
  2 titulaires et 2 suppléants

- Officiers de sapeurs-pompiers volontaires
  2 titulaires et 2 suppléants (dont un peut être professionnel de santé, vétérinaire, psychothérapeute ou expert psychologue)

- Sapeurs-pompiers professionnels non officiers
  3 titulaires et 3 suppléants

- Sapeurs-pompiers volontaires non officiers
  3 titulaires et 3 suppléants

- Représentants des fonctionnaires territoriaux du service départemental d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeur-pompier professionnel
  2 titulaires et 2 suppléants

ARTICLE 3.2 : ELECTION CCDSPV

Pour l'élection CCDSPV, l'arrêté du 15 juillet 2022 portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires prévoit un collège unique regroupant l'ensemble des électeurs.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

7 sièges titulaires et 7 sièges suppléants sont à pourvoir :

- Un sapeur,
- Un caporal,
- Un sergent,
- Un adjudant,
- Trois officiers, dont un professionnel de santé, vétérinaire ou expert psychologue.

ARTICLE 4 : DUREE DES MANDATS

La durée des mandats des élus à la CATSIS et au CCDSPV est de 6 ans.

ARTICLE 5 : ELECTEURS ET ELIGIBLES

Les listes du personnel électeur et éligible sont établies pour chaque élection par le SDIS pour chaque collège. Elles seront affichées le 2 avril 2026 dans les locaux des centres d'incendie et de secours et de l'état-major, et publiées sur INTRANET.

Ces listes comporteront les indications suivantes : Nom, Prénom et Grade. Le 2ème prénom sera mentionné pour différencier l'électeur si les noms et prénoms sont identiques.

ARTICLE 5.1 : ELECTION CATSIS

Pour être électeur et éligible à la CATSIS, il faut :

- Pour les sapeurs-pompiers professionnels :
  - être titulaire de son grade à la date de l'élection.
- Pour les sapeurs-pompiers volontaires :
  - appartenir au corps du Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
  - avoir terminé sa période probatoire ;
  - être majeur ;
  - être en activité.

Nul ne peut être candidat au titre de catégories différentes.

Les listes de candidats comprennent autant de noms de titulaires qu'il y a de sièges à pourvoir. Chaque candidature à un siège de titulaire est assortie de la candidature d'un suppléant.

Les sapeurs-pompiers volontaires qui ont la qualité de fournisseurs ou de prestataires de services du service départemental d'incendie et de secours ne peuvent pas siéger à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

ARTICLE 5.2 : ELECTION CCDSPV

Pour être électeur et éligible au CCDSPV, il faut :

- Appartenir au corps du Service Départemental d'Incendie et de Secours ;

- Être majeur et avoir terminé sa période probatoire ;

- Être en activité.

Les listes de candidats comprennent autant de noms de titulaires qu'il y a de sièges à pourvoir.

Chaque candidature à un siège de titulaire est assortie de la candidature d'un suppléant.

Ces listes comprennent au moins trois candidates titulaires, quel que soit leur grade ou catégorie de grade.

ARTICLE 6 : CALENDRIER DES ELECTIONS

ARTICLE 6.1 : INFORMATION DES AGENTS ET DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Dans le cadre des élections CATSIS et CCDSPV par vote électronique, le calendrier suivant a été mis en place :

- Affichage des listes électorales : 2 avril 2026
- Date butoir de dépôt des candidatures et professions de foi : 22 avril 2026
- Affichage des listes de candidats : 24 avril 2026
- Formation des membres des bureaux de vote : 28 avril 2026
- Envoi des courriers postaux aux domiciles des électeurs : 7 mai 2026
- Scellement du système : 2 juin 2026
- Ouverture du scrutin : 4 juin 2026
- Relance des électeurs par le système : 5, 8, 9 et 11 juin 2026
- Fermeture du scrutin : 11 juin 2026
- Dépouillement et proclamation des résultats : 11 juin 2026

ARTICLE 6.2 : LISTES DE CANDIDATS

Pour des raisons d'ordre matériel tenant à l'organisation du vote, les listes devront parvenir à l'attention de Madame Marie-Hélèna CARRON (groupement cabinet de direction – service

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

secrétariat général et assemblées) avant le mercredi 22 avril 2026 à 12H00 au plus tard (remise en main propre contre récépissé).

ARTICLE 6.3 : PROPAGANDE ELECTORALE

Les organisations syndicales pourront remettre au groupement cabinet de direction – service secrétariat général et assemblées leurs supports de propagande électorale pour qu'ils soient mis en ligne sur le site de vote par Internet. La date limite de remise de ces supports est fixée au 22 avril 2026 à 12H00.

Il est précisé que les supports de propagande électorale acceptés seront constitués d'un fichier PDF comportant 2 pages au maximum.

Les logos doivent être au format .png en 50x50 pixels.

Les professions de foi (comprenant les listes de candidats) seront également transmises par courrier aux électeurs. Pour obtenir la meilleure qualité d'impression, les recommandations suivantes devront être appliquées par les organisations syndicales et l'UDSP :

CONFORME A UNE IMPRESSION NUMERIQUE	**NON CONFORME A UNE IMPRESSION NUMERIQUE**
- Format 210 x 297 mm recto ou recto/verso, en pdf - Fond blanc - Les petits logos en couleur - Les images en couleur - Les accroches en couleur -	- Les autres formats que 210 x 297 mm - Les aplats totaux = fond totalement coloré - La couleur noire

ARTICLE 7 : VOTE ELECTRONIQUE

Aucun vote à bulletin secret sous enveloppe ne sera organisé.

Les parties reconnaissent que les modalités du vote électronique permettent d'assurer l'identité des électeurs ainsi que la sincérité et le secret du vote, comme la publicité du scrutin, conformément aux principes généraux du droit électoral.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

ARTICLE 8 : MODALITES PRATIQUES DU VOTE ELECTRONIQUE

ARTICLE 8.1 : SECURITE DU SYSTEME DE VOTE

Avant l'ouverture du vote, les données de paramétrage du scrutin sont scellées manuellement, un condensat de référence est généré sur ces données pour en assurer l'intégrité à tout moment. Au scellement, puis à l'ouverture programmée du scrutin, un constat assure les émargements et les urnes vides.

A la date de fermeture programmée du scrutin, la clôture des votes est faite automatiquement. Un condensat de référence est généré sur l'urne et l'émargement des votes électroniques.

Le système retenu assure la confidentialité des données transmises, notamment celles des fichiers constitués pour établir les listes électorales des collèges, ainsi que la sécurité de l'adressage des moyens d'authentification, de l'émargement, de l'enregistrement et du dépouillement des votes.

Le prestataire s'engage à conserver de manière strictement confidentielle toutes les informations et les données qui lui seront transmises dans le cadre de l'organisation du vote dématérialisé par internet. Il met en œuvre tous les moyens nécessaires afin de sécuriser la transmission et l'accès aux informations des fichiers qui lui sont communiqués par l'entreprise et à limiter leur consultation aux seuls personnels chargés de la gestion du vote dématérialisé par internet.

Un certificat de destruction des données pourra être transmis au SDIS 73 sur demande.

ARTICLE 8.2 : LES FICHIERS

Les données relatives aux électeurs inscrits sur les listes électorales ainsi que celles relatives à leur vote sont traitées par des systèmes informatiques distincts, dédiés et isolés, respectivement dénommés « fichiers des électeurs » et « contenu de l'urne électronique ».

Le traitement « fichier des candidats » et « fichier des électeurs » est établi à partir d'un référentiel fourni par le SDIS 73. La conformité de l'intégration au système de vote électronique des listes électorales et des candidatures transmises au prestataire sera contrôlée par le SDIS 73 préalablement au scellement du système de vote.

Le « fichier des électeurs » a pour finalité de délivrer à chaque électeur un moyen d'authentification, d'identifier les électeurs ayant pris part au vote et d'éditer les listes d'émargements.

L'émargement indique la date et l'heure du vote. Les listes d'émargements sont enregistrées sur un support distinct de celui de l'urne électronique, scellé, non réinscriptible, rendant son contenu inaltérable et probant.

Le fichier dénommé "contenu de l'urne électronique" recense les votes exprimés par voie électronique. Les données de ce fichier font l'objet d'un chiffrement dès l'émission du vote sur le poste d'électeur et ne doivent pas comporter de lien permettant l'identification des électeurs afin de garantir la confidentialité du vote.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

ARTICLE 8.3 : CONTENU DES FICHIERS

Les données devant être enregistrées sont les suivantes :

- pour les listes électorales : mentions déterminées à l'article 5 ;
- pour le fichier des électeurs : établissement, n° d'agent, sexe, civilité, nom, prénom, date de naissance, département de naissance, coordonnées postales / électronique, grade, collège, droit de vote, éligibilité, « question défi » ;
- pour les listes des candidats : nom de la liste, scrutin, noms et prénoms des candidats, grade, appartenance syndicale ou pas (si liste déposée par l'UDSP 73) ;
- pour les listes d'émargements : nom, prénom, scrutin, date et heure de l'émargement ;
- pour les résultats : nom de la liste, noms et prénoms des candidats élus, nombre de voix obtenues, scrutin.

Les destinataires ou catégories de destinataires de ces informations sont les suivants :

- pour les listes électorales : électeurs, organisations syndicales, UDSP 73 et gestionnaires d'élections ;
- pour le fichier des électeurs : interlocuteur dédié au sein du prestataire ;
- pour les listes d'émargement : membres des bureaux de vote pendant le scrutin, et gestionnaires d'élections après le scrutin ;
- pour les listes des candidats : électeurs, organisations syndicales, UDSP 73 et gestionnaires d'élections ;
- pour les listes des résultats : électeurs, organisations syndicales, UDSP 73 et gestionnaire d'élections, préfecture.

En cas de contestation des élections, ces pièces sont tenues à la disposition des tribunaux compétents.

ARTICLE 8.4 : LANGUE, ORDRE DES INSTANCES ET AFFICHAGE INITIAL DES LISTES

Les indications et informations présentées sur le site de vote sont disponibles en français.

Une fois connecté sur l'application, l'électeur se verra présenter la liste du/des scrutin(s) pour lequel/lesquels il est appelé à voter.

L'électeur peut basculer d'une présentation d'une liste de candidats à l'autre par un simple clic sur le bouton prévu à cet effet. Le choix d'une des listes lui présente ensuite le bulletin de vote avec tous les candidats de la liste.

ARTICLE 8.5 : ORDRE DE PRESENTATION DES LISTES

Les listes en présence pour chaque scrutin sont présentées aux électeurs dans un ordre aléatoire afin de ne pas avantager les unes ou les autres.

ARTICLE 8.6 : MATERIEL DE VOTE - CODES DE VOTE CONFIDENTIELS

Chaque électeur est identifié par son matricule communiqué par le SDIS de la Savoie qui permet de garantir son unicité dans le système.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

Les codes d'accès, qui se composent d'un identifiant et d'un code confidentiel, sont générés aléatoirement par le prestataire sans qu'ils ne soient communiqués au SDIS.

Ces codes, valables pour les deux scrutins, permettront de se connecter à l'application informatique et de valider son vote.

ARTICLE 8.7 : COMMUNICATION DES CODES DE VOTE

Afin de garantir la sécurité de l'adressage des moyens d'authentification, la CNIL recommande les solutions suivantes :

- L'envoi de l'identifiant et du mot de passe via deux canaux distincts ;
- Et la mise en place d'une question défi non triviale (sont ainsi exclus la date de naissance et tout autre élément facilement décelable).

En connaissance des délibérations de la CNIL, il est convenu dans le présent protocole d'accord que :

Le prestataire expédiera le 7 mai 2026 un courrier postal au domicile de chaque électeur contenant l'identifiant personnel et confidentiel de l'électeur ainsi que les explications nécessaires au vote électronique. Le mot de passe sera envoyé par sms.

Pour recevoir son mot de passe, l'électeur devra s'enregistrer sur le site de vote en renseignant les informations suivantes :

- L'identifiant reçu
- La question défi
- Son numéro de téléphone mobile.

ARTICLE 8.8 : SCELLEMENT DU SYSTEME ET FORMATION

Afin de répondre à ses obligations techniques et règlementaires, le prestataire formera les membres des bureaux de vote avant l'ouverture du site internet. Cette formation sera assurée à distance, au moins un mois avant l'ouverture du scrutin.

Par la suite, une nouvelle réunion dite « réunion de scellement » sera organisée avant l'ouverture du scrutin. Cette intervention consiste à :

- Procéder à un test à blanc : tester la plateforme de vote et le logiciel de dépouillement avant l'ouverture du vote,
- Générer les clés de dépouillement (au nombre minimum de 3) destinées aux membres du bureau de vote.
- Réinitialiser les urnes électroniques, et constater qu'elles sont vides,

La cérémonie de scellement sera animée par le chef de projet dédié au sein de Kercia.

L'information et la formation sont assurées pour les membres du bureau de vote, par une explication de leur rôle tout au long du scrutin ainsi que le jour du dépouillement.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

ARTICLE 8.9 : CELLULE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Il est constitué une cellule d'assistance technique chargée de veiller au bon fonctionnement et à la surveillance du système de vote électronique.

Cette cellule comprend des membres de la collectivité ou de l'établissement, des représentants des organisations syndicales ayant déposé une candidature au scrutin ainsi que, lorsqu'il est recouru à un prestataire, des préposés de celui-ci.

Représentants du SDIS de la Savoie	-3 membres
Représentant du prestataire en charge de l'organisation du vote électronique	-1 membre
Représentants des organisations syndicales et de l'UDSP	-1 membre de chaque syndicat et de l'UDSP ayant déposé une liste de candidats

ARTICLE 8.10 : ASSISTANCE AUX ELECTEURS ET PROCEDURE DE REASSORT

Un numéro vert spécifique d'assistance, permettant une mise en relation avec le prestataire, sera mis à disposition des électeurs 7j/7 et 24h/24 pendant toute la durée du scrutin.

Les électeurs pourront contacter la cellule d'assistance téléphonique pour récupérer de nouveaux codes.

La procédure est la suivante :

- L'électeur appelle le numéro vert 0805 03 10 21 (appel gratuit)
- Lui seront demandés : Nom, Prénom, Date et département de naissance, Question Défi,
- Après vérification des informations précédentes, un nouveau Mot de Passe lui sera communiqué selon les modalités suivantes :

1) sur l'adresse e-mail professionnelle fournie par l'entreprise si l'accès est sécurisé par un code personnel ;

2) à défaut, sur son adresse e-mail personnelle ;

3) a défaut, par SMS au n° de téléphone communiqué par l'appelant ;

- L'identifiant sera ensuite communiqué à l'électeur oralement par téléphone.

ARTICLE 8.11 : SYSTEME DE SECOURS

Le système de vote électronique comporte un dispositif de secours offrant les mêmes garanties et les mêmes caractéristiques que le dispositif principal. Ce dispositif de secours

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

prend automatiquement et sans délai le relais en cas d'incident n'entraînant pas d'altération des données.

ARTICLE 9 : BUREAU DE VOTE

Un bureau de vote électronique sera constitué pour chaque scrutin (CATSIS et CCDSPV).

En outre, un bureau de vote centralisateur, ayant la responsabilité des deux scrutins, sera mis en place afin de centraliser les opérations de scellement et de dépouillement.

Le bureau de vote centralisateur est composé de :

- 1 président
- 1 secrétaire
- 1 délégué de liste désigné par chacune des organisations syndicales candidates aux élections

Les membres des bureaux de vote électronique sont chargés du contrôle de la régularité du scrutin. Ils assurent le respect des principes régissant le droit électoral. Ils peuvent consulter les éléments relatifs aux taux de participation et la liste des émargements des électeurs ayant voté à l'aide des identifiants électroniques qui leur ont été communiqués.

Ils assurent une surveillance effective du processus électoral et en particulier de l'ensemble des opérations de préparation du scrutin, des opérations de vote, de l'émargement des électeurs ayant voté et des opérations de dépouillement des suffrages exprimés.

Seuls les membres du bureau de vote auront accès à la liste d'émargement pendant le scrutin, à des fins de contrôle de déroulement de scrutin.

Les membres du bureau de vote centralisateur détiendront les clés de chiffrement permettant le chiffrement et le déchiffrement du système de vote électronique, garantissant l'intégrité et la sécurité du système. Ces clés seront générées en amont du scrutin lors de la phase de scellement du système de vote. Ces clés sont au nombre minimum de trois dont deux d'entre elles seront indispensables pour déverrouiller le système et procéder au dépouillement.

En cas de dysfonctionnement informatique résultant d'une attaque du système par un tiers, d'une infection virale, d'une défaillance technique ou d'une altération des données, le bureau de vote seul aura compétence, après avis du représentant du prestataire, pour prendre toute mesure d'information et de sauvegarde et notamment pour décider la suspension des opérations de vote.

ARTICLE 10 : DEPOUILLEMENT ET PROCLAMATION DES RESULTATS

Après clôture automatique du scrutin par le système de vote électronique, le bureau de vote intègre les clés électroniques afin de déverrouiller les urnes électroniques et de procéder au dépouillement automatisé.

Les votes sont recensés par une commission comprenant :

a) Le préfet, président, ou son représentant ;

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

b) Le président du conseil d'administration ou son représentant désigné parmi les membres du conseil ;

c) Deux maires et deux présidents d'établissements publics de coopération intercommunale désignés par les membres du conseil d'administration ;

d) Le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant.

Le secrétariat de la commission est assuré par un fonctionnaire de la préfecture.

Un représentant de chaque liste peut contrôler les opérations de dépouillement des bulletins.

Les résultats sont proclamés, affichés et publiés à la diligence du président de la commission. Ils peuvent être contestés devant le tribunal administratif, dans les dix jours qui suivent leur proclamation, par tout électeur, par tout candidat et par le préfet.

ARTICLE 11 : SIGNATURE

Fait à St. Alban-Leysse le 20 MARS 2026

En 1 exemplaire

Pour le SDIS 73

André POINTET

Les Organisations Syndicales

la CGT
Nicolas GUINARD

L'UDSP 73

UDSP 73
226, rue de la Perrodière
73 230 SAINT ALBAN LEYSSE
Tél : 04.79.27.17.02
Mail : contact@udsp73.fr

SNSPP_PATS 73

Mohamed LAGASSI

UNSA SDIS 73

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

ANNEXE 1 : CALENDRIER DES OPERATIONS ELECTORALES

Etapes	Dates
Date limite de publicité des listes électorales	2 avril 2026
Date limite de dépôt des candidatures et professions de foi	22 avril 2026 à 12H00
Date limite d'affichage des listes de candidats	24 avril 2026
Date limite de mise à jour des électeurs	27 avril 2026
Formation des membres des bureaux de vote électronique	28 avril 2026 à 14H00
Date limite d'envoi de la notice d'information sur le déroulement des opérations électorales et des modalités de connexion	7 mai 2026
Scellement (réunion)	2 juin 2026 à 14H00
Date et heure d'ouverture du scrutin	4 juin 2026 à 9H00
Relances des non votants	5, 8, 9 et 11 juin à 9H00
Date et heure de clôture du scrutin	11 juin 2026 à 16H00
Date et heure du dépouillement	11 juin 2026 à 16H20

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-16-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général
et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le 23 MARS 2026

ARRETE n°2026-17

Portant sur les modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet
pour les élections professionnelles 2026

Le Président du Conseil d'Administration

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu l'arrêté ministériel du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;
Vu la délibération n°CA04022026-5 du 4 février 2026 du conseil d'administration relative aux élections professionnelles 2026 ;
Vu la délibération n°CA04032026-5 du 4 mars 2026 du conseil d'administration relative aux modalités d'application du vote électronique dans le cadre des élections professionnelles 2026 ;

ARRETE

Article 1 : Le recours au vote électronique par internet constitue la modalité exclusive d'expression des suffrages pour les quatre scrutins, à savoir le comité social territorial (CST), les commissions administratives paritaires (CAP) des sapeurs-pompiers professionnels des catégories A, B et C.

Article 2 : Les modalités d'organisation du vote électronique par internet sont fixées conformément au code général de la fonction publique et dans le cadre d'un protocole pré-électoral rédigé en partenariat avec le prestataire KERCIA et les organisations syndicales (annexé au présent arrêté). Sont stipulées dans ce document :

- Le calendrier et le déroulement des opérations électorales ;
- Les heures d'ouverture et de clôture des scrutins, dans le respect des dates ou périodes de vote applicables aux différentes instances de dialogue social ;
- L'organisation des services chargés d'assurer la conception, la gestion, la maintenance et le contrôle effectif de la solution de vote électronique ainsi que les modalités de l'expertise ;
- La composition de la cellule de supervision technique ;
- Les modalités de fonctionnement du centre d'assistance ;
- La liste des bureaux de vote électronique et des bureaux de centralisation du vote électronique, ainsi que les modalités de leur composition ;
- Les modalités d'établissement de chaque couple composé d'une clé publique de chiffrement et de sa clé privée de déchiffrement ainsi que les modalités de répartition des fragments de chaque clé privée de déchiffrement ;
- Les scrutins pour lesquels les listes électorales sont établies en vue de leur affichage ainsi que les modalités de cet affichage ;
- Les modalités d'accès au vote pour les électeurs ne disposant pas d'un poste informatique sur leur lieu de travail ;

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 4 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du SDIS.

Le Président,

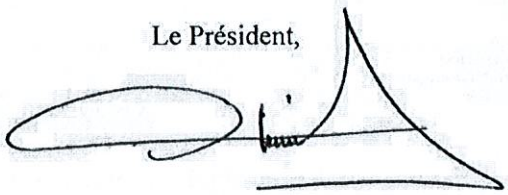

André POINTET

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

PROTOCOLE D'ACCORD PRE-ELECTORAL

RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE DU VOTE ELECTRONIQUE

POUR LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU SEIN DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES DES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS DES CATEGORIES A – B – C (CAP) ET DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST)

AU SEIN DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DE LA SAVOIE

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

SOMMAIRE

DEFINITION DES PARTIES 3
PREAMBULE 4
ARTICLE 1 : DATE DES ELECTIONS 4
ARTICLE 2 : MODALITES DE VOTE 5
ARTICLE 3 : PRESTATAIRE DE VOTE ELECTRONIQUE 5
ARTICLE 4 : EXPERTISE INDEPENDANTE 5
ARTICLE 5 : DETERMINATION DES SCRUTINS 6
ARTICLE 6 : CALENDRIER ET DEROULEMENT DES OPERATIONS 7
Article 6.1 : Listes electorales 7
Article 6.2 : Listes de candidats 7
Article 6.3 : Professions de foi et LOGOS 8
Article 6.4 : Communication des codes de vote 8
ARTICLE 7 : MODALITES DE FONCTIONNEMENT PRATIQUES DU SYSTEME DE VOTE RETENU 9
Article 7.1 Sécurité du système de vote 9
Article 7.2 Les fichiers 10
Article 7.3 Contenu des fichiers 10
Article 7.4 Langue, ordre des instances et affichage initial des listes 11
Article 7.5 Formation 11
Article 7.6 Tests à blanc – scellement du paramétrage 11
Article 7.7 Le vote 12
Article 7.8 Clôture et dépouillement 12
Article 7.9 Système de secours 13
ARTICLE 8 : CELLULE DE SUPERVISION TECHNIQUE 13
ARTICLE 9 : ASSISTANCE AUX ÉLECTEURS 13
ARTICLE 10 : FACILITE AU RECOURS AU VOTE ELECTRONIQUE 14
ARTICLE 11 : BUREAU DE VOTE ET REPARTITION DES CLES DE CHIFFREMENT 14
ARTICLE 12 : DEPOUILLEMENT ET CLOTURE DES OPERATIONS ELECTORALES 16
ARTICLE 13 : DELAI DE RECOURS ET CONSERVATION DES DONNÉES 17
SIGNATURE 17
ANNEXE 1 – CALENDRIER DETAILLE DES OPERATIONS 18

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

DEFINITION DES PARTIES

Le présent protocole définit les modalités d'organisation et de déroulement des prochaines élections professionnelles au sein du SDIS de la Savoie.

ENTRE :

Le SDIS de la Savoie représenté par Monsieur André POINTET, Président du Conseil d'Administration, dûment mandaté(e) pour conclure les présentes,

Ci-après désigné SDIS 73,

d'une part,

ET :

Les organisations syndicales définies ci-dessous :

- SNSPP-PATS 73 représenté par l'adjudant-chef Mohamed LARADJI
- CGT SDIS 73 représenté par l'adjudant Nicolas GUINARD
- UNSA SDIS 73 représenté par le sergent-chef Julien DAUSSIN

Ci-après désignées les « organisations syndicales »,

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

PREAMBULE

Le jeudi 10 décembre 2026 aura lieu le renouvellement des mandats des représentants du personnel au sein des Commissions Administratives Paritaires des sapeurs-pompiers professionnels pour chaque catégorie A, B, C, et du Comité Social Territorial.

Conformément aux règles relatives à la mise en place du vote électronique stipulées dans le Code Général de la Fonction Publique et après avis du Comité Social Territorial, le SDIS 73 a décidé par délibération du conseil d'administration n°CA04022026-5 du 4 février 2026 de recourir au vote électronique par internet comme modalité exclusive d'expression des suffrages.

Conformément aux dispositions règlementaires, le recours au vote électronique par internet doit être organisé dans le respect des principes fondamentaux qui commandent les opérations électorales, notamment la sincérité des opérations électorales, l'accès au vote de tous les électeurs, le secret du scrutin, le caractère personnel, libre et anonyme du vote, l'intégrité des suffrages exprimés, la surveillance effective du scrutin et le contrôle a posteriori par le juge de l'élection.

La mise en œuvre du vote électronique est confiée à la Société KERCIA SOLUTIONS : 15 chemin de Malacher, 38240 MEYLAN.

Le système de vote électronique proposé est conforme :

- Aux prescriptions relatives aux modalités du vote électronique prévues par les articles R 211-503 et suivants du Code général de la fonction publique
- A la délibération n° 2019-053 du 25 avril 2019 de la CNIL portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet.

Ces élections seront organisées dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur, et selon les modalités définies ci-après.

ARTICLE 1 : DATE DES ELECTIONS

La date des élections professionnelles est fixée au jeudi 10 décembre 2026.

Cette date s'entend :

- de la clôture des votes par internet,
- du dépouillement des votes électroniques,
- de la proclamation des résultats.

Les électeurs seront donc appelés à voter :

Du 3 décembre 2026 à 9H00 au jeudi 10 décembre 2026 à 16H00.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

Un délai supplémentaire de 30 minute supplémentaires sera accordé pour permettre à l'électeur connecté sur le système de vote avant l'heure de clôture, de valablement mener jusqu'à son terme la procédure de vote.

Durant le scrutin, un ou plusieurs mail(s) de relance émis par le système pourront automatiquement être adressés aux agents non-votants.

ARTICLE 2 : MODALITES DE VOTE

Le vote électronique par internet constitue la modalité exclusive d'expression des suffrages. Par conséquent, aucun vote à bulletin secret sous enveloppe ne sera organisé.

Les modalités du vote électronique doivent permettre d'assurer l'identité des électeurs ainsi que la sincérité et le secret du vote, comme la publicité du scrutin, conformément aux principes généraux du droit électoral.

ARTICLE 3 : PRESTATAIRE DE VOTE ELECTRONIQUE

Le SDIS 73 a décidé de confier à la société KERCIA Solutions, ci-après « LE PRESTATAIRE » et représentée par Monsieur Fabrice FERNANDEZ, Directeur Général, la conception, la gestion et la maintenance du système de vote électronique, sur la base d'un cahier des charges respectant les prescriptions réglementaires.

Le prestataire aura en charge :

- La mise en œuvre du système de vote dématérialisé par internet ;
- La mise en œuvre du système de dépouillement des bulletins de vote dématérialisés par internet ;
- La génération des états des résultats permettant l'affectation des sièges ;
- L'édition des PV de résultats par instance.

ARTICLE 4 : EXPERTISE INDEPENDANTE

Le système de vote électronique mis en œuvre par le prestataire fera l'objet d'un audit effectué par un expert indépendant et mandaté par le SDIS 73 et chargé de valider sa conformité vis-à-vis des obligations réglementaires.

Cette expertise couvre l'intégralité du dispositif installé avant le scrutin, les conditions d'utilisation du système de vote durant le scrutin ainsi que les étapes postérieures au vote.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

L'expertise indépendante doit être réalisée par un expert indépendant qui répond aux critères suivants :

- être un informaticien spécialisé dans la sécurité ;
- ne pas avoir d'intérêt dans la société qui a créé la solution de vote à expertiser, ni dans l'organisme responsable de traitement qui a décidé d'utiliser la solution de vote ;
- posséder si possible une expérience dans l'analyse des systèmes de vote, en ayant expertisé les systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet, d'au moins deux prestataires différents.

Le SDIS 73 a décidé de confier à la société EXPERTIS Lab, l'expertise indépendante du système de vote.

Le rapport de l'expert sera transmis au SDIS 73 et aux organisations syndicales ayant déposé une candidature au scrutin.

ARTICLE 5 : DETERMINATION DES SCRUTINS

Les effectifs du SDIS 73 ont été arrêtés au 1er janvier 2026, année de l'élection.

Les électeurs seront amenés à voter pour élire leurs représentants titulaires au sein :

- Des Commissions Administratives Paritaires (CAP), pour les sapeurs-pompiers professionnels des catégories A, B, et C ;
- Du Comité Social Territorial (CST), pour l'ensemble du personnel du SDIS 73.

Au total, 4 scrutins seront donc ouverts aux votes pendant la période prévue à l'article 1 :

- CAP catégorie A : 58 agents
- CAP catégorie B : 48 agents
- CAP catégorie C : 388 agents
- CST : 612 agents

Le nombre de sièges à pourvoir pour chacune des instances est de :

- CAP catégorie A : 4 sièges titulaires
- CAP catégorie B : 4 sièges titulaires
- CAP catégorie C : 5 sièges titulaires
- CST : 6 sièges titulaires

Les membres suppléants sont en nombre égal à celui des membres titulaires et sont désignés selon l'ordre de présentation de la liste à la suite des derniers membres élus titulaires.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

ARTICLE 6 : CALENDRIER ET DEROULEMENT DES OPERATIONS

ARTICLE 6.1 : LISTES ELECTORALES

Les listes électorales de chaque scrutin seront établies conformément aux dispositions réglementaires prévues pour chaque instance de représentation du personnel. Les modalités d'accès et les droits de rectification des données s'exercent dans le cadre de ces mêmes dispositions.

Les listes du personnel électeur et éligible sont établies par le SDIS 73, elles seront publiées sur INTRANET et seront affichées le 2 octobre 2026, soit plus de 60 jours avant la date fixée du scrutin, dans les locaux des centres d'incendie et de secours et de l'état-major.

Les listes électorales seront également mises en ligne sur le site de vote et accessibles aux électeurs pendant la période de vote. La consultation en ligne d'une liste électorale n'est ouverte pour un scrutin donné qu'aux électeurs devant prendre part à ce scrutin.

Ces listes comporteront les indications suivantes : nom, prénom et grade. Un 2ème prénom sera ajouté s'il est nécessaire d'identifier deux agents.

Le contrôle de la conformité des listes importées dans le site de vote est effectué sous la responsabilité du SDIS 73.

ARTICLE 6.2 : LISTES DE CANDIDATS

Il est rappelé que les candidatures ne peuvent être présentées que par les organisations syndicales qui :

1° sont légalement constituées depuis au moins deux ans à compter de la date de dépôt légal des statuts et satisfont aux critères de respect des valeurs républicaines et d'indépendance ;

2° sont affiliées à une union de syndicats de fonctionnaires qui remplit les conditions mentionnées au 1°.

Pour des raisons d'ordre matériel tenant à l'organisation du vote, les listes devront parvenir à l'attention de Madame Marie-Hélèna CARRON (groupement cabinet de direction – service secrétariat général et assemblées) avant le jeudi 22 octobre 2026 à 17H00 au plus tard (remise en main propre contre récépissé).

Les listes de candidats seront affichées dès le 30 octobre 2026 au sein des locaux des centres d'incendie et de secours et de l'état-major, et publiées sur intranet.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

ARTICLE 6.3 : PROFESSIONS DE FOI ET LOGOS

Les organisations syndicales pourront remettre au groupement cabinet de direction – service secrétariat général et assemblées, leurs supports de propagande électorale ainsi que leurs logos pour qu'ils soient mis en ligne sur le site de vote par Internet. La date limite de remise de ces supports est fixée au 22 octobre 2026 à 17H00 selon les mêmes modalités que pour les candidatures.

Il est précisé que les supports de propagande électorale acceptés seront constitués d'un fichier PDF comportant 2 pages au maximum.

Les logos doivent être au format .png en 50x50 pixels.

En parallèle de leur mise en ligne sur le site de vote, les listes de candidats et les professions de foi seront également transmises par courrier aux électeurs. Pour obtenir la meilleure qualité d'impression, les recommandations suivantes devront être appliquées par les organisations syndicales :

CONFORME A UNE IMPRESSION NUMERIQUE	NON CONFORME A UNE IMPRESSION NUMERIQUE
- Format 210 x 297 mm recto ou recto/verso, en pdf - Fond blanc - Les petits logos en couleur - Les images en couleur - Les accroches en couleur	- Les autres formats que 210 x 297 mm - Les aplats totaux = fond totalement coloré - La couleur noire

ARTICLE 6.4 : COMMUNICATION DES CODES DE VOTE

Chaque électeur est identifié dans le système de vote par son numéro d'agent communiqué par le SDIS 73, qui permet de garantir son unicité dans le système.

Les codes d'accès, qui se composent d'un identifiant et d'un code confidentiels, sont générés aléatoirement par le prestataire sans qu'ils soient communiqués au SDIS 73.

Ces codes permettent de se connecter sur le site de vote et de valider son ou ses vote(s).

Afin de garantir la sécurité de l'adressage des moyens d'authentification, la CNIL recommande les solutions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

- L'envoi de l'identifiant et du mot de passe via deux canaux distincts ;
- Et la mise en place d'une une « question défi » non triviale (sont ainsi exclus la date de naissance et tout autre élément facilement décelable).

Le prestataire expédiera le 9 novembre 2026 un courrier contenant l'identifiant personnel et confidentiel de l'électeur ainsi que les explications nécessaires au vote électronique. Le mot de passe sera envoyé par SMS.

Pour recevoir son mot de passe, l'électeur devra s'enregistrer sur le site de vote en renseignant les informations suivantes :

- L'identifiant reçu ;
- La question défi ;
- Son numéro de téléphone mobile.

ARTICLE 7 : MODALITES DE FONCTIONNEMENT PRATIQUES DU SYSTEME DE VOTE RETENU

ARTICLE 7.1 SECURITE DU SYSTEME DE VOTE

Avant l'ouverture du vote, les données de paramétrage du scrutin sont scellées manuellement, un condensat de référence est généré sur ces données pour en assurer l'intégrité à tout moment. Au scellement, puis à l'ouverture programmée du scrutin, un constat assure les émargements et les urnes vides.

A la date de fermeture programmée du scrutin, la clôture des votes est faite automatiquement. Un condensat de référence est généré sur l'urne et l'émargement des votes électroniques.

Le système retenu assure la confidentialité des données transmises, notamment celles des fichiers constitués pour établir les listes électorales des collèges, ainsi que la sécurité de l'adressage des moyens d'authentification, de l'émargement, de l'enregistrement et du dépouillement des votes.

Le prestataire s'engage à conserver de manière strictement confidentielle toutes les informations et les données qui lui seront transmises dans le cadre de l'organisation du vote dématérialisé par internet. Il met en œuvre tous les moyens nécessaires afin de sécuriser la transmission et l'accès aux informations des fichiers qui lui sont communiqués par l'entreprise et à limiter leur consultation aux seuls personnels chargés de la gestion du vote dématérialisé par internet.

Un certificat de destruction des données pourra être transmis au SDIS 73 sur demande.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

ARTICLE 7.2 LES FICHIERS

Les données relatives aux électeurs inscrits sur les listes électorales ainsi que celles relatives à leur vote sont traitées par des systèmes informatiques distincts, dédiés et isolés, respectivement dénommés « fichiers des électeurs » et « contenu de l'urne électronique ».

Le traitement « fichier des candidats » et « fichier des électeurs » est établi à partir d'un référentiel fourni par le SDIS 73. La conformité de l'intégration au système de vote électronique des listes électorales et des candidatures transmises au prestataire sera contrôlée par le SDIS 73 préalablement au scellement du système de vote.

Le « fichier des électeurs » a pour finalité de délivrer à chaque électeur un moyen d'authentification, d'identifier les électeurs ayant pris part au vote et d'éditer les listes d'émargements.

L'émargement indique la date et l'heure du vote. Les listes d'émargements sont enregistrées sur un support distinct de celui de l'urne électronique, scellé, non réinscriptible, rendant son contenu inaltérable et probant.

Le fichier dénommé "contenu de l'urne électronique" recense les votes exprimés par voie électronique. Les données de ce fichier font l'objet d'un chiffrement dès l'émission du vote sur le poste d'électeur et ne doivent pas comporter de lien permettant l'identification des électeurs afin de garantir la confidentialité du vote.

ARTICLE 7.3 CONTENU DES FICHIERS

Les données devant être enregistrées sont les suivantes :

- pour les listes électorales : mentions déterminées à l'article 6.1 ;
- pour le fichier des électeurs : établissement, n° d'agent, sexe, civilité, nom, prénom, date de naissance, département de naissance, coordonnées postales / électronique, statut, grade, collège CAP, droit de vote, éligibilité, « question défi » ;
- pour les listes des candidats : nom de la liste, scrutin, noms et prénoms des candidats, grade, appartenance syndicale ;
- pour les listes d'émargements : nom, prénom, scrutin, date et heure de l'émargement ;
- pour les résultats : nom de la liste, noms et prénoms des candidats élus, nombre de voix obtenues, scrutin.

Les destinataires ou catégories de destinataires de ces informations sont les suivants :

- pour les listes électorales : électeurs, organisations syndicales et gestionnaires d'élections ;
- pour le fichier des électeurs : interlocuteur dédié au sein du prestataire ;
- pour les listes d'émargement : membres des bureaux de vote pendant le scrutin, et gestionnaires d'élections après le scrutin ;

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

- pour les listes des candidats : électeurs, organisations syndicales et gestionnaires d'élections ;
- pour les listes des résultats : électeurs, organisations syndicales, gestionnaire d'élections, préfecture.

En cas de contestation des élections, ces pièces sont tenues à la disposition des tribunaux compétents.

ARTICLE 7.4 LANGUE, ORDRE DES INSTANCES ET AFFICHAGE INITIAL DES LISTES

Les indications et informations présentées sur le site de vote sont disponibles en français.

Une fois connecté sur l'application, l'électeur se verra présenter la liste du ou des scrutins pour lesquels il est appelé à voter.

L'électeur peut basculer d'une présentation d'une liste de candidats à l'autre par un simple clic sur le bouton prévu à cet effet. Le choix d'une des listes lui présente ensuite le bulletin de vote avec tous les candidats de la liste, ainsi que la profession de foi.

Les listes en présence pour chaque scrutin sont présentées aux électeurs dans un ordre fixé par tirage au sort.

ARTICLE 7.5 FORMATION

Afin de répondre à ses obligations techniques et légales, le prestataire formera les membres des bureaux de vote au moins un mois avant l'ouverture du scrutin sur le système de vote électronique.

Cette formation sera assurée par le prestataire à distance via un logiciel de visio-conférence.

La présence des membres des bureaux de vote et du bureau de vote centralisateur sont requises pour la formation ainsi que pour la réunion de scellement.

ARTICLE 7.6 TESTS A BLANC – SCELLEMENT DU PARAMETRAGE

La réunion de scellement sera animée par le prestataire.

Test - Objectifs et Période des tests

Les tests programmés dans cette phase permettront notamment de contrôler le déroulement et la conformité du scénario de vote pour chaque élection durant une période prévue dans le calendrier de préparation des élections.

Elle sera prévue à l'issue de la phase de paramétrage et de préparation du système de vote dématérialisé par internet intégrant les listes de candidats. La période de test ne peut débuter qu'après la date limite de dépôt des listes.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

Le prestataire s'engage à fournir un système permettant de tester « à blanc » toutes les fonctions et les rôles du logiciel une fois le paramétrage effectué, y compris l'utilisation des clés qui serviront au dépouillement réel à l'issue du scrutin.

Étapes de la réunion de scellement

Les étapes de contrôle seront les suivantes :

- Validation des données de paramétrage et des listes de candidats sur le PV de scellement provisoire ;
- Réalisation de plusieurs votes fictifs sur le site de vote ;
- Dépouillement fictif des urnes électroniques et édition des résultats ;
- Contrôle de la conformité des résultats obtenus ;
- Suivi des taux de participation et listes d'émargements ;
- Scellement du paramétrage par les membres du bureau de vote centralisateur.

ARTICLE 7.7 LE VOTE

Pour se connecter à distance au système de vote, l'électeur doit se faire connaître par son identifiant, son mot de passe, ainsi que la réponse à une « question défi ».

Ces moyens d'authentification permettent au serveur de vérifier l'identité de l'électeur et garantissent l'unicité de son vote. Il est alors impossible à quiconque de voter de nouveau avec les mêmes moyens d'authentification.

L'électeur accède aux listes de candidats, à la profession de foi de chaque liste et exprime son vote.

Le choix de l'électeur apparaît clairement à l'écran sous forme récapitulative pour chaque élection, il peut être modifié avant validation. La transmission du vote et l'émargement font l'objet d'un accusé de réception.

Le suffrage exprimé est anonyme et chiffré par le système. Il est stocké dans l'urne électronique jusqu'au dépouillement sans avoir été déchiffré à aucun moment.

L'émargement fait l'objet d'un horodatage. La transmission du vote et l'émargement de l'électeur font l'objet d'un accusé de réception que l'électeur a la possibilité de conserver. La validation rend définitif le vote et empêche toute modification.

ARTICLE 7.8 CLOTURE ET DEPOUILLEMENT

Dès la clôture du scrutin, le contenu de l'urne, les listes d'émargement et les états courants gérés par les serveurs sont figés, horodatés et scellés automatiquement sur l'ensemble des serveurs.

Le dépouillement n'est possible que par l'activation conjointe d'au moins deux clés de chiffrement et en présence des porteurs de clés correspondants.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

La présence du président du bureau de vote ou du secrétaire et d'au moins deux délégués de liste parmi les détenteurs de clés est indispensable pour autoriser le dépouillement.

Le décompte des voix apparaît lisiblement sur l'écran de l'ordinateur connecté au système de vote et à tous les membres du bureau de vote. Le décompte des voix fait l'objet d'une édition sécurisée afin d'être porté au procès-verbal.

Le système de vote dématérialisé par internet est scellé après le dépouillement afin de garantir l'impossibilité de reprendre ou de modifier les résultats après la décision de clôture du dépouillement.

La procédure de décompte des votes enregistrés doit pouvoir être déroulée de nouveau si nécessaire.

ARTICLE 7.9 SYSTEME DE SECOURS

Le système de vote électronique comporte un dispositif de secours offrant les mêmes garanties et les mêmes caractéristiques que le dispositif principal. Ce dispositif de secours prend automatiquement et sans délai le relais en cas d'incident n'entraînant pas d'altération des données.

ARTICLE 8 : CELLULE DE SUPERVISION TECHNIQUE

Il est constitué une cellule de supervision technique chargée de veiller au bon fonctionnement et à la surveillance du système de vote électronique.

Cette cellule comprend des membres du SDIS 73, des représentants des organisations syndicales ayant déposé une candidature au scrutin, de l'expert indépendant ainsi que le chef de projet dédié, représentant du prestataire.

Pendant toute la durée des opérations de vote électronique et pour chaque scrutin, les membres de la cellule de supervision technique peuvent à tout moment :
1° Accéder à la liste électorale ;
2° Accéder à l'évolution de la liste d'émargement et du compteur de votes ;
3° Constater l'intégrité du système de vote électronique.

Durant le scrutin un interlocuteur dédié du prestataire se tiendra à la disposition des représentants du SDIS 73, et des membres du bureau de vote.

ARTICLE 9 : ASSISTANCE AUX ÉLECTEURS

En cas de perte du mot de passe et/ou de l'identifiant, une cellule d'assistance téléphonique se tient à disposition des électeurs 24/24h et 7/7j. La procédure est la suivante :

- L'électeur appelle sur le numéro vert 0805 03 10 22 (appel gratuit)

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

- Lui seront demandés : Nom, Prénom, Date et département de naissance et question défi ;
- Après vérification des informations précédentes, un nouveau Mot de Passe lui sera communiqué selon les modalités suivantes :

1) sur l'adresse e-mail professionnelle si l'accès est sécurisé par un code personnel ;

2) à défaut, sur son adresse e-mail personnelle ;

3) à défaut, par SMS au n° de téléphone communiqué par l'appelant.

L'identifiant sera ensuite communiqué à l'électeur oralement par l'opérateur téléphonique.

ARTICLE 10 : FACILITE AU RECOURS AU VOTE ELECTRONIQUE

L'électeur a la possibilité d'exprimer son vote par internet sur un poste dédié dans un local aménagé à cet effet, situé dans les services du SDIS 73 et accessible pendant les heures de service.

Le SDIS 73 s'assure que les conditions nécessaires à l'anonymat, la confidentialité et le secret du vote sont respectées.

Pour les électeurs ne disposant pas d'un accès à un poste informatique, un poste dédié à cet effet sera mis à disposition dans les centres d'incendie et de secours d'Aix-les-Bains, de Chambéry, de Montmélian, de St-Jean-de-Maurienne, de Modane, d'Albertville, de Moutiers, de Bourg-St-Maurice et de l'état-major, qui permettra à tout électeur de voter sur internet et accessible durant toute la période d'ouverture des scrutins.

Cette durée de mise à disposition des postes dédiés est identique à la période durant laquelle le vote à distance est ouvert.

Tout électeur qui se trouve dans l'incapacité de recourir au vote électronique à distance peut se faire assister par un électeur de son choix pour voter sur le poste dédié.

Important : aucun moyen n'est prévu pour modifier les plages horaires de votes déterminées par ce protocole. Les électeurs sont donc informés qu'en cas d'arrivée tardive ou d'arrivées nombreuses peu avant la fermeture du site internet, il peut arriver qu'ils ne puissent voter sur un poste en libre-service.

ARTICLE 11 : BUREAU DE VOTE ET REPARTITION DES CLES DE CHIFFREMENT

Chaque scrutin propre à une instance de représentation des personnels donne lieu à la constitution d'un bureau de vote électronique.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

En outre, un bureau de vote centralisateur ayant la responsabilité de l'ensemble des scrutins sera créé, afin de centraliser les opérations de scellement et de dépouillement, tout en conservant les bureaux de votes initiaux et les accès locaux dont ils bénéficient.

Chaque bureau de vote est composé :

- d'un président et d'un secrétaire désignés par le SDIS 73 ;
- d'un délégué de liste et un suppléant, désignés, pour chaque bureau de vote électronique, par chacune des organisations syndicales ayant déposé une candidature ;
- d'un délégué et un suppléant, désignés, pour le bureau de vote centralisateur, par chaque organisation syndicale ayant déposé au moins une candidature à l'un des scrutins.

En cas de dépôt d'une candidature commune par plusieurs organisations syndicales, il n'est désigné qu'un délégué et un suppléant par candidature.

En cas d'absence ou d'empêchement, le président est remplacé par le secrétaire qui exerce toutes ses attributions, et le secrétaire par un suppléant, désigné par l'autorité organisatrice du scrutin.

Les membres des bureaux de vote électronique sont chargés de :
- Contrôler la régularité du scrutin ;
- S'assurer du respect des principes fondamentaux qui commandent les opérations électorales ; ;
- Assurer une surveillance effective du processus électoral et en particulier de l'ensemble des opérations de préparation du scrutin, des opérations de vote, de l'émargement des électeurs et des opérations de dépouillement des suffrages exprimés.

Les membres du bureau de vote centralisateur détiendront les fragments de la clé de déchiffrement permettant le dépouillement du système de vote électronique. Ces fragments sont donc attribués dans les conditions suivantes :

- Au moins un fragment de la clé privée de déchiffrement, associée à la clé publique de chiffrement, est attribué au président du bureau de vote électronique, ainsi qu'au secrétaire de ce bureau;

- Au moins deux tiers des fragments de la clé privée de déchiffrement sont attribués aux délégués et à leurs suppléants.

Un même membre de bureau de vote électronique ne peut pas être attributaire de plus de deux fragments de la clé privée de déchiffrement.

Lorsqu'un délégué est attributaire d'au moins un fragment de la clé privée de déchiffrement, son suppléant est attributaire du même nombre de fragments de la clé de déchiffrement.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

Le fragment attribué à un suppléant n'est utilisable que lorsque ce dernier remplace le délégué.

A chaque fragment de la clé privée de déchiffrement est associé un code d'activation. La procédure d'attribution des fragments de la clé privée de déchiffrement garantit à chaque attributaire qu'il a, seul, connaissance du code d'activation associé au fragment qui lui est personnellement attribué. Ce code d'activation est d'une complexité adaptée au contexte : au moins 14 caractères, dont au moins 2 chiffres et au moins 1 caractère spécial.

Les personnels techniques chargés du déploiement et du bon fonctionnement du système de vote électronique ne peuvent détenir les fragments de la clé privée de déchiffrement.

En cas de dysfonctionnement informatique résultant d'une attaque du système par un tiers, d'une infection virale, d'une défaillance technique ou d'une altération des données, le bureau de vote centralisateur aura compétence, après avis du représentant du prestataire, pour prendre toute mesure d'information et de sauvegarde et notamment pour décider la suspension, l'arrêt, ou la reprise des opérations de vote après autorisation du SDIS 73.

ARTICLE 12 : DEPOUILLEMENT ET CLOTURE DES OPERATIONS ELECTORALES

La séance au cours de laquelle il est procédé au dépouillement est publique et ouverte à tous les électeurs.

A l'expiration du délai de grâce règlementaire de 30 minutes, le contenu de l'urne, la liste d'émargement et le compteur de votes sont figés, horodatés et scellés automatiquement sur l'ensemble des composants du système de vote électronique, dans des conditions garantissant la conservation, la confidentialité et l'intégrité des données.

La présence du président, ou du secrétaire en cas d'empêchement, et d'au moins deux délégués attributaires de fragments de la clé privée de déchiffrement doit être constatée pour procéder aux opérations de dépouillement.

Une fois le dépouillement effectué, les résultats et candidats élus par liste apparaissent lisiblement à l'écran par instance. Les procès-verbaux sont édités et générés de manière sécurisée, détaillant le calcul d'attribution des sièges, par application de la proportionnelle à la plus forte moyenne.

Le bureau de vote centralisateur contrôle que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs correspond au nombre de votants de la liste d'émargement.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

ARTICLE 13 : DELAI DE RECOURS ET CONSERVATION DES DONNÉES

Les contestations sur la validité des opérations électorales sont portées, dans un délai de cinq jours à compter de la proclamation des résultats devant le président du bureau de vote centralisateur, devant l'autorité auprès de laquelle l'instance (CST, CAP) est constituée, puis, le cas échéant, devant la juridiction administrative.

Le SDIS 73 conserve sous scellés, pendant un délai de deux ans, les fichiers supports, les matériels de vote, les fichiers d'émargement, de résultats et de sauvegarde. La procédure de décompte des votes doit, si nécessaire, pouvoir être exécutée de nouveau.

Au terme de ce délai de deux ans, sauf lorsqu'une action contentieuse a été engagée, le SDIS 73 procède à la destruction des fichiers supports. Seuls sont conservés les listes de candidats avec déclarations de candidatures et professions de foi, les procès-verbaux de l'élection ainsi que les actes de nomination des membres des bureaux de vote.

SIGNATURE

Fait à St-Alban-Leysse ,le 20 MARS 2026

En 1 exemplaire

Pour le SDIS 73

André POINTET

Les Organisations Syndicales

pour la CGT
Nicolas GOINARD

SNSPP-PATS 73
Mohamed LARABI

UNSA SDIS 73

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

ANNEXE 1 – CALENDRIER DETAILLE DES OPERATIONS

Etapes	Dates
Date limite de publicité des listes électorales	2 octobre 2026
Date limite de vérification de la liste électorale	19 octobre 2026
Date limite de dépôt des candidatures et professions de foi	22 octobre 2026 à 17H00
Date limite de remise au délégué de liste de la décision motivée déclarant l'irrecevabilité de la liste	23 octobre 2026
Date limite d'information d'inéligibilité d'un candidat	30 octobre 2026
Date limite d'affichage des listes de candidats	30 octobre 2026
Formation des membres du bureau de vote électronique – TEST A BLANC	2 novembre 2026 à 14H00
Date limite d'envoi de la notice d'information sur le déroulement des opérations électorales et des modalités de connexion	9 novembre 2026
Scellement	1er décembre 2026
Date et heure d'ouverture du scrutin	3 décembre 2026 à 9H00
Relance des non votants	4, 7, 9 et 10 décembre 2026 à 9H00
Date et heure de clôture du scrutin	10 décembre 2026 à 16H00
Date et heure du dépouillement	10 décembre 2026 à 16H30

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260323-ARR2026-17-AR
Date de réception préfecture : 23/03/2026

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260311-ARR2026-18-AR
Date de télétransmission : 16/03/2026
Date de réception préfecture : 16/03/2026

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général
et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le 11 MARS 2026

ARRETE n°2026-18

Portant organisation de l'élection pour le renouvellement des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I.) au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours
et arrêtant la composition de la commission de recensement des votes

Le Président du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon, et portant convocation des électeurs ;
Vu la délibération n°CA26112025 du 26 novembre 2025 du conseil d'administration relative au nombre et à la répartition des sièges au sein du conseil d'administration, à la pondération des suffrages et à la commission de recensement des votes ;
Vu l'arrêté ministériel du 5 janvier 2026 fixant la date limite des élections des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service d'incendie et de secours et des élections des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ;
Vu l'arrêté n°2026-2 du 20 février 2026 du président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie portant répartition des sièges au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours et pondération des suffrages pour les communes et les établissements publics de coopération intercommunale ;

ARRETE

Article 1 : Les collèges électoraux des E.P.C.I. compétents en matière de secours et de lutte contre l'incendie et des communes non membres de ces E.P.C.I. sont convoqués pour procéder au renouvellement des représentants des communes et des E.P.C.I. au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.
La liste électorale de l'élection des représentants des E.P.C.I. est composée des présidents de ces E.P.C.I. La liste électorale de l'élection des représentants des communes non membres des E.P.C.I. est composée des maires de ces communes. Ces deux listes seront publiées après transmission par la préfecture de la Savoie de la liste des maires et des présidents des E.P.C.I. suite aux élections municipales de mars 2026.

Article 2 : L'élection aura lieu par correspondance au scrutin proportionnel au plus fort reste.

Article 3 : Les candidats des représentants des E.P.C.I. sont les membres des organes délibérants et les membres des conseils municipaux des communes membres.
Les candidats des communes non membres des E.P.C.I. sont les membres des conseils municipaux concernés.
Les listes de candidats doivent être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260311-ARR2026-18-AR
Date de télétransmission : 16/03/2026
Date de réception préfecture : 16/03/2026

Chaque candidature est accompagnée de la candidature d'un suppléant, élu en même temps que celle du titulaire.
Les candidatures seront reçues au SDIS de la Savoie – Groupement cabinet de direction – service secrétariat général et assemblées - 226 rue de la perrodière – 73230 Saint-Alban-Leysse, du 4 au 18 mai 2026 de 9H00 à 11H30 et de 14H00 à 16H00.

Le calendrier électoral est établi comme suit.

Date de début de dépôt des candidatures	4 mai 2026
Date limite de dépôt des candidatures	18 mai 2026
Date limite de dépôt des bulletins de vote et des circulaires par les candidats	18 mai 2026
Envoi des bulletins de vote, circulaires et matériels de vote aux électeurs	21 mai 2026
Date de clôture du scrutin (date limite de réception des votes)	10 juin 2026
Dépouillement et recensement des votes	11 juin 2026 à 14H00

Article 4 : La commission de recensement des votes est composée comme suit :

- La préfète, présidente ou son représentant,
- Le président du conseil d'administration ou son représentant parmi les membres du conseil,
- Le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant,
- Le maire de la commune d'Entremont-le-Vieux ou son représentant,
- Le maire de la commune de Bozel ou son représentant,
- Le président de la communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan ou son représentant,
- Le président de la communauté d'agglomération Grand Chambéry ou son représentant.

La désignation est effectuée « ès-qualités » et ne s'attache pas à la personne mais à la fonction exercée.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 6 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à chaque maire et président d'EPCI concerné et publié au recueil des actes administratifs du SDIS.

Le Président,

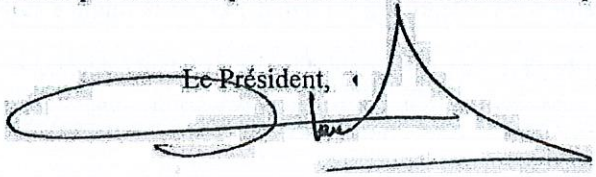

André POINTET

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260326-ARR2026-19-AR
Date de télétransmission : 26/03/2026
Date de réception préfecture : 26/03/2026

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le 26 MARS 2026

ARRETE n°2026-19

Portant délégation de signature
aux personnels de la compagnie de Maurienne

Le Président du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 28 août 2023 désignant Monsieur André POINTET en qualité de Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 1er septembre 2023 ;

Vu l'arrêté n° 2025-56 en date du 28 novembre 2025 du Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie portant délégation de signature aux personnels de la compagnie de Maurienne ;

Considérant la cessation de fonctions du lieutenant de 1ère classe Jean-Yves EYNARD en qualité de chef de centre du CIS Porte de Maurienne et son remplacement par le lieutenant de 2ème classe Vincent JOURDAIN à compter du 1er avril 2026 ;

Considérant la nomination du lieutenant de 1ère classe Jean-Yves EYNARD en qualité de chef de centre du CIS Saint-Michel-de-Maurienne à compter du 1er avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260326-ARR2026-19-AR
Date de télétransmission : 26/03/2026
Date de réception préfecture : 26/03/2026

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Maurienne	**Capitaine Guillaume GARCIA**	Chef de la compagnie Maurienne Chef de centre du CIS Le Corbier	Dans les limites d'attribution de la compagnie Maurienne et de ses CIS rattachés : Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Maurienne	**Lieutenant de 1ère classe Jean-Yves EYNARD**	Adjoint au chef de compagnie Maurienne et chef de centre du CIS de St-Michel-de-Maurienne	Dans les limites d'attribution de la compagnie Maurienne et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Maurienne	**Lieutenant de 2ème classe Vincent JOURDAIN**	Chef de centre du CIS Porte de Maurienne	Dans les limites d'attribution de la compagnie Maurienne et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Maurienne	**Adjudant-Chef Michaël SIMONINI**	Adjoint au chef de centre du CIS Porte de Maurienne	Dans les limites d'attribution du CIS Porte de Maurienne : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Maurienne	**Capitaine Steeve LOURAICHI**	Chef de centre du CIS Valloire	Dans les limites d'attribution du CIS Valloire : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.
Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.
Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).
Article 5 : Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

Le Président,

André POINTET

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260326-ARR2026-20-AR
Date de télétransmission : 26/03/2026
Date de réception préfecture : 26/03/2026

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général
et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le 26 MARS 2026

ARRETE n°2026-20

Portant délégation de signature
aux personnels du pôle actions

Le Président du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 28 août 2023 désignant Monsieur André POINTET en qualité de Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 1er septembre 2023 ;

Vu l'arrêté n°2025-52 du 3 septembre 2025 du Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie portant délégation de signature aux personnels du pôle actions ;

Considérant la nomination aux fonctions d'adjoint au chef du groupement opérations du capitaine Nicolas VOY à compter du 1er avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Groupement	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Opérations	**Lieutenant-colonel Claude SUGNY**	Chef du Groupement Opérations	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Les attestations d'intervention, - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Opérations	**Capitaine Nicolas VOY**	Adjoint au Chef du Groupement Opérations	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Les attestations d'intervention, - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Planification	**Commandant Lionel VAYR**	Chef du Groupement Planification	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes, - Conventions pour les dispositifs prévisionnels de sécurité qui n'excèdent pas 5 000 €.
Planification	**Capitaine Fabien PERRET**	Adjoint au Chef du Groupement Planification	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes, - Conventions pour les dispositifs prévisionnels de sécurité qui n'excèdent pas 5 000 €.
Prévention	**Lieutenant-colonel Mickaël TRUBLET**	Chef du Groupement Prévention	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260326-ARR2026-20-AR
Date de télétransmission : 26/03/2026
Date de réception préfecture : 26/03/2026

Groupement	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Prévention	**Commandant Jean-Michel HATZENBERGER**	Adjoint au Chef du Groupement Prévention	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.
Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.
Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).
Article 5 : Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

Le Président,

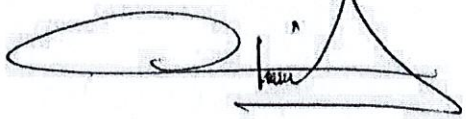

André POINTET

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260225-ARD9026-22-AR
Date de télétransmission : 13/04/2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

ARRETE n°2026-22
Portant composition du comité consultatif de Compagnie Maurienne

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours,

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code la sécurité intérieure, et notamment l'article R 723-74 ;
VU la loi n°96-370 du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans le corps des sapeurs-pompiers ;
VU l'arrêté du 15 juillet 2022 portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;
VU l'avis favorable du Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires en date du 13 novembre 2019 concernant la création des comités consultatifs inter-centres ;
VU l'arrêté n°2020-06 du Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie portant création des comités consultatifs de bassin opérationnel en date du 20 janvier 2020 ;
VU l'arrêté n°2020-43 du Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie portant création et composition du comité consultatif du bassin opérationnel Maurienne en date du 22 juillet 2020 ;
VU l'arrêté n°2024-23 du 2 janvier 2024 du Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie portant modification de la composition du comité consultatif du bassin opérationnel Maurienne ;
VU l'arrêté 2024-64 portant modification des comités consultatifs de bassin opérationnel à compter du 1er septembre 2024 ;
CONSIDERANT les sièges vacants de sapeurs-pompiers volontaires ;
CONSIDERANT l'appel à candidature et les candidatures reçues ;
Sur proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

ARRETE

Article 1er :
Le présent arrêté modifie l'article 3 de l'arrêté n°2020-43 du 22 juillet 2020, modifié par l'arrêté n°2024-23 du 2 janvier 2024, et par l'arrêté n°2024-64 du 1er septembre 2024 comme suit :

Article 3 - Composition : Le comité inter-centres est composé de :

3.1 Membres de droit
- Le chef du Compagnie qui le Préside ou, son adjoint, ou, l'officier désigné en cas d'empêchement ;
- L'adjoint au chef de Compagnie ;
- Les chefs de centre de Compagnie ou leur adjoint en cas d'absence.

3.2 Membres représentant les collèges
- L'Adjudant-chef Stéphane PESENTI est désigné comme représentant titulaire du collège des adjudants SPV,
- L'Adjudant Valentin DUBREUIL est désigné comme représentant suppléant du collège des adjudants SPV,
- Le Sergent-chef Freddy PATEREK est désigné comme représentant titulaire du collège des sergents SPV,
- Le Sergent Paul ROCHAS est désigné comme représentant suppléant du collège des sergents SPV,
- Le Caporal Virgil ALBERTINO est désigné comme représentant titulaire du collège des caporaux SPV,
- Le Caporal – (vacant)est désigné comme représentant suppléant du collège des caporaux SPV,
- Le Sapeur de 1ère classe Pauline DIDIER-MARCHESE est désigné comme représentant titulaire du collège des sapeurs SPV,
- Le Sapeur de 1ère classe Antoine CHOPIN est désigné comme représentant suppléant du collège des sapeurs-SPV,

Article 2 :
Les autres articles de l'arrêté n°2020-43 du 22 juillet 2020 restent inchangés.

Article 3 :
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 :
Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, les Chefs de Pôle, les Chefs de Groupements et le Chef de Compagnie Maurienne sont chargés chacun en ce qui les concernent de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

St-Alban-Leysse, le 25 février 2026

Le Président du Conseil d'Administration

Par délégation
Le Lieutenant-colonel adjoint
André POINTET-MERET

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260401-ARR2026-25-AR
Date de télétransmission : 02/04/2026
Date de réception préfecture : 02/04/2026

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général
et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le 1 - AVR. 2026

ARRETE n°2026-25

Portant établissement de la liste électorale pour l'élection des représentants des personnels et des sapeurs-pompiers volontaires à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS)

Le Président du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le décret n° 2020-144 du 20 février 2020 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels au sein des instances spécifiques des services d'incendie et de secours ;
Vu l'arrêté ministériel du 5 janvier 2026 fixant la date limite des élections des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service d'incendie et de secours et des élections des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ;
Vu la délibération n°CA04022026-4 du 4 février 2026 du conseil d'administration relative au recours au vote électronique dans le cadre des élections des représentants aux comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) et à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) ;
Vu la délibération n°CA04032026-4 du 4 mars 2026 du conseil d'administration relative aux modalités d'application du vote électronique dans le cadre des élections des représentants au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) et à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) ;
Vu l'arrêté n°2026-16 du 23 mars 2026 du président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie portant sur les modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels et des sapeurs-pompiers volontaires à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et des représentants sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) ;

ARRETE

Article 1 : La liste des électeurs est annexée au présent arrêté. Elle est consultable au Service Secrétariat Général et Assemblées, dans les locaux des centres d'incendie et de secours de la Savoie et de l'état-major ainsi que sur le site intranet du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 2 avril 2026.

Article 2 : Les électeurs pourront transmettre leur réclamation auprès du Service Secrétariat Général et Assemblées du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie du 2 au 26 avril 2026.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 3 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du SDIS.

Le Président,

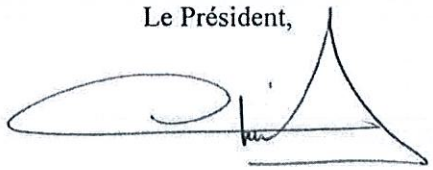

André POINTET

Liste électorale - SDIS 73 - CATSIS Collège des non officiers SPV

Nombre de personnes dans la liste : 1149 ***Nombre de personnes avec le droit de vote : 1149***

Nom	Prénom	Grade
ABBAS	Dorian	Sapeur 1ère cl.
ABRUNHOSA	Maxime	Sapeur 1ère cl.
AGUETTAZ	Mathis	Sapeur 1ère cl.
AHAMADA	Cherazade	Sapeur 1ère cl.
ALAPLANTIVE	Alain	Caporal-Chef
ALBERTIN	Amaury	Caporal
ALBERTINO	Virgil	Caporal
ALBORGHETTI	Adrien	Sergent-Chef
ALBRIEUX	Jade	Sapeur 1ère cl.
ALBRIEUX	Nicolas	Adjudant-Chef
ALBRIEUX	Pierre	Adjudant-Chef
ALGUDO	Marc	Sapeur 1ère cl.
ALLEMOZ	Bruno	Caporal-Chef
ALLEMOZ	Majorie	Caporal-Chef
ALPETTAZ	Flavien	Caporal-Chef
ALPETTAZ	Gerard	Caporal-Chef
AMARHOUNE	Abdelmajide	Adjudant
AME	Jean-Yves	Sergent-Chef
AME	Matéo	Sapeur 1ère cl.
AMEVET	Eglantine	Caporal
ANCEAU	Quentin	Sergent-Chef
ANDRE	Anthony	Sapeur 1ère cl.
ANDRE	Pierre	Adjudant-Chef
ANDRIEUX	Lou	Caporal
ANGOT	Tom	Sapeur 1ère cl.
ANSELMET	Christophe	Sergent-Chef
ANSERMIN	Jérémie	Sergent-Chef
ARCHAMBAULT	Lucile	Sapeur 1ère cl.
ARMAND	Alexandre	Sergent-Chef
ARNOL	Quentin	Sergent-Chef
ARNONE	Onofrio	Sapeur 1ère cl.
ASENSIO	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
AUCLAIR	Xavier	Adjudant-Chef
AUDIERNE	Marie	Sapeur 1ère cl.
AUPEE	Yoann	Sergent-Chef
AUPET	Julien	Sapeur 1ère cl.
AUTERNAUD	Florian	Sapeur 1ère cl.
AVENEL	Laurent	Sapeur 1ère cl.
AYET	Alexia	Sergent-Chef
AYME	Lionel	Caporal
BACHELLIER	Zoé	Caporal
BADET	Rémy	Sapeur 1ère cl.
BAIX	Corentin	Caporal-Chef
BAIX	Elouan	Sapeur 1ère cl.
BAL	David	Sapeur 1ère cl.
BAL	Gilles	Adjudant-Chef
BALDIN	Candice	Sapeur 1ère cl.
BALZIAUX	Kévin	Sergent
BALMON	Charlotte	Caporal-Chef
BALMON	Tanguy	Caporal
BALMON	Virgil	Sergent-Chef
BARBARIT	Eric	Caporal-Chef
BARBERIS	Ugo	Sapeur 1ère cl.

BARCIKOWSKI	Cédric	Adjudant-Chef
BARDET	Romane	Sergent-Chef
BARON	Grégory	Adjudant-Chef
BARRE	Louis	Caporal
BARRIOL	Thibaut	Sapeur 1ère cl.
BASSI	Alexia	Sapeur 1ère cl.
BATAILLE	Loic	Sergent
BATTISTELLA	Léonore	Sapeur 1ère cl.
BAUDIN	Anthony	Sapeur 1ère cl.
BAUDRY	Martin	Sapeur 1ère cl.
BAULAT	Noemy	Sapeur 1ère cl.
BAUMANN	Matteo	Sapeur 1ère cl.
BAUSSERON	Alice	Sapeur 1ère cl.
BAVUZ	Rémi	Adjudant-Chef
BAZIN	Florian	Adjudant-Chef
BEAUCHET	Léo	Adjudant
BEAUMONT	Joris	Adjudant
BEAUMONT	Mathieu	Sapeur 1ère cl.
BEAUMONT	Tristan	Adjudant-Chef
BEDNARSKI	Eva	Sapeur 1ère cl.
BEDNARSKI	Maciej	Sapeur 1ère cl.
BELHOUT	Jeremy	Sergent-Chef
BELLEC	Mégane	Sapeur 1ère cl.
BELLEMIN	Logan	Sergent-Chef
BELLINA	Sebastien	Adjudant-Chef
BENETEAU	Elisa	Sapeur 1ère cl.
BENOIS	Xavier	Sergent-Chef
BENOIT	Camille	Sapeur 1ère cl.
BENRAIS	Bilal	Sergent-Chef
BENSADI	Valentin	Caporal-Chef
BERANGER	Yannick	Adjudant-Chef
BERAT	Benjamin	Adjudant
BERGER-BY-ROUSSON	Yann	Sapeur 1ère cl.
BERLANDE	Océane	Caporal-Chef
BERLIOZ	Amandine	Caporal
BERMOND	Benoit	Adjudant-Chef
BERNARD	Alexiane	Sapeur 1ère cl.
BERNARD	Sébastien Fabien	Sergent-Chef
BERNARD	Xavier	Sergent-Chef
BERNAULT	Alexandre	Sapeur 1ère cl.
BERNERD	Stéphanie	Sapeur 1ère cl.
BERNIGAUD	Valentin	Sergent
BEROD	Yannick	Adjudant-Chef
BERTHEL	Valentin	Sergent-Chef
BERTHET	Amandine	Sapeur 1ère cl.
BERTHOLLIER	Clément	Sapeur 1ère cl.
BERTOLACCINI	Lucie	Caporal-Chef
BERTRAND	Alric	Caporal-Chef
BERTRAND	Caroline	Sapeur 1ère cl.
BETEMPS	Eyal	Sapeur 1ère cl.
BETTEGA	Jerome	Caporal-Chef
BIANCO	Olivier	Sapeur 1ère cl.
BIBOLLET	Damien	Sapeur 1ère cl.
BIBOLLET	Quentin	Sapeur 1ère cl.
BIDAULT	Lucie	Sergent-Chef
BIENVENU-ZACCOMER	Valentin	Sergent-Chef
BIJOT	Laurent	Adjudant-Chef
BILLAUD	Cédric	Sergent-Chef
BISCHOFF	Lilou	Caporal
BISCHOFF	Maëlys	Sapeur 1ère cl.

BISON	Laurent	Adjudant-Chef
BLANC	David	Adjudant-Chef
BLANC	Yannick	Adjudant-Chef
BLANC TAILLEUR	Emma	Caporal
BLANCHETTI	Robert	Adjudant-Chef
BLANC-TAILLEUR	Antoine	Caporal-Chef
BLOCH	Clément	Sapeur 1ère cl.
BOCCON DOURE	Mikael	Sapeur 1ère cl.
BOCH	Océane	Sapeur 1ère cl.
BOCK	Josué	Caporal-Chef
BODEZ	Jonathan	Adjudant
BODILLARD	Valerie	Sergent-Chef
BOILLOT	Samuel	Sergent-Chef
BOIRARD	Hugo	Sapeur 1ère cl.
BOIRARD	Thomas	Sergent
BOIS	Baptiste	Sapeur 1ère cl.
BOIS	Mathieu Cédric	Caporal-Chef
BOISSON	Jean-Marc	Sergent
BOISSONNET	Emilie	Caporal
BONANSEA	Yannis	Caporal
BONIER	Sébastien	Sergent-Chef
BONNARDEL	Quentin	Sapeur 1ère cl.
BONNEFOND	Yann	Sapeur 1ère cl.
BONNETON	Benoît	Sapeur 1ère cl.
BONNEVIE	Michel	Sapeur 1ère cl.
BONNEVIE	Raphael	Sapeur 1ère cl.
BONTRON	Maxime	Sapeur 1ère cl.
BORNAND	Xavier	Sergent-Chef
BORNTRAGER	Louis	Sapeur 1ère cl.
BORTOLUSSI	Gregory	Sapeur 1ère cl.
BOT	Kevin	Sergent-Chef
BOTTA	Jean Emmanuel	Sergent-Chef
BOUCHAGE	Flavien	Sergent-Chef
BOUCHEX BELLOMIE	David	Adjudant
BOUCHOUX	Louise	Sapeur 1ère cl.
BOUGENIERE	Alexis	Sapeur 1ère cl.
BOUILLOT	Sébastien	Sergent-Chef
BOUILLOZ	Sébastien	Sergent-Chef
BOUIN	Philippe	Sapeur 1ère cl.
BOULENGER	Goran	Sapeur 1ère cl.
BOUMIER	Dylan	Adjudant-Chef
BOURDEAU	Alexandre	Caporal-Chef
BOUREL	Jean-Michel	Adjudant-Chef
BOURGEOIS	Aléxis	Sapeur 1ère cl.
BOURGES	Julien	Sapeur 1ère cl.
BOURGET	Paul	Caporal-Chef
BOURREL	Christophe	Adjudant-Chef
BOUSQUET	Christophe	Sapeur 1ère cl.
BOUTTIER-LOCHU	Robin	Sapeur 1ère cl.
BOUVIER	Rémy	Sapeur 1ère cl.
BOYER	Philippe	Sergent
BOZET	Damien	Sapeur 1ère cl.
BOZET	Kevin	Sergent-Chef
BOZONNET	Alexis	Caporal
BOZONNET	Louis	Caporal-Chef
BOZONNET	Romain	Sergent
BREUGNOT	Mathias	Sergent-Chef
BREVIERE	Amélia	Sergent-Chef
BRIMMER	Clara	Sapeur 1ère cl.
BRINGER	Maxime	Caporal

BRIQUET	Cyliane	Caporal
BRIQUET	Hadrien	Sergent-Chef
BRISA	Arthur	Sapeur 1ère cl.
BRISA	Emilie	Sapeur 1ère cl.
BROCHET	Joscelin	Caporal
BRON	Christophe	Adjudant-Chef
BROSSON	Jean-Baptiste	Caporal-Chef
BRUAND	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
BRUN	Daisy	Sapeur 1ère cl.
BRUN	Guillaume	Sergent-Chef
BRUN BUISSON	Juliette	Sapeur 1ère cl.
BRUNOD	Léa	Sapeur 1ère cl.
BRUTHIAUX	Lina	Sapeur 1ère cl.
BUET	Anthony	Sergent-Chef
BUFFETEAU	Sarah	Sapeur 1ère cl.
BUGAND	Gladys	Sapeur 1ère cl.
BURDIN	Jean Baptiste	Adjudant-Chef
BUTTARD	Jean Baptiste	Sapeur 1ère cl.
BUZZAT	Léana	Sapeur 1ère cl.
CADOUX	Soline	Sapeur 1ère cl.
CAGNARD	Tamara	Sapeur 1ère cl.
CAIN	Cyril	Sergent
CALDERINI	Nicolas	Sergent-Chef
CALOI	Emilie	Sapeur 1ère cl.
CALVEZ	Tony	Sergent-Chef
CAMARD	Vincent	Caporal-Chef
CAMUS	Elodie	Sapeur 1ère cl.
CANCELMO	Thomas	Sapeur 1ère cl.
CANET	Marie	Caporal-Chef
CANU	Cédric	Sergent-Chef
CARICHON	Clement	Sapeur 1ère cl.
CARON	Aurélie	Sapeur 1ère cl.
CARRARO	Erwan	Caporal
CARRET-OLIVIER	David	Sergent-Chef
CARTIER	Patrice	Sapeur 1ère cl.
CARTIER-LANGE	Simon	Caporal-Chef
CASSAZ	Johan	Sapeur 1ère cl.
CASSAZ	Quentin	Sergent
CATHELAIN	Margot	Sergent-Chef
CATTIE	Nicolas	Sergent-Chef
CAVAGNOUX	Remy	Sergent
CERUTTI	Bastien	Sergent
CERUTTI	Patrick	Adjudant-Chef
CHABERT	Thybaud	Sapeur 1ère cl.
CHABLE	Corinne	Caporal-Chef
CHABOD	Romain	Sapeur 1ère cl.
CHAILLOUX	Soizic	Sapeur 1ère cl.
CHALUMEAU	Emeline	Caporal
CHAMBELLANT	Thibault	Sapeur 1ère cl.
CHAMI--DAMGE	Kiliane	Caporal
CHAMIOT MAITRAL	Peter	Sergent
CHAMIOT PONCET	David	Sergent-Chef
CHAMIOT-MAITRAL	Dominique	Caporal
CHAMOUSSET	Isabelle	Caporal-Chef
CHANUT	Leni	Sapeur 1ère cl.
CHANUT	Noée	Caporal-Chef
CHAPELLE	Andre	Caporal-Chef
CHAPPUIS	Jerome	Adjudant-Chef
CHAPUIS	Emmanuel	Sergent-Chef
CHAPUIS	Sebastien	Adjudant-Chef

CHARDON	Aurélie	Sapeur 1ère cl.
CHARLOT	Louis	Sapeur 1ère cl.
CHARPENTIER	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
CHARPINE	Loïs	Sapeur 1ère cl.
CHARRIERE	Cédric	Caporal-Chef
CHARRIN	Clement	Sapeur 1ère cl.
CHAUSSINAND	Maxime	Sapeur 1ère cl.
CHAUSSONNET	Thibaut	Caporal-Chef
CHAUVIN	Benjamin	Sapeur 1ère cl.
CHAVAGNAT	Kevin	Caporal
CHAVAGNAT	Roland	Sergent-Chef
CHEMIN	Olivier	Sergent
CHEVALLIER	Constance	Sapeur 1ère cl.
CHEVALLIER	Jérôme	Caporal-Chef
CHEVALLIER	Quentin	Sapeur 1ère cl.
CHEVALLIER	Théo	Sapeur 1ère cl.
CHEVILLAT	Olivier	Sergent-Chef
CHIENNO	Marie	Sapeur 1ère cl.
CHINAL	Anthony	Caporal
CHINAL	Florian	Adjudant
CHMIELEWSKI	Titiane	Sapeur 1ère cl.
CHOPIN	Antoine	Sapeur 1ère cl.
CHRIST	Dimitri	Caporal
CHRISTIN	Michaël	Sapeur 1ère cl.
CHURIN	Benoît	Sapeur 1ère cl.
CLAIN	Jonathan	Sergent-Chef
CLAIR	Bertrand	Sapeur 1ère cl.
CLARET	Adrianne	Sapeur 1ère cl.
CLARET	Aurélien	Adjudant-Chef
CLAVEL	Emilie	Sapeur 1ère cl.
CLAVIER	Jérémy	Adjudant-Chef
CLEARD	Laurène	Sapeur 1ère cl.
CLEMENTE	Cyril	Caporal
CLERC	Arthur	Caporal
CLERT	Pascal	Caporal-Chef
CLERT GIRARD	Florian	Sergent-Chef
CLEYET-MERLE	Sarah	Caporal
CLOITRE	Valentin	Sapeur 1ère cl.
CLOUET	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
COCHET	Louise	Sapeur 1ère cl.
COLLOMB	Renaud	Adjudant-Chef
COLS	Arnaud	Sapeur 1ère cl.
COMBAZ	Anaïs	Caporal
COMBAZ	Nathan	Sapeur 1ère cl.
COMBEAUX	Emae	Sapeur 1ère cl.
COME	Charly	Sapeur 1ère cl.
CONTAMINE	Candice	Sapeur 1ère cl.
CONTAMINE	Dimitri	Sapeur 1ère cl.
COQUELLE	Jessy	Adjudant
COQUELLE	Sébastien	Sergent
CORM	Simon	Sapeur 1ère cl.
CORNET	Philippe	Adjudant-Chef
COSTA	Cécile	Sapeur 1ère cl.
COTTAREL	Alexis	Sergent
COTTAREL	Dorian	Caporal
COTTIN	Etienne	Sapeur 1ère cl.
COUISSY	Sylvain	Adjudant-Chef
COUNIL	Angélique	Sapeur 1ère cl.
COURTOIS	Célestin	Adjudant
COUTAND	Aurélien	Sapeur 1ère cl.

COUVREUX	Romain	Sergent
COVAS	Lucas	Caporal
CRABS	Antonin	Caporal-Chef
CRETON	Jérémie	Sapeur 1ère cl.
CROIZIER	Salome	Sapeur 1ère cl.
CRUCE	Marine	Sapeur 1ère cl.
CRUCE	Olivier	Sapeur 1ère cl.
CURCIO	Ludovic	Adjudant
CURRIVAND LAMAZE	Lukas	Sapeur 1ère cl.
CUVEX-MICHOLIN	Léo	Sergent
CUVIT	Guillaume	Adjudant-Chef
DAGAND	William	Sergent
DAGENS	Louka	Sapeur 1ère cl.
DAILLY	Jérôme	Adjudant
DAME	Quentin	Sapeur 1ère cl.
DANIS	Christian	Sergent-Chef
DAUPHIN	Samuel	Caporal-Chef
DAVID	Romain	Caporal
DEBAUGE	Gaëtan	Caporal-Chef
DEBUREAUX	Quentin	Caporal-Chef
DECOBECQ	Estelle	Sapeur 1ère cl.
DECORTE	Manon	Sapeur 1ère cl.
DEGLISE-FAVRE	Dylan	Caporal-Chef
DEGRANGE	Loic	Caporal
DEJONGHE	Eugenie	Sergent-Chef
DELAHAIE	Lise	Sergent-Chef
DELANNOY	Tatiana	Sergent-Chef
DELECOUR	Auriane	Caporal
DELETRAZ	Arnaud	Sapeur 1ère cl.
DELETTRE	Mathieu	Caporal-Chef
DELFS	Yann	Sapeur 1ère cl.
DELIERS	Mathieu	Caporal-Chef
DELIONS	Amaury	Sapeur 1ère cl.
DELPAL	Caroline	Sergent-Chef
DELSUPEHE	France	Sapeur 1ère cl.
DELUZ	Alexandre	Caporal
DEMEURE	Gilles	Caporal-Chef
DENARIE	Jérôme	Caporal-Chef
DENCHE	Dimitri	Caporal
DENJEAN	Guillaume	Adjudant-Chef
DEPOLLIER	Marie	Sapeur 1ère cl.
DEQUIER	Baptiste	Caporal-Chef
DERRE	Claude	Sergent-Chef
DESBIOLLES	Clémence	Sapeur 1ère cl.
DESBORDES	Léna	Caporal
DESCHAMPS	Fabien	Caporal
DESCHAMPS BERGER	Quentin	Sapeur 1ère cl.
DESMEULES	Aurélien	Sapeur 1ère cl.
DESMEULES	Clement	Sapeur 1ère cl.
DESPERNET	Jean Francois	Sergent-Chef
DESPERNET	Matthieu	Caporal-Chef
DESRUELLES	Anthony	Sapeur 1ère cl.
DEVILLE DUC	Ludovic	Sergent-Chef
DI GIOVANNI	Flavie	Sergent-Chef
DIBILIO	Erwann	Sapeur 1ère cl.
DIBILIO	Raphaël	Caporal-Chef
DIMIER	Rémy	Sergent-Chef
DIZIN	Mathieu	Caporal-Chef
DODRET	Maxime	Sergent-Chef
DONDA	Julien	Sapeur 1ère cl.

DOSSOU	Joris	Sergent-Chef
DOUCET	Gabin	Sapeur 1ère cl.
DOUILLARD	Justine	Sapeur 1ère cl.
DOUILLARD	Kevin	Caporal-Chef
DOUILLARD	Lilou	Sapeur 1ère cl.
DOUSSET	William	Caporal-Chef
DOYETTE	Emmanuel	Sergent
DU BRON	Sebastien	Sapeur 1ère cl.
DUBOIS	Yann	Sergent-Chef
DUBOUCHET	Killian	Caporal
DUBREUIL	Valentin	Adjudant
DUC	Nicolas	Sergent-Chef
DUCELLIER	Sébastien	Sapeur 1ère cl.
DUCLOZ	Nicolas	Adjudant-Chef
DUCOEUR	Laurent	Sapeur 1ère cl.
DUCOGNON	Cédric	Sergent-Chef
DUCRET	Thomas	Adjudant-Chef
DUCRETET-PAJOT	Guillaume	Sapeur 1ère cl.
DUFFOURD	Angélique	Sapeur 1ère cl.
DUFOURNET	Louis	Caporal
DUFRENE	Benjamin	Adjudant-Chef
DUFRESNE	Mickael	Sapeur 1ère cl.
DUGAST	Julie	Sapeur 1ère cl.
DUHAMEL	Vincent	Sergent-Chef
DUJARDIN	Fabrice	Sapeur 1ère cl.
DUJARDIN	Kyliann	Sapeur 1ère cl.
DUMAX	Julien	Caporal-Chef
DUMAX	Mathilde	Caporal
DUMAY	Florine	Caporal-Chef
DUNOYER	Erine	Sapeur 1ère cl.
DUPOIRIER	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
DUPONT	Pierre	Caporal
DUPORT	Florian	Sapeur 1ère cl.
DUPUIT	Thibault	Caporal-Chef
DUQUESNE	Vincent	Adjudant
DURAFFORT	Rémi	Sergent
DURAI	Jeremy	Sergent-Chef
DURAND	Nicolas	Adjudant-Chef
DURAND	Rémi	Sapeur 1ère cl.
DURAND	Thibault	Sapeur 1ère cl.
DUREUIL	Etienne	Sapeur 1ère cl.
DUREVILLE	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
DURIEUX	Maxime	Sapeur 1ère cl.
DUROT	Ludovic	Caporal-Chef
DUSSEZ PETIT	Lionel	Caporal-Chef
DUSSOLLIER	Adrien	Sergent-Chef
DUTERLAY	Nelly	Caporal-Chef
DUTERTE	Clément	Sapeur 1ère cl.
DUTEY	Diane	Sapeur 1ère cl.
DUTOIT	Francois	Adjudant-Chef
DUVAL	Léo	Caporal
DUVERNEY-PRET	Rémi	Sapeur 1ère cl.
EHLIG	Vincent	Sergent
EL JEMNI	Azzedine	Sapeur 1ère cl.
ERROUET	Romain	Sergent
ETELLIN	Mickaël	Sapeur 1ère cl.
EUGENE	Kevin	Caporal-Chef
EVE	Pierrick	Adjudant-Chef
EVRARD	Emma	Sapeur 1ère cl.
EXCOFFON	Rémy	Sergent-Chef

EYNARD	Jonathan	Caporal-Chef
EYVRARD	Kenny	Caporal-Chef
FAIVRE	Emilien	Sergent
FALCO	Guillaume	Caporal-Chef
FALOURD	Sarah	Caporal
FAMIANO	Willy	Caporal
FANTIN	Loïc	Caporal
FATIGA	Joseph	Sergent-Chef
FAUCOMPREZ	Corentin	Sergent
FAUCON	Coraline	Sapeur 1ère cl.
FAUGEROUX	Audrey	Sapeur 1ère cl.
FAURE	Yvan	Sergent-Chef
FAUVEL	Arnaud	Adjudant-Chef
FAVRE	John	Adjudant-Chef
FAVRE	Margot	Caporal-Chef
FAVRE	Romain	Caporal
FAVRE	Sandra	Sapeur 1ère cl.
FAVRE	Xavier	Caporal-Chef
FAVRE NOVEL	Alissa	Sapeur 1ère cl.
FAZZARI	Solene	Sapeur 1ère cl.
FERNANDES	Sébastien	Adjudant
FERRAND	Elise	Sapeur 1ère cl.
FERRAND	Mattéo	Sergent-Chef
FERRAND	Noa	Sapeur 1ère cl.
FERRANDO	Bastien	Sapeur 1ère cl.
FERRARIS	François	Sapeur 1ère cl.
FESQUET	Sélène	Sapeur 1ère cl.
FILIPPI	Guillaume	Caporal
FINIELS	Ludovic	Sergent-Chef
FINNAZ	Romain	Adjudant-Chef
FIORIO	Madison	Sapeur 1ère cl.
FLACHAT	Léo	Sergent
FLAMENT	Alexis	Caporal-Chef
FLANDRIN-VARGNOT	Margaux	Sapeur 1ère cl.
FLAVEN	Fanny	Sergent-Chef
FLENET	Lionel	Sapeur 1ère cl.
FLEURY	Sébastien	Sergent-Chef
FOREST	Christelle	Sergent-Chef
FORMENTEL	Elina	Sapeur 1ère cl.
FORT	Dylan	Sapeur 1ère cl.
FORTER	Nicolas	Sergent
FOSCHIA	Tom	Sapeur 1ère cl.
FOSSORIER	Xavier	Sapeur 1ère cl.
FOUCHE	Cyprien	Sapeur 1ère cl.
FOUCHE	Pierre	Caporal-Chef
FRAIX	Lucas	Caporal
FRANCOIS	Cédric	Caporal-Chef
FRANCOIS	Jordan	Sapeur 1ère cl.
FRANCOIS	Liv	Sapeur 1ère cl.
FRANZELLA	Fabien	Caporal-Chef
FRENEL	Ilona	Caporal
FRESSARD	Myriam	Sergent-Chef
FRIARD	Alex	Sapeur 1ère cl.
FRISON-ROCHE	Carl	Sapeur 1ère cl.
FROELICH	Pierre	Caporal
FRONT	Valentin	Adjudant-Chef
FROTTIER	Heidi	Caporal
GABOREAU	Quentin	Sapeur 1ère cl.
GABRIEL	Nolwenn	Sapeur 1ère cl.
GACHET	Loris	Sapeur 1ère cl.

GACHET	Pierre-François	Caporal-Chef
GACON	Emilie	Caporal
GACON	Kilian	Caporal
GACON	Tanguy	Sergent-Chef
GADIOLET	Hugo	Caporal-Chef
GAGLIARDINI	Maxime	Sapeur 1ère cl.
GAGNE	Bruno	Adjudant-Chef
GAGNEUR	Damien	Adjudant-Chef
GAIDON	Julie	Sergent
GAILLARD	Anne	Adjudant
GALEA	Maud	Sapeur 1ère cl.
GALLARD	Stéphane	Sapeur 1ère cl.
GALLARDO	Elias	Sapeur 1ère cl.
GALLY-BRESSIN	Elina	Sapeur 1ère cl.
GALUY	Chloé	Sapeur 1ère cl.
GALY	Isabelle	Sapeur 1ère cl.
GAMEN	Alexis	Sergent
GANDY	Sylvain	Caporal-Chef
GANIVET	Thibault	Caporal
GARCIN LOURO SUPICO	Mathilde	Sapeur 1ère cl.
GARDET	Florian	Sapeur 1ère cl.
GARDET	Laurent	Caporal
GARNIER	Alexandra	Sapeur 1ère cl.
GARNIER	Alexis	Sapeur 1ère cl.
GARNIER	Léane	Caporal
GARON-GUINAUD	Elsa	Caporal
GASTON	Alexis	Caporal
GAUDIERE	Dimitri	Sergent-Chef
GAUDIN	Benjamin	Sapeur 1ère cl.
GAUTIER	Christophe	Sapeur 1ère cl.
GAY LANCERMIN	Mathis	Adjudant
GAYAUD	Camille	Sergent
GAZZOLA	Nathan	Sapeur 1ère cl.
GAZZOLA	Rémy	Sergent
GENAILLE	Aurélien	Adjudant
GENOULAZ	Mathilde	Sapeur 1ère cl.
GEOLLOT	Loic	Sergent-Chef
GEORGES	Anaëlle	Caporal
GERARD	Florian	Adjudant-Chef
GERBIER	Alex	Sapeur 1ère cl.
GERFAUD VALENTIN	Baptiste	Caporal
GERMANAZ	Remi	Sergent-Chef
GIAI-CHECA	Julie	Sapeur 1ère cl.
GIBERT	Florent	Adjudant-Chef
GILBERT	Nicolas	Sergent-Chef
GILIS	Maëlle	Sapeur 1ère cl.
GILLIOT	Karen Ann	Sapeur 1ère cl.
GILLOT	Jean-François	Sergent-Chef
GINOLLIN	Jerome	Adjudant-Chef
GIRARD	Aléxis	Sergent
GIRARD	Romain	Adjudant-Chef
GIRAUD	Amélie	Caporal
GIRAUD	Delphin	Caporal-Chef
GIRAUD	Elisa	Sapeur 1ère cl.
GIRAUD	Eric	Sergent-Chef
GIRAUD	Julien	Sapeur 1ère cl.
GIRAUD	Justine	Sapeur 1ère cl.
GIRERD	Romane	Sergent-Chef
GIROUD	Mathis	Sergent
GLEY	Cédric	Sergent

GLEY	Stephane	Sergent-Chef
GODARD	Marine	Sapeur 1ère cl.
GODARD	Thierry	Sergent-Chef
GOMBERT	Pierre-Alain	Caporal-Chef
GOMEZ	Anaïs	Sapeur 1ère cl.
GOMEZ	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
GOMEZ	Nicolas Alain	Caporal
GONGUET	Mikael	Sergent-Chef
GONNET FAVRE	Melanie	Caporal
GORMIER	Julien	Sapeur 1ère cl.
GORRA	Pierre-Maël	Sapeur 1ère cl.
GOUESSE	Germain	Adjudant-Chef
GOURDET	Allan	Sapeur 1ère cl.
GOURDON	Remi	Caporal
GOURY	Laurence	Sapeur 1ère cl.
GOURY	Maryline	Sapeur 1ère cl.
GOURY	Mickael	Adjudant-Chef
GRAND	Arnaud	Sergent-Chef
GRAND	Mathieu	Adjudant-Chef
GRANDCHAMP	Matteo	Sapeur 1ère cl.
GRANGE	Emilien	Caporal
GRANGEAT	Benjamin	Sergent
GRAVENHORST	Tatiana	Sapeur 1ère cl.
GRILLET AUBERT	Louis	Sapeur 1ère cl.
GRIMAUD	Estelle	Sapeur 1ère cl.
GROS	Maïlys	Sapeur 1ère cl.
GROSSET GRANGE	Edouard	Caporal
GRUFFAT	Maxime	Sapeur 1ère cl.
GRUNDMANN	Anthony	Sergent-Chef
GUADAGNIN	Teiki	Sapeur 1ère cl.
GUARISE	Stéphane	Sapeur 1ère cl.
GUEROULT	Jérôme	Caporal
GUERRAZ	Mathis	Sapeur 1ère cl.
GUERS	Romain	Sapeur 1ère cl.
GUIGUET DORON	Tiphanie	Sapeur 1ère cl.
GUILLAUD	Matéo	Sapeur 1ère cl.
GUILLE	Sebastien	Adjudant-Chef
GUILLET	Benjamin	Sapeur 1ère cl.
GUILLET	Ludovic	Caporal-Chef
GUILLET	Ludovic Jean	Caporal-Chef
GUILLET	Mélanie	Sapeur 1ère cl.
GUILLORY	Nicolas	Sergent-Chef
GUILLOUX	Ethan	Sapeur 1ère cl.
GUINET	Thomas	Adjudant-Chef
HACHEMI	Ilhan	Sapeur 1ère cl.
HARDY	Tiffany	Sapeur 1ère cl.
HARMENT	Hugo	Sapeur 1ère cl.
HAUC	Elise	Caporal-Chef
HELVADJIAN	Pascal	Caporal-Chef
HENRY	Franck	Caporal
HEYLEN	Patrick	Sapeur 1ère cl.
HIBLOT	Kevin	Caporal-Chef
HOESSLER	Juan	Sergent-Chef
HOFER	Gaëtan	Caporal
HOURDE	Kevin	Sergent
HOUSSON	Clement	Sapeur 1ère cl.
HOUYVET	Maxime	Sapeur 1ère cl.
HUDRY	Robin	Sapeur 1ère cl.
HUNEAU	Emmanuel	Caporal
HUNEAU	Florian	Caporal-Chef

IACOVELLA	Noa	Sapeur 1ère cl.
ILBERT	Thomas	Caporal
IMBOULA	Jean Pascal	Caporal-Chef
JACQUES	Adrien	Caporal-Chef
JACQUES	Antoine	Sapeur 1ère cl.
JALLAMION	Eric	Caporal-Chef
JALLUT	Loic	Caporal
JAMBERT	Manon	Sergent-Chef
JANET MAITRE	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
JANISECK	Sophie	Sapeur 1ère cl.
JAY	Aurélien	Sapeur 1ère cl.
JAY	Catherine	Caporal-Chef
JEANDET	Mélanie	Sergent-Chef
JEANNE	Eva	Sapeur 1ère cl.
JEANNOLIN	Bruno	Adjudant-Chef
JEANNOLIN	Valentine	Sergent
JEANNOT	Nathan	Sapeur 1ère cl.
JEUNON	Sebastien	Caporal-Chef
JODELET	Florian	Caporal-Chef
JOGUET	Aléxis	Sapeur 1ère cl.
JOGUET	Eric	Adjudant-Chef
JOLLY	Fabrice	Caporal-Chef
JOLY	Christophe	Sapeur 1ère cl.
JOLY	Guillaume	Adjudant
JOLY	Léo	Sapeur 1ère cl.
JOLY	Sebastien Jean-Michel	Caporal-Chef
JOMMETTI	Stephen	Sergent-Chef
JORCIN	Fanny	Sergent-Chef
JOSSI	Camille	Sapeur 1ère cl.
JOST	Marine	Sapeur 1ère cl.
JOUDRIER	Yann	Sergent-Chef
JOUVIN	Coline	Sapeur 1ère cl.
JOZ ROLAND	Virgile	Caporal-Chef
JUGLAIR	Aurélien	Sergent
JUGLAIR	Nolan	Sapeur 1ère cl.
JUGLAIR	Patrice	Caporal-Chef
JULIEN	Frederique	Caporal-Chef
KAFFOUDA	Walid	Caporal
KERVAHUT	Nicolas	Caporal-Chef
KLAMBER	Lilian	Sapeur 1ère cl.
KOMASA	Valentin	Sergent-Chef
KUHN	Arnaud	Sergent
LABORDERIE	Loïsse	Sapeur 1ère cl.
LACAN	Magali	Caporal-Chef
LACOMBE	Hugo	Sapeur 1ère cl.
LACROIX	Nicolas	Sergent-Chef
LAFFARGUE	Jennifer	Sapeur 1ère cl.
LAFFAY	Lucie	Sapeur 1ère cl.
LAFOSSE	Nicolas	Adjudant-Chef
LAFUYE	Cyril	Sapeur 1ère cl.
LAGUNA	Margaux	Sapeur 1ère cl.
LAMON CHARTERON	Florian	Sergent-Chef
LAMPERT	Jean-Marc	Sergent-Chef
LANEZ	Vincent	Caporal-Chef
LANGER	Eric	Adjudant-Chef
LANIER	Adrien	Adjudant
LASSIAZ	Emeline	Sapeur 1ère cl.
LASSIAZ	Maxime	Sergent-Chef
LATOUCHE	Sébastien	Sergent-Chef
LATOUR	Laurent	Sergent-Chef

LAUNAY	Ulrich	Sergent
LAURENCIN	Jonathan	Caporal-Chef
LAURENCY	Johann	Caporal-Chef
LAURENT	Mathilde	Sapeur 1ère cl.
LAURENT	Maxime	Sergent-Chef
LAVENU	Edouard	Sergent-Chef
LAVIEC	Maxence	Sapeur 1ère cl.
LE CORRE	Martin	Caporal
LE DU	Fanny	Caporal
LE MOUE	Evann	Sapeur 1ère cl.
LE VILLAIN	Fergal	Caporal-Chef
LEBEDEFF	Alexandra	Sapeur 1ère cl.
LEBEGUE	Laurent	Sergent-Chef
LEBLOND	Jérôme	Sapeur 1ère cl.
LEBOULCH	Nathalie	Caporal-Chef
LECLERC	Titouan	Sapeur 1ère cl.
LECLERE	Yannick	Caporal-Chef
LEDE	Jérémy	Sergent
LEFEBVRE	Baptiste	Sapeur 1ère cl.
LEFEBVRE	Sophie	Sapeur 1ère cl.
LEFEVRE	Sullivan	Sergent-Chef
LEGER	Marie-Charlotte	Sapeur 1ère cl.
LEGER GRAIN	Matthieu	Sergent-Chef
LEGRY	Julie	Sapeur 1ère cl.
LEHOUX	Gwenaëlle	Sapeur 1ère cl.
LEJAY	David	Adjudant-Chef
LEJEUNE	Raphaël	Caporal
LEMAIRE	Jessika	Sapeur 1ère cl.
LEMASSON	Franck	Caporal-Chef
LEMASSON	Nicolas	Caporal-Chef
LENFANT	Loïc	Caporal
LEON	Aurélien	Adjudant
LEON	Quentin	Caporal-Chef
LEPAGE	Fabien	Sapeur 1ère cl.
LEPAS	Camille	Caporal-Chef
LEROY	Fabien	Adjudant
LEROY	Lilian	Sapeur 1ère cl.
LESCURE REMISE	Mathis	Caporal-Chef
LEVA	Laurianne	Caporal-Chef
LEVEIL AUBERIX	Muriel	Caporal-Chef
LEVORATO	Yohan	Sergent-Chef
L'HERITIER DIT GARELLAZ	Grégoire	Sapeur 1ère cl.
LOBO	Christophe	Adjudant-Chef
LOCONTE	Laurane	Sergent-Chef
LOENS	Kyllian	Sergent
LOISEAU	Laurent	Sapeur 1ère cl.
LOMBARD	Christophe	Caporal-Chef
LOMBARD	Ludivine	Sergent-Chef
LOMBARD	Valerie	Sergent-Chef
LONARDONI	Cindy	Caporal
LONARDONI	Teddy	Adjudant
LONG MBEPE	Maxime	Caporal-Chef
LONGE	Florian	Caporal
LOPEZ	Andréa	Caporal-Chef
LOPEZ	Herve	Sapeur 1ère cl.
LORIDAN FOMBONNE	Folco	Sapeur 1ère cl.
LOSHAJ	Arber	Caporal-Chef
LOZACHMEUR	Rodolphe	Sergent
LYON	Jonathan	Sapeur 1ère cl.
MACCARINELLI	Didier	Sergent-Chef

MACE	Leo	Sergent-Chef
MACHTELINCKX	Willy	Sapeur 1ère cl.
MADEC	Ethan	Sapeur 1ère cl.
MADEC	Lisa	Sapeur 1ère cl.
MAES	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
MAHE	Sebastien	Caporal-Chef
MAILLET	Aurély	Sapeur 1ère cl.
MAKHLOUFI	Cyril	Sapeur 1ère cl.
MALEGUE	Jade	Sapeur 1ère cl.
MANCEAU	Ines	Sapeur 1ère cl.
MANCEAU	Julie	Sapeur 1ère cl.
MANDOLFO	Pascal	Caporal-Chef
MANGE	Arthur	Sapeur 1ère cl.
MANGIN	Jean-François	Caporal-Chef
MANIE	Mikael	Sergent-Chef
MANOUKIAN	Audrey	Adjudant
MANOURY	Didier	Adjudant-Chef
MARACHLY	Emmanuelle	Sapeur 1ère cl.
MARCAILLE	Romane	Sapeur 1ère cl.
MARCAILLE	Valentin	Sergent-Chef
MARCHAL	Clarisse	Sapeur 1ère cl.
MARECAT	Vincent	Sapeur 1ère cl.
MARGERIT	Franck	Caporal-Chef
MARGUERON	Raphaël	Sergent-Chef
MARIEL	Candice	Sapeur 1ère cl.
MARIN CUDRAZ	Aléxis	Sergent-Chef
MARIN CUDRAZ	Pierrick	Sapeur 1ère cl.
MARIN LAMELLET	Manuel	Adjudant-Chef
MAROUILLAT	Fabien	Sergent
MARQUES	Emerick	Caporal-Chef
MARTIN	Anthony	Sergent-Chef
MARTIN	François-Bertrand	Caporal-Chef
MARTIN	Muguette	Sapeur 1ère cl.
MARTIN	Vincent Emilien	Sapeur 1ère cl.
MARTIN	Yann	Sapeur 1ère cl.
MARTIN	Yoan	Sergent
MARTIN BORRET	Dimitri	Sergent-Chef
MARTINA	Matheo	Sapeur 1ère cl.
MARTINEZ	Bastien	Sergent
MARTINI	Loïs	Sapeur 1ère cl.
MASSON	Emmanuel	Caporal
MASSON	Lyam	Sapeur 1ère cl.
MATHELET	Aurore	Sapeur 1ère cl.
MATHIEUX	Patrick	Sapeur 1ère cl.
MATHIEUX-PANTIN	Mickaël	Sapeur 1ère cl.
MATTIUZZO	Florian	Adjudant-Chef
MAURICE	Jean Jacques	Caporal-Chef
MAURY	Frédéric	Sergent-Chef
MAXWELL BURTON	Jonathan	Sapeur 1ère cl.
MAZUIR	Thomas	Caporal-Chef
MENU	Gatien	Sapeur 1ère cl.
MERCIER VINCENT	Virgile	Adjudant-Chef
MERIGOUT	Anaïs	Sapeur 1ère cl.
MERLE	Adeline	Sergent-Chef
MERLIER	Paola	Caporal-Chef
MESAS--RICCIUTI	Mathilde	Caporal
MESLIN	Paulin	Sergent-Chef
MESTRALLET	Gillian	Sergent-Chef
METRAL	Philippe	Adjudant-Chef
METRAL-CHARVET	Damien	Caporal-Chef

MIANO	Brice	Caporal
MICHELON	Anaïs	Caporal
MIKULSKI	Benoit	Caporal
MILESI	Alexandre	Sergent
MILLOZ	Gaspard	Sergent-Chef
MIRANDA	Thomas	Caporal-Chef
MOCELLIN	Michaël	Sergent-Chef
MOISSON	Aude	Sapeur 1ère cl.
MOKDAD	Nabil	Caporal
MOLLIER BOCHOZ	Daniel	Caporal-Chef
MONIN	Ludovic	Caporal-Chef
MONIN	Tiffanie	Sapeur 1ère cl.
MONNIN	Félix	Sapeur 1ère cl.
MONTALI	Mathieu	Caporal
MONTALTO	Enzo	Sapeur 1ère cl.
MONTANT	Oriane	Sapeur 1ère cl.
MONTET	Benoit	Adjudant-Chef
MONTI	Thomas	Adjudant-Chef
MONTILLET	Christele	Sergent-Chef
MONTVIGNIER PUCELLAZ	Gaël	Caporal
MORAND	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
MORAND	Rachel	Sergent-Chef
MOREAU	Gillian	Sapeur 1ère cl.
MOREAU	Vincent	Sergent-Chef
MOREAU DESSUGE	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
MOREEWS	Audrey	Caporal
MOREL	Virginie	Adjudant-Chef
MORIN	Clément	Caporal
MORLA	Salomé	Sapeur 1ère cl.
MORLAC	Pierre	Caporal
MOULARD	Zoée	Sapeur 1ère cl.
MOULIN	Manon	Sergent
MOYA	Julien	Caporal-Chef
MUGNIER	Florian	Sergent
MUGNIER	Solenne	Sapeur 1ère cl.
MUGNIER BAJAT	Jill	Sapeur 1ère cl.
NADDEO	Mathieu	Caporal-Chef
NANGA	Julien	Adjudant-Chef
NAPOLEON	Jérémy	Sergent-Chef
NICOLAS	Gregory	Caporal-Chef
NICOUD	Laurent	Caporal-Chef
NOEL	Nathan	Sapeur 1ère cl.
NOGUEIRA	Raphaël	Caporal-Chef
NOLIBOIS	Eliott	Sapeur 1ère cl.
NOLY	Mathieu	Sapeur 1ère cl.
NORAZ	Elouan	Sapeur 1ère cl.
NORAZ	Fabien	Caporal-Chef
NORAZ	Léa	Sapeur 1ère cl.
NORAZ	Thibaut	Caporal-Chef
NORROY	Angel	Caporal-Chef
NOT	Bernard	Caporal-Chef
NOUAIS	Jerome	Sergent-Chef
NUGUES	Orianne	Sapeur 1ère cl.
OGER	Didier	Caporal-Chef
OLEARI	Cédric	Caporal-Chef
OLIVE	Mario	Sapeur 1ère cl.
OLLIVIER	Erwan	Sapeur 1ère cl.
ORSATI	Charlotte	Sapeur 1ère cl.
OSTORERO	Simon	Caporal-Chef
OUALI	Chene	Sapeur 1ère cl.

OUDART	Hugo	Sapeur 1ère cl.
OUDOT	Aurélie	Caporal
OUDOT	Eric	Adjudant-Chef
OULEDI	Anthony	Adjudant
OVION	Kévin	Adjudant
PACCALET	Antoine	Sergent
PACCALET	Valentin	Sapeur 1ère cl.
PACHOUD	Baptiste	Caporal-Chef
PAILLAT	Stéphane	Sergent-Chef
PALLUAU	Hugo	Sergent
PALMIER	Rémi	Caporal
PALMIERI	Enzo	Sapeur 1ère cl.
PANCHEN	Loïs	Adjudant-Chef
PAPET	Basile	Sergent-Chef
PAPINUTTI	Nicolas	Caporal
PARAVY	Sixtine	Sapeur 1ère cl.
PARDO	Emmanuel	Sapeur 1ère cl.
PARDO	Loic	Sergent-Chef
PARMENTIER	Veronique	Caporal-Chef
PARRAIN	Loris	Caporal-Chef
PATEREK	Clara	Sapeur 1ère cl.
PATEREK	Freddy	Sergent-Chef
PATEREK	Romane	Sapeur 1ère cl.
PATEY	Maximilien	Sapeur 1ère cl.
PAUGET	Michaël	Sergent-Chef
PAYER	Louis	Sapeur 1ère cl.
PEAQUIN	Faustine	Sapeur 1ère cl.
PEAQUIN	Nathanaël	Sapeur 1ère cl.
PEGAZ	Pierre	Sergent-Chef
PELAYO	Camille	Sergent
PELLICIER	Aubin	Sergent-Chef
PELLITTERI	Antoine	Caporal
PELMONT	Yann	Caporal-Chef
PELUX	Ambroise	Sergent
PENNARUN	Ygerne	Sergent-Chef
PEPIN	Julien	Caporal-Chef
PEREIRA	Christine	Sapeur 1ère cl.
PEREIRA DE SA	Tony	Adjudant-Chef
PERONNET	Elodie	Sapeur 1ère cl.
PEROZZO	Maxence	Caporal-Chef
PERRIER	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
PERRIN	Damien	Sapeur 1ère cl.
PERROT	Julien	Sapeur 1ère cl.
PERSONNAZ	Emilien	Sapeur 1ère cl.
PESENTI	David	Sergent-Chef
PESENTI	Stephane	Adjudant-Chef
PETEX	Tom	Caporal
PETIT	Bérénice	Sapeur 1ère cl.
PETIT	Julien	Caporal-Chef
PETIT	Kevin	Sergent-Chef
PETIT	Kylian	Sapeur 1ère cl.
PETIT	Wilfrid	Sergent-Chef
PETITPOISSON	Thibaut	Sapeur 1ère cl.
PEUDON	Emilie	Sapeur 1ère cl.
PEYRUT	Stanislass	Sapeur 1ère cl.
PEZERON	Sebastien	Sapeur 1ère cl.
PHILBOIS	Damien	Sergent
PIANU	Laurent	Sergent-Chef
PIC	Vanessa	Sergent
PIEDIGROSSI	Quentin	Sergent-Chef

PIERRE	Jeremie	Adjudant-Chef
PIGNON	Arthur	Sapeur 1ère cl.
PIN	Jérémy	Caporal-Chef
PINARD-MERLE	Amandine	Sergent-Chef
PINSON	Coline	Sapeur 1ère cl.
PINTO	Samantha	Sapeur 1ère cl.
PIOZ	Rémy	Caporal
PIVOT	Aline	Sapeur 1ère cl.
PIVOT PAJOT	Maëlis	Caporal
PLAGNES	Gabriel	Caporal
PLANET	Antoine	Caporal
PLENEL	Anaïs	Caporal-Chef
POIGNANT	Camille	Caporal
PONS	Fabrice	Sergent-Chef
PONSON	Vincent	Caporal-Chef
PONT	Jérémy	Caporal-Chef
PONTET	Nathan	Sapeur 1ère cl.
PORCHERON	Vincent	Caporal
PORRAL	David	Adjudant-Chef
PORRET	Marion	Sergent
PORTIGLIATTI PRESA	Benoit	Caporal
POSSOZ CHEVRONNET	Lenaik	Sapeur 1ère cl.
POTIN	Cédric	Adjudant-Chef
PRADOS	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
PRAT	Mickaël	Sergent-Chef
PRAZ	Robin	Sapeur 1ère cl.
PREVOST	Julien	Sapeur 1ère cl.
PRIMATESTA	David	Sergent-Chef
PROIX	Stephane	Sergent-Chef
PROVENT	Gaetan	Sergent
PROVILLE	Laura	Caporal-Chef
PROVILLE	Romain	Adjudant-Chef
PUGNAT	Manon	Sergent-Chef
PUGNOT	Bertrand	Caporal-Chef
PUTHON	Nolan	Sapeur 1ère cl.
QUESNE	Maylis	Caporal
QUESNOY	Julien	Sapeur 1ère cl.
QUETEL	Tiphaine	Sapeur 1ère cl.
QUEUDEVILLE	Léa	Sapeur 1ère cl.
RAFFIN	François	Adjudant-Chef
RAIMBEAUD	Marylou	Caporal-Chef
RAMPNOUX	Laurène	Sapeur 1ère cl.
RASONGLES	Christophe	Adjudant-Chef
RASPAIL	Mailys	Sergent
RATEL	Pierre Alain	Adjudant-Chef
RATTIER	Yann	Sapeur 1ère cl.
RAYBAUD SERDA	Valentine	Sapeur 1ère cl.
RECORDON	Antonin	Sapeur 1ère cl.
REINHARDT	Charlotte	Sapeur 1ère cl.
REMY	Bruno	Adjudant-Chef
RENARD	Laetitia	Adjudant-Chef
RENAUD	Eva	Sergent
RENAULT	Gilles	Sapeur 1ère cl.
RENAULT	Laurène	Caporal-Chef
RESTOUEIX	Valentin	Sapeur 1ère cl.
RETORNAZ	Dominique	Adjudant-Chef
REY	Gaetan	Sergent-Chef
REY	James	Sergent
REY	Jean-Daniel	Caporal-Chef
REY	Jérémy	Sergent-Chef

REY	Maxime	Caporal
REYNAUD	Rémy	Sapeur 1ère cl.
REYNAUD	Romane	Sapeur 1ère cl.
RIBEIRO	David	Sergent-Chef
RICCARDI	Romain	Adjudant
RICHARD	Julien Jean-Pierre	Sergent-Chef
RICHARD	Lucie	Sergent-Chef
RICHARD	Sandra	Sapeur 1ère cl.
RICHARD	Yaulan	Caporal
RICHIERO	Florian	Sapeur 1ère cl.
RIEBEL	Harold	Sergent-Chef
RIMBOUD	Laetitia	Sapeur 1ère cl.
RIOU	Martin	Caporal-Chef
RITTER	Nicolas	Adjudant
RIVIER	Raphael	Caporal-Chef
RIVORY	Manon	Caporal-Chef
RIZET	Corentin	Sapeur 1ère cl.
ROCHAIX	Hugo	Caporal
ROCHAS	Paul	Sergent
ROCHE	Alexandre	Caporal-Chef
ROCHET	Fabien	Caporal-Chef
ROCHET	Maxime	Sapeur 1ère cl.
ROCHETTE	Claire	Caporal-Chef
RODIER	Sébastien	Sergent-Chef
RODRIGUES	Gaëlle	Sapeur 1ère cl.
ROEHRI--TAULEIGNE	Cyril	Sapeur 1ère cl.
ROLLAND	Alyssa	Sapeur 1ère cl.
ROLLAND	Helene	Sergent
ROLLAND	Magalie	Caporal-Chef
ROLLAND	Nathan	Sapeur 1ère cl.
ROLLIER	Jeremy	Adjudant-Chef
ROMAND	Anthony	Sapeur 1ère cl.
ROMAND	Axel	Adjudant-Chef
ROMAND	Jean Francois	Sapeur 1ère cl.
ROMANET	Alexis	Sapeur 1ère cl.
ROMANET	Maryse	Adjudant-Chef
RONDANINA	Mickael	Sapeur 1ère cl.
ROSAZ	Raphaèle	Sergent-Chef
ROSIERES	Marie	Sapeur 1ère cl.
ROSZAK	Gatianne	Sapeur 1ère cl.
ROULIN	Gaëlle	Sapeur 1ère cl.
ROUSSEAU	Candice	Sapeur 1ère cl.
ROUSSEAU	Michel	Adjudant-Chef
ROUSSEAU	Sandra	Caporal
ROUX	Corentin	Sergent-Chef
ROUX	Timéo	Sapeur 1ère cl.
ROVELLI	Tom	Sergent
ROY	Sarah	Caporal
ROYER	Elia	Sapeur 1ère cl.
ROYER	Frédéric	Adjudant-Chef
RUFFIER DES AIMES	Bruno	Sergent-Chef
RULLO	Hugo	Caporal
SALLES	Gaël	Adjudant-Chef
SALLET	Samir	Sapeur 1ère cl.
SALLIER	Patrick	Adjudant-Chef
SALVADE	Ulrick	Sergent
SAMSON	Cédric	Sergent-Chef
SAMUEL	Damien	Caporal-Chef
SANCHEZ	Théo	Sapeur 1ère cl.
SANCHO	Loïc	Sergent

SAND	Raphaël	Sergent
SANDRAZ	Fabien	Caporal-Chef
SANDRAZ	Nicolas	Caporal-Chef
SARTOR	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
SASSO	Emmanuel	Sergent-Chef
SAUGE-MERLE	Charlène	Sergent-Chef
SAUSSAYE	Loïc	Sapeur 1ère cl.
SAUTIER	Emmanuel	Sapeur 1ère cl.
SAUTIER	Léa	Sapeur 1ère cl.
SCARAFFIOTTI	Mathieu	Adjudant-Chef
SCHAEFFER	Arnaud	Sergent-Chef
SCHNEEWEIS	Marine	Sapeur 1ère cl.
SCHROEDER	Alexandre	Sergent-Chef
SCHROEDER	Francois	Caporal
SEGOND	Caroline	Caporal-Chef
SEMPEY	Nicolas	Adjudant-Chef
SENTIS	Jean	Sapeur 1ère cl.
SERVEILLE	Julien	Sapeur 1ère cl.
SESCOUSSE	David	Sapeur 1ère cl.
SEURAT	Florian	Caporal-Chef
SEVE	Camille	Sapeur 1ère cl.
SIBUET	Laurent	Caporal-Chef
SIEGEL	Jean Baptiste	Caporal-Chef
SILVIN	Jules	Caporal
SIMON	Alexandre	Sergent
SIMONINI	Gregory	Adjudant-Chef
SIMONINI	Michael	Adjudant-Chef
SIMONNE	Christopher	Adjudant-Chef
SIMONNET	Cédric	Adjudant-Chef
SIMONNET	Florian	Caporal-Chef
SOARES	Sebastien	Sergent-Chef
SOLLIER	Loric	Caporal
SOYEZ	Elodie	Sapeur 1ère cl.
SOZET	Julien	Adjudant
STRASEELE	Julien	Sapeur 1ère cl.
SULPICE	Adrien	Caporal-Chef
SURUGUE	Floriane	Sergent-Chef
TACUSSEL	Marjolaine	Sergent
TALARMAIN	Clervie	Sapeur 1ère cl.
TATOUD	Cédric	Caporal-Chef
TCHAOUSSOFF	Hugo	Caporal
TEFAATAU	Teuira	Sapeur 1ère cl.
TEIXEIRA ALVES	Alexandre	Caporal
TEPPAZ	Aude	Adjudant-Chef
TETAZ	Angélina	Sapeur 1ère cl.
TETAZ	Marion	Sapeur 1ère cl.
THEBAULT	Marie Adélaïde	Sergent
THEBAULT	Pierre-Henry	Sergent-Chef
THIBAULT	Florian	Adjudant-Chef
THIERION	Léa	Sapeur 1ère cl.
THIERS	Cosme	Caporal
THIOUDELLET	Yves	Sapeur 1ère cl.
THOMASSON	Anna	Sapeur 1ère cl.
TISSOT	Maxime	Sapeur 1ère cl.
TIXIER	Mathis	Sapeur 1ère cl.
TONDA	Sandrine	Caporal-Chef
TONIN	Franck	Adjudant-Chef
TONNA	Joris	Sapeur 1ère cl.
TORTOSA	Alexia	Sapeur 1ère cl.
TOUCHARD	Jérémy	Adjudant-Chef

TOURNEMINE	Paul	Adjudant-Chef
TOURNEUX	Alexandre	Caporal
TRANCHANT	Sebastien	Adjudant-Chef
TREILHOU	Marc	Sergent-Chef
TRIQUENEAUX	Margaux	Caporal-Chef
TROUESSARD	Thierry	Sergent-Chef
TROUESSARD	Yoann	Sergent
TRUONG	Romain	Sergent-Chef
TURINAY	Yanis	Sapeur 1ère cl.
UGHETTO	Nicolas	Adjudant-Chef
UGHETTO SYSSAU	Angéle	Sapeur 1ère cl.
VACHEZ	Vincent	Sergent-Chef
VAILLANT	Cyrille	Caporal-Chef
VALERI	Mathieu	Caporal-Chef
VALLAT	Florent	Sergent-Chef
VALLAT	Jauffrey	Sergent-Chef
VALLON	Mallaury	Sapeur 1ère cl.
VALT	Florian	Sapeur 1ère cl.
VAN AUDENHOVE	Clément	Sergent-Chef
VANHUYSE	Maxime	Caporal-Chef
VANKERKHOVEN	Théo	Sapeur 1ère cl.
VANO	Anthony	Caporal
VASSEUR	Romain	Sapeur 1ère cl.
VAUDAINE	Yannick	Adjudant-Chef
VAUDOIN	Grégoire	Sapeur 1ère cl.
VAYR	Amandine	Caporal-Chef
VEGA GONZALEZ	Jaime Patricio	Sapeur 1ère cl.
VEILLAS	Manon	Sapeur 1ère cl.
VEISHAR	Cédric	Sapeur 1ère cl.
VENTURELLI	Emmanuel	Sergent-Chef
VERCRUYSSE	Basile	Caporal
VEYRON	Michaël	Sapeur 1ère cl.
VIAL	Terence	Sergent-Chef
VIBERT	Alexandre	Sapeur 1ère cl.
VIBERT	Lionel	Adjudant-Chef
VIEILLE	Capucine	Sapeur 1ère cl.
VIGLIOLA	Baptiste	Caporal
VIGNAC	Olivier	Sergent-Chef
VIGNE	Nathanaël	Sapeur 1ère cl.
VIGNIER	Aléxy	Sapeur 1ère cl.
VILLARD	Océane	Sapeur 1ère cl.
VILLENEUVE	Damien	Sergent-Chef
VILLENEUVE	Nicolas	Sergent-Chef
VINCENT	Sophie	Caporal-Chef
VIOLINO	Mathis	Sapeur 1ère cl.
VION	Clemence	Sapeur 1ère cl.
VIOTTI	Benjamin	Sergent-Chef
VIRET	Alban	Sapeur 1ère cl.
VIRET	Théo	Sapeur 1ère cl.
VIVARES	Ludovic	Sapeur 1ère cl.
VIVIAND	Bruno	Sergent-Chef
VOGEL	Stéphanie	Sergent-Chef
VOIRET	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
VOLPE	Albert	Caporal-Chef
VORGER	Pauline	Adjudant
VOYEZ	Baptiste	Caporal
VUILLERMET	Robert	Sergent-Chef
WADE	Alexander	Caporal-Chef
WAEGEMAN	Nicolas	Sergent-Chef
WAGNER	Stefan	Caporal-Chef

WALGENWITZ	Oscar	Sapeur 1ère cl.
WALGENWITZ	Zoé	Sapeur 1ère cl.
WALZ	Patrice	Sergent-Chef
WATEAU	Julien	Caporal
WEHRUNG	Ludyvine	Caporal
WEISSE	Nicolas	Sergent-Chef
WENNACK	Fiona	Sapeur 1ère cl.
WEPPE	Grégory	Sapeur 1ère cl.
ZAGO	Nicolas	Adjudant-Chef
ZAMPIN	Christophe	Adjudant-Chef
ZANARDI	Vincent	Sapeur 1ère cl.
ZANETTO	Alexis	Adjudant-Chef
ZEHR	Tylan	Sergent
ZELADA	Horacio-Charles	Sapeur 1ère cl.
ZERAOULA	Jamel	Sapeur 1ère cl.
ZERAOULA	Naim	Sapeur 1ère cl.

Liste électorale - SDIS 73 - CATSIS Collège des non officiers SPP

Nombre de personnes dans la liste : **393** ***Nombre de personnes avec le droit de vote :*** **393**

Nom	Prénom	Grade
ABOULIKAM	Yannick	Sergent-Chef
ABRAHAM	Christophe	Adjudant-Chef
ALEO	Ludovic	Adjudant-Chef
ALES	Didier	Adjudant-Chef
ALLEMEERSH	Olivier	Adjudant-Chef
AMEVET	Alban	Sergent
ANTOINE	Anthony	Caporal
ANTOINE	Stéphane	Sergent-Chef
ANTONIOTTI	Mathieu	Sergent-Chef
ARNOLFO	Sébastien	Adjudant-Chef
ARNOUD	Christophe	Adjudant-Chef
AUBERIX	Lionel	Adjudant-Chef
AUBERT	Clémie-Marie	Caporal-Chef
AUBERT	Florian	Sergent-Chef
AVRILLIER	Renaud	Adjudant-Chef
BAIX	Amaury	Caporal
BAIX	Gilles	Adjudant-Chef
BALASSE	Yann	Adjudant-Chef
BALMONT	Adrien	Adjudant-Chef
BAR	Bertrand	Adjudant-Chef
BARBARET	Rémy	Caporal
BARDIN	Marc	Adjudant-Chef
BARON	Vincent	Adjudant-Chef
BARRAUD	Franck	Adjudant-Chef
BARTOLOSO	Matthieu	Adjudant-Chef
BEAUMONT	Eric	Adjudant-Chef
BEAUQUIS	Raphaël	Adjudant-Chef
BELLANGER	Thibaut	Caporal-Chef
BENAITREAU	Emmanuel	Adjudant
BENDOTTI	Romuald	Adjudant-Chef
BERARD	Franck	Adjudant-Chef
BERGALLO	Cédric	Sergent
BERLENGUER	Eric	Adjudant-Chef
BEROD	Franck	Sergent
BEROUD	Thomas	Adjudant-Chef
BERTHE	Dany	Caporal
BERTRAND	Julien	Sergent-Chef
BESSMER	Alexis	Sergent-Chef
BESSON	Guillaume	Sergent-Chef
BIGHETTI	Jan-Julien	Adjudant-Chef
BIGNON	Jean-Luc	Adjudant-Chef
BIGORGNE	Franck	Adjudant-Chef
BILLOT	Florian	Caporal-Chef
BISON	Cédric	Adjudant-Chef
BISVAL	Lionel	Adjudant-Chef
BIZZOZZERO	Aline	Caporal-Chef
BLACHE	Nicolas	Sergent-Chef
BLANCHARD	Thomas	Adjudant-Chef
BLANC-TAILLEUR	Raphaël	Adjudant-Chef
BLANQUART	Mathieu	Caporal
BLANVILLAIN	Sabrina	Adjudant
BOILEVIN	Joannick	Adjudant-Chef
BOIRON	Cédric	Adjudant-Chef
BONJEAN	Eddy	Sergent

BONNEAU	Frédéric	Adjudant-Chef
BONNET	Wilfrid	Sergent-Chef
BONNIN	Pierre	Caporal
BORGEY	Gérald	Adjudant-Chef
BOUABID	Karim	Adjudant-Chef
BOUDIER	Vanessa	Sergent-Chef
BOUENOU	Mathieu	Adjudant-Chef
BOUTEILLE	Raphaël	Adjudant-Chef
BOUTINEAUD	Christophe	Adjudant-Chef
BOUVILLE	Christophe	Adjudant-Chef
BREIT	Philippe	Adjudant-Chef
BROCHARD	Julien	Adjudant-Chef
BROION	Clément	Sergent
BRU	Ophelia	Caporal
BRUN	Andy	Adjudant-Chef
BRUN	Clément	Adjudant
BUDIN	Cédric	Adjudant-Chef
BUET	Maxime	Caporal
BULLY	Julien	Adjudant
BURDIN	Pierre	Adjudant-Chef
BUSTAFFA	Stéphanie	Adjudant-Chef
CAGLIONI	Jérôme	Sergent-Chef
CAGNARDI	David	Adjudant-Chef
CAILLIBOT	Thomas	Caporal-Chef
CALIFANO	Alain	Sergent-Chef
CALLOUD	Jérémie	Sergent-Chef
CAMELIN	Aristide	Caporal
CAMUS	Jean	Caporal-Chef
CANDY	Lionel	Adjudant-Chef
CASIER	Olivier	Adjudant-Chef
CATTELLIN	Anthony	Caporal
CHABLE	Jérôme	Adjudant-Chef
CHAFFARDON	Damien	Adjudant
CHANUT	Benjamin	Adjudant
CHAPON	Stéphane	Adjudant-Chef
CHAPOULAUD	Mathieu	Adjudant
CHAPUIS	Maxime	Sergent-Chef
CHARLET	Frédéric	Adjudant-Chef
CHARLET	Guillaume	Adjudant-Chef
CHARPIN	Pierre	Adjudant-Chef
CHARPINE	Jean-Noel	Sergent-Chef
CHARVET	David	Adjudant
CHAUVIN	Philippe	Adjudant-Chef
CHEVALLIER	Franck	Adjudant-Chef
CHEVALLIER	Julien	Caporal
CHEVALLIER	Régis	Adjudant-Chef
CHOKR	Rachid	Sergent
CHRISTIN	Sarah	Caporal
CLAVIER	Michel	Adjudant-Chef
CLERC-PITHON	Thomas	Adjudant-Chef
CLOU	Mathilde	Caporal
COMBAZ	Julien	Adjudant
COMBET	Laurent	Adjudant-Chef
CORMIER	Olivier	Adjudant-Chef
COSSON	Fabrice	Adjudant-Chef
COTTAREL	Fabien	Sergent-Chef
COUDURIER	Delphine	Sergent
COUPEUR	Damien	Sergent-Chef
CRIDELICH	Julien	Sergent-Chef
DA COSTA	Thomas	Adjudant-Chef

DAGENS	Brice	Adjudant-Chef
DALES	Michaël	Adjudant-Chef
DANEROL	Benoit	Adjudant-Chef
DAUSSIN	Julien	Sergent-Chef
DE ALMEIDA	Xavier	Sergent
DE CABANNES DE CAUNA	Augustin	Caporal
DEBOURG	Adeline	Adjudant
DECOTTIGNIES	David	Adjudant-Chef
DECOTTIGNIES	François	Sergent
DEJOUET	Thierry	Adjudant-Chef
DELACROIX	Alexandre	Adjudant-Chef
DELAGE	Cédric	Sergent-Chef
DELAS	Lucas	Caporal
DELBOS	Gilles	Adjudant-Chef
DELPHIN	Emmanuelle	Adjudant-Chef
DEMARCHI	Jeremy	Caporal
DEMIRE	Maxime	Caporal-Chef
DEMOURES	Jean-Baptiste	Adjudant
DENIS	Adrien	Sergent
DETHIOUX	Jean-Philippe	Adjudant-Chef
DEVILLE DUC	Mikaël	Adjudant-Chef
DREGE	Cédric	Adjudant-Chef
DUBONNET	Clemence	Caporal
DUCOLOMB	François	Sergent-Chef
DUCOULOMBIER	Romain	Sergent-Chef
DUFFOURD	David	Adjudant-Chef
DUFRENE	Valentin	Caporal-Chef
DUJARDIN	Baptiste	Adjudant-Chef
DUNY	Laurent	Caporal-Chef
DURAND	Christian	Adjudant-Chef
DURET	Olivier	Sergent-Chef
DUSSOLLIER	Florent	Adjudant-Chef
DUVAL	Guillaume	Sergent-Chef
DUVAL	Thierry	Adjudant-Chef
DUVERNEY-PRET	Gauthier	Adjudant-Chef
EMPEREUR	Thomas	Caporal
ESTHEVENIN	Quentin	Adjudant
EXCOFFIER	Vincent	Adjudant-Chef
EYRAUD	Théo	Caporal
FABRE	Philippe	Adjudant-Chef
FADIF	Mikaël	Adjudant-Chef
FAUC	François	Sergent-Chef
FERANT	Steven	Sergent-Chef
FERNANDES	Victor	Adjudant-Chef
FERRAND	Pauline	Caporal
FIEVET	Raphael	Adjudant-Chef
FILLIOL	Sandrine	Adjudant-Chef
FLORIO	Yanne	Adjudant-Chef
FONTAINE	Rémy	Sergent-Chef
FORTHOFFER	Yann	Caporal-Chef
FOSCHIA	Nolan	Caporal
FRANCONY	Pierrick	Sergent
FUMEY-BADOZ	Eric	Adjudant-Chef
GACHET	Vincent	Adjudant-Chef
GAGNIERE	Walter	Adjudant-Chef
GAILLARD	Guillaume	Sergent-Chef
GAILLARD	Mélanie	Caporal
GALLAND	Adrien	Sergent-Chef
GALON	Matthieu	Adjudant
GARAU	Marco	Caporal-Chef

GARET	Davy	Adjudant-Chef
GARNIER	Kévin	Adjudant
GAY-LANCERMIN	Patrick	Sergent-Chef
GERVAIL	Robin	Caporal
GHELMA	Pascal	Adjudant-Chef
GIAI-LEVRA	Frédéric	Adjudant-Chef
GIAI-LEVRA	Jérémie	Sergent-Chef
GIPOULOU	Adèle	Caporal
GIRERD	Germain	Adjudant-Chef
GOLEC	Philippe	Adjudant-Chef
GOMBERT	Théo	Sergent
GORRAND	Ludovic	Adjudant-Chef
GOSSET	Eddy	Adjudant-Chef
GOTTELAND	Corentin	Sergent-Chef
GOUILLOUX	Patrick	Adjudant-Chef
GRABOWSKI	Stéphane	Adjudant-Chef
GRACIA	Sylvain	Sergent-Chef
GRANGE	Maxime	Adjudant-Chef
GRIFFON	David	Adjudant
GROS	Ludovic	Adjudant-Chef
GROSJEAN	Christophe	Adjudant-Chef
GROSJEAN	Maxime	Sergent
GROSJEAN	Sylvain	Adjudant-Chef
GUEHO	Cédric	Adjudant-Chef
GUIBERT	David	Adjudant-Chef
GUINARD	Nicolas	Adjudant
HALBOUT	Manuel	Adjudant-Chef
HASCOET	Cyril	Adjudant-Chef
HENOUX-FERRARI	Guillaume	Adjudant-Chef
HIBBERT	Jessica	Caporal
HOFER	Pascal	Adjudant-Chef
HUET	Joanie	Adjudant-Chef
JACON	Anthony	Adjudant-Chef
JACQUIN	Alexandre	Caporal-Chef
JACQUIN	Patrick	Adjudant-Chef
JAMBERT	Charles	Sergent
JOLY	Pascal	Adjudant-Chef
JULIEN	Stéphane	Caporal
KACHERMI	Mouldi	Adjudant-Chef
KUSCHNICK	Philippe	Adjudant-Chef
LAMERANT	Aurelien	Sergent-Chef
LAMI	Xavier	Adjudant-Chef
LAMI	Yohan	Caporal-Chef
LANDWERLIN	David	Sergent
LARADJI	Mohamed	Adjudant-Chef
LATRECHE	Mounia	Caporal
LAURENS	Pierre	Sergent
LAURENT	Julien	Sergent
LAURET	Fabrice	Adjudant-Chef
LAZZARONI	Fabien	Adjudant-Chef
LE BERRE	Loïc	Adjudant-Chef
LE BOUTEILLEC	Morvan	Adjudant-Chef
LE MEUT	Samuel	Adjudant-Chef
LEBIGOT	Eric	Adjudant-Chef
LELAIT	Julien	Adjudant
LEMAIRE	Bertrand	Adjudant-Chef
LEMARDELEY	Balthazar	Sergent
LEROY–SYMOENS	Corentin	Caporal
LESAGE	Jean-Christophe	Adjudant-Chef
LESTOUX	Pascal	Adjudant-Chef

LEVEQUE	Arnaud	Adjudant-Chef
LEVISTE	Gontran	Adjudant-Chef
LIEGEARD	Elodie	Adjudant-Chef
LIEGEARD	Nicolas	Adjudant-Chef
LIMONE	Julien	Caporal
LOISEL	Briag	Caporal-Chef
MADEC	Frédéric	Adjudant-Chef
MAGNIN	Frédéric	Adjudant-Chef
MALARD	Xavier	Adjudant-Chef
MANZATO	Jullian	Adjudant
MARCHAND	Benoit	Adjudant-Chef
MARGUERON	Lionel	Adjudant-Chef
MARIE	François	Adjudant-Chef
MARLAUD	Damien	Adjudant-Chef
MAROT	Céline	Adjudant-Chef
MARTHE	Benoit	Caporal
MARTIN	Patrick	Sergent-Chef
MARTINI	Gaetan	Sergent
MAUCHAMP	Yannick	Caporal
MAURIN	Stéphane	Adjudant-Chef
MEGE	Jordy	Adjudant-Chef
MERCREDI	Lucas	Caporal-Chef
MERENDET	Erwan	Adjudant-Chef
MESSONNIER	Julian	Sergent
METRAL	David	Adjudant-Chef
MICHE	Baptiste	Caporal
MIGLIORINI	Kévin	Caporal
MIKULSKI	Frédéric	Adjudant-Chef
MIKULSKI	Nicolas	Adjudant-Chef
MIOTTO	Vincent	Adjudant-Chef
MOINE	Arthur	Caporal
MOIRON	Emile	Caporal
MOIROUD DIT PESSIRE	Ludovic	Adjudant-Chef
MONTORCIER	Guillaume	Sergent-Chef
MORAND	Cyrille	Adjudant-Chef
MORAND	Nicolas Gilbert	Adjudant-Chef
MOREAU	Damien	Adjudant
MORELLE	Jonathan	Adjudant-Chef
MORIN	Olivier	Adjudant
MOYNE	Mathias	Adjudant
MURATOVIC	Gaëtan	Caporal
MURE-RAVAUD	Steve	Adjudant-Chef
NAPOLETANO	Fabien	Adjudant
NAVARRO	Christophe	Adjudant-Chef
NELIN	Fabien	Adjudant-Chef
NICOLAS	Julien	Adjudant-Chef
NICOLAS	Julien-Pascal	Sergent-Chef
NICOLET	Baptiste	Adjudant
NICOLLE	Guillaume	Sergent
NICOTERA	Jessica	Caporal-Chef
NIELOUX	Sylvain	Sergent-Chef
NOLIN	Manoel	Sergent-Chef
PACHOD	Charline	Sergent-Chef
PAJOT	Fabrice	Sergent-Chef
PARENT	Franck	Adjudant-Chef
PASQUAL	Thierry	Adjudant-Chef
PASSOT	Corentin	Sergent
PATTYN	François	Sergent-Chef
PAULETTO	Maxime	Caporal-Chef
PELEGRIN	Nicolas	Sergent-Chef

PELLETIER	Julien	Adjudant-Chef
PELLICANO	Anthony	Sergent-Chef
PELLITTERI	Laurent	Adjudant-Chef
PEPIN	Nicolas	Adjudant
PEPIN	Rémi	Adjudant
PEREZ	Sébastien	Adjudant-Chef
PERIGOIS	Yoan	Caporal
PEROZZO	Lionel	Adjudant
PERRET	Sylvain	Adjudant-Chef
PERRIN	Eric	Adjudant
PERRIOLLAT	Jérôme	Adjudant-Chef
PESENTI	Christophe	Adjudant-Chef
PETIT	Pierre-Benoit	Sergent-Chef
PETRACIN	William	Adjudant-Chef
PEYRONNET	Renaud	Adjudant-Chef
PIFFETEAU	Florian	Adjudant
PIQUET	Thomas	Sergent
POCHON	Cyril	Adjudant-Chef
POINARD	Xavier	Adjudant-Chef
POLLET	Yannick	Sergent-Chef
POMMEL-GENTON	Yannick	Adjudant
PONCET	Frédéric	Adjudant-Chef
PONTET-CAILLES-VERNAZ	Cédric	Adjudant-Chef
POUPELLOZ	Pascal	Adjudant-Chef
PRYSIANIUK	Kévin	Caporal
PUGIN	Michel	Adjudant-Chef
PUPPATO	Philippe	Adjudant-Chef
PUTHON	Jérôme	Adjudant-Chef
RAUCAZ	Cyrille	Sergent-Chef
RAVENET	Jonathan	Caporal-Chef
REGOUT	Arnaud	Adjudant
REY	Olivier	Adjudant-Chef
REYDET	Benoit	Adjudant-Chef
REYNAUD	Sylvain	Caporal
RIBOIS	Lucas	Caporal
RIBOULET	Rémy	Sergent-Chef
RICARD	Jérémy	Sergent
RICARD	Stéphane	Adjudant-Chef
RICCIO	Franck	Adjudant-Chef
RICHARD	Julien	Caporal-Chef
RIONDY	Benoit	Adjudant-Chef
RIVE	Adrien	Caporal-Chef
RIVOLLY	Stéphane	Sergent-Chef
ROBERT	Christophe	Adjudant-Chef
ROBERT	Lauris	Adjudant
ROCCA	Matéo	Caporal
ROLLAND	Raphaël	Adjudant-Chef
ROMAND	Lionel	Adjudant-Chef
ROQUES	Bruno	Adjudant-Chef
ROSSAT	Etienne	Sergent
ROUCHER	Mickaël	Sergent-Chef
ROULET	Michel	Adjudant-Chef
ROVELLI	Maxime	Caporal-Chef
ROYER	Jean-Michel	Adjudant-Chef
SALVADE	Franck	Adjudant-Chef
SANCHEZ	Thierry	Adjudant-Chef
SANCHEZ-STANZER	Sonia	Adjudant
SANCHIARELLI	Frédéric	Caporal-Chef
SCHMIDT	Vincent	Sergent-Chef
SCHMITT	Benjamin	Adjudant-Chef

SCHMITT	Thomas	Adjudant-Chef
SILVESTRE	Gérald	Adjudant-Chef
SIMON	Matthieu	Adjudant-Chef
SMACK	Michaël	Adjudant-Chef
SONNET	Davy	Adjudant-Chef
SUBRA	Florent	Sergent
SUC	Jean-Francois	Sergent
SZYMONIAK	Romain	Adjudant-Chef
TABUTEAU	Nicolas	Sergent-Chef
TARDY	Fabien	Caporal-Chef
TASSET	Emmanuel	Adjudant-Chef
THILL	Lionel	Adjudant-Chef
TOSCO	Ayrton	Caporal
TOURSCHER	Marc	Adjudant
TRAMOY	Damien	Adjudant
TREIA	Stéphane	Adjudant-Chef
TRICHON	Valentin	Caporal-Chef
TUAL	Yann	Adjudant-Chef
UVENARD	Romain	Caporal-Chef
VANDEVOIR	Laurent	Adjudant-Chef
VANHEURNE	Brice	Caporal-Chef
VARENNE	Ludovic	Adjudant-Chef
VAUCHE	Thierry	Sergent
VENDANGE	Laurent	Adjudant-Chef
VERCHERAT	Thibault	Adjudant-Chef
VIBERT	Julien	Adjudant-Chef
VISENTIN	Stéphane	Adjudant-Chef
VISSET	Armel	Caporal
VIVET	Fabrice	Adjudant
VIVET-GROS	Patrice	Adjudant-Chef
VULLIERME	Olivier	Adjudant-Chef
WALL	Vincent	Adjudant-Chef
WOIRLIER	Laurent	Adjudant-Chef
WYPLATA	Rémi	Sergent-Chef
YAM	Alexis	Adjudant-Chef
ZANELLATO	Stéphane	Adjudant-Chef
ZONA	Alexis	Sergent-Chef
ZUCCHERO	Jérémy	Sergent
ZUSSA	Samuel	Caporal

Liste électorale - SDIS 73 - CATSIS Collège des officiers SPV

Nombre de personnes dans la liste : *198* ***Nombre de personnes avec le droit de vote :*** *198*

Nom	Prénom	Grade
ABRY	Claire	Infirmier principal
ALBRIET	Clara	Infirmier
ALEDO	David	Lieutenant
ALESSIO	Patrice	Capitaine
ALLEMOZ	Sebastien	Infirmier
ALVERNIAT	Sylvain	Lieutenant
ANCELIN	Pierre Benoit	Lieutenant
ANCEY	Pascaline	Infirmier principal
ARELLA	Rémi	Infirmier
ASENSIO	Sebastien	Expert
ATTAL	Ygal	Médecin Capitaine
AVOUAC	Michaël	Infirmier-Chef
BALMON	Jean-Michel	Capitaine
BALMON	Marc	Lieutenant-Colonel
BALZER	Thibault	Infirmier-Chef
BARBIN	Justine	Infirmier
BARUZZI	Raphaël	Infirmier
BAZILE	Terry	Lieutenant
BERLIER	Aurélie	Infirmier-Chef
BERTHIER	Marie-Hélène	Expert
BIBOLLET	Nicolas	Lieutenant
BOF	Elodie	Infirmier
BORELLA	Valerie	Médecin Lt-Colonel
BOURBON	Guillaume	Commandant
BOURDETTE	Sébastien	Capitaine
BOUVARD	Pascale	Expert
BOUVET	Arnaud	Médecin Capitaine
BOYER	Jean Luc	Vétérinaire Cpt
BRENIAUX	Virginie	Infirmier
BROYER	Julie	Infirmier-Chef
BRUNET	Xavier	Lieutenant
BRUNETTI	Geraldine	Pharmacien Cpt
CAGNON DYEN	Nadege	Pharmacien Cpt
CAILLE	Olivier	Expert
CALIPARI	Fabrice	Médecin Capitaine
CARO GIROD ROUX	Elodie	Expert
CARPENTIER	Emeline	Infirmier
CARRARO	Jérôme	Lieutenant
CARRON	Celine	Infirmier
CASSAZ	Philippe	Lieutenant
CHACON	Enguerrand	Médecin Aspirant
CHAINTREUIL	Nicolas	Lieutenant
CHAPUIS	Alexandre	Lieutenant
CHARDONNET	Raphael	Infirmier-Chef
CHARREL	Bertrand	Commandant
CHARTIER	Marion	Infirmier principal
CHEMOUNI	Sabine	Pharmacien Lt-Col
CHEVALLIER	Frédéric	Capitaine
CLAVEL	Marjorie	Infirmier
COCHET	Cyriel	Infirmier-Chef
COCHET	Nicole	Infirmier-Chef
COCQ	Christophe	Lieutenant
COLLOMB	Sindy	Infirmier principal
CORNILLON	Thomas	Médecin Commandant

COUTIN DIORCET	Lisa	Infirmier
CRESSENS	Xavier	Médecin Commandant
CROSAZ	Melanie	Infirmier
CROZAT	Pierre	Infirmier-Chef
DALEX	Quentin	Infirmier principal
DAMALIX	Gilles	Médecin Commandant
DE BELLIS	Alain	Lieutenant
DEBOST	Gwennael	Lieutenant
DECARSIN	Baptiste	Médecin Capitaine
DELAPIERRE	Cédric	Lieutenant
DELMAR	Ludivine	Infirmier-Chef
DEMANDIERE	Jean-Marie	Vétérinaire Cdt
DESCHAMPS BERGER	Emmanuel	Capitaine
DESMARTIN	Fabien	Lieutenant-Colonel
DEVERCHERE	Mickaël	Lieutenant
DRIGEARD	Clémentine	Infirmier
DRUZ	Samuel	Commandant
DUCLOUX	Justine	Infirmier
DUCUING	Antoine	Médecin Capitaine
DUFOUR	Christine	Infirmier-Chef
DUQUESNOY	Eric	Lieutenant
DURET	Fanny	Médecin Commandant
DUSSART	Romain	Expert
DUSSOLLIER	Alexandre	Lieutenant
FARRER	Pascale	Expert
FAURE	Matthieu	Infirmier
FENEON	Julien	Médecin Capitaine
FERIGATO	Christelle	Infirmier-Chef
FERRO	Norick	Expert
FICHOU	Manon	Infirmier principal
FLEURY	Charlotte	Infirmier principal
FRANCOIS	David	Lieutenant
FRANCOIS	Stéphanie	Vétérinaire Cpt
FUENTES	Marion	Médecin Lieutenant
GAREGNEAUX	Guillaume	Lieutenant
GAUBERT	Pierre-Jean	Commandant
GAVIOT BLANC	Franck	Expert
GAZZOLA	Julien	Lieutenant
GAZZOLA	Marine	Infirmier-Chef
GERVAISE	Virginie	Infirmier principal
GILSON	Nicolas	Infirmier principal
GIORDAN	Denis	Colonel
GIRARDET	Armand	Infirmier
GIRAUD	Nicolas	Lieutenant
GONNET	Pascal	Capitaine
GOURY	Emmanuel	Lieutenant
GRAVIER	Jonathan	Lieutenant
GUILLIER	Delphine	Infirmier-Chef
GUILLOT	Mandy	Infirmier
HALLYNCK	Vincent	Expert
HANNHART	Nathalie	Expert
HARDEL	Marin	Lieutenant
HARO	Barbara	Infirmier
HERTZ	Helene	Expert
JEZEQUEL	Loic	Capitaine
JOFFRIN	Tiphaine	Infirmier
JOLY	Pauline	Infirmier
JOLY POTTUZ	Flavien	Expert
JOSEPH	Delphine	Lieutenant
KESSLER	Laure	Infirmier

KORDZIELEWSKI	Jerome	Lieutenant
LACHAT	André	Expert
LAMOTTE	Sylvain	Médecin Capitaine
LANDEMAINE	Celine	Infirmier-Chef
LANGER	Arnaud	Lieutenant
LAUMANN	Francois	Lieutenant-Colonel
LE BRIS	Quentin	Infirmier
LE FEVRE	Josseline	Expert
LE QUELLEC	Anne Cécile	Infirmier principal
LOMBARDO	Carole	Infirmier-Chef
LONG	Virginie	Infirmier principal
LOURAICHI	Steeve	Capitaine
LOVATO	Julien	Lieutenant
LOYER	Emmanuelle	Infirmier
MAGNIEZ	Marc	Infirmier
MANENTI	Doriane	Infirmier
MARIN LAMELLET	Romain	Lieutenant
MARTIN BORRET	Jean Luc	Lieutenant
MARTY	Anne	Infirmier-Chef
MEHEUST	Corinne	Infirmier principal
MICHELLIER	Philippe	Médecin Colonel
MONIN	Lionel	Infirmier-Chef
MONNET	Marjorie	Lieutenant
MONTET	Julien	Capitaine
MONTUELLE	Cassandra	Médecin Capitaine
MOUREAUX	Ludovic	Lieutenant
MOUSSELLARD	Nathalie	Infirmier
MUGNIER BAJAT	Thierry	Capitaine
MUNINI	Florent	Infirmier principal
MYE	Isabelle	Infirmier principal
NADAUD	Justin	Médecin Capitaine
NOUSS DELATTRE	Ludwig	Infirmier principal
NOUVEL	Julia	Médecin Capitaine
NOYEL	Nicolas	Lieutenant
PACQUETET	Diane	Infirmier
PALLU	Jerome	Lieutenant
PAOLI	Sébastien	Lieutenant
PAPIN	Roxane	Infirmier
PAPOZ	Julien	Infirmier principal
PARENT	Claudine	Infirmier
PEPIN	Karine	Infirmier-Chef
PETIOT	Florence	Lieutenant
PETIOT	Jean Marc	Vétérinaire Cdt
PIASCO	Carole	Infirmier principal
PIVOT TAFFUT	Jean François	Lieutenant
POULARD	Florence	Médecin Commandant
PRADEL	Marylin	Infirmier principal
PULCINI	Vincent	Lieutenant
QUILLIEN	Lorraine	Pharmacien Cpt
RABII	Brahim	Lieutenant
REILLE	Ghislaine	Expert
REISLER	Bastien	Infirmier-Chef
RIEDEL	Marc	Expert
RIGAUD PERU	Daniel	Lieutenant
RIGOUIN	Romuald	Lieutenant
ROCHE	Nicolas	Infirmier-Chef
ROLANDOZ	Nathalie	Expert
ROSSET	Aléxia	Infirmier-Chef
ROUL	Annick	Pharmacien Colonel
ROULET	Carole	Expert

RUBAGOTTI	Patrick	Capitaine
RULLIER	Celine	Infirmier
SABOUREAU	Stephane	Médecin Colonel
SCHILL	Guillaume	Expert
SCHNEIDER	Claude	Lieutenant
SCOTTON	Franck	Infirmier principal
SERGENT	Léo	Infirmier-Chef
SEUX	Stéphane	Lieutenant
SLADOJEVIC	Nathalie	Infirmier
SOISMIER	Bastien	Infirmier-Chef
STEINMETZ	Benjamin	Infirmier-Chef
SZWARC RONDA	Antoine	Médecin Capitaine
THEVENON	Raphaël	Capitaine
TILLAUT	Clémence	Infirmier
TRILLAT	Stephane	Lieutenant
URIOT	Leslie	Infirmier principal
VARANGOT REILLE	Ambre	Expert
VERNEY	Philippe	Lieutenant
VERONESE	Nathalie	Infirmier-Chef
VETTER	Frank	Infirmier-Chef
VIAL	Philippe	Lieutenant
VISCHIONI	David	Infirmier-Chef
WEXTEEN	Thomas	Infirmier-Chef
XUEREF	Marie	Infirmier

Liste électorale - SDIS 73 - CATSIS Collège des officiers SPP

Nombre de personnes dans la liste : 104 ***Nombre de personnes avec le droit de vote : 104***

Nom	Prénom	Grade
ANDRE	Hervé	Lieutenant de 1ère classe
ANICE	Bruno	Lieutenant hors classe
ARNAULT	Jimmy	Capitaine
BARTOLOMMEI	Cécile	Lieutenant de 2ème classe
BELLENGIER	Christophe	Commandant
BERREUR	Constance	Pharmacien de classe normale
BOCHETTAZ	Régis	Lieutenant de 1ère classe
BONTE	Tanguy	Lieutenant de 1ère classe
CARLIER	Francis	Lieutenant de 2ème classe
CAUVAS	Tatiana	Commandant
CHARLIN	Pauline	Lieutenant de 1ère classe
CHEMOUNI	Patrick	Médecin de classe exceptionnelle
CHOBELET	Jérôme	Capitaine
CHOCHOY	Julien	Lieutenant de 2ème classe
COSTANZO	Julien	Capitaine
DAGAND	Lionel	Lieutenant de 1ère classe
DAMERON	Jérôme	Lieutenant de 1ère classe
DE CARLI	Loïc	Lieutenant hors classe
DEFOUR	Julian	Capitaine
DELAS	Hélène	Commandant
DENCHE	Lionel	Lieutenant de 1ère classe
DEVOS	Grégory	Lieutenant de 2ème classe
DORMOY	Sophie	Lieutenant de 1ère classe
DUDOUS-PEDRAITA	Arnaud	Lieutenant-colonel
DURAND	Cédric	Lieutenant de 1ère classe
DUTEL	Frédéric	Commandant
DUVERNOIS	Laurent	Capitaine
EYNARD	Jean-Yves	Lieutenant de 1ère classe
FAVIER	Emmanuelle	Lieutenant hors classe
GARCIA	Guillaume	Capitaine
GAY	Christophe	Lieutenant-colonel
GUILLON	Benjamin	Lieutenant de 1ère classe
GUINAND	Régis	Commandant
HAON	Patrick	Lieutenant-colonel
HATZENBERGER	Jean-Michel	Commandant
HENRY	Pascal	Lieutenant de 2ème classe
HORION	Guelor	Lieutenant de 2ème classe
ISNARDI	Grégory	Lieutenant de 2ème classe
JORCIN	Samuel	Lieutenant de 2ème classe
JOURDAIN	Vincent	Lieutenant de 2ème classe
LANDRON	Jean-Christophe	Commandant
LAPLACE	Romain	Capitaine
LAURENT	Christophe	Lieutenant hors classe
LE BOULANGER	Christophe	Lieutenant hors classe
LEROUX	Jérôme	Lieutenant de 2ème classe
LOMBARD	Hervé	Capitaine
MAGNE	Florent	Lieutenant de 1ère classe
MALLET	Antonin	Infirmier hors classe
MARCAILLE	Laurent	Lieutenant de 1ère classe
MARCHAN	Samuel	Capitaine
MARCILLY	Jérémy	Lieutenant de 1ère classe
MARSOVIQUE	Benoit	Capitaine
MARTIN	Elodie	Capitaine
MATHERET	Melanie	Infirmier

MAYOUSSIER	Leslie	Cadre de santé
MICHE	Xavier	Lieutenant hors classe
MOIROUD	Bastien	Capitaine
MONDON	Ophélie	Capitaine
MORAND-MERMET	Michaël	Commandant
MOREL	Fabrice	Lieutenant hors classe
NOIREAULT	Laurent	Lieutenant de 2ème classe
PAGNEUX	Sébastien	Lieutenant de 2ème classe
PELLETIER	Arnaud	Lieutenant de 1ère classe
PENNE	Eric	Lieutenant-colonel
PERINO	Yann	Lieutenant de 1ère classe
PERRET	Fabien	Capitaine
PERROD	Loïc	Lieutenant-colonel
PETIT	Grégory	Lieutenant hors classe
PEYRESSATRE	Thierry	Commandant
PICHAVANT	Aymeric	Capitaine
POMERET	Rémi	Colonel
RAMPOLLINI	Eugénio	Capitaine
RAULIN	Camille Nicolas	Capitaine
RELLAND	Olivier	Lieutenant de 2ème classe
REY	Yvonnick	Capitaine
RIEDINGER	Mathieu	Lieutenant-colonel
ROCHE	Yannick	Lieutenant de 2ème classe
RUBI	Simon	Lieutenant de 1ère classe
RUBOD DIT GUILLET	Nicolas	Commandant
SALAVIN	Karine	Commandant
SANDRAZ	Jean-Christophe	Lieutenant de 1ère classe
SCHWEITZER	Florian	Lieutenant de 1ère classe
SICCO	Valère	Lieutenant de 2ème classe
SIMPLOT	Sébastien	Lieutenant hors classe
STINTZY	Denis	Commandant
SUGNY	Claude	Lieutenant-colonel
TEMPLE	Ronan	Lieutenant de 1ère classe
TEPAS	Bertrand	Commandant
TERRIEN	Fabrice	Colonel hors classe
THEBAULT	Patrice	Lieutenant de 2ème classe
TISSERAND	Romuald	Lieutenant hors classe
TOURNOUD	Jimmy	Lieutenant de 2ème classe
TRIPOLI	Emmanuel	Lieutenant de 1ère classe
TRUBLET	Michaël	Lieutenant-colonel
VAYR	Lionel	Commandant
VERNET	Charles	Capitaine
VIAUD	Emmanuel	Lieutenant-colonel
VIGLIOLA	Rémy	Lieutenant de 2ème classe
VIOU	Julien	Commandant
VOIRON	Hervé	Lieutenant de 1ère classe
VOISINE	Thierry	Capitaine
VOY	Nicolas	Capitaine
WEISS-GUINET	Mariette	Lieutenant de 1ère classe
WIES	Lucile	Médecin hors classe

Liste électorale - SDIS 73 - CATSIS Collège des fonctionnaires territoriaux non SPP

Nombre de personnes dans la liste : **93** ***Nombre de personnes avec le droit de vote :*** **93**

Nom	Prénom	Grade
AGUETTAZ	Virginie	Adjoint administratif principal de 1ère classe
ALIBAUX	Laurence	Adjoint administratif principal de 1ère classe
ANDRZEJEWSKI	Isabelle	Agent de maîtrise principal
BALEINE	Eric	Attaché principal
BARATHAY	Pascale	Attaché principal
BERNERD	Ludovic	Adjoint administratif principal de 1ère classe
BLANC	Emmanuelle	Adjoint technique
BOIRARD	Nathalie	Rédacteur principal de 1ère classe
BOLLON	Mathilde	Adjoint administratif
BONANSEA	Marie-Line	Adjoint administratif principal de 1ère classe
BOUVIER	Gilles	Agent de maîtrise principal
BOUVIER	Nadine	Rédacteur principal de 1ère classe
BRUCHON	Carole	Adjoint administratif principal de 1ère classe
CANTALOUBE	Laurie	Adjoint administratif principal de 2ème classe
CAPELLI	Catherine	Adjoint technique
CARRON	Marie-Hélène	Attaché principal
CHARBONNIER	Myriam	Adjoint administratif principal de 2ème classe
CHARFAZ	Catherine	Adjoint administratif principal de 1ère classe
CHARRIER	Fabienne	Rédacteur principal de 1ère classe
CHARRON	Tristan	Technicien principal de 2ème classe
CHAUVET	Eloïse	Adjoint administratif principal de 2ème classe
CHEVALLIER	Laurine	Adjoint administratif
CHEVELARD	Aude	Adjoint administratif principal de 1ère classe
CHEVRONNET POSSOZ	Stéphanie	Adjoint administratif principal de 1ère classe
CHRISTIN	Noël	Agent de maîtrise
CLEMENT	Sylvie	Rédacteur principal de 2ème classe
COISNE	Stéphanie	Attaché principal
CORONET	Cindy	Rédacteur principal de 2ème classe
CORVI	Jérôme	Agent de maîtrise principal
CURTELIN	Marjorie	Rédacteur principal de 1ère classe
DE ZANET	Lola	Adjoint technique
DERRIER	Sylvie	Adjoint administratif principal de 1ère classe
DESFOURS	Sandrine	Adjoint administratif principal de 1ère classe
DESPERNET	Fabien	Technicien
DESSAINT	Natacha	Adjoint administratif principal de 1ère classe
DEVILLE DUC	Erika	Rédacteur principal de 2ème classe
DOUCET	Magali	Rédacteur
DUBLANC	Marie-Pierre	Rédacteur principal de 2ème classe
DUCRET	Marie-Cécile	Adjoint administratif principal de 1ère classe
DUISIT	Laurence	Agent de maîtrise principal
DUSSOLLIER	Manon	Adjoint administratif principal de 2ème classe
EMONET-KELNER	Stéphanie	Adjoint administratif principal de 1ère classe
FIARD	Marie-Josèphe	Rédacteur principal de 1ère classe
FIORIO	Jérôme	Technicien
FLENET	Olivier	Attaché
FOURDINIER	Aurélia	Attaché principal
FOURTOUIL	Mickaël	Agent de maîtrise principal
GARDET CADET	Valérie	Adjoint technique principal de 1ère classe
GATHIER	Patricia	Rédacteur principal de 2ème classe
GOUEL	Ludivine	Technicien principal de 1ère classe
GUHUR	Gaëlle	Ingénieur
GUILLAT	Pauline	Adjoint administratif
JABOT	Eric	Ingénieur principal
JACQUEMOND	Carole	Rédacteur principal de 1ère classe

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260401-ARR2026-25-AR
Date de télétransmission : 02/04/2026
Date de réception préfecture : 02/04/2026

JACQUIN	Thibault	Agent de maîtrise
JARRET	Julien	Agent de maîtrise
LANET	Eric	Adjoint technique principal de 2ème classe
LAPRÉVOTE	Lucie	Rédacteur principal de 2ème classe
LASNE	Cyprien	Adjoint technique
LAURELUT-KRIER	Laurence	Adjoint administratif principal de 1ère classe
LELIEVRE	Aymeric	Technicien principal de 1ère classe
LEPAGE	Marlène	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
MANNIEZ	Sandra	Rédacteur principal de 2ème classe
MANTEL	Nathalie	Rédacteur principal de 2ème classe
MANZONI	Gaëlle	Adjoint administratif
MARGARON	Francine	Agent de maîtrise principal
MARIANI	Fabienne	Adjoint administratif principal de 1ère classe
MARTINEAU	Juliette	Attaché principal
MIKULSKI	Solenne	Agent de maîtrise principal
MILADI	Fadoua	Rédacteur principal de 2ème classe
MOSNIER	Jacques	Adjoint technique
MOULIN	Anne	Rédacteur principal de 1ère classe
OLIVENCIA	Kelly	Adjoint administratif principal de 1ère classe
PALUMBO	Sébastien	Rédacteur principal de 1ère classe
PARMA	Christel	Adjoint technique
PETTEX SORGUE	Carole	Rédacteur principal de 1ère classe
PEYRESSATRE	Cécile	Rédacteur principal de 1ère classe
PLATEAUX	Nathalie	Adjoint administratif principal de 1ère classe
PUISERVERT VUOSO	Stéphanie	Rédacteur principal de 2ème classe
ROLLET	Sauline	Agent de maîtrise
ROUX	Séverine	Adjoint administratif principal de 1ère classe
RULLO	Giovanni	Agent de maîtrise principal
SADONE	Raphaëlle	Ingénieur principal
SALCICCIA	Vincenza	Rédacteur principal de 2ème classe
SAP	Magali	Rédacteur principal de 2ème classe
SÉGUIN	Tristan	Rédacteur
SOAREZ	Béatrice	Adjoint administratif principal de 1ère classe
SUSGIN	Stéphanie	Attaché
TARDY	Stéphane	Attaché principal
THOMAS	Nicolas	Ingénieur principal
VELLARD	Laurence	Rédacteur principal de 2ème classe
VIGNOUD	Géraldine	Adjoint administratif principal de 1ère classe
VILLION	Laurent	Ingénieur principal

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260401-ARR2026-26-AR
Date de télétransmission : 02/04/2026
Date de réception préfecture : 02/04/2026

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général
et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le 1 - AVR. 2026

ARRETE n°2026-26

Portant établissement de la liste électorale pour l'élection des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV)

Le Président du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le décret n° 2020-144 du 20 février 2020 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels au sein des instances spécifiques des services d'incendie et de secours ;
Vu l'arrêté ministériel du 5 janvier 2026 fixant la date limite des élections des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service d'incendie et de secours et des élections des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ;
Vu la délibération n°CA04022026-4 du 4 février 2026 du conseil d'administration relative au recours au vote électronique dans le cadre des élections des représentants aux comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) et à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) ;
Vu la délibération n°CA04032026-4 du 4 mars 2026 du conseil d'administration relative aux modalités d'application du vote électronique dans le cadre des élections des représentants au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) et à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) ;
Vu l'arrêté n°2026-16 du 23 mars 2026 du président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie portant sur les modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels et des sapeurs-pompiers volontaires à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et des représentants sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) ;

ARRETE

Article 1 : La liste des électeurs est annexée au présent arrêté. Elle est consultable au Service Secrétariat Général et Assemblées, dans les locaux des centres d'incendie et de secours de la Savoie et de l'état-major ainsi que sur le site intranet du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 2 avril 2026.

Article 2 : Les électeurs pourront transmettre leur réclamation auprès du Service Secrétariat Général et Assemblées du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie du 2 au 26 avril 2026.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 3 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du SDIS.

Le Président,

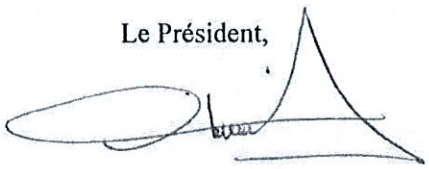

André POINTET

Liste électorale - SDIS 73 - CCDSPV

Nombre de personnes dans la liste : 1810 ***Nombre de personnes avec le droit de vote : 1810***

Nom	Prénom	Grade
ABBAS	Dorian	Sapeur 1ère cl.
ABOULIKAM	Yannick	Sergent-Chef
ABRUNHOSA	Maxime	Sapeur 1ère cl.
ABRY	Claire	Infirmier principal
AGUETTAZ	Mathis	Sapeur 1ère cl.
AHAMADA	Cherazade	Sapeur 1ère cl.
ALAPLANTIVE	Alain	Caporal-Chef
ALBERTIN	Amaury	Caporal
ALBERTINO	Virgil	Caporal
ALBORGHETTI	Adrien	Sergent-Chef
ALBRIET	Clara	Infirmier
ALBRIEUX	Jade	Sapeur 1ère cl.
ALBRIEUX	Nicolas	Adjudant-Chef
ALBRIEUX	Pierre	Adjudant-Chef
ALEDO	David	Lieutenant
ALEO	Ludovic	Adjudant-Chef
ALES	Didier	Adjudant-Chef
ALESSIO	Patrice	Capitaine
ALGUDO	Marc	Sapeur 1ère cl.
ALLEMEERSH	Olivier	Adjudant-Chef
ALLEMOZ	Bruno	Caporal-Chef
ALLEMOZ	Majorie	Caporal-Chef
ALLEMOZ	Sebastien	Infirmier
ALPETTAZ	Flavien	Caporal-Chef
ALPETTAZ	Gerard	Caporal-Chef
ALVERNIAT	Sylvain	Lieutenant
AMARHOUNE	Abdelmajide	Adjudant
AME	Jean-Yves	Sergent-Chef
AME	Matéo	Sapeur 1ère cl.
AMEVET	Alban	Sergent
AMEVET	Eglantine	Caporal
ANCEAU	Quentin	Sergent-Chef
ANCELIN	Pierre Benoit	Lieutenant
ANCEY	Pascaline	Infirmier principal
ANDRE	Anthony	Sapeur 1ère cl.
ANDRE	Pierre	Adjudant-Chef
ANDRIEUX	Lou	Caporal
ANGOT	Tom	Sapeur 1ère cl.
ANICE	Bruno	Lieutenant
ANSELMET	Christophe	Sergent-Chef
ANSERMIN	Jérémie	Sergent-Chef
ANTOINE	Anthony	Caporal
ANTOINE	Stéphane	Sergent-Chef
ANTONIOTTI	Mathieu	Sergent-Chef
ARCHAMBAULT	Lucile	Sapeur 1ère cl.
ARELLA	Rémi	Infirmier
ARMAND	Alexandre	Sergent-Chef
ARNAULT	Jimmy	Capitaine
ARNOL	Quentin	Sergent-Chef
ARNOLFO	Sébastien	Adjudant-Chef
ARNONE	Onofrio	Sapeur 1ère cl.
ARNOUD	Christophe	Adjudant-Chef
ASENSIO	Sebastien	Expert
ASENSIO	Tanguy	Sapeur 1ère cl.

ATTAL	Ygal	Médecin Capitaine
AUBERIX	Lionel	Adjudant-Chef
AUBERT	Clémie-Marie	Caporal-Chef
AUBERT	Florian	Sergent-Chef
AUCLAIR	Xavier	Adjudant-Chef
AUDIERNE	Marie	Sapeur 1ère cl.
AUPEE	Yoann	Sergent-Chef
AUPET	Julien	Sapeur 1ère cl.
AUTERNAUD	Florian	Sapeur 1ère cl.
AVENEL	Laurent	Sapeur 1ère cl.
AVOUAC	Michaël	Infirmier-Chef
AVRILLIER	Renaud	Adjudant-Chef
AYET	Alexia	Sergent-Chef
AYME	Lionel	Caporal
BACHELLIER	Zoé	Caporal
BADET	Rémy	Sapeur 1ère cl.
BAIX	Amaury	Caporal
BAIX	Corentin	Caporal-Chef
BAIX	Elouan	Sapeur 1ère cl.
BAIX	Gilles	Adjudant-Chef
BAL	David	Sapeur 1ère cl.
BAL	Gilles	Adjudant-Chef
BALASSE	Yann	Adjudant-Chef
BALDIN	Candice	Sapeur 1ère cl.
BALIZIAUX	Kévin	Sergent
BALMON	Charlotte	Caporal-Chef
BALMON	Jean-Michel	Capitaine
BALMON	Marc	Lieutenant-Colonel
BALMON	Tanguy	Caporal
BALMON	Virgil	Sergent-Chef
BALMONT	Adrien	Adjudant-Chef
BALZER	Thibault	Infirmier-Chef
BAR	Bertrand	Adjudant-Chef
BARBARET	Rémy	Caporal
BARBARIT	Eric	Caporal-Chef
BARBERIS	Ugo	Sapeur 1ère cl.
BARBIN	Justine	Infirmier
BARCIKOWSKI	Cédric	Adjudant-Chef
BARDET	Romane	Sergent-Chef
BARDIN	Marc	Adjudant-Chef
BARON	Grégory	Adjudant-Chef
BARON	Vincent	Adjudant-Chef
BARRAUD	Franck	Adjudant-Chef
BARRE	Louis	Caporal
BARRIOL	Thibaut	Sapeur 1ère cl.
BARTOLOMMEI	Cécile	Lieutenant
BARTOLOSO	Matthieu	Adjudant-Chef
BARUZZI	Raphaël	Infirmier
BASSI	Alexia	Sapeur 1ère cl.
BATAILLE	Loic	Sergent
BATTISTELLA	Léonore	Sapeur 1ère cl.
BAUDIN	Anthony	Sapeur 1ère cl.
BAUDRY	Martin	Sapeur 1ère cl.
BAULAT	Noemy	Sapeur 1ère cl.
BAUMANN	Matteo	Sapeur 1ère cl.
BAUSSERON	Alice	Sapeur 1ère cl.
BAVUZ	Rémi	Adjudant-Chef
BAZILE	Terry	Lieutenant
BAZIN	Florian	Adjudant-Chef
BEAUCHET	Léo	Adjudant

BEAUMONT	Eric	Adjudant-Chef
BEAUMONT	Joris	Adjudant
BEAUMONT	Mathieu	Sapeur 1ère cl.
BEAUMONT	Tristan	Adjudant-Chef
BEAUQUIS	Raphaël	Adjudant-Chef
BEDNARSKI	Eva	Sapeur 1ère cl.
BEDNARSKI	Maciej	Sapeur 1ère cl.
BELHOUT	Jeremy	Sergent-Chef
BELLANGER	Thibaut	Caporal-Chef
BELLEC	Mégane	Sapeur 1ère cl.
BELLEMIN	Logan	Sergent-Chef
BELLENGIER	Christophe	Commandant
BELLINA	Sebastien	Adjudant-Chef
BENAITREAU	Emmanuel	Adjudant
BENDOTTI	Romuald	Adjudant-Chef
BENETEAU	Elisa	Sapeur 1ère cl.
BENOIS	Xavier	Sergent-Chef
BENOIT	Camille	Sapeur 1ère cl.
BENRAIS	Bilal	Sergent-Chef
BENSADI	Valentin	Caporal-Chef
BERANGER	Yannick	Adjudant-Chef
BERARD	Franck	Adjudant-Chef
BERAT	Benjamin	Adjudant
BERGALLO	Cédric	Sergent
BERGER-BY-ROUSSON	Yann	Sapeur 1ère cl.
BERLANDE	Océane	Caporal-Chef
BERLIER	Aurélie	Infirmier-Chef
BERLIOZ	Amandine	Caporal
BERMOND	Benoit	Adjudant-Chef
BERNARD	Alexiane	Sapeur 1ère cl.
BERNARD	Sébastien Fabien	Sergent-Chef
BERNARD	Xavier	Sergent-Chef
BERNAULT	Alexandre	Sapeur 1ère cl.
BERNERD	Ludovic	Capitaine
BERNERD	Stéphanie	Sapeur 1ère cl.
BERNIGAUD	Valentin	Sergent
BEROD	Franck	Sergent
BEROD	Yannick	Adjudant-Chef
BEROUD	Thomas	Adjudant-Chef
BERREUR	Constance	Pharmacien cdt
BERTHE	Dany	Caporal
BERTHEL	Valentin	Sergent-Chef
BERTHET	Amandine	Sapeur 1ère cl.
BERTHIER	Marie-Hélène	Expert
BERTHOLLIER	Clément	Sapeur 1ère cl.
BERTOLACCINI	Lucie	Caporal-Chef
BERTRAND	Alric	Caporal-Chef
BERTRAND	Caroline	Sapeur 1ère cl.
BERTRAND	Julien	Sergent-Chef
BESSMER	Alexis	Sergent-Chef
BESSON	Guillaume	Sergent-Chef
BETEMPS	Eyal	Sapeur 1ère cl.
BETTEGA	Jerome	Caporal-Chef
BIANCO	Olivier	Sapeur 1ère cl.
BIBOLLET	Damien	Sapeur 1ère cl.
BIBOLLET	Nicolas	Lieutenant
BIBOLLET	Quentin	Sapeur 1ère cl.
BIDAULT	Lucie	Sergent-Chef
BIENVENU-ZACCOMER	Valentin	Sergent-Chef
BIGHETTI	Jan-Julien	Adjudant-Chef

BIGORGNE	Franck	Adjudant-Chef
BIJOT	Laurent	Adjudant-Chef
BILLAUD	Cédric	Sergent-Chef
BILLOT	Florian	Caporal-Chef
BISCHOFF	Lilou	Caporal
BISCHOFF	Maëlys	Sapeur 1ère cl.
BISON	Cédric	Adjudant-Chef
BISON	Laurent	Adjudant-Chef
BISVAL	Lionel	Adjudant-Chef
BIZZOZZERO	Aline	Caporal-Chef
BLACHE	Nicolas	Sergent-Chef
BLANC	David	Adjudant-Chef
BLANC	Yannick	Adjudant-Chef
BLANC TAILLEUR	Emma	Caporal
BLANCHARD	Thomas	Adjudant-Chef
BLANCHETTI	Robert	Adjudant-Chef
BLANC-TAILLEUR	Antoine	Caporal-Chef
BLANC-TAILLEUR	Raphaël	Adjudant-Chef
BLANQUART	Mathieu	Caporal
BLANVILLAIN	Sabrina	Adjudant
BLOCH	Clément	Sapeur 1ère cl.
BOCCON DOURE	Mikael	Sapeur 1ère cl.
BOCH	Océane	Sapeur 1ère cl.
BOCHETTAZ	Régis	Lieutenant
BOCK	Josué	Caporal-Chef
BODEZ	Jonathan	Adjudant
BODILLARD	Valerie	Sergent-Chef
BOF	Elodie	Infirmier
BOILEVIN	Joannick	Adjudant-Chef
BOILLOT	Samuel	Sergent-Chef
BOIRARD	Hugo	Sapeur 1ère cl.
BOIRARD	Thomas	Sergent
BOIRON	Cédric	Adjudant-Chef
BOIS	Baptiste	Sapeur 1ère cl.
BOIS	Mathieu Cédric	Caporal-Chef
BOISSON	Jean-Marc	Sergent
BOISSONNET	Emilie	Caporal
BONANSEA	Yannis	Caporal
BONIER	Sébastien	Sergent-Chef
BONJEAN	Eddy	Sergent
BONNARDEL	Quentin	Sapeur 1ère cl.
BONNEAU	Frédéric	Adjudant-Chef
BONNEFOND	Yann	Sapeur 1ère cl.
BONNET	Wilfrid	Sergent-Chef
BONNETON	Benoît	Sapeur 1ère cl.
BONNEVIE	Michel	Sapeur 1ère cl.
BONNEVIE	Raphael	Sapeur 1ère cl.
BONNIN	Pierre	Caporal
BONTE	Tanguy	Lieutenant
BONTRON	Maxime	Sapeur 1ère cl.
BORELLA	Valerie	Médecin Lt-Colonel
BORGEY	Gérald	Adjudant-Chef
BORNAND	Xavier	Sergent-Chef
BORNTRAGER	Louis	Sapeur 1ère cl.
BORTOLUSSI	Gregory	Sapeur 1ère cl.
BOT	Kevin	Sergent-Chef
BOTTA	Jean Emmanuel	Sergent-Chef
BOUABID	Karim	Adjudant-Chef
BOUCHAGE	Flavien	Sergent-Chef
BOUCHEX BELLOMIE	David	Adjudant

BOUCHOUX	Louise	Sapeur 1ère cl.
BOUENOU	Mathieu	Adjudant-Chef
BOUGENIERE	Alexis	Sapeur 1ère cl.
BOUILLOT	Sébastien	Sergent-Chef
BOUILLOZ	Sébastien	Sergent-Chef
BOUIN	Philippe	Sapeur 1ère cl.
BOULENGER	Goran	Sapeur 1ère cl.
BOUMIER	Dylan	Adjudant-Chef
BOURBON	Guillaume	Commandant
BOURDEAU	Alexandre	Caporal-Chef
BOURDETTE	Sébastien	Capitaine
BOUREL	Jean-Michel	Adjudant-Chef
BOURGEOIS	Aléxis	Sapeur 1ère cl.
BOURGES	Julien	Sapeur 1ère cl.
BOURGET	Paul	Caporal-Chef
BOURREL	Christophe	Adjudant-Chef
BOUSQUET	Christophe	Sapeur 1ère cl.
BOUTEILLE	Raphaël	Adjudant-Chef
BOUTINEAUD	Christophe	Adjudant-Chef
BOUTTIER-LOCHU	Robin	Sapeur 1ère cl.
BOUVARD	Pascale	Expert
BOUVET	Arnaud	Médecin Capitaine
BOUVIER	Rémy	Sapeur 1ère cl.
BOUVILLE	Christophe	Adjudant-Chef
BOYER	Jean Luc	Vétérinaire Cpt
BOYER	Philippe	Sergent
BOZET	Damien	Sapeur 1ère cl.
BOZET	Kevin	Sergent-Chef
BOZONNET	Alexis	Caporal
BOZONNET	Louis	Caporal-Chef
BOZONNET	Romain	Sergent
BREIT	Philippe	Adjudant-Chef
BRENIAUX	Virginie	Infirmier
BREUGNOT	Mathias	Sergent-Chef
BREVIERE	Amélia	Sergent-Chef
BRIMMER	Clara	Sapeur 1ère cl.
BRINGER	Maxime	Caporal
BRIQUET	Cyliane	Caporal
BRIQUET	Hadrien	Sergent-Chef
BRISA	Arthur	Sapeur 1ère cl.
BRISA	Emilie	Sapeur 1ère cl.
BROCHARD	Julien	Adjudant-Chef
BROCHET	Joscelin	Caporal
BROION	Clément	Sergent
BRON	Christophe	Adjudant-Chef
BROSSON	Jean-Baptiste	Caporal-Chef
BROYER	Julie	Infirmier-Chef
BRU	Ophelia	Caporal
BRUAND	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
BRUN	Andy	Adjudant-Chef
BRUN	Clément	Adjudant
BRUN	Daisy	Sapeur 1ère cl.
BRUN	Guillaume	Sergent-Chef
BRUN BUISSON	Juliette	Sapeur 1ère cl.
BRUNET	Xavier	Lieutenant
BRUNETTI	Geraldine	Pharmacien Cpt
BRUNOD	Léa	Sapeur 1ère cl.
BRUTHIAUX	Lina	Sapeur 1ère cl.
BUDIN	Cédric	Adjudant-Chef
BUET	Anthony	Sergent-Chef

BUET	Maxime	Caporal
BUFFETEAU	Sarah	Sapeur 1ère cl.
BUGAND	Gladys	Sapeur 1ère cl.
BULLY	Julien	Adjudant
BURDIN	Jean Baptiste	Adjudant-Chef
BURDIN	Pierre	Adjudant-Chef
BUSTAFFA	Stéphanie	Adjudant-Chef
BUTTARD	Jean Baptiste	Sapeur 1ère cl.
BUZZAT	Léana	Sapeur 1ère cl.
CADOUX	Soline	Sapeur 1ère cl.
CAGNARD	Tamara	Sapeur 1ère cl.
CAGNARDI	David	Adjudant-Chef
CAGNON DYEN	Nadege	Pharmacien Cpt
CAILLE	Olivier	Expert
CAILLIBOT	Thomas	Caporal-Chef
CAIN	Cyril	Sergent
CALDERINI	Nicolas	Sergent-Chef
CALIFANO	Alain	Sergent-Chef
CALIPARI	Fabrice	Médecin Capitaine
CALLOUD	Jérémie	Sergent-Chef
CALOI	Emilie	Sapeur 1ère cl.
CALVEZ	Tony	Sergent-Chef
CAMARD	Vincent	Caporal-Chef
CAMELIN	Aristide	Caporal
CAMUS	Elodie	Sapeur 1ère cl.
CAMUS	Jean	Caporal-Chef
CANCELMO	Thomas	Sapeur 1ère cl.
CANDY	Lionel	Adjudant-Chef
CANET	Marie	Caporal-Chef
CANU	Cédric	Sergent-Chef
CARICHON	Clement	Sapeur 1ère cl.
CARLIER	Francis	Lieutenant
CARO GIROD ROUX	Elodie	Expert
CARON	Aurélie	Sapeur 1ère cl.
CARPENTIER	Emeline	Infirmier
CARRARO	Erwan	Caporal
CARRARO	Jérôme	Lieutenant
CARRET-OLIVIER	David	Sergent-Chef
CARRON	Celine	Infirmier
CARTIER	Patrice	Sapeur 1ère cl.
CARTIER-LANGE	Simon	Caporal-Chef
CASIER	Olivier	Adjudant-Chef
CASSAZ	Johan	Sapeur 1ère cl.
CASSAZ	Philippe	Lieutenant
CASSAZ	Quentin	Sergent
CATHELAIN	Margot	Sergent-Chef
CATTELLIN	Anthony	Caporal
CATTIE	Nicolas	Sergent-Chef
CAUVAS	Tatiana	Commandant
CAVAGNOUX	Remy	Sergent
CERUTTI	Bastien	Sergent
CERUTTI	Patrick	Adjudant-Chef
CHABERT	Thybaud	Sapeur 1ère cl.
CHABLE	Corinne	Caporal-Chef
CHABOD	Romain	Sapeur 1ère cl.
CHACON	Enguerrand	Médecin Aspirant
CHAFFARDON	Damien	Adjudant
CHAILLOUX	Soizic	Sapeur 1ère cl.
CHAINTREUIL	Nicolas	Lieutenant
CHALUMEAU	Emeline	Caporal

CHAMBELLANT	Thibault	Sapeur 1ère cl.
CHAMI-DAMGE	Kiliane	Caporal
CHAMIOT MAITRAL	Peter	Sergent
CHAMIOT PONCET	David	Sergent-Chef
CHAMIOT-MAITRAL	Dominique	Caporal
CHAMOUSSET	Isabelle	Caporal-Chef
CHANUT	Leni	Sapeur 1ère cl.
CHANUT	Noée	Caporal-Chef
CHAPELLE	Andre	Caporal-Chef
CHAPON	Stéphane	Adjudant-Chef
CHAPOULAUD	Mathieu	Adjudant
CHAPPUIS	Jerome	Adjudant-Chef
CHAPUIS	Alexandre	Lieutenant
CHAPUIS	Emmanuel	Sergent-Chef
CHAPUIS	Maxime	Sergent-Chef
CHAPUIS	Sebastien	Adjudant-Chef
CHARBONNIER	Myriam	Sapeur 1ère cl.
CHARDON	Aurélie	Sapeur 1ère cl.
CHARDONNET	Raphael	Infirmier-Chef
CHARLET	Guillaume	Adjudant-Chef
CHARLIN	Pauline	Capitaine
CHARLOT	Louis	Sapeur 1ère cl.
CHARPENTIER	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
CHARPINE	Jean-Noel	Sergent-Chef
CHARPINE	Loïs	Sapeur 1ère cl.
CHARREL	Bertrand	Commandant
CHARRIERE	Cédric	Caporal-Chef
CHARRIN	Clement	Sapeur 1ère cl.
CHARTIER	Marion	Infirmier principal
CHARVET	David	Adjudant
CHAUSSINAND	Maxime	Sapeur 1ère cl.
CHAUSSONNET	Thibaut	Caporal-Chef
CHAUVIN	Benjamin	Sapeur 1ère cl.
CHAUVIN	Philippe	Adjudant-Chef
CHAVAGNAT	Kevin	Caporal
CHAVAGNAT	Roland	Sergent-Chef
CHEMIN	Olivier	Sergent
CHEMOUNI	Patrick	Médecin colonel
CHEMOUNI	Sabine	Pharmacien Lt-Col
CHEVALLIER	Constance	Sapeur 1ère cl.
CHEVALLIER	Franck	Adjudant-Chef
CHEVALLIER	Frédéric	Capitaine
CHEVALLIER	Jérôme	Caporal-Chef
CHEVALLIER	Julien	Caporal
CHEVALLIER	Quentin	Sapeur 1ère cl.
CHEVALLIER	Régis	Adjudant-Chef
CHEVALLIER	Théo	Sapeur 1ère cl.
CHEVELARD	Aude	Sergent
CHEVILLAT	Olivier	Sergent-Chef
CHIENNO	Marie	Sapeur 1ère cl.
CHINAL	Anthony	Caporal
CHINAL	Florian	Adjudant
CHMIELEWSKI	Titiane	Sapeur 1ère cl.
CHOBELET	Jérôme	Capitaine
CHOCHOY	Julien	Lieutenant
CHOKR	Rachid	Sergent
CHOPIN	Antoine	Sapeur 1ère cl.
CHRIST	Dimitri	Caporal
CHRISTIN	Michaël	Sapeur 1ère cl.
CHRISTIN	Sarah	Caporal

CHURIN	Benoit	Sapeur 1ère cl.
CLAIN	Jonathan	Sergent-Chef
CLAIR	Bertrand	Sapeur 1ère cl.
CLARET	Adrianne	Sapeur 1ère cl.
CLARET	Aurélien	Adjudant-Chef
CLAVEL	Emilie	Sapeur 1ère cl.
CLAVEL	Marjorie	Infirmier
CLAVIER	Jérémy	Adjudant-Chef
CLAVIER	Michel	Adjudant-Chef
CLEARD	Laurène	Sapeur 1ère cl.
CLEMENTE	Cyril	Caporal
CLERC	Arthur	Caporal
CLERC-PITHON	Thomas	Adjudant-Chef
CLERT	Pascal	Caporal-Chef
CLERT GIRARD	Florian	Sergent-Chef
CLEYET-MERLE	Sarah	Caporal
CLOITRE	Valentin	Sapeur 1ère cl.
CLOU	Mathilde	Caporal
CLOUET	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
COCHET	Cyriel	Infirmier-Chef
COCHET	Louise	Sapeur 1ère cl.
COCHET	Nicole	Infirmier-Chef
COCQ	Christophe	Lieutenant
COLLOMB	Renaud	Adjudant-Chef
COLLOMB	Sindy	Infirmier principal
COLS	Arnaud	Sapeur 1ère cl.
COMBAZ	Anaïs	Caporal
COMBAZ	Julien	Adjudant
COMBAZ	Nathan	Sapeur 1ère cl.
COMBEAUX	Emae	Sapeur 1ère cl.
COMBET	Laurent	Adjudant-Chef
COME	Charly	Sapeur 1ère cl.
CONTAMINE	Candice	Sapeur 1ère cl.
CONTAMINE	Dimitri	Sapeur 1ère cl.
COQUELLE	Jessy	Adjudant
COQUELLE	Sébastien	Sergent
CORM	Simon	Sapeur 1ère cl.
CORMIER	Olivier	Adjudant-Chef
CORNET	Philippe	Adjudant-Chef
CORNILLON	Thomas	Médecin Commandant
COSSON	Fabrice	Adjudant-Chef
COSTA	Cécile	Sapeur 1ère cl.
COSTANZO	Julien	Capitaine
COTTAREL	Alexis	Sergent
COTTAREL	Dorian	Caporal
COTTAREL	Fabien	Sergent-Chef
COTTIN	Etienne	Sapeur 1ère cl.
COUDURIER	Delphine	Sergent
COUISSY	Sylvain	Adjudant-Chef
COUNIL	Angélique	Sapeur 1ère cl.
COUPEUR	Damien	Sergent-Chef
COURTOIS	Célestin	Adjudant
COUTAND	Aurélien	Sapeur 1ère cl.
COUTIN DIORCET	Lisa	Infirmier
COUVREUX	Romain	Sergent
COVAS	Lucas	Caporal
CRABS	Antonin	Caporal-Chef
CRESSENS	Xavier	Médecin Commandant
CRETON	Jérémie	Sapeur 1ère cl.
CRIDELICH	Julien	Sergent-Chef

CROIZIER	Salome	Sapeur 1ère cl.
CROSAZ	Melanie	Infirmier
CROZAT	Pierre	Infirmier-Chef
CRUCE	Marine	Sapeur 1ère cl.
CRUCE	Olivier	Sapeur 1ère cl.
CURCIO	Ludovic	Adjudant
CURRIVAND LAMAZE	Lukas	Sapeur 1ère cl.
CUVEX-MICHOLIN	Léo	Sergent
CUVIT	Guillaume	Adjudant-Chef
DA COSTA	Thomas	Adjudant-Chef
DAGAND	Lionel	Lieutenant
DAGAND	William	Sergent
DAGENS	Brice	Adjudant-Chef
DAGENS	Louka	Sapeur 1ère cl.
DAILLY	Jérôme	Adjudant
DALES	Michaël	Adjudant-Chef
DALEX	Quentin	Infirmier principal
DAMALIX	Gilles	Médecin Commandant
DAME	Quentin	Sapeur 1ère cl.
DAMERON	Jérôme	Lieutenant
DANEROL	Benoit	Adjudant-Chef
DANIS	Christian	Sergent-Chef
DAUPHIN	Samuel	Caporal-Chef
DAUSSIN	Julien	Sergent-Chef
DAVID	Romain	Caporal
DE ALMEIDA	Xavier	Sergent
DE BELLIS	Alain	Lieutenant
DE CARLI	Loïc	Lieutenant
DEBAUGE	Gaëtan	Caporal-Chef
DEBOST	Gwennael	Lieutenant
DEBOURG	Adeline	Adjudant
DEBUREAUX	Quentin	Caporal-Chef
DECARSIN	Baptiste	Médecin Capitaine
DECOBECQ	Estelle	Sapeur 1ère cl.
DECORTE	Manon	Sapeur 1ère cl.
DECOTTIGNIES	David	Adjudant-Chef
DEFOUR	Julian	Capitaine
DEGLISE-FAVRE	Dylan	Caporal-Chef
DEGRANGE	Loic	Caporal
DEJONGHE	Eugenie	Sergent-Chef
DEJOUET	Thierry	Adjudant-Chef
DELACROIX	Alexandre	Adjudant-Chef
DELAGE	Cédric	Sergent-Chef
DELAHAIE	Lise	Sergent-Chef
DELANNOY	Tatiana	Sergent-Chef
DELAPIERRE	Cédric	Lieutenant
DELAS	Hélène	Commandant
DELAS	Lucas	Caporal
DELBOS	Gilles	Adjudant-Chef
DELECOUR	Auriane	Caporal
DELETRAZ	Arnaud	Sapeur 1ère cl.
DELETTRE	Mathieu	Caporal-Chef
DELFS	Yann	Sapeur 1ère cl.
DELIERS	Mathieu	Caporal-Chef
DELIONS	Amaury	Sapeur 1ère cl.
DELMAR	Ludivine	Infirmier-Chef
DELPAL	Caroline	Sergent-Chef
DELPHIN	Emmanuelle	Adjudant-Chef
DELSUPEHE	France	Sapeur 1ère cl.
DELUZ	Alexandre	Caporal

DEMANDIERE	Jean-Marie	Vétérinaire Cdt
DEMARCHI	Jeremy	Caporal
DEMEURE	Gilles	Caporal-Chef
DEMIRE	Maxime	Caporal-Chef
DEMOURES	Jean-Baptiste	Adjudant
DENARIE	Jérôme	Caporal-Chef
DENCHE	Dimitri	Caporal
DENCHE	Lionel	Lieutenant
DENIS	Adrien	Sergent
DENJEAN	Guillaume	Adjudant-Chef
DEPOLLIER	Marie	Sapeur 1ère cl.
DEQUIER	Baptiste	Caporal-Chef
DERRE	Claude	Sergent-Chef
DESBIOLLES	Clémence	Sapeur 1ère cl.
DESBORDES	Léna	Caporal
DESCHAMPS	Fabien	Caporal
DESCHAMPS BERGER	Emmanuel	Capitaine
DESCHAMPS BERGER	Quentin	Sapeur 1ère cl.
DESMARTIN	Fabien	Lieutenant-Colonel
DESMEULES	Aurélien	Sapeur 1ère cl.
DESMEULES	Clement	Sapeur 1ère cl.
DESPERNET	Jean Francois	Sergent-Chef
DESPERNET	Matthieu	Caporal-Chef
DESRUELLES	Anthony	Sapeur 1ère cl.
DEVERCHERE	Mickaël	Lieutenant
DEVILLE DUC	Ludovic	Sergent-Chef
DEVILLE DUC	Mikaël	Adjudant-Chef
DEVOS	Grégory	Lieutenant
DI GIOVANNI	Flavie	Sergent-Chef
DIBILIO	Erwann	Sapeur 1ère cl.
DIBILIO	Raphaël	Caporal-Chef
DIMIER	Rémy	Sergent-Chef
DIZIN	Mathieu	Caporal-Chef
DODRET	Maxime	Sergent-Chef
DONDA	Julien	Sapeur 1ère cl.
DORMOY	Sophie	Lieutenant
DOSSOU	Joris	Sergent-Chef
DOUCET	Gabin	Sapeur 1ère cl.
DOUILLARD	Justine	Sapeur 1ère cl.
DOUILLARD	Kevin	Caporal-Chef
DOUILLARD	Lilou	Sapeur 1ère cl.
DOUSSET	William	Caporal-Chef
DOYETTE	Emmanuel	Sergent
DREGE	Cédric	Adjudant-Chef
DRIGEARD	Clémentine	Infirmier
DRUZ	Samuel	Commandant
DU BRON	Sebastien	Sapeur 1ère cl.
DUBOIS	Yann	Sergent-Chef
DUBONNET	Clemence	Caporal
DUBOUCHET	Killian	Caporal
DUBREUIL	Valentin	Adjudant
DUC	Nicolas	Sergent-Chef
DUCELLIER	Sébastien	Sapeur 1ère cl.
DUCLOUX	Justine	Infirmier
DUCLOZ	Nicolas	Adjudant-Chef
DUCOEUR	Laurent	Sapeur 1ère cl.
DUCOGNON	Cédric	Sergent-Chef
DUCOLOMB	François	Sergent-Chef
DUCOULOMBIER	Romain	Sergent-Chef
DUCRET	Thomas	Adjudant-Chef

DUCRETET-PAJOT	Guillaume	Sapeur 1ère cl.
DUCUING	Antoine	Médecin Capitaine
DUDOUS-PEDRAITA	Arnaud	Lieutenant-colonel
DUFFOURD	Angélique	Sapeur 1ère cl.
DUFFOURD	David	Adjudant-Chef
DUFOUR	Christine	Infirmier-Chef
DUFOURNET	Louis	Caporal
DUFRENE	Benjamin	Adjudant-Chef
DUFRENE	Valentin	Caporal-Chef
DUFRESNE	Mickael	Sapeur 1ère cl.
DUGAST	Julie	Sapeur 1ère cl.
DUHAMEL	Vincent	Sergent-Chef
DUJARDIN	Baptiste	Adjudant-Chef
DUJARDIN	Fabrice	Sapeur 1ère cl.
DUJARDIN	Kyliann	Sapeur 1ère cl.
DUMAX	Julien	Caporal-Chef
DUMAX	Mathilde	Caporal
DUMAY	Florine	Caporal-Chef
DUNOYER	Erine	Sapeur 1ère cl.
DUNY	Laurent	Caporal-Chef
DUPOIRIER	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
DUPONT	Pierre	Caporal
DUPORT	Florian	Sapeur 1ère cl.
DUPUIT	Thibault	Caporal-Chef
DUQUESNE	Vincent	Adjudant
DUQUESNOY	Eric	Lieutenant
DURAFFORT	Rémi	Sergent
DURAI	Jeremy	Sergent-Chef
DURAND	Cédric	Lieutenant
DURAND	Christian	Adjudant-Chef
DURAND	Nicolas	Adjudant-Chef
DURAND	Rémi	Sapeur 1ère cl.
DURAND	Thibault	Sapeur 1ère cl.
DURET	Fanny	Médecin Commandant
DURET	Olivier	Sergent-Chef
DUREUIL	Etienne	Sapeur 1ère cl.
DUREVILLE	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
DURIEUX	Maxime	Sapeur 1ère cl.
DUROT	Ludovic	Caporal-Chef
DUSSART	Romain	Expert
DUSSEZ PETIT	Lionel	Caporal-Chef
DUSSOLLIER	Adrien	Sergent-Chef
DUSSOLLIER	Alexandre	Lieutenant
DUSSOLLIER	Florent	Adjudant-Chef
DUTEL	Frédéric	Commandant
DUTERLAY	Nelly	Caporal-Chef
DUTERTE	Clément	Sapeur 1ère cl.
DUTEY	Diane	Sapeur 1ère cl.
DUTOIT	Francois	Adjudant-Chef
DUVAL	Guillaume	Sergent-Chef
DUVAL	Léo	Caporal
DUVAL	Thierry	Adjudant-Chef
DUVERNEY-PRET	Gauthier	Adjudant-Chef
DUVERNEY-PRET	Rémi	Sapeur 1ère cl.
DUVERNOIS	Laurent	Capitaine
EHLIG	Vincent	Sergent
EL JEMNI	Azzedine	Sapeur 1ère cl.
EMPEREUR	Thomas	Caporal
ERROUET	Romain	Sergent
ESTHEVENIN	Quentin	Adjudant

ETELLIN	Mickaël	Sapeur 1ère cl.
EUGENE	Kevin	Caporal-Chef
EVE	Pierrick	Adjudant-Chef
EVRARD	Emma	Sapeur 1ère cl.
EXCOFFIER	Vincent	Adjudant-Chef
EXCOFFON	Rémy	Sergent-Chef
EYNARD	Jean-Yves	Lieutenant
EYNARD	Jonathan	Caporal-Chef
EYRAUD	Théo	Caporal
EYVRARD	Kenny	Caporal-Chef
FABRE	Philippe	Adjudant-Chef
FAIVRE	Emilien	Sergent
FALCO	Guillaume	Caporal-Chef
FALOURD	Sarah	Caporal
FAMIANO	Willy	Caporal
FANTIN	Loïc	Caporal
FARRER	Pascale	Expert
FATIGA	Joseph	Sergent-Chef
FAUC	François	Sergent-Chef
FAUCOMPREZ	Corentin	Sergent
FAUCON	Coraline	Sapeur 1ère cl.
FAUGEROUX	Audrey	Sapeur 1ère cl.
FAURE	Matthieu	Infirmier
FAURE	Yvan	Sergent-Chef
FAUVEL	Arnaud	Adjudant-Chef
FAVIER	Emmanuelle	Lieutenant
FAVRE	John	Adjudant-Chef
FAVRE	Margot	Caporal-Chef
FAVRE	Romain	Caporal
FAVRE	Sandra	Sapeur 1ère cl.
FAVRE	Xavier	Caporal-Chef
FAVRE NOVEL	Alissa	Sapeur 1ère cl.
FAZZARI	Solene	Sapeur 1ère cl.
FENEON	Julien	Médecin Capitaine
FERANT	Steven	Sergent-Chef
FERIGATO	Christelle	Infirmier-Chef
FERNANDES	Sébastien	Adjudant
FERNANDES	Victor	Adjudant-Chef
FERRAND	Elise	Sapeur 1ère cl.
FERRAND	Mattéo	Sergent-Chef
FERRAND	Noa	Sapeur 1ère cl.
FERRAND	Pauline	Caporal
FERRANDO	Bastien	Sapeur 1ère cl.
FERRARIS	François	Sapeur 1ère cl.
FERRO	Norick	Expert
FESQUET	Sélène	Sapeur 1ère cl.
FICHOU	Manon	Infirmier principal
FIEVET	Raphael	Adjudant-Chef
FILIPPI	Guillaume	Caporal
FILLIOL	Sandrine	Adjudant-Chef
FINIELS	Ludovic	Sergent-Chef
FINNAZ	Romain	Adjudant-Chef
FIORIO	Jérôme	Caporal-Chef
FIORIO	Madison	Sapeur 1ère cl.
FLACHAT	Léo	Sergent
FLAMENT	Alexis	Caporal-Chef
FLANDRIN-VARGNOT	Margaux	Sapeur 1ère cl.
FLAVEN	Fanny	Sergent-Chef
FLENET	Lionel	Sapeur 1ère cl.
FLEURY	Charlotte	Infirmier principal

FLEURY	Sébastien	Sergent-Chef
FLORIO	Yanne	Adjudant-Chef
FONTAINE	Rémy	Sergent-Chef
FOREST	Christelle	Sergent-Chef
FORMENTEL	Elina	Sapeur 1ère cl.
FORT	Dylan	Sapeur 1ère cl.
FORTER	Nicolas	Sergent
FORTHOFFER	Yann	Caporal-Chef
FOSCHIA	Nolan	Caporal
FOSCHIA	Tom	Sapeur 1ère cl.
FOSSORIER	Xavier	Sapeur 1ère cl.
FOUCHE	Cyprien	Sapeur 1ère cl.
FOUCHE	Pierre	Caporal-Chef
FOURTOUIL	Mickaël	Adjudant-Chef
FRAIX	Lucas	Caporal
FRANCOIS	Cédric	Caporal-Chef
FRANCOIS	David	Lieutenant
FRANCOIS	Jordan	Sapeur 1ère cl.
FRANCOIS	Liv	Sapeur 1ère cl.
FRANCOIS	Stéphanie	Vétérinaire Cpt
FRANCONY	Pierrick	Sergent
FRANZELLA	Fabien	Caporal-Chef
FRENEL	Ilona	Caporal
FRESSARD	Myriam	Sergent-Chef
FRIARD	Alex	Sapeur 1ère cl.
FRISON-ROCHE	Carl	Sapeur 1ère cl.
FROELICH	Pierre	Caporal
FRONT	Valentin	Adjudant-Chef
FROTTIER	Heidi	Caporal
FUENTES	Marion	Médecin Lieutenant
FUMEY-BADOZ	Eric	Adjudant-Chef
GABOREAU	Quentin	Sapeur 1ère cl.
GABRIEL	Nolwenn	Sapeur 1ère cl.
GACHET	Loris	Sapeur 1ère cl.
GACHET	Pierre-François	Caporal-Chef
GACHET	Vincent	Adjudant-Chef
GACON	Emilie	Caporal
GACON	Kilian	Caporal
GACON	Tanguy	Sergent-Chef
GADIOLET	Hugo	Caporal-Chef
GAGLIARDINI	Maxime	Sapeur 1ère cl.
GAGNE	Bruno	Adjudant-Chef
GAGNEUR	Damien	Adjudant-Chef
GAGNIERE	Walter	Adjudant-Chef
GAIDON	Julie	Sergent
GAILLARD	Anne	Adjudant
GAILLARD	Guillaume	Sergent-Chef
GAILLARD	Mélanie	Caporal
GALEA	Maud	Sapeur 1ère cl.
GALLAND	Adrien	Sergent-Chef
GALLARD	Stéphane	Sapeur 1ère cl.
GALLARDO	Elias	Sapeur 1ère cl.
GALLY-BRESSIN	Elina	Sapeur 1ère cl.
GALON	Matthieu	Adjudant
GALUY	Chloé	Sapeur 1ère cl.
GALY	Isabelle	Sapeur 1ère cl.
GAMEN	Alexis	Sergent
GANDY	Sylvain	Caporal-Chef
GANIVET	Thibault	Caporal
GARAU	Marco	Caporal-Chef

GARCIA	Guillaume	Capitaine
GARCIN LOURO SUPICO	Mathilde	Sapeur 1ère cl.
GARDET	Florian	Sapeur 1ère cl.
GARDET	Laurent	Caporal
GAREGNEAUX	Guillaume	Lieutenant
GARET	Davy	Adjudant-Chef
GARNIER	Alexandra	Sapeur 1ère cl.
GARNIER	Alexis	Sapeur 1ère cl.
GARNIER	Kévin	Adjudant
GARNIER	Léane	Caporal
GARON-GUINAUD	Elsa	Caporal
GASTON	Alexis	Caporal
GAUBERT	Pierre-Jean	Commandant
GAUDIERE	Dimitri	Sergent-Chef
GAUDIN	Benjamin	Sapeur 1ère cl.
GAUTIER	Christophe	Sapeur 1ère cl.
GAVIOT BLANC	Franck	Expert
GAY	Christophe	Lieutenant-colonel
GAY LANCERMIN	Mathis	Adjudant
GAYAUD	Camille	Sergent
GAY-LANCERMIN	Patrick	Sergent-Chef
GAZZOLA	Julien	Lieutenant
GAZZOLA	Marine	Infirmier-Chef
GAZZOLA	Nathan	Sapeur 1ère cl.
GAZZOLA	Rémy	Sergent
GENAILLE	Aurélien	Adjudant
GENOULAZ	Mathilde	Sapeur 1ère cl.
GEOLLOT	Loïc	Sergent-Chef
GEORGES	Anaëlle	Caporal
GERARD	Florian	Adjudant-Chef
GERBIER	Alex	Sapeur 1ère cl.
GERFAUD VALENTIN	Baptiste	Caporal
GERMANAZ	Remi	Sergent-Chef
GERVAIL	Robin	Caporal
GERVAISE	Virginie	Infirmier principal
GHELMA	Pascal	Adjudant-Chef
GIAI-CHECA	Julie	Sapeur 1ère cl.
GIAI-LEVRA	Frédéric	Adjudant-Chef
GIAI-LEVRA	Jérémie	Sergent-Chef
GIBERT	Florent	Adjudant-Chef
GILBERT	Nicolas	Sergent-Chef
GILIS	Maëlle	Sapeur 1ère cl.
GILLIOT	Karen Ann	Sapeur 1ère cl.
GILLOT	Jean-François	Sergent-Chef
GILSON	Nicolas	Infirmier principal
GINOLLIN	Jerome	Adjudant-Chef
GIORDAN	Denis	Colonel
GIPOULOU	Adèle	Caporal
GIRARD	Aléxis	Sergent
GIRARD	Romain	Adjudant-Chef
GIRARDET	Armand	Infirmier
GIRAUD	Amélie	Caporal
GIRAUD	Delphin	Caporal-Chef
GIRAUD	Elisa	Sapeur 1ère cl.
GIRAUD	Eric	Sergent-Chef
GIRAUD	Julien	Sapeur 1ère cl.
GIRAUD	Justine	Sapeur 1ère cl.
GIRAUD	Nicolas	Lieutenant
GIRERD	Germain	Adjudant-Chef
GIRERD	Romane	Sergent-Chef

GIROUD	Mathis	Sergent
GLEY	Cédric	Sergent
GLEY	Stephane	Sergent-Chef
GODARD	Marine	Sapeur 1ère cl.
GODARD	Thierry	Sergent-Chef
GOLEC	Philippe	Adjudant-Chef
GOMBERT	Pierre-Alain	Caporal-Chef
GOMBERT	Théo	Sergent
GOMEZ	Anaïs	Sapeur 1ère cl.
GOMEZ	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
GOMEZ	Nicolas Alain	Caporal
GONGUET	Mikael	Sergent-Chef
GONNET	Pascal	Capitaine
GONNET FAVRE	Melanie	Caporal
GORMIER	Julien	Sapeur 1ère cl.
GORRA	Pierre-Maël	Sapeur 1ère cl.
GORRAND	Ludovic	Adjudant-Chef
GOSSET	Eddy	Adjudant-Chef
GOTTELAND	Corentin	Sergent-Chef
GOUESSE	Germain	Adjudant-Chef
GOUILLOUX	Patrick	Adjudant-Chef
GOURDET	Allan	Sapeur 1ère cl.
GOURDON	Remi	Caporal
GOURY	Emmanuel	Lieutenant
GOURY	Laurence	Sapeur 1ère cl.
GOURY	Maryline	Sapeur 1ère cl.
GOURY	Mickael	Adjudant-Chef
GRABOWSKI	Stéphane	Adjudant-Chef
GRACIA	Sylvain	Sergent-Chef
GRAND	Arnaud	Sergent-Chef
GRAND	Mathieu	Adjudant-Chef
GRANDCHAMP	Matteo	Sapeur 1ère cl.
GRANGE	Emilien	Caporal
GRANGE	Maxime	Adjudant-Chef
GRANGEAT	Benjamin	Sergent
GRAVENHORST	Tatiana	Sapeur 1ère cl.
GRAVIER	Jonathan	Lieutenant
GRIFFON	David	Adjudant
GRILLET AUBERT	Louis	Sapeur 1ère cl.
GRIMAUD	Estelle	Sapeur 1ère cl.
GROS	Ludovic	Adjudant-Chef
GROS	Maïlys	Sapeur 1ère cl.
GROSJEAN	Christophe	Adjudant-Chef
GROSJEAN	Maxime	Sergent
GROSJEAN	Sylvain	Adjudant-Chef
GROSSET GRANGE	Edouard	Caporal
GRUFFAT	Maxime	Sapeur 1ère cl.
GRUNDMANN	Anthony	Sergent-Chef
GUADAGNIN	Teiki	Sapeur 1ère cl.
GUARISE	Stéphane	Sapeur 1ère cl.
GUEHO	Cédric	Adjudant-Chef
GUEROULT	Jérôme	Caporal
GUERRAZ	Mathis	Sapeur 1ère cl.
GUERS	Romain	Sapeur 1ère cl.
GUIBERT	David	Adjudant-Chef
GUIGUET DORON	Tiphanie	Sapeur 1ère cl.
GUILLAUD	Matéo	Sapeur 1ère cl.
GUILLE	Sebastien	Adjudant-Chef
GUILLET	Benjamin	Sapeur 1ère cl.
GUILLET	Ludovic	Caporal-Chef

GUILLET	Ludovic Jean	Caporal-Chef
GUILLET	Mélanie	Sapeur 1ère cl.
GUILLIER	Delphine	Infirmier-Chef
GUILLON	Benjamin	Lieutenant
GUILLORY	Nicolas	Sergent-Chef
GUILLOT	Mandy	Infirmier
GUILLOUX	Ethan	Sapeur 1ère cl.
GUINAND	Régis	Commandant
GUINARD	Nicolas	Adjudant
GUINET	Thomas	Adjudant-Chef
HACHEMI	Ilhan	Sapeur 1ère cl.
HALBOUT	Manuel	Adjudant-Chef
HALLYNCK	Vincent	Expert
HANNHART	Nathalie	Expert
HARDEL	Marin	Lieutenant
HARDY	Tiffany	Sapeur 1ère cl.
HARMENT	Hugo	Sapeur 1ère cl.
HARO	Barbara	Infirmier
HASCOET	Cyril	Adjudant-Chef
HATZENBERGER	Jean-Michel	Commandant
HAUC	Elise	Caporal-Chef
HELVADJIAN	Pascal	Caporal-Chef
HENOUX-FERRARI	Guillaume	Adjudant-Chef
HENRY	Franck	Caporal
HENRY	Pascal	Lieutenant
HERTZ	Helene	Expert
HEYLEN	Patrick	Sapeur 1ère cl.
HIBBERT	Jessica	Caporal
HIBLOT	Kevin	Caporal-Chef
HOESSLER	Juan	Sergent-Chef
HOFER	Gaëtan	Caporal
HOFER	Pascal	Adjudant-Chef
HORION	Guelor	Lieutenant
HOURDE	Kevin	Sergent
HOUSSON	Clement	Sapeur 1ère cl.
HOUYVET	Maxime	Sapeur 1ère cl.
HUDRY	Robin	Sapeur 1ère cl.
HUET	Joanie	Adjudant-Chef
HUNEAU	Emmanuel	Caporal
HUNEAU	Florian	Caporal-Chef
IACOVELLA	Noa	Sapeur 1ère cl.
ILBERT	Thomas	Caporal
IMBOULA	Jean Pascal	Caporal-Chef
ISNARDI	Grégory	Lieutenant
JACON	Anthony	Adjudant-Chef
JACQUES	Adrien	Caporal-Chef
JACQUES	Antoine	Sapeur 1ère cl.
JACQUIN	Alexandre	Caporal-Chef
JALLAMION	Eric	Caporal-Chef
JALLUT	Loïc	Caporal
JAMBERT	Charles	Sergent
JAMBERT	Manon	Sergent-Chef
JANET MAITRE	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
JANISECK	Sophie	Sapeur 1ère cl.
JAY	Aurélien	Sapeur 1ère cl.
JAY	Catherine	Caporal-Chef
JEANDET	Mélanie	Sergent-Chef
JEANNE	Eva	Sapeur 1ère cl.
JEANNOLIN	Bruno	Adjudant-Chef
JEANNOLIN	Valentine	Sergent

JEANNOT	Nathan	Sapeur 1ère cl.
JEUNON	Sebastien	Caporal-Chef
JEZEQUEL	Loic	Capitaine
JODELET	Florian	Caporal-Chef
JOFFRIN	Tiphaine	Infirmier
JOGUET	Aléxis	Sapeur 1ère cl.
JOGUET	Eric	Adjudant-Chef
JOLLY	Fabrice	Caporal-Chef
JOLY	Christophe	Sapeur 1ère cl.
JOLY	Guillaume	Adjudant
JOLY	Léo	Sapeur 1ère cl.
JOLY	Pauline	Infirmier
JOLY	Sebastien Jean-Michel	Caporal-Chef
JOLY POTTUZ	Flavien	Expert
JOMMETTI	Stephen	Sergent-Chef
JORCIN	Fanny	Sergent-Chef
JORCIN	Samuel	Lieutenant
JOSEPH	Delphine	Lieutenant
JOSSI	Camille	Sapeur 1ère cl.
JOST	Marine	Sapeur 1ère cl.
JOUDRIER	Yann	Sergent-Chef
JOURDAIN	Vincent	Lieutenant
JOUVIN	Coline	Sapeur 1ère cl.
JOZ ROLAND	Virgile	Caporal-Chef
JUGLAIR	Aurélien	Sergent
JUGLAIR	Nolan	Sapeur 1ère cl.
JUGLAIR	Patrice	Caporal-Chef
JULIEN	Frederique	Caporal-Chef
JULIEN	Stéphane	Caporal
KACHERMI	Mouldi	Adjudant-Chef
KAFFOUDA	Walid	Caporal
KERVAHUT	Nicolas	Caporal-Chef
KESSLER	Laure	Infirmier
KLAMBER	Lilian	Sapeur 1ère cl.
KOMASA	Valentin	Sergent-Chef
KORDZIELEWSKI	Jerome	Lieutenant
KUHN	Arnaud	Sergent
KUSCHNICK	Philippe	Adjudant-Chef
LABORDERIE	Loïsse	Sapeur 1ère cl.
LACAN	Magali	Caporal-Chef
LACHAT	André	Expert
LACOMBE	Hugo	Sapeur 1ère cl.
LACROIX	Nicolas	Sergent-Chef
LAFFARGUE	Jennifer	Sapeur 1ère cl.
LAFFAY	Lucie	Sapeur 1ère cl.
LAFOSSE	Nicolas	Adjudant-Chef
LAFUYE	Cyril	Sapeur 1ère cl.
LAGUNA	Margaux	Sapeur 1ère cl.
LAMERANT	Aurelien	Sergent-Chef
LAMI	Yohan	Caporal-Chef
LAMON CHARTERON	Florian	Sergent-Chef
LAMOTTE	Sylvain	Médecin Capitaine
LAMPERT	Jean-Marc	Sergent-Chef
LANDEMAINE	Celine	Infirmier-Chef
LANDRON	Jean-Christophe	Commandant
LANDWERLIN	David	Sergent
LANEZ	Vincent	Caporal-Chef
LANGER	Arnaud	Lieutenant
LANGER	Eric	Adjudant-Chef
LANIER	Adrien	Adjudant

LAPLACE	Romain	Capitaine
LASSIAZ	Emeline	Sapeur 1ère cl.
LASSIAZ	Maxime	Sergent-Chef
LATOUCHE	Sébastien	Sergent-Chef
LATOUR	Laurent	Sergent-Chef
LATRECHE	Mounia	Caporal
LAUMANN	Francois	Lieutenant-Colonel
LAUNAY	Ulrich	Sergent
LAURENCIN	Jonathan	Caporal-Chef
LAURENCY	Johann	Caporal-Chef
LAURENS	Pierre	Sergent
LAURENT	Christophe	Lieutenant
LAURENT	Julien	Sergent
LAURENT	Mathilde	Sapeur 1ère cl.
LAURENT	Maxime	Sergent-Chef
LAURET	Fabrice	Adjudant-Chef
LAVENU	Edouard	Sergent-Chef
LAVIEC	Maxence	Sapeur 1ère cl.
LAZZARONI	Fabien	Adjudant-Chef
LE BERRE	Loïc	Adjudant-Chef
LE BOULANGER	Christophe	Lieutenant
LE BOUTEILLEC	Morvan	Adjudant-Chef
LE BRIS	Quentin	Infirmier
LE CORRE	Martin	Caporal
LE DU	Fanny	Caporal
LE FEVRE	Josseline	Expert
LE MEUT	Samuel	Adjudant-Chef
LE MOUE	Evann	Sapeur 1ère cl.
LE QUELLEC	Anne Cécile	Infirmier principal
LE VILLAIN	Fergal	Caporal-Chef
LEBEDEFF	Alexandra	Sapeur 1ère cl.
LEBEGUE	Laurent	Sergent-Chef
LEBLOND	Jérôme	Sapeur 1ère cl.
LEBOULCH	Nathalie	Caporal-Chef
LECLERC	Titouan	Sapeur 1ère cl.
LECLERE	Yannick	Caporal-Chef
LEDE	Jérémy	Sergent
LEFEBVRE	Baptiste	Sapeur 1ère cl.
LEFEBVRE	Sophie	Sapeur 1ère cl.
LEFEVRE	Sullivan	Sergent-Chef
LEGER	Marie-Charlotte	Sapeur 1ère cl.
LEGER GRAIN	Matthieu	Sergent-Chef
LEGRY	Julie	Sapeur 1ère cl.
LEHOUX	Gwenaëlle	Sapeur 1ère cl.
LEJAY	David	Adjudant-Chef
LEJEUNE	Raphaël	Caporal
LELAIT	Julien	Adjudant
LELIEVRE	Aymeric	Expert
LEMAIRE	Jessika	Sapeur 1ère cl.
LEMARDELEY	Balthazar	Sergent
LEMASSON	Franck	Caporal-Chef
LEMASSON	Nicolas	Caporal-Chef
LENFANT	Loïc	Caporal
LEON	Aurélien	Adjudant
LEON	Quentin	Caporal-Chef
LEPAGE	Fabien	Sapeur 1ère cl.
LEPAS	Camille	Caporal-Chef
LEROUX	Jérôme	Lieutenant
LEROY	Fabien	Adjudant
LEROY	Lilian	Sapeur 1ère cl.

LEROY--SYMOENS	Corentin	Caporal
LESCURE REMISE	Mathis	Caporal-Chef
LESTOUX	Pascal	Adjudant-Chef
LEVA	Laurianne	Caporal-Chef
LEVEIL AUBERIX	Muriel	Caporal-Chef
LEVEQUE	Arnaud	Adjudant-Chef
LEVISTE	Gontran	Adjudant-Chef
LEVORATO	Yohan	Sergent-Chef
L'HERITIER DIT GARELLAZ	Grégoire	Sapeur 1ère cl.
LIEGEARD	Elodie	Adjudant-Chef
LIEGEARD	Nicolas	Adjudant-Chef
LIMONE	Julien	Caporal
LOBO	Christophe	Adjudant-Chef
LOCONTE	Laurane	Sergent-Chef
LOENS	Kyllian	Sergent
LOISEAU	Laurent	Sapeur 1ère cl.
LOISEL	Briag	Caporal-Chef
LOMBARD	Christophe	Caporal-Chef
LOMBARD	Hervé	Capitaine
LOMBARD	Ludivine	Sergent-Chef
LOMBARD	Valerie	Sergent-Chef
LOMBARDO	Carole	Infirmier-Chef
LONARDONI	Cindy	Caporal
LONARDONI	Teddy	Adjudant
LONG	Virginie	Infirmier principal
LONG MBEPE	Maxime	Caporal-Chef
LONGE	Florian	Caporal
LOPEZ	Andréa	Caporal-Chef
LOPEZ	Herve	Sapeur 1ère cl.
LORIDAN FOMBONNE	Folco	Sapeur 1ère cl.
LOSHAJ	Arber	Caporal-Chef
LOURAICHI	Steeve	Capitaine
LOVATO	Julien	Lieutenant
LOYER	Emmanuelle	Infirmier
LOZACHMEUR	Rodolphe	Sergent
LYON	Jonathan	Sapeur 1ère cl.
MACCARINELLI	Didier	Sergent-Chef
MACE	Leo	Sergent-Chef
MACHTELINCKX	Willy	Sapeur 1ère cl.
MADEC	Ethan	Sapeur 1ère cl.
MADEC	Frédéric	Adjudant-Chef
MADEC	Lisa	Sapeur 1ère cl.
MAES	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
MAGNE	Florent	Lieutenant
MAGNIEZ	Marc	Infirmier
MAGNIN	Frédéric	Adjudant-Chef
MAHE	Sebastien	Caporal-Chef
MAILLET	Aurély	Sapeur 1ère cl.
MAKHLOUFI	Cyril	Sapeur 1ère cl.
MALARD	Xavier	Adjudant-Chef
MALEGUE	Jade	Sapeur 1ère cl.
MALLET	Antonin	Infirmier
MANCEAU	Ines	Sapeur 1ère cl.
MANCEAU	Julie	Sapeur 1ère cl.
MANDOLFO	Pascal	Caporal-Chef
MANENTI	Doriane	Infirmier
MANGE	Arthur	Sapeur 1ère cl.
MANGIN	Jean-François	Caporal-Chef
MANIE	Mikael	Sergent-Chef
MANOUKIAN	Audrey	Adjudant

MANOURY	Didier	Adjudant-Chef
MANZATO	Julian	Adjudant
MARACHLY	Emmanuelle	Sapeur 1ère cl.
MARCAILLE	Laurent	Lieutenant
MARCAILLE	Romane	Sapeur 1ère cl.
MARCAILLE	Valentin	Sergent-Chef
MARCHAL	Clarisse	Sapeur 1ère cl.
MARCHAN	Samuel	Capitaine
MARCHAND	Benoit	Adjudant-Chef
MARCILLY	Jérémy	Lieutenant
MARECAT	Vincent	Sapeur 1ère cl.
MARGERIT	Franck	Caporal-Chef
MARGUERON	Lionel	Adjudant-Chef
MARGUERON	Raphaël	Sergent-Chef
MARIE	François	Adjudant-Chef
MARIEL	Candice	Sapeur 1ère cl.
MARIN CUDRAZ	Aléxis	Sergent-Chef
MARIN CUDRAZ	Pierrick	Sapeur 1ère cl.
MARIN LAMELLET	Manuel	Adjudant-Chef
MARIN LAMELLET	Romain	Lieutenant
MARLAUD	Damien	Adjudant-Chef
MAROT	Céline	Adjudant-Chef
MAROUILLAT	Fabien	Sergent
MARQUES	Emerick	Caporal-Chef
MARSOVIQUE	Benoit	Capitaine
MARTHE	Benoît	Caporal
MARTIN	Anthony	Sergent-Chef
MARTIN	Elodie	Capitaine
MARTIN	François-Bertrand	Caporal-Chef
MARTIN	Muguette	Sapeur 1ère cl.
MARTIN	Patrick	Sergent-Chef
MARTIN	Vincent Emilien	Sapeur 1ère cl.
MARTIN	Yann	Sapeur 1ère cl.
MARTIN	Yoan	Sergent
MARTIN BORRET	Dimitri	Sergent-Chef
MARTIN BORRET	Jean Luc	Lieutenant
MARTINA	Matheo	Sapeur 1ère cl.
MARTINEZ	Bastien	Sergent
MARTINI	Gaetan	Sergent
MARTINI	Loïs	Sapeur 1ère cl.
MARTY	Anne	Infirmier-Chef
MASSON	Emmanuel	Caporal
MASSON	Lyam	Sapeur 1ère cl.
MATHELET	Aurore	Sapeur 1ère cl.
MATHERET	Melanie	Infirmier
MATHIEUX	Patrick	Sapeur 1ère cl.
MATHIEUX-PANTIN	Mickaël	Sapeur 1ère cl.
MATTIUZZO	Florian	Adjudant-Chef
MAUCHAMP	Yannick	Caporal
MAURICE	Jean Jacques	Caporal-Chef
MAURIN	Stéphane	Adjudant-Chef
MAURY	Frédéric	Sergent-Chef
MAXWELL BURTON	Jonathan	Sapeur 1ère cl.
MAYOUSSIER	Leslie	Infirmier-Chef
MAZUIR	Thomas	Caporal-Chef
MEGE	Jordy	Adjudant-Chef
MEHEUST	Corinne	Infirmier principal
MENU	Gatien	Sapeur 1ère cl.
MERCIER VINCENT	Virgile	Adjudant-Chef
MERCREDI	Lucas	Caporal-Chef

MERENDET	Erwan	Adjudant-Chef
MERIGOUT	Anaïs	Sapeur 1ère cl.
MERLE	Adeline	Sergent-Chef
MERLIER	Paola	Caporal-Chef
MESAS--RICCIUTI	Mathilde	Caporal
MESLIN	Paulin	Sergent-Chef
MESSONNIER	Julian	Sergent
MESTRALLET	Gillian	Sergent-Chef
METRAL	David	Adjudant-Chef
METRAL	Philippe	Adjudant-Chef
METRAL-CHARVET	Damien	Caporal-Chef
MIANO	Brice	Caporal
MICHE	Baptiste	Caporal
MICHE	Xavier	Lieutenant
MICHELLIER	Philippe	Médecin Colonel
MICHELON	Anaïs	Caporal
MIGLIORINI	Kévin	Caporal
MIKULSKI	Benoit	Caporal
MIKULSKI	Nicolas	Adjudant-Chef
MILESI	Alexandre	Sergent
MILLOZ	Gaspard	Sergent-Chef
MIOTTO	Vincent	Adjudant-Chef
MIRANDA	Thomas	Caporal-Chef
MOCELLIN	Michaël	Sergent-Chef
MOINE	Arthur	Caporal
MOIRON	Emile	Caporal
MOIROUD	Bastien	Capitaine
MOIROUD DIT PESSIRE	Ludovic	Adjudant-Chef
MOISSON	Aude	Sapeur 1ère cl.
MOKDAD	Nabil	Caporal
MOLLIER BOCHOZ	Daniel	Caporal-Chef
MONDON	Ophélie	Capitaine
MONIN	Lionel	Infirmier-Chef
MONIN	Ludovic	Caporal-Chef
MONIN	Tiffanie	Sapeur 1ère cl.
MONNET	Marjorie	Lieutenant
MONNIN	Félix	Sapeur 1ère cl.
MONTALI	Mathieu	Caporal
MONTALTO	Enzo	Sapeur 1ère cl.
MONTANT	Oriane	Sapeur 1ère cl.
MONTET	Benoit	Adjudant-Chef
MONTET	Julien	Capitaine
MONTI	Thomas	Adjudant-Chef
MONTILLET	Christele	Sergent-Chef
MONTORCIER	Guillaume	Sergent-Chef
MONTUELLE	Cassandra	Médecin Capitaine
MONTVIGNIER PUCELLAZ	Gaël	Caporal
MORAND	Cyrille	Adjudant-Chef
MORAND	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
MORAND	Nicolas Gilbert	Adjudant-Chef
MORAND	Rachel	Sergent-Chef
MORAND-MERMET	Michaël	Commandant
MOREAU	Damien	Adjudant
MOREAU	Gillian	Sapeur 1ère cl.
MOREAU	Vincent	Sergent-Chef
MOREAU DESSUGE	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
MOREEWS	Audrey	Caporal
MOREL	Virginie	Adjudant-Chef
MORELLE	Jonathan	Adjudant-Chef
MORIN	Clément	Caporal

MORIN	Olivier	Adjudant
MORLA	Salomé	Sapeur 1ère cl.
MORLAC	Pierre	Caporal
MOULARD	Zoée	Sapeur 1ère cl.
MOULIN	Manon	Sergent
MOUREAUX	Ludovic	Lieutenant
MOUSSELLARD	Nathalie	Infirmier
MOYA	Julien	Caporal-Chef
MOYNE	Mathias	Adjudant
MUGNIER	Florian	Sergent
MUGNIER	Solenne	Sapeur 1ère cl.
MUGNIER BAJAT	Jill	Sapeur 1ère cl.
MUGNIER BAJAT	Thierry	Capitaine
MUNINI	Florent	Infirmier principal
MURATOVIC	Gaëtan	Caporal
MURE-RAVAUD	Steve	Adjudant-Chef
MYE	Isabelle	Infirmier principal
NADAUD	Justin	Médecin Capitaine
NADDEO	Mathieu	Caporal-Chef
NANGA	Julien	Adjudant-Chef
NAPOLEON	Jérémy	Sergent-Chef
NAPOLETANO	Fabien	Adjudant
NAVARRO	Christophe	Adjudant-Chef
NELIN	Fabien	Adjudant-Chef
NICOLAS	Gregory	Caporal-Chef
NICOLAS	Julien	Adjudant-Chef
NICOLAS	Julien-Pascal	Sergent-Chef
NICOLET	Baptiste	Adjudant
NICOTERA	Jessica	Caporal-Chef
NICOUD	Laurent	Caporal-Chef
NIELOUX	Sylvain	Sergent-Chef
NOEL	Nathan	Sapeur 1ère cl.
NOGUEIRA	Raphaël	Caporal-Chef
NOIREAULT	Laurent	Lieutenant
NOLIBOIS	Eliott	Sapeur 1ère cl.
NOLIN	Manoel	Sergent-Chef
NOLY	Mathieu	Sapeur 1ère cl.
NORAZ	Elouan	Sapeur 1ère cl.
NORAZ	Fabien	Caporal-Chef
NORAZ	Léa	Sapeur 1ère cl.
NORAZ	Thibaut	Caporal-Chef
NORROY	Angel	Caporal-Chef
NOT	Bernard	Caporal-Chef
NOUAIS	Jerome	Sergent-Chef
NOUSS DELAITRE	Ludwig	Infirmier principal
NOUVEL	Julia	Médecin Capitaine
NOYEL	Nicolas	Lieutenant
NUGUES	Orianne	Sapeur 1ère cl.
OGER	Didier	Caporal-Chef
OLEARI	Cédric	Caporal-Chef
OLIVE	Mario	Sapeur 1ère cl.
OLLIVIER	Erwan	Sapeur 1ère cl.
ORSATI	Charlotte	Sapeur 1ère cl.
OSTORERO	Simon	Caporal-Chef
OUALI	Chene	Sapeur 1ère cl.
OUDART	Hugo	Sapeur 1ère cl.
OUDOT	Aurélie	Caporal
OUDOT	Eric	Adjudant-Chef
OULEDI	Anthony	Adjudant
OVION	Kévin	Adjudant

PACCALET	Antoine	Sergent
PACCALET	Valentin	Sapeur 1ère cl.
PACHOD	Charline	Sergent-Chef
PACHOUD	Baptiste	Caporal-Chef
PACQUETET	Diane	Infirmier
PAILLAT	Stéphane	Sergent-Chef
PAJOT	Fabrice	Sergent-Chef
PALLU	Jerome	Lieutenant
PALLUAU	Hugo	Sergent
PALMIER	Rémi	Caporal
PALMIERI	Enzo	Sapeur 1ère cl.
PANCHEN	Loïs	Adjudant-Chef
PAOLI	Sébastien	Lieutenant
PAPET	Basile	Sergent-Chef
PAPIN	Roxane	Infirmier
PAPINUTTI	Nicolas	Caporal
PAPOZ	Julien	Infirmier principal
PARAVY	Sixtine	Sapeur 1ère cl.
PARDO	Emmanuel	Sapeur 1ère cl.
PARDO	Loic	Sergent-Chef
PARENT	Claudine	Infirmier
PARENT	Franck	Adjudant-Chef
PARMENTIER	Veronique	Caporal-Chef
PARRAIN	Loris	Caporal-Chef
PASQUAL	Thierry	Adjudant-Chef
PASSOT	Corentin	Sergent
PATEREK	Clara	Sapeur 1ère cl.
PATEREK	Freddy	Sergent-Chef
PATEREK	Romane	Sapeur 1ère cl.
PATEY	Maximilien	Sapeur 1ère cl.
PAUGET	Michaël	Sergent-Chef
PAULETTO	Maxime	Caporal-Chef
PAYER	Louis	Sapeur 1ère cl.
PEAQUIN	Faustine	Sapeur 1ère cl.
PEAQUIN	Nathanaël	Sapeur 1ère cl.
PEGAZ	Pierre	Sergent-Chef
PELAYO	Camille	Sergent
PELEGRIN	Nicolas	Sergent-Chef
PELLETIER	Arnaud	Lieutenant
PELLETIER	Julien	Adjudant-Chef
PELLICANO	Anthony	Sergent-Chef
PELLICIER	Aubin	Sergent-Chef
PELLITTERI	Antoine	Caporal
PELLITTERI	Laurent	Adjudant-Chef
PELMONT	Yann	Caporal-Chef
PELUX	Ambroise	Sergent
PENNARUN	Ygerne	Sergent-Chef
PENNE	Eric	Lieutenant-colonel
PEPIN	Julien	Caporal-Chef
PEPIN	Karine	Infirmier-Chef
PEPIN	Nicolas	Adjudant
PEPIN	Rémi	Adjudant
PEREIRA	Christine	Sapeur 1ère cl.
PEREIRA DE SA	Tony	Adjudant-Chef
PERIGOIS	Yoan	Caporal
PERINO	Yann	Lieutenant
PERONNET	Elodie	Sapeur 1ère cl.
PEROZZO	Lionel	Adjudant
PEROZZO	Maxence	Caporal-Chef
PERRET	Fabien	Capitaine

PERRET	Sylvain	Adjudant-Chef
PERRIER	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
PERRIN	Damien	Sapeur 1ère cl.
PERRIN	Eric	Adjudant
PERRIOLLAT	Jérôme	Adjudant-Chef
PERROD	Loïc	Lieutenant-colonel
PERROT	Julien	Sapeur 1ère cl.
PERSONNAZ	Emilien	Sapeur 1ère cl.
PESENTI	Christophe	Adjudant-Chef
PESENTI	David	Sergent-Chef
PESENTI	Stephane	Adjudant-Chef
PETEX	Tom	Caporal
PETIOT	Florence	Lieutenant
PETIOT	Jean Marc	Vétérinaire Cdt
PETIT	Bérénice	Sapeur 1ère cl.
PETIT	Grégory	Lieutenant
PETIT	Julien	Caporal-Chef
PETIT	Kevin	Sergent-Chef
PETIT	Kylian	Sapeur 1ère cl.
PETIT	Pierre-Benoit	Sergent-Chef
PETIT	Wilfrid	Sergent-Chef
PETITPOISSON	Thibaut	Sapeur 1ère cl.
PEUDON	Emilie	Sapeur 1ère cl.
PEYRESSATRE	Thierry	Commandant
PEYRUT	Stanislass	Sapeur 1ère cl.
PEZERON	Sebastien	Sapeur 1ère cl.
PHILBOIS	Damien	Sergent
PIANU	Laurent	Sergent-Chef
PIASCO	Carole	Infirmier principal
PIC	Vanessa	Sergent
PICHAVANT	Aymeric	Capitaine
PIEDIGROSSI	Quentin	Sergent-Chef
PIERRE	Jeremie	Adjudant-Chef
PIFFETEAU	Florian	Adjudant
PIGNON	Arthur	Sapeur 1ère cl.
PIN	Jérémy	Caporal-Chef
PINARD-MERLE	Amandine	Sergent-Chef
PINSON	Coline	Sapeur 1ère cl.
PINTO	Samantha	Sapeur 1ère cl.
PIOZ	Rémy	Caporal
PIVOT	Aline	Sapeur 1ère cl.
PIVOT PAJOT	Maëlis	Caporal
PIVOT TAFFUT	Jean François	Lieutenant
PLAGNES	Gabriel	Caporal
PLANET	Antoine	Caporal
PLENEL	Anaïs	Caporal-Chef
POIGNANT	Camille	Caporal
POINARD	Xavier	Adjudant-Chef
POLLET	Yannick	Sergent-Chef
POMMEL-GENTON	Yannick	Adjudant
PONCET	Frédéric	Adjudant-Chef
PONS	Fabrice	Sergent-Chef
PONSON	Vincent	Caporal-Chef
PONT	Jérémy	Caporal-Chef
PONTET	Nathan	Sapeur 1ère cl.
PONTET-CAILLES-VERNAZ	Cédric	Adjudant-Chef
PORCHERON	Vincent	Caporal
PORRAL	David	Adjudant-Chef
PORRET	Marion	Sergent
PORTIGLIATTI PRESA	Benoit	Caporal

POSSOZ CHEVRONNET	Lenaik	Sapeur 1ère cl.
POTIN	Cédric	Adjudant-Chef
POULARD	Florence	Médecin Commandant
POUPELLOZ	Pascal	Adjudant-Chef
PRADEL	Marylin	Infirmier principal
PRADOS	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
PRAT	Mickaël	Sergent-Chef
PRAZ	Robin	Sapeur 1ère cl.
PREVOST	Julien	Sapeur 1ère cl.
PRIMATESTA	David	Sergent-Chef
PROIX	Stephane	Sergent-Chef
PROVENT	Gaetan	Sergent
PROVILLE	Laura	Caporal-Chef
PROVILLE	Romain	Adjudant-Chef
PRYSIANIUK	Kévin	Caporal
PUGIN	Michel	Adjudant-Chef
PUGNAT	Manon	Sergent-Chef
PUGNOT	Bertrand	Caporal-Chef
PULCINI	Vincent	Lieutenant
PUPPATO	Philippe	Adjudant-Chef
PUTHON	Jérôme	Adjudant-Chef
PUTHON	Nolan	Sapeur 1ère cl.
QUESNE	Maylis	Caporal
QUESNOY	Julien	Sapeur 1ère cl.
QUETEL	Tiphaine	Sapeur 1ère cl.
QUEUDEVILLE	Léa	Sapeur 1ère cl.
QUILLIEN	Lorraine	Pharmacien Cpt
RABII	Brahim	Lieutenant
RAFFIN	François	Adjudant-Chef
RAIMBEAUD	Marylou	Caporal-Chef
RAMPNOUX	Laurène	Sapeur 1ère cl.
RAMPOLLINI	Eugénio	Capitaine
RASONGLES	Christophe	Adjudant-Chef
RASPAIL	Mailys	Sergent
RATEL	Pierre Alain	Adjudant-Chef
RATTIER	Yann	Sapeur 1ère cl.
RAUCAZ	Cyrille	Sergent-Chef
RAULIN	Camille Nicolas	Capitaine
RAVENET	Jonathan	Caporal-Chef
RAYBAUD SERDA	Valentine	Sapeur 1ère cl.
RECORDON	Antonin	Sapeur 1ère cl.
REGOUT	Arnaud	Adjudant
REILLE	Ghislaine	Expert
REINHARDT	Charlotte	Sapeur 1ère cl.
REISLER	Bastien	Infirmier-Chef
REMY	Bruno	Adjudant-Chef
RENARD	Laetitia	Adjudant-Chef
RENAUD	Eva	Sergent
RENAULT	Gilles	Sapeur 1ère cl.
RENAULT	Laurène	Caporal-Chef
RESTOUEIX	Valentin	Sapeur 1ère cl.
RETORNAZ	Dominique	Adjudant-Chef
REY	Gaetan	Sergent-Chef
REY	James	Sergent
REY	Jean-Daniel	Caporal-Chef
REY	Jérémy	Sergent-Chef
REY	Maxime	Caporal
REY	Olivier	Adjudant-Chef
REY	Yvonnick	Capitaine
REYDET	Benoit	Adjudant-Chef

REYNAUD	Rémy	Sapeur 1ère cl.
REYNAUD	Romane	Sapeur 1ère cl.
REYNAUD	Sylvain	Caporal
RIBEIRO	David	Sergent-Chef
RIBOIS	Lucas	Caporal
RIBOULET	Rémy	Sergent-Chef
RICARD	Jérémy	Sergent
RICARD	Stéphane	Adjudant-Chef
RICCARDI	Romain	Adjudant
RICHARD	Julien	Caporal-Chef
RICHARD	Julien Jean-Pierre	Sergent-Chef
RICHARD	Lucie	Sergent-Chef
RICHARD	Sandra	Sapeur 1ère cl.
RICHARD	Yaulan	Caporal
RICHIERO	Florian	Sapeur 1ère cl.
RIEBEL	Harold	Sergent-Chef
RIEDEL	Marc	Expert
RIEDINGER	Mathieu	Lieutenant-colonel
RIGAUD PERU	Daniel	Lieutenant
RIGOUIN	Romuald	Lieutenant
RIMBOUD	Laetitia	Sapeur 1ère cl.
RIONDY	Benoit	Adjudant-Chef
RIOU	Martin	Caporal-Chef
RITTER	Nicolas	Adjudant
RIVE	Adrien	Caporal-Chef
RIVIER	Raphael	Caporal-Chef
RIVOLLY	Stéphane	Sergent-Chef
RIVORY	Manon	Caporal-Chef
RIZET	Corentin	Sapeur 1ère cl.
ROBERT	Lauris	Adjudant
ROCCA	Matéo	Caporal
ROCHAIX	Hugo	Caporal
ROCHAS	Paul	Sergent
ROCHE	Alexandre	Caporal-Chef
ROCHE	Nicolas	Infirmier-Chef
ROCHE	Yannick	Lieutenant
ROCHET	Fabien	Caporal-Chef
ROCHET	Maxime	Sapeur 1ère cl.
ROCHETTE	Claire	Caporal-Chef
RODIER	Sébastien	Sergent-Chef
RODRIGUES	Gaëlle	Sapeur 1ère cl.
ROEHRI–TAULEIGNE	Cyril	Sapeur 1ère cl.
ROLANDOZ	Nathalie	Expert
ROLLAND	Alyssa	Sapeur 1ère cl.
ROLLAND	Helene	Sergent
ROLLAND	Magalie	Caporal-Chef
ROLLAND	Nathan	Sapeur 1ère cl.
ROLLAND	Raphaël	Adjudant-Chef
ROLLIER	Jeremy	Adjudant-Chef
ROMAND	Anthony	Sapeur 1ère cl.
ROMAND	Axel	Adjudant-Chef
ROMAND	Jean Francois	Sapeur 1ère cl.
ROMAND	Lionel	Adjudant-Chef
ROMANET	Aléxis	Sapeur 1ère cl.
ROMANET	Maryse	Adjudant-Chef
RONDANINA	Mickael	Sapeur 1ère cl.
ROQUES	Bruno	Adjudant-Chef
ROSAZ	Raphaèle	Sergent-Chef
ROSIERES	Marie	Sapeur 1ère cl.
ROSSAT	Etienne	Sergent

ROSSET	Aléxia	Infirmier-Chef
ROSZAK	Gatianne	Sapeur 1ère cl.
ROUCHER	Mickaël	Sergent-Chef
ROUL	Annick	Pharmacien Colonel
ROULET	Carole	Expert
ROULET	Michel	Adjudant-Chef
ROULIN	Gaëlle	Sapeur 1ère cl.
ROUSSEAU	Candice	Sapeur 1ère cl.
ROUSSEAU	Michel	Adjudant-Chef
ROUSSEAU	Sandra	Caporal
ROUX	Corentin	Sergent-Chef
ROUX	Timéo	Sapeur 1ère cl.
ROVELLI	Maxime	Caporal-Chef
ROVELLI	Tom	Sergent
ROY	Sarah	Caporal
ROYER	Elia	Sapeur 1ère cl.
ROYER	Frédéric	Adjudant-Chef
ROYER	Jean-Michel	Adjudant-Chef
RUBAGOTTI	Patrick	Capitaine
RUBI	Simon	Lieutenant
RUBOD DIT GUILLET	Nicolas	Commandant
RUFFIER DES AIMES	Bruno	Sergent-Chef
RULLIER	Celine	Infirmier
RULLO	Giovanni	Capitaine
RULLO	Hugo	Caporal
SABOUREAU	Stephane	Médecin Colonel
SALAVIN	Karine	Commandant
SALLES	Gaël	Adjudant-Chef
SALLET	Samir	Sapeur 1ère cl.
SALLIER	Patrick	Adjudant-Chef
SALVADE	Franck	Adjudant-Chef
SALVADE	Ulrick	Sergent
SAMSON	Cédric	Sergent-Chef
SAMUEL	Damien	Caporal-Chef
SANCHEZ	Théo	Sapeur 1ère cl.
SANCHEZ	Thierry	Adjudant-Chef
SANCHEZ-STANZER	Sonia	Adjudant
SANCHIARELLI	Frédéric	Caporal-Chef
SANCHO	Loïc	Sergent
SAND	Raphaël	Sergent
SANDRAZ	Fabien	Caporal-Chef
SANDRAZ	Jean-Christophe	Lieutenant
SANDRAZ	Nicolas	Caporal-Chef
SARTOR	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
SASSO	Emmanuel	Sergent-Chef
SAUGE-MERLE	Charlène	Sergent-Chef
SAUSSAYE	Loïc	Sapeur 1ère cl.
SAUTIER	Emmanuel	Sapeur 1ère cl.
SAUTIER	Léa	Sapeur 1ère cl.
SCARAFFIOTTI	Mathieu	Adjudant-Chef
SCHAEFFER	Arnaud	Sergent-Chef
SCHILL	Guillaume	Expert
SCHMIDT	Vincent	Sergent-Chef
SCHMITT	Benjamin	Adjudant-Chef
SCHMITT	Thomas	Adjudant-Chef
SCHNEEWEIS	Marine	Sapeur 1ère cl.
SCHNEIDER	Claude	Lieutenant
SCHROEDER	Alexandre	Sergent-Chef
SCHROEDER	Francois	Caporal
SCHWEITZER	Florian	Lieutenant

SCOTTON	Franck	Infirmier principal
SEGOND	Caroline	Caporal-Chef
SEMPEY	Nicolas	Adjudant-Chef
SENTIS	Jean	Sapeur 1ère cl.
SERGENT	Léo	Infirmier-Chef
SERVEILLE	Julien	Sapeur 1ère cl.
SESCOUSSE	David	Sapeur 1ère cl.
SEURAT	Florian	Caporal-Chef
SEUX	Stéphane	Lieutenant
SEVE	Camille	Sapeur 1ère cl.
SIBUET	Laurent	Caporal-Chef
SIEGEL	Jean Baptiste	Caporal-Chef
SILVESTRE	Gérald	Adjudant-Chef
SILVIN	Jules	Caporal
SIMON	Alexandre	Sergent
SIMONINI	Gregory	Adjudant-Chef
SIMONINI	Michael	Adjudant-Chef
SIMONNE	Christopher	Adjudant-Chef
SIMONNET	Cédric	Adjudant-Chef
SIMONNET	Florian	Caporal-Chef
SIMPLOT	Sébastien	Lieutenant
SLADOJEVIC	Nathalie	Infirmier
SMACK	Michaël	Adjudant-Chef
SOARES	Sebastien	Sergent-Chef
SOISMIER	Bastien	Infirmier-Chef
SOLLIER	Loric	Caporal
SONNET	Davy	Adjudant-Chef
SOYEZ	Elodie	Sapeur 1ère cl.
SOZET	Julien	Adjudant
STEINMETZ	Benjamin	Infirmier-Chef
STINTZY	Denis	Commandant
STRASEELE	Julien	Sapeur 1ère cl.
SUBRA	Florent	Sergent
SUC	Jean-Francois	Sergent
SUGNY	Claude	Lieutenant-colonel
SULPICE	Adrien	Caporal-Chef
SURUGUE	Floriane	Sergent-Chef
SZWARC RONDA	Antoine	Médecin Capitaine
SZYMONIAK	Romain	Adjudant-Chef
TABUTEAU	Nicolas	Sergent-Chef
TACUSSEL	Marjolaine	Sergent
TALARMAIN	Clervie	Sapeur 1ère cl.
TARDY	Fabien	Caporal-Chef
TASSET	Emmanuel	Adjudant-Chef
TATOUD	Cédric	Caporal-Chef
TCHAOUSSOFF	Hugo	Caporal
TEFAATAU	Teuira	Sapeur 1ère cl.
TEIXEIRA ALVES	Alexandre	Caporal
TEMPLE	Ronan	Lieutenant
TEPAS	Bertrand	Commandant
TEPPAZ	Aude	Adjudant-Chef
TETAZ	Angélina	Sapeur 1ère cl.
TETAZ	Marion	Sapeur 1ère cl.
THEBAULT	Marie Adélaïde	Sergent
THEBAULT	Patrice	Lieutenant
THEBAULT	Pierre-Henry	Sergent-Chef
THEVENON	Raphaël	Capitaine
THIBAULT	Florian	Adjudant-Chef
THIERION	Léa	Sapeur 1ère cl.
THIERS	Cosme	Caporal

THILL	Lionel	Adjudant-Chef
THIOUDELLET	Yves	Sapeur 1ère cl.
THOMASSON	Anna	Sapeur 1ère cl.
TILLAUT	Clémence	Infirmier
TISSERAND	Romuald	Lieutenant
TISSOT	Maxime	Sapeur 1ère cl.
TIXIER	Mathis	Sapeur 1ère cl.
TONDA	Sandrine	Caporal-Chef
TONIN	Franck	Adjudant-Chef
TONNA	Joris	Sapeur 1ère cl.
TORTOSA	Alexia	Sapeur 1ère cl.
TOSCO	Ayrton	Caporal
TOUCHARD	Jérémy	Adjudant-Chef
TOURNEMINE	Paul	Adjudant-Chef
TOURNEUX	Alexandre	Caporal
TOURNOUD	Jimmy	Lieutenant
TOURSCHER	Marc	Adjudant
TRAMOY	Damien	Adjudant
TRANCHANT	Sebastien	Adjudant-Chef
TREIA	Stéphane	Adjudant-Chef
TREILHOU	Marc	Sergent-Chef
TRICHON	Valentin	Caporal-Chef
TRILLAT	Stephane	Lieutenant
TRIPOLI	Emmanuel	Lieutenant
TRIQUENEAUX	Margaux	Caporal-Chef
TROUESSARD	Thierry	Sergent-Chef
TROUESSARD	Yoann	Sergent
TRUBLET	Michaël	Lieutenant-colonel
TRUONG	Romain	Sergent-Chef
TUAL	Yann	Adjudant-Chef
TURINAY	Yanis	Sapeur 1ère cl.
UGHETTO	Nicolas	Adjudant-Chef
UGHETTO SYSSAU	Angéle	Sapeur 1ère cl.
URIOT	Leslie	Infirmier principal
UVENARD	Romain	Caporal-Chef
VACHEZ	Vincent	Sergent-Chef
VAILLANT	Cyrille	Caporal-Chef
VALERI	Mathieu	Caporal-Chef
VALLAT	Florent	Sergent-Chef
VALLAT	Jauffrey	Sergent-Chef
VALLON	Mallaury	Sapeur 1ère cl.
VALT	Florian	Sapeur 1ère cl.
VAN AUDENHOVE	Clément	Sergent-Chef
VANDEVOIR	Laurent	Adjudant-Chef
VANHEURNE	Brice	Caporal-Chef
VANHUYSE	Maxime	Caporal-Chef
VANKERKHOVEN	Théo	Sapeur 1ère cl.
VANO	Anthony	Caporal
VARANGOT REILLE	Ambre	Expert
VASSEUR	Romain	Sapeur 1ère cl.
VAUCHE	Thierry	Sergent
VAUDAINE	Yannick	Adjudant-Chef
VAUDOIN	Grégoire	Sapeur 1ère cl.
VAYR	Amandine	Caporal-Chef
VAYR	Lionel	Commandant
VEGA GONZALEZ	Jaime Patricio	Sapeur 1ère cl.
VEILLAS	Manon	Sapeur 1ère cl.
VEISHAR	Cédric	Sapeur 1ère cl.
VENDANGE	Laurent	Adjudant-Chef
VENTURELLI	Emmanuel	Sergent-Chef

VERCHERAT	Thibault	Adjudant-Chef
VERCRUYSSE	Basile	Caporal
VERNET	Charles	Capitaine
VERNEY	Philippe	Lieutenant
VERONESE	Nathalie	Infirmier-Chef
VETTER	Frank	Infirmier-Chef
VEYRON	Michaël	Sapeur 1ère cl.
VIAL	Philippe	Lieutenant
VIAL	Terence	Sergent-Chef
VIAUD	Emmanuel	Lieutenant-colonel
VIBERT	Alexandre	Sapeur 1ère cl.
VIBERT	Julien	Adjudant-Chef
VIBERT	Lionel	Adjudant-Chef
VIEILLE	Capucine	Sapeur 1ère cl.
VIGLIOLA	Baptiste	Caporal
VIGLIOLA	Rémy	Lieutenant
VIGNAC	Olivier	Sergent-Chef
VIGNE	Nathanaël	Sapeur 1ère cl.
VIGNIER	Aléxy	Sapeur 1ère cl.
VILLARD	Océane	Sapeur 1ère cl.
VILLENEUVE	Damien	Sergent-Chef
VILLENEUVE	Nicolas	Sergent-Chef
VINCENT	Sophie	Caporal-Chef
VIOLINO	Mathis	Sapeur 1ère cl.
VION	Clemence	Sapeur 1ère cl.
VIOTTI	Benjamin	Sergent-Chef
VIOU	Julien	Commandant
VIRET	Alban	Sapeur 1ère cl.
VIRET	Théo	Sapeur 1ère cl.
VISCHIONI	David	Infirmier-Chef
VISENTIN	Stéphane	Adjudant-Chef
VISSET	Armel	Caporal
VIVARES	Ludovic	Sapeur 1ère cl.
VIVET	Fabrice	Adjudant
VIVET-GROS	Patrice	Adjudant-Chef
VIVIAND	Bruno	Sergent-Chef
VOGEL	Stéphanie	Sergent-Chef
VOIRET	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
VOIRON	Hervé	Lieutenant
VOISINE	Thierry	Capitaine
VOLPE	Albert	Caporal-Chef
VORGER	Pauline	Adjudant
VOY	Nicolas	Capitaine
VOYEZ	Baptiste	Caporal
VUILLERMET	Robert	Sergent-Chef
VULLIERME	Olivier	Adjudant-Chef
WADE	Alexander	Caporal-Chef
WAEGEMAN	Nicolas	Sergent-Chef
WAGNER	Stefan	Caporal-Chef
WALGENWITZ	Oscar	Sapeur 1ère cl.
WALGENWITZ	Zoé	Sapeur 1ère cl.
WALL	Vincent	Adjudant-Chef
WALZ	Patrice	Sergent-Chef
WATEAU	Julien	Caporal
WEHRUNG	Ludyvine	Caporal
WEISSE	Nicolas	Sergent-Chef
WEISS-GUINET	Mariette	Lieutenant
WENNACK	Fiona	Sapeur 1ère cl.
WEPPE	Grégory	Sapeur 1ère cl.
WEXTEEN	Thomas	Infirmier-Chef

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260401-ARR2026-26-AR
Date de télétransmission : 02/04/2026
Date de réception préfecture : 02/04/2026

WIES	Lucile	Médecin Lt-Colonel
WOIRLIER	Laurent	Adjudant-Chef
WYPLATA	Rémi	Sergent-Chef
XUEREF	Marie	Infirmier
YAM	Alexis	Adjudant-Chef
ZAGO	Nicolas	Adjudant-Chef
ZAMPIN	Christophe	Adjudant-Chef
ZANARDI	Vincent	Sapeur 1ère cl.
ZANETTO	Alexis	Adjudant-Chef
ZEHR	Tylan	Sergent
ZELADA	Horacio-Charles	Sapeur 1ère cl.
ZERAOULA	Jamel	Sapeur 1ère cl.
ZERAOULA	Naim	Sapeur 1ère cl.
ZONA	Alexis	Sergent-Chef
ZUCCHERO	Jérémy	Sergent
ZUSSA	Samuel	Caporal

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-27

Portant délégation de signature au directeur départemental et au directeur départemental adjoint

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est accordée au colonel hors classe Fabrice TERRIEN, directeur départemental du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie, à l'effet de signer au nom de la Présidente du Conseil d'Administration, tous actes, décisions et correspondances relevant de la gestion administrative et financière du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

Article 2 : Délégation de signature est accordée au colonel Rémi POMERET, directeur départemental adjoint du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie, à l'effet de signer au nom de la Présidente du Conseil d'Administration, tous actes, décisions et correspondances relevant de la gestion administrative et financière du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-27-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

Corine WOLFF

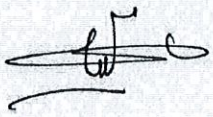

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-27-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-28

Portant délégation de signature aux chefs de pôle et au médecin-chef par intérim

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est accordée au lieutenant-colonel Christophe GAY, chef du pôle soutien, dans la limite des attributions de son pôle et ses groupements rattachés :

- Pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait.
- Engagement des dépenses en fonctionnement dans le cadre de marchés publics et hors marchés publics qui n'excèdent pas 25 000.00 €.
- Engagement des dépenses en investissement dans le cadre de marchés publics et hors marchés publics qui n'excèdent pas 7 500.00 €.
- Notes d'information internes et courriers à l'exception des correspondances avec le corps préfectoral, les élus, le ministre chargé de la sécurité civile, la DGSCGC, l'état-major de zone de défense et de sécurité et les autorités des autres services d'incendie et de secours.
- Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), y compris les conventions de stage de l'enseignement supérieur avec gratification.
- Etats de frais de déplacement.

Article 2 : Délégation de signature est accordée au lieutenant-colonel Eric PENNE, chef du pôle ressources, dans la limite des attributions de son pôle et ses groupements rattachés :

- Pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait.
- Engagement des dépenses en fonctionnement dans le cadre de marchés publics et hors marchés publics qui n'excèdent pas 25 000.00 €.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-28-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

- Engagement des dépenses en investissement dans le cadre de marchés publics et hors marchés publics qui n'excèdent pas 7 500.00 €.
- Notes d'information internes et courriers à l'exception des correspondances avec le corps préfectoral, les élus, le ministre chargé de la sécurité civile, la DGSCGC, l'état-major de zone de défense et de sécurité et les autorités des autres services d'incendie et de secours.
- Arrêtés des personnels dans les domaines suivants : avancement d'échelon, appellation chef pour les sergents et adjudants, temps partiel thérapeutique, accident de service, congés de maladie ordinaire et disponibilité de droit.
- Attestations et certificats délivrés par le Groupement Formation, conformément aux décrets relatifs à la formation des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des Sapeurs-Pompiers Volontaires ainsi que la délivrance du Brevet de Jeunes Sapeurs-Pompiers.
- Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), y compris les conventions de stage de l'enseignement supérieur avec gratification.
- Les attestations diverses en matière de gestion administrative et statutaire des personnels.
- Convocations (jury de recrutement).
- Courriers de réponse négative suite aux jurys de recrutement et aux candidatures spontanées.
- Courriers d'accusé de réception de demande de disponibilité et de temps partiel.
- Etats de frais de déplacement.

Article 3 : Délégation de signature est accordée au lieutenant-colonel Emmanuel VIAUD, chef du pôle actions, dans la limite des attributions de son pôle et ses groupements rattachés :
- Pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait.
- Engagement des dépenses en fonctionnement dans le cadre de marchés publics et hors marchés publics qui n'excèdent pas 25 000.00 €.
- Engagement des dépenses en investissement dans le cadre de marchés publics et hors marchés publics qui n'excèdent pas 7 500.00 €.
- Notes d'information internes et courriers à l'exception des correspondances avec le corps préfectoral, les élus, le ministre chargé de la sécurité civile, la DGSCGC, l'état-major de zone de défense et de sécurité et les autorités des autres services d'incendie et de secours.
- Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), y compris les conventions de stage de l'enseignement supérieur avec gratification.
- Conventions pour les dispositifs prévisionnels de sécurité qui n'excèdent pas 5 000 €.
- Etats de frais de déplacement.

Article 4 : Délégation de signature est accordée au médecin de classe exceptionnelle Patrick CHEMOUNI, médecin-chef par intérim, dans la limite des attributions de la sous-direction santé :
- Pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait.
- Engagement des dépenses en fonctionnement dans le cadre de marchés publics et hors marchés publics qui n'excèdent pas 25 000.00 €.
- Engagement des dépenses en investissement dans le cadre de marchés publics et hors marchés publics qui n'excèdent pas 7 500.00 €.
- Notes d'information internes et courriers à l'exception des correspondances avec le corps préfectoral, les élus, le ministre chargé de la sécurité civile, la DGSCGC, l'état-major de zone de défense et de sécurité et les autorités des autres services d'incendie et de secours.
- Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), y compris les conventions de stage de l'enseignement supérieur avec gratification.
- Etats de frais de déplacement.

Article 5 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-28-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Article 7 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

Corine WOLFF

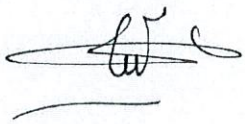

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-28-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-29

Portant délégation de signature
aux personnels du groupement cabinet de direction, du groupement des CIS
et du groupement volontariat rattachés à la direction

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-29-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Groupements	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Cabinet de Direction	**Mme Juliette MARTINEAU**	Cheffe du groupement Cabinet de Direction	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Dans le domaine juridique : décisions de rejet ou d'acceptation des réclamations préalables, actes à produire devant les commissions ou juridictions et notamment les mémoires, requêtes et déclarations d'appels, conclusions et saisine de juridictions, - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Cabinet de Direction	**Mme Marie-Hélèna CARRON**	Adjointe à la cheffe du Cabinet de Direction	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Cabinet de Direction	**Mme Laura CHIATTI**	Responsable des Affaires Juridiques	Dans la limite des attributions de ses missions : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Décisions de rejet ou d'acceptation des réclamations préalables, - Actes à produire devant les commissions ou juridictions et notamment les mémoires, requêtes et déclarations d'appels, conclusions et saisine de juridictions.
Volontariat	**Lieutenant-Colonel Arnaud DUDOUS-PEDRAITA**	Chef du Groupement Volontariat	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Arrêtés règlementaires et individuels des sapeurs-pompiers volontaires non officiers y compris honorariat, suspension d'engagement et accident en service commandé, - Les actes administratifs liés aux dispositifs de retraite des sapeurs-pompiers volontaires, - Les attestations diverses en matière de gestion administrative et statutaire des sapeurs-pompiers volontaires, - Les correspondances dans le cadre de la gestion des personnels saisonniers, - Conventions de disponibilité employeur pour les sapeurs-pompiers volontaires, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale). - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.

Accusé de réception en préfecture
013-287812003-20260409-2026-29-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Volontariat	**Commandant Christophe BELLENGIER**	Adjoint au chef du Groupement Volontariat	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Arrêtés règlementaires et individuels des sapeurs-pompiers volontaires non officiers y compris honorariat, suspension d'engagement et accident en service commandé, - Les actes administratifs liés aux dispositifs de retraite des sapeurs-pompiers volontaires, - Les attestations diverses en matière de gestion administrative et statutaire des sapeurs-pompiers volontaires, - Les correspondances dans le cadre de la gestion des personnels saisonniers, - Conventions de disponibilité employeur pour les sapeurs-pompiers volontaires, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Centres d'Incendie et de Secours	**Lieutenant-Colonel Loïc PERROD**	Chef du Groupement des Centres d'Incendie et de Secours	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Centres d'Incendie et de Secours	**Commandante Hélène DÉLAS**	Adjointe au chef du Groupement des Centres d'Incendie et de Secours	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Les courriers sont ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-29-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-30

Portant délégation de signature
aux personnels du pôle ressources

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-30-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Groupement	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Formation	**Lieutenant-colonel Mathieu RIEDINGER**	Chef du Groupement Formation	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes, - Attestations de stages, procès-verbaux de jury, - Etats de frais de déplacement.
Formation	**Commandant Julien VIOU**	Adjoint au Chef de Groupement Formation	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes, - Attestations de stages, procès-verbaux de jury, - Etats de frais de déplacement.
Ressources Humaines	**Mme Stéphanie SUSGIN**	Cheffe du Groupement Ressources Humaines	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes, - Etats de frais de déplacement, - Arrêtés des personnels dans les domaines suivants : avancement d'échelon, appellation chef pour les sergents et adjudants, temps partiel thérapeutique, accident de service, congés de maladie ordinaire et de disponibilité de droit. - Les attestations diverses en matière de gestion administrative et statutaire des personnels, - Les convocations (jury de recrutement), - Les courriers de réponse négative suite jury de recrutement et candidatures spontanées, - Les courriers d'accusé de réception de demande de disponibilité et de temps partiel.
Ressources Humaines	**Mme Aurélia FOURDINIER**	Adjointe par intérim à la Cheffe du Groupement Ressources Humaines	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale),

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-30-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

			- Courriers et notes d'information internes, - Etats de frais de déplacement, - Arrêtés des personnels dans les domaines suivants : avancement d'échelon, appellation chef pour les sergents et adjudants, temps partiel thérapeutique, accident de service, congés de maladie ordinaire et de disponibilité de droit. - Les attestations diverses en matière de gestion administrative et statutaire des personnels, - Les convocations (jury de recrutement), - Les courriers de réponse négative suite jury de recrutement et candidatures spontanées, Les courriers d'accusé de réception de demande de disponibilité et de temps partiel.
Finances	**M. Stéphane TARDY**	Chef du Groupement Finances	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes, - Etats de frais de déplacement.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-30-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-31

Portant délégation de signature
aux personnels du pôle actions

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-31-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Groupement	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Opérations	**Lieutenant-colonel Claude SUGNY**	Chef du Groupement Opérations	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Les attestations d'intervention, - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Opérations	**Capitaine Nicolas VOY**	Adjoint au Chef du Groupement Opérations	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Les attestations d'intervention, - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Planification	**Commandant Lionel VAYR**	Chef du Groupement Planification	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes, - Conventions pour les dispositifs prévisionnels de sécurité qui n'excèdent pas 5 000 €.
Planification	**Capitaine Fabien PERRET**	Adjoint au Chef du Groupement Planification	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes, - Conventions pour les dispositifs prévisionnels de sécurité qui n'excèdent pas 5 000 €.
Prévention	**Lieutenant-colonel Mickaël TRUBLET**	Chef du Groupement Prévention	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-31-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Groupement	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Prévention	**Commandant Jean-Michel HATZENBERGER**	Adjoint au Chef du Groupement Prévention	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

Corine WOLFF

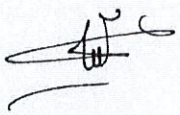

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-31-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-32

Portant délégation de signature
aux personnels du pôle soutien

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-32-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Groupement	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Immobilier	**Mme Raphaëlle SADONE**	Cheffe du Groupement Immobilier	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Immobilier	**M. Eric JABOT**	Adjoint à la Cheffe du Groupement Immobilier	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Logistique	**Commandant Thierry PEYRESSATRE**	Chef du Groupement Logistique	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Logistique	**Capitaine Régis GUINAND**	Adjoint au Chef du Groupement Logistique	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Systèmes Information Communication	**M. Laurent VILLION**	Chef du Groupement Systèmes Information Communication	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-32-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Groupement	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
SIC Systèmes Information Communication	**Mme Gaëlle GUHUR**	Adjointe au Chef du Groupement Systèmes Information Communication	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-32-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général
et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-33

Portant délégation de signature
aux personnels de la sous-direction santé

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-33-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Sous – direction santé	AGENTS HABILITES	FONCTION	PLAFOND DE COMPETENCE
Groupement Pharmacie Biomédical	**Pharmacienne de classe normale Constance BERREUR**	Cheffe du Groupement et gérante de la PUI	Dans la limite des attributions de son groupement et de la PUI : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Groupement Pharmacie Biomédical	**Pharmacienne de classe normale Sabine CHEMOUNI**	Pharmacienne adjointe	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Groupement Pharmacie Biomédical	**Pharmacienne de classe normale Nadège CAGNON DYEN**	Pharmacienne	Dans la limite des attributions de son groupement : - Engagement des dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 5 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Signature des pièces comptables : bordereaux de mandats et de recettes, service fait, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.
Groupement Santé	**Médecin hors Classe Lucile WIES**	Cheffe du Groupement Santé	Dans la limite des attributions de son groupement : - - Etats de frais de déplacement, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente

Corine WOLF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-33-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-34

Portant délégation de signature
aux personnels de la compagnie Aix-Chautagne

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-34-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Aix Chautagne	**Commandante Tatiana CAUVAS**	Cheffe de la compagnie Aix-Chautagne	Dans les limites d'attribution de la compagnie Aix-Chautagne et de ses CIS : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Aix Chautagne	**Capitaine Julien COSTANZO**	Adjoint à la Cheffe de la compagnie Aix-Chautagne	Dans les limites d'attribution de la compagnie Aix-Chautagne et de ses CIS : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Aix Chautagne	**Lieutenant Jean-François PIVOT-TAFFUT**	Chef de Centre du CIS Chautagne	Dans les limites d'attribution du CIS Chautagne : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-34-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général
et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-35

Portant délégation de signature
aux personnels de la compagnie d'Albertville

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-35-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Albertville	**Commandant Bertrand TEPAS**	Chef de la compagnie Albertville	Dans les limites d'attribution de la compagnie Albertville et de ses CIS rattachés : Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Albertville	**Capitaine Benoît MARSOVIQUE**	Adjoint au Chef de la compagnie Albertville	Dans les limites d'attribution de la compagnie Albertville et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Albertville	**Adjudant-chef Romain MARIN-LAMELLET**	Chef de centre du CIS Val d'Arly	Dans les limites d'attribution du CIS Val d'Arly : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Albertville	**Adjudant Thomas MONTI**	Adjoint au Chef de centre du CIS Val d'Arly	Dans les limites d'attribution du CIS Val d'Arly : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Albertville	**Capitaine Thierry MUGNIER BAJAT**	Chef de centre du CIS Ugine	Dans les limites d'attribution du CIS d'Ugine : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Albertville	**Adjudant-chef Nicolas DUCLOZ**	Adjoint au chef de centre du CIS Ugine	Dans les limites d'attribution du CIS Ugine : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Albertville	**Lieutenant hors classe Sébastien SIMPLOT**	Chef de centre du CIS Beaufort-sur-Doron et du CIS Les Saisies	Dans les limites d'attribution du CIS Beaufort-sur-Doron et du CIS Les Saisies : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-35-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

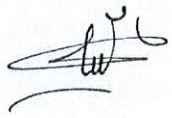

Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-35-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général
et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-36

Portant délégation de signature
aux personnels de la compagnie Avant Pays Savoyard

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-36-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Avant Pays Savoyard	**Commandant Jean-Christophe LANDRON**	Chef de la compagnie Avant Pays Savoyard	Dans les limites d'attribution de la compagnie Avant Pays Savoyard et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Lieutenante hors classe Emmanuelle FAVIER**	Adjointe au Chef de la compagnie Avant Pays Savoyard	Dans les limites d'attribution de la compagnie Avant Pays Savoyard et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Lieutenante Florence PETIOT**	Chef de centre du CIS Les Echelles	Dans les limites d'attribution du CIS Les Echelles : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Lieutenant David ALEDO**	Officier au CIS Les Echelles	Dans les limites d'attribution du CIS Les Echelles : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Lieutenant Ludovic MOUREAUX**	Officier au CIS Les Echelles	Dans les limites d'attribution du CIS Les Echelles : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Lieutenant Terry BAZILE**	Chef de centre du CIS Novalaise	Dans les limites d'attribution du CIS Novalaise : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Capitaine Stéphane ANTOINE**	Adjoint au Chef de centre du CIS Novalaise	Dans les limites d'attribution du CIS Novalaise : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Adjudant-Chef Sylvain ALVERNIAT**	Chef de centre du CIS St-Genix-sur-Guiers	Dans les limites d'attribution du CIS St-Genix-sur-Guiers : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, Courriers et notes d'information internes.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-36-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Avant Pays Savoyard	**Sergent-Chef Yann DUBOIS**	Adjoint au Chef de centre du CIS St-Genix-sur-Guiers	Dans les limites d'attribution du CIS St-Genix-sur-Guiers : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Capitaine Frédéric CHEVALLIER**	Chef de centre du CIS Yenne	Dans les limites d'attribution du CIS Yenne : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Adjudant-chef Jérôme PUTHON**	Adjoint au Chef de centre du CIS Yenne	Dans les limites d'attribution du CIS Yenne : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Capitaine Julien MONTET**	Chef de centre du CIS Pont-de-Beauvoisin	Dans les limites d'attribution du CIS Pont-de-Beauvoisin : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Lieutenant Alexandre CHAPUIS**	Adjoint au Chef de centre du CIS Pont-de-Beauvoisin	Dans les limites d'attribution du CIS Pont-de-Beauvoisin : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

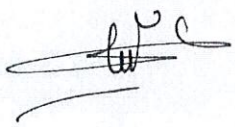

Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-36-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-37

Portant délégation de signature
aux personnels de la compagnie Chambéry Chartreuse

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-37-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Chambéry Chartreuse	**Commandante Karine SALAVIN**	Cheffe de la compagnie Chambéry-Chartreuse	Dans les limites d'attribution de la compagnie Chambéry-Chartreuse et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Chambéry Chartreuse	**Capitaine Pauline CHARLIN**	Adjointe à la Cheffe de compagnie Chambéry-Chartreuse	Dans les limites d'attribution de la compagnie Chambéry-Chartreuse et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Chambéry Chartreuse	**Capitaine Hervé LOMBARD**	Chef de centre du CIS Sud Lac	Dans les limites d'attribution du CIS Sud Lac : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Chambéry Chartreuse	**Lieutenant de 1ère classe Christophe LAURENT**	Adjoint au Chef de centre du CIS Sud Lac	Dans les limites d'attribution du CIS Sud Lac : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Chambéry Chartreuse	**Lieutenant Daniel RIGAUD PERU**	Chef de centre du CIS Chartreuse Nord	Dans les limites d'attribution du CIS Chartreuse Nord : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-37-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-38

Portant délégation de signature
aux personnels de la compagnie Combe de Savoie Bauges

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du SDIS par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie ;

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-38-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Combe de Savoie Bauges	**Capitaine Eugénio RAMPOLLINI**	Chef de la compagnie Combe de Savoie Bauges	Dans les limites d'attribution de la compagnie de Combe de Savoie Bauges et de ses CIS rattachés : Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Combe de Savoie Bauges	**Lieutenant de 1ère classe Ronan TEMPLE**	Adjoint au chef de compagnie Combe de Savoie Bauges	Dans les limites d'attribution de la compagnie de Combe de Savoie Bauges et de ses CIS rattachés : Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Combe de Savoie Bauges	**Lieutenant de 2ème Classe Pascal HENRY**	Chef de centre du CIS La Rochette	
Combe de Savoie Bauges	**Adjudant-Chef Marin HARDEL**	Adjoint au Chef de centre du CIS La Rochette	Dans les limites d'attribution du CIS La Rochette : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Combe de Savoie Bauges	**Lieutenant Philippe CASSAZ**	Chef de centre du CIS St-Pierre d'Albigny	Dans les limites d'attribution du CIS St-Pierre d'Albigny : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Combe de Savoie Bauges	**Lieutenant Gwennaël DEBOST**	Adjoint au Chef de centre du CIS St-Pierre d'Albigny	Dans les limites d'attribution du CIS St-Pierre d'Albigny : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Combe de Savoie Bauges	**Lieutenant Alexandre DUSSOLLIER**	Chef de centre du CIS Les Bauges	Dans les limites d'attribution du CIS Les Bauges : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-38-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Corine WOLFF

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-39

Portant délégation de signature
aux personnels de la compagnie Haute-Maurienne Vanoise

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du SDIS par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie ;

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-39-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Haute Maurienne Vanoise	**Capitaine Jérôme CHOBELET**	Chef de la compagnie de Haute-Maurienne Vanoise	Dans les limites d'attribution de la compagnie Haute-Maurienne Vanoise et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Haute Maurienne Vanoise	**Capitaine Bastien MOIROUD**	Adjoint au Chef de Compagnie de Haute-Maurienne Vanoise	Dans les limites d'attribution de la compagnie Haute-Maurienne Vanoise et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Haute Maurienne Vanoise	**Capitaine Jérôme CHOBELET**	Chef de centre du CIS Val Cenis par intérim	Dans les limites d'attribution du CIS Val Cenis : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

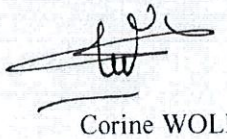

Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-39-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général
et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-40

Portant délégation de signature
aux personnels de la compagnie Haute-Tarentaise

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-40-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Haute Tarentaise	**Capitaine Romain LAPLACE**	Chef de la compagnie Haute-Tarentaise	Dans les limites d'attribution de la compagnie Haute-Tarentaise et de ses CIS rattachés : Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Haute Tarentaise	**Capitaine Aymeric PICHAVANT**	Adjoint au chef de compagnie Haute-Tarentaise	Dans les limites d'attribution de la compagnie Haute-Tarentaise et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Haute Tarentaise	**Lieutenant de 2ème classe Rémi VIGLIOLA**	Chef de centre du CIS La Plagne	Dans les limites d'attribution du CIS La Plagne : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Haute-Tarentaise	**Lieutenant de 1ère classe Hervé VOIRON**	Chef de centre du CIS Tignes et du CIS Val d'Isère	Dans les limites d'attribution des CIS de Tignes et Val d'Isère : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Haute Tarentaise	**Lieutenant de 1ère classe Sophie DORMOY**	Adjointe au chef de centre du CIS Tignes et du CIS Val d'Isère	Dans les limites d'attribution des CIS de Tignes et Val d'Isère : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Haute Tarentaise	**Lieutenant Philippe VIAL**	Chef de centre du CIS Aime	Dans les limites d'attribution du CIS Aime : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Haute Tarentaise	**Adjudant-Chef Patrice VIVET-GROS**	Adjoint au Chef de centre du CIS Aime	Dans les limites d'attribution du CIS Aime : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-40-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-40-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général
et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-41

Portant délégation de signature
aux personnels de la compagnie de Maurienne

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-41-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Maurienne	**Capitaine Guillaume GARCIA**	Chef de la compagnie Maurienne Chef de centre du CIS Le Corbier	Dans les limites d'attribution de la compagnie Maurienne et de ses CIS rattachés : Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Maurienne	**Lieutenant de 1ère classe Jean-Yves EYNARD**	Adjoint au chef de compagnie Maurienne et chef de centre du CIS de St-Michel-de-Maurienne	Dans les limites d'attribution de la compagnie Maurienne et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Maurienne	**Lieutenant de 2ème classe Vincent JOURDAIN**	Chef de centre du CIS Porte de Maurienne	Dans les limites d'attribution de la compagnie Maurienne et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Maurienne	**Adjudant-Chef Michaël SIMONINI**	Adjoint au chef de centre du CIS Porte de Maurienne	Dans les limites d'attribution du CIS Porte de Maurienne : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Maurienne	**Capitaine Steeve LOURAICHI**	Chef de centre du CIS Valloire	Dans les limites d'attribution du CIS Valloire : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-41-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le - 9 AVR. 2026

ARRETE n°2026-42

Portant délégation de signature
aux personnels de la compagnie de Moutiers 3 Vallées

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-42-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Moutiers 3 Vallées	**Capitaine Mickaël MORAND-MERMET**	Chef de la compagnie Moutiers 3 Vallées	Dans les limites d'attribution de la compagnie Moutiers 3 Vallées et de ses CIS rattachés : Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Moutiers 3 Vallées	**Lieutenant de 1ère classe Loïc DE CARLI**	Adjoint au chef de compagnie Moutiers 3 Vallées	Dans les limites d'attribution de la compagnie Moutiers 3 Vallées et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Moutiers 3 Vallées	**Lieutenant de 2ème classe Jérome DAMERON**	Chef de Centre du CIS Les Ménuires	Dans les limites d'attribution du CIS Les Menuires : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Moutiers 3 Vallées	**Lieutenant Vincent PULCINI**	Chef de Centre du CIS Bozel	Dans les limites d'attribution du CIS Bozel : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Moutiers 3 Vallées	**Lieutenant Nicolas NOYEL**	Chef de Centre du CIS Valmorel	Dans les limites d'attribution du CIS Valmorel : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Moutiers 3 Vallées	**Capitaine Emmanuel DESCHAMPS BERGER**	Chef de Centre du CIS La Léchère	Dans les limites d'attribution du CIS La Léchère : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Moutiers 3 Vallées	**Lieutenant Arnaud LANGER**	Chef de Centre du CIS Pralognan-la-Vanoise	Dans les limites d'attribution du CIS Pralognan-la-Vanoise : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-42-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Moutiers 3 Vallées	**Adjudant-Chef Eric LANGER**	Adjoint au Chef de Centre du CIS Pralognan-la Vanoise	Dans les limites d'attribution du CIS Pralognan-la-Vanoise : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Moutiers 3 Vallées	**Capitaine Julian DEFOUR**	Chef de Centre du CIS Méribel et du CIS Courchevel	Dans les limites d'attribution des CIS de Méribel et Courchevel : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes..
Moutiers 3 Vallées	**Lieutenant de 2ème Classe Guélor HORION**	Adjoint au Chef de centre du CIS Méribel et du CIS Courchevel	Dans les limites d'attribution des CIS de Méribel et Courchevel : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260409-2026-42-AR
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260423-ARR2026-43-AR
Date de télétransmission : 23/04/2026
Date de réception préfecture : 23/04/2026

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le 23 AVR. 2026

ARRETE n°2026-43

portant composition du bureau de vote centralisateur et des bureaux de vote par scrutin dans le cadre de l'élection des représentants à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) du 4 au 11 juin 2026

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le décret n° 2020-144 du 20 février 2020 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels au sein des instances spécifiques des services d'incendie et de secours ;
Vu l'arrêté ministériel du 5 janvier 2026 fixant la date limite des élections des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service d'incendie et de secours et des élections des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ;
Vu l'arrêté n°2026-16 du 23 mars 2026 du président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie portant sur les modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels et des sapeurs-pompiers volontaires à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et des représentants sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) ;

Sur proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Savoie ;

ARRETE

Article 1 : Il est institué un bureau de vote électronique dans le cadre des élections des représentants à la CATSIS et au CCDSPV qui se dérouleront du 4 au 11 juin 2026 au SDIS de la Savoie. Il aura la responsabilité de l'ensemble des scrutins suivants :

- Commission administrative technique des services d'incendie et de secours comprenant le collège des officiers sapeurs-pompiers professionnels, le collège des officiers sapeurs-pompiers volontaires, le collège des non officiers sapeurs-pompiers professionnels, le collège des non officiers sapeurs-pompiers volontaires, le collège des fonctionnaires non sapeurs-pompiers professionnels.
- Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Article 2 : Le bureau de vote électronique sera ouvert, sans interruption, du jeudi 4 juin 2026 à partir de 9H00 jusqu'au jeudi 11 juin 2026 à 16H00 et sera accessible sur la plateforme de vote en ligne à l'adresse : https://sdis73.kercia.io

Article 3 : Le bureau de vote centralisateur est composé comme suit :

- Présidente : Madame Corine WOLFF
- Secrétaire : Colonel Rémi POMERET
- Représentants des organisations syndicales et de l'UDSP 73, par ordre alphabétique :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260423-ARR2026-43-AR
Date de télétransmission : 23/04/2026
Date de réception préfecture : 23/04/2026

- AVENIR SECOURS / CFE-CGC :

Délégué de liste : Capitaine Eugénio RAMPOLLINI

- CGT SDIS 73 :

Délégué de liste : Adjudant Nicolas GUINARD

- SNSPP-PATS 73 :

Délégué de liste : Adjudant-Chef Mohamed LARADJI

- UDSP 73 :

Délégué de liste : Lieutenant Nicolas BIBOLLET

- UNSA SDIS 73 :

Délégué de liste : Sergent-Chef Julien DAUSSIN

Article 4 : Les bureaux de vote pour chacun des scrutins sont composés comme suit :

1. Bureau de vote de la CATSIS :
   - Présidente : Madame Karine DUBOUCHET-REVOL
   - Secrétaire : Lieutenant-Colonel Eric PENNE
   - Représentants des organisations syndicales et de l'UDSP 73, par ordre alphabétique :
     - AVENIR SECOURS / CFE-CGC :

     Déléguée de liste : Capitaine Eugénio RAMPOLLINI
     - CGT SDIS 73 :

     Délégué de liste : Adjudant Nicolas GUINARD
     - SNSPP-PATS 73 :

     Délégué de liste : Adjudant-Chef Mohamed LARADJI
     - UDSP 73 :

     Délégué de liste : Lieutenant Nicolas BIBOLLET
     - UNSA SDIS 73 :

     Délégué de liste : Sergent-Chef Julien DAUSSIN

2. Bureau de vote du CCDSPV :
   - Présidente : Madame Claudine BONILLA
   - Secrétaire : Madame Juliette MARTINEAU
   - Représentant de l'UDSP 73 :
     - Délégué de liste : Lieutenant Nicolas BIBOLLET

Article 5 : Après clôture automatique du scrutin par le système de vote électronique, le bureau de vote centralisateur intègre les clés électroniques afin de déverrouiller les urnes électroniques et procéder au dépouillement automatisé.
Un représentant de chaque liste peut contrôler les opérations de dépouillement des bulletins.
Les votes sont recensés par la commission de recensement des votes.
Les résultats sont proclamés, affichés et publiés à la diligence du président de la commission. Ils peuvent être contestés devant le tribunal administratif dans les dix jours qui suivent leur proclamation.

Article 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 7 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du SDIS.

La Présidente,

Par délégation
Le Directeur Départemental
Colonel Fabrice TERRIEN

Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260429-ARR2026-44-1-AR
Date de télétransmission : 04/05/2026
Date de réception préfecture : 04/05/2026

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général
et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le 29 AVR. 2026

ARRETE n°2026-44

Etablissant les listes électorales dans le cadre de l'élection pour le renouvellement des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I.) au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon, et portant convocation des électeurs ;
Vu l'arrêté ministériel du 5 janvier 2026 fixant la date limite des élections des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service d'incendie et de secours et des élections des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ;
Vu l'arrêté n°2026-2 du 20 février 2026 du président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie portant répartition des sièges au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours et pondération des suffrages pour les communes et les établissements publics de coopération intercommunale ;
Vu l'arrêté n°2026-18 du 11 mars 2026 du président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie portant organisation de l'élection pour le renouvellement des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I.) au conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours et arrêtant la composition de la commission de recensement des votes ;

ARRETE

Article 1 : La liste électorale de l'élection des représentants des E.P.C.I. est composée des présidents de ces E.P.C.I et annexée au présent arrêté.
La liste électorale de l'élection des représentants des communes non membres des E.P.C.I. est composée des maires de ces communes et annexée au présent arrêté.

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 3 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à chaque maire et président d'EPCI concerné et publié au recueil des actes administratifs du SDIS.

La Présidente,

Corine WOLFF

ANNEXE : LISTE ELECTORALE

N°	Commune	Nom	Prénom
1	Aime la Plagne	AUBONNET	David
2	Les Allues	FRONT	Bernard
3	Apremont	CHARRIERE	Jacqueline
4	Arbin	DOMENGET	Patrice
5	Arvillard	MARTINET	Jean Claude
6	La Bauche	LAURENDON	Florence
7	Betton Bettonnet	BERTHIER	Jérôme
8	Bourget en Huile	MASNADA	Véronique
9	Bourgneuf	BOUVIER	Nicole
10	Bourg Saint Maurice	UTILLE-GRAND	Cécile
11	Bozel	PULCINI	Sylvain
12	Brides les Bains	PIDEIL	Bruno
13	La Chambre	SONZOGNI	Mathilde
14	Chamousset	TESTARD	Isabelle
15	Chamoux sur Gelon	GUERIN	Muriel
16	Champagny en Vanoise	MARMONIER	Florence
17	Champlaurent	BARBIER	Eric
18	La Chapelle	QUILLET	Isabelle
19	La Chapelle Blanche	DUPARC	Stéphane
20	Les Chapelles	ALBRIET	David
21	Chateauneuf	HUGONOT	Christelle
22	La Chavanne	DUVAL	Olivier
23	Les Chavannes en Maurienne	CECILLE	Joël
24	Chignin	RAVIER	Michel
25	Coise Saint Jean Pied Gauthier	BENETTI	Jean-Luc
26	Corbel	VALETTE	Michel
27	Courchevel	PACHOD	Jean Yves
28	La Croix de la Rochette	JEULAND	Samuel
29	Cruet	BLONDET	Jean-Michel
30	Détrier	SIBUÉ	Alain
31	Les Echelles	VIAL	Angélique
32	Entremont le Vieux	LENFANT	Anne
33	Epierre	DREGE	Sylvie
34	Feissons sur Salins	ROCHE	Jean-Marc
35	Fréterive	BUEVOZ	Eve
36	Hautecour	BURLET	Daniel
37	Hauteville	GIRARD	Marc
38	La Plagne Tarentaise	BOCH	Jean-Luc
39	Laissaud	POMEON	Nathalie
40	Landry	MARCHAND-MAILLET	Thierry
41	Les Belleville	THOMAS	Donatienne
42	Les Mollettes	ROBERT	Christophe
43	Montagny	DRAVET	Roland
44	Montendry	CHABRIER	Didier
45	Montmélian	SANTAIS	Béatrice
46	Montvalezan	ARPIN	Jacky

ANNEXE : LISTE ELECTORALE

47	Moûtiers	MARTIN	Chantal
48	Myans	GUILLAUD	Jean-Pierre
49	Notre Dame du Cruet	PION	Laure
50	Notre Dame du Pré	TERRAZ	Jean-Pierre
51	Peisey Nancroix	RICHERMOZ	Benoît
52	Planaise	GONTARD	Nathalie
53	Planay	CARRE	Damien
54	Le Pontet	BRAND	Vincent
55	Porte-de-Savoie	BAZIN	Jean-Jacques
56	Pralognan la Vanoise	BLANC	Martine
57	Presle	BERGER-SABATTEL	Jean-Yves
58	Rotherens	SYMANZIK	Michel
59	Saint Alban des Villards	DUPENLOUP	Jacqueline
60	Saint Avre	DIERNAZ	Max
61	Saint Christophe la Grotte	BOTTA	Laurette
62	Saint Colomban des Villards	PEZZANI	Stéphane
63	Sainte Foy Tarentaise	AMET	Yannick
64	Saint Franc	MASSIT	Sébastien
65	Saint François Longchamp	DE LACOSTE	Amaury
66	Sainte Hélène du Lac	COUX	Emmanuel
67	Sainte Marie de Cuines	GIRARD	Philippe
68	Saint Etienne de Cuines	LAZZARO	Dominique
69	Saint Jean de Couz	GIRAUD	Murielle
70	Saint Jean de la Porte	COMBAZ	Alain
71	Saint Marcel	SUINO	Patricia
72	Saint Martin la Chambre	COMBET	Lionel
73	Saint Pierre d'Albigny	BOUVIER	Michel
74	Saint Pierre d'Entremont	TISSOT	Wilfried
75	Saint Pierre de Genebroz	SOURIS	Christine
76	Saint Pierre de Soucy	JARRIAND	Isabelle
77	Saint Remy de Maurienne	ROL	Yves
78	Saint Thibaud de Couz	FAYARD	Marion
79	Salins Fontaine	CROUSAZ	Françoise
80	Séez	ARPIN	Lionel
81	La Table	CLARAZ	Jean François
82	Tignes	REVIAL	Serge
83	La Trinité	RAVISCIONI	Lionel
84	Val d'Isère	MATTIS	Xavier
85	Valgelon - La Rochette	MERIEUX	Jean Pierre
86	Le Verneil	RIVOLLY	Méric
87	Villard d'Héry	GORGES	Jean-Paul
88	Villard Léger	FAVRE	Christiane
89	Villard Sallet	MESTRALLET	Jean-Claude
90	Villaroger	EMPRIN	Alain
91	Villaroux	PETIT	Michel

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260429-ARR2026-44-1-AR
Date de télétransmission : 04/05/2026
Date de réception préfecture : 04/05/2026

ANNEXE : LISTE ELECTORALE

N°	ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE	NOM	PRENOM
1	GRAND CHAMBERY	REPENTIN	Thierry
2	GRAND LAC-COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LAC DU BOURGET	BERETTI	Renaud
3	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARLYSERE	BURNIER FRAMBORET	Frédéric
4	COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON	Jean-Paul
5	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE YENNE	GIROD	Virginie
6	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES D'AIGUEBLANCHE	POINTET	André
7	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE	ZUCCHERO	Pascal
8	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL GUIERS	REGALLET	Paul
9	COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE	TRACQ	Jérémy
10	COMMUNAUTE DE COMMUNES MAURIENNE GALIBIER	ALBRIEUX	Alexandre
11	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE MAURIENNE	GADROY-LEGENVRE	Patrick

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260506-ARR2026-45-AR
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le 6 - MAI 2026

ARRETE n°2026-45

Portant délégation de signature
aux personnels de la compagnie de Maurienne

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Vu l'arrêté n° 2026-41 en date du 9 avril 2026 de la Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie portant délégation de signature aux personnels de la compagnie de Maurienne ;

Considérant la cessation de fonctions du capitaine Guillaume GARCIA en qualité de chef de compagnie Maurienne et chef de centre du CIS Saint-Jean-de-Maurienne à compter du 1er mai 2026 ;

Considérant la nomination de la commandante Hélène DELAS en qualité de cheffe de compagnie Maurienne par intérim et du lieutenant de 1ère classe Jean-Yves EYNARD en qualité de chef de centre du CIS Saint-Jean-de-Maurienne par intérim à compte du 1er mai 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260506-ARR2026-45-AR
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Maurienne	**Commandante Hélène DELAS**	Cheffe de la compagnie Maurienne par intérim Cheffe de centre du CIS Le Corbier par intérim	Dans les limites d'attribution de la compagnie Maurienne et de ses CIS rattachés : Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Maurienne	**Lieutenant de 1ère classe Jean-Yves EYNARD**	Adjoint à la cheffe de compagnie Maurienne, chef de centre du CIS Saint-Jean-de-Maurienne par intérim et chef de centre du CIS de St-Michel-de-Maurienne	Dans les limites d'attribution de la compagnie Maurienne et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Maurienne	**Lieutenant de 2ème classe Vincent JOURDAIN**	Chef de centre du CIS Porte de Maurienne	Dans les limites d'attribution de la compagnie Maurienne et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Maurienne	**Adjudant-Chef Michaël SIMONINI**	Adjoint au chef de centre du CIS Porte de Maurienne	Dans les limites d'attribution du CIS Porte de Maurienne : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Maurienne	**Capitaine Steeve LOURAICHI**	Chef de centre du CIS Valloire	Dans les limites d'attribution du CIS Valloire : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260506-ARR2026-46-AR
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général
et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le 6 - MAI 2026

ARRETE n°2026-46

Portant délégation de signature
aux personnels de la compagnie Avant Pays Savoyard

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-30 et L.1424-33 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Savoie en date du 27 mars 2026 désignant Madame Corine WOLFF en qualité de Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 9 avril 2026 ;

Vu l'arrêté n°2026-36 du 9 avril 2026 de la Présidente du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie portant délégation de signature aux personnels de la compagnie Avant Pays Savoyard ;

Considérant la cessation de fonctions du lieutenant David ALEDO en qualité d'adjoint à la cheffe de centre du CIS Les Echelles à compter du 1er avril 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer le fonctionnement régulier du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie par la mise en place d'un dispositif de délégation de signature ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie.

ARRETE

Article 1 : La délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après et dans les conditions suivantes :

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Avant Pays Savoyard	**Commandant Jean-Christophe LANDRON**	Chef de la compagnie Avant Pays Savoyard	Dans les limites d'attribution de la compagnie Avant Pays Savoyard et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Lieutenante hors classe Emmanuelle FAVIER**	Adjointe au Chef de la compagnie Avant Pays Savoyard	Dans les limites d'attribution de la compagnie Avant Pays Savoyard et de ses CIS rattachés : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 1 000 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Etats de frais de déplacement, - Conventions de stage dans un cadre scolaire de découverte, - Conventions types relatives à l'activité du SDIS réalisées à titre gratuit, au bénéfice de tiers ou pour des échanges de services de proximité (hors organisation publique ou collectivité locale), - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Lieutenante Florence PETIOT**	Chef de centre du CIS Les Echelles	Dans les limites d'attribution du CIS Les Echelles : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Lieutenant Ludovic MOUREAUX**	Officier au CIS Les Echelles	Dans les limites d'attribution du CIS Les Echelles : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Lieutenant Terry BAZILE**	Chef de centre du CIS Novalaise	Dans les limites d'attribution du CIS Novalaise : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Capitaine Stéphane ANTOINE**	Adjoint au Chef de centre du CIS Novalaise	Dans les limites d'attribution du CIS Novalaise : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Lieutenant Sylvain ALVERNIAT**	Chef de centre du CIS St-Genix-sur-Guiers	Dans les limites d'attribution du CIS St-Genix-sur-Guiers : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, Courriers et notes d'information internes.

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260506-ARR2026-46-AR
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

Compagnie	Agents Habilités	Fonction	Plafond de Compétence
Avant Pays Savoyard	**Sergent-Chef Yann DUBOIS**	Adjoint au Chef de centre du CIS St-Genix-sur-Guiers	Dans les limites d'attribution du CIS St-Genix-sur-Guiers : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Capitaine Frédéric CHEVALLIER**	Chef de centre du CIS Yenne	Dans les limites d'attribution du CIS Yenne : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Adjudant-chef Jérôme PUTHON**	Adjoint au Chef de centre du CIS Yenne	Dans les limites d'attribution du CIS Yenne : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Capitaine Julien MONTET**	Chef de centre du CIS Pont-de-Beauvoisin	Dans les limites d'attribution du CIS Pont-de-Beauvoisin : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.
Avant Pays Savoyard	**Lieutenant Alexandre CHAPUIS**	Adjoint au Chef de centre du CIS Pont-de-Beauvoisin	Dans les limites d'attribution du CIS Pont-de-Beauvoisin : - Engagement de dépenses en fonctionnement qui n'excède pas 500 € dans le cadre des marchés publics et hors marchés publics, - Courriers et notes d'information internes.

Article 2 : Sont considérés comme courriers ceux qui n'emportent pas de pouvoir de décision et n'engagent pas les responsabilités administratives, financières, juridiques ou opérationnelles du SDIS.

Article 3 : Tous les arrêtés antérieurs ayant le même objet sont abrogés.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 5 : Monsieur le directeur départemental du service d'incendie et de secours de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie.

La Présidente,

Corine WOLFF

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260428-ARR2026-48-AR
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie

Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le 28 AVR. 2026

ARRETE n°2026-48

Portant rectification de la liste électorale pour l'élection des représentants des personnels et des sapeurs-pompiers volontaires à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS)

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le décret n° 2020-144 du 20 février 2020 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels au sein des instances spécifiques des services d'incendie et de secours ;
Vu l'arrêté ministériel du 5 janvier 2026 fixant la date limite des élections des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service d'incendie et de secours et des élections des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ;
Vu la délibération n°CA04022026-4 du 4 février 2026 du conseil d'administration relative au recours au vote électronique dans le cadre des élections des représentants aux comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) et à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) ;
Vu la délibération n°CA04032026-4 du 4 mars 2026 du conseil d'administration relative aux modalités d'application du vote électronique dans le cadre des élections des représentants au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) et à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) ;
Vu l'arrêté n°2026-16 du 23 mars 2026 du président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie portant sur les modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels et des sapeurs-pompiers volontaires à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et des représentants sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) ;
Vu l'arrêté n°2026-25 du 1er avril 2026 du président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie portant établissement de la liste électorale pour l'élection des représentants des personnels et des sapeurs-pompiers volontaires à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) ;

ARRETE

Article 1 : Suite aux réclamations formées depuis la publication de la liste électorale des collèges des officiers sapeurs-pompiers professionnels, des officiers sapeurs-pompiers volontaires, des non officiers sapeurs-pompiers professionnels, des non officiers sapeurs-pompiers volontaires et des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeur-pompier professionnel, relevant de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours, du 2 au 26 avril 2026, puis aux décisions consécutives à ces réclamations, la liste électorale concernée est modifiée et annexée au présent arrêté.

Article 2 : Elle est consultable au Service Secrétariat Général et Assemblées, dans les locaux des centres d'incendie et de secours de la Savoie et de l'état-major ainsi que sur le site intranet du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 28 avril 2026.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 4 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du SDIS.

La Présidente,

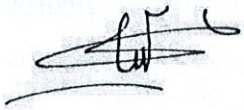

Corine WOLFF

Liste électorale - SDIS 73 - CATSIS Collège des non officiers SPV

Nombre de personnes dans la liste : ***1134*** ***Nombre de personnes avec le droit de vote :*** ***1134***

Nom	Prénom	Grade CATSIS
ABBAS	Dorian	Sapeur 1ère cl.
ABRUNHOSA	Maxime	Sapeur 1ère cl.
AGUETTAZ	Mathis	Sapeur 1ère cl.
AHAMADA	Cherazade	Sapeur 1ère cl.
ALAPLANTIVE	Alain	Caporal-Chef
ALBERTIN	Amaury	Caporal
ALBERTINO	Virgil	Caporal
ALBORGHETTI	Adrien	Sergent-Chef
ALBRIEUX	Jade	Sapeur 1ère cl.
ALBRIEUX	Nicolas	Adjudant-Chef
ALBRIEUX	Pierre	Adjudant-Chef
ALGUDO	Marc	Sapeur 1ère cl.
ALLEMOZ	Bruno	Caporal-Chef
ALLEMOZ	Majorie	Caporal-Chef
ALPETTAZ	Flavien	Caporal-Chef
ALPETTAZ	Gerard	Caporal-Chef
AMARHOUNE	Abdelmajide	Adjudant
AME	Jean-Yves	Sergent-Chef
AME	Matéo	Sapeur 1ère cl.
AMEVET	Eglantine	Caporal
ANCEAU	Quentin	Sergent-Chef
ANDRE	Anthony	Sapeur 1ère cl.
ANDRE	Pierre	Adjudant-Chef
ANDRIEUX	Lou	Caporal
ANGOT	Tom	Sapeur 1ère cl.
ANSELMET	Christophe	Sergent-Chef
ANSERMIN	Jérémie	Sergent-Chef
ARCHAMBAULT	Lucile	Sapeur 1ère cl.
ARMAND	Alexandre	Sergent-Chef
ARNOL	Quentin	Sergent-Chef
ARNONE	Onofrio	Sapeur 1ère cl.
ASENSIO	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
AUCLAIR	Xavier	Adjudant-Chef
AUDIERNE	Marie	Sapeur 1ère cl.
AUPEE	Yoann	Sergent-Chef
AUPET	Julien	Sapeur 1ère cl.
AUTERNAUD	Florian	Sapeur 1ère cl.
AVENEL	Laurent	Sapeur 1ère cl.
AYET	Alexia	Sergent-Chef
AYME	Lionel	Caporal
BACHELLIER	Zoé	Caporal
BADET	Rémy	Sapeur 1ère cl.
BAIX	Corentin	Caporal-Chef
BAIX	Elouan	Sapeur 1ère cl.
BAL	David	Sapeur 1ère cl.
BAL	Gilles	Adjudant-Chef
BALDIN	Candice	Sapeur 1ère cl.
BALIZIAUX	Kévin	Sergent
BALMON	Charlotte	Caporal-Chef
BALMON	Tanguy	Caporal
BALMON	Virgil	Sergent-Chef
BARBARIT	Eric	Caporal-Chef
BARBERIS	Ugo	Sapeur 1ère cl.

BARCIKOWSKI	Cédric	Adjudant-Chef
BARDET	Romane	Sergent-Chef
BARON	Grégory	Adjudant-Chef
BARRE	Louis	Caporal
BARRIOL	Thibaut	Sapeur 1ère cl.
BASSI	Alexia	Sapeur 1ère cl.
BATAILLE	Loic	Sergent
BATTISTELLA	Léonore	Sapeur 1ère cl.
BAUDIN	Anthony	Sapeur 1ère cl.
BAUDRY	Martin	Sapeur 1ère cl.
BAULAT	Noemy	Sapeur 1ère cl.
BAUMANN	Matteo	Sapeur 1ère cl.
BAUSSERON	Alice	Sapeur 1ère cl.
BAVUZ	Rémi	Adjudant-Chef
BAZIN	Florian	Adjudant-Chef
BEAUCHET	Léo	Adjudant
BEAUMONT	Joris	Adjudant
BEAUMONT	Mathieu	Sapeur 1ère cl.
BEAUMONT	Tristan	Adjudant-Chef
BEDNARSKI	Eva	Sapeur 1ère cl.
BEDNARSKI	Maciej	Sapeur 1ère cl.
BELHOUT	Jeremy	Sergent-Chef
BELLEC	Mégane	Sapeur 1ère cl.
BELLEMIN	Logan	Sergent-Chef
BELLINA	Sébastien	Adjudant-Chef
BENETEAU	Elisa	Sapeur 1ère cl.
BENOIS	Xavier	Sergent-Chef
BENOIT	Camille	Sapeur 1ère cl.
BENRAIS	Bilal	Sergent-Chef
BENSADI	Valentin	Caporal-Chef
BERANGER	Yannick	Adjudant-Chef
BERAT	Benjamin	Adjudant
BERGER-BY-ROUSSON	Yann	Sapeur 1ère cl.
BERLANDE	Océane	Caporal-Chef
BERLIOZ	Amandine	Caporal
BERLIOZ	Marion	Sapeur 1ère cl.
BERMOND	Benoit	Adjudant-Chef
BERNARD	Alexiane	Sapeur 1ère cl.
BERNARD	Sébastien Fabien	Sergent-Chef
BERNARD	Xavier	Sergent-Chef
BERNAULT	Alexandre	Sapeur 1ère cl.
BERNERD	Stéphanie	Sapeur 1ère cl.
BERNIGAUD	Valentin	Sergent
BEROD	Yannick	Adjudant-Chef
BERTHEL	Valentin	Sergent-Chef
BERTHET	Amandine	Sapeur 1ère cl.
BERTHOLLIER	Clément	Sapeur 1ère cl.
BERTOLACCINI	Lucie	Caporal-Chef
BERTRAND	Alric	Caporal-Chef
BERTRAND	Caroline	Sapeur 1ère cl.
BETEMPS	Eyal	Sapeur 1ère cl.
BETTEGA	Jerome	Caporal-Chef
BIANCO	Olivier	Sapeur 1ère cl.
BIBOLLET	Damien	Sapeur 1ère cl.
BIBOLLET	Quentin	Sapeur 1ère cl.
BIDAULT	Lucie	Sergent-Chef
BIENVENU-ZACCOMER	Valentin	Sergent-Chef
BIJOT	Laurent	Adjudant-Chef
BILLAUD	Cédric	Sergent-Chef
BISCHOFF	Lilou	Caporal

BISCHOFF	Maëlys	Sapeur 1ère cl.
BISON	Laurent	Adjudant-Chef
BLANC	David	Adjudant-Chef
BLANC	Yannick	Adjudant-Chef
BLANCHETTI	Robert	Adjudant-Chef
BLANC-TAILLEUR	Antoine	Caporal-Chef
BLANC-TAILLEUR	Emma	Caporal
BLOCH	Clément	Sapeur 1ère cl.
BOCCON DOURE	Mikael	Sapeur 1ère cl.
BOCH	Océane	Sapeur 1ère cl.
BOCK	Josué	Caporal-Chef
BODEZ	Jonathan	Adjudant
BODILLARD	Volerie	Sergent-Chef
BOILLOT	Samuel	Sergent-Chef
BOIRARD	Hugo	Sapeur 1ère cl.
BOIRARD	Thomas	Sergent
BOIS	Baptiste	Sapeur 1ère cl.
BOIS	Mathieu Cédric	Caporal-Chef
BOISSON	Jean-Marc	Sergent
BOISSONNET	Emilie	Caporal
BONANSEA	Yannis	Caporal
BONIER	Sébastien	Sergent-Chef
BONNARDEL	Quentin	Sapeur 1ère cl.
BONNEFOND	Yann	Sapeur 1ère cl.
BONNETON	Benoît	Sapeur 1ère cl.
BONNEVIE	Michel	Sapeur 1ère cl.
BONNEVIE	Raphael	Sapeur 1ère cl.
BONTRON	Maxime	Sapeur 1ère cl.
BORNAND	Xavier	Sergent-Chef
BORNTRAGER	Louis	Sapeur 1ère cl.
BORTOLUSSI	Gregory	Sapeur 1ère cl.
BOT	Kevin	Sergent-Chef
BOTTA	Jean Emmanuel	Sergent-Chef
BOUCHAGE	Flavien	Sergent-Chef
BOUCHEX BELLOMIE	David	Adjudant
BOUCHOUX	Louise	Sapeur 1ère cl.
BOUGENIERE	Alexis	Sapeur 1ère cl.
BOUILLOT	Sébastien	Sergent-Chef
BOUILLOZ	Sébastien	Sergent-Chef
BOUIN	Philippe	Sapeur 1ère cl.
BOULENGER	Goran	Sapeur 1ère cl.
BOUMIER	Dylan	Adjudant-Chef
BOURDEAU	Alexandre	Caporal-Chef
BOUREL	Jean-Michel	Adjudant-Chef
BOURGEOIS	Aléxis	Sapeur 1ère cl.
BOURGES	Julien	Sapeur 1ère cl.
BOURGET	Paul	Caporal-Chef
BOURREL	Christophe	Adjudant-Chef
BOUSQUET	Christophe	Sapeur 1ère cl.
BOUTTIER-LOCHU	Robin	Sapeur 1ère cl.
BOUVIER	Rémy	Sapeur 1ère cl.
BOYER	Philippe	Sergent
BOZET	Kevin	Sergent-Chef
BOZONNET	Alexis	Caporal
BOZONNET	Louis	Caporal-Chef
BOZONNET	Romain	Sergent
BREUGNOT	Mathias	Sergent-Chef
BREVIERE	Amélia	Sergent-Chef
BRIMMER	Clara	Sapeur 1ère cl.
BRINGER	Maxime	Caporal

BRIQUET	Cyliane	Caporal
BRIQUET	Hadrien	Sergent-Chef
BRISA	Emilie	Sapeur 1ère cl.
BROCHET	Joscelin	Caporal
BRON	Christophe	Adjudant-Chef
BROSSON	Jean-Baptiste	Caporal-Chef
BRUAND	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
BRUN	Daisy	Sapeur 1ère cl.
BRUN	Guillaume	Sergent-Chef
BRUN BUISSON	Juliette	Sapeur 1ère cl.
BRUNOD	Léa	Sapeur 1ère cl.
BRUTHIAUX	Lina	Sapeur 1ère cl.
BUET	Anthony	Sergent-Chef
BUFFETEAU	Sarah	Sapeur 1ère cl.
BUGAND	Gladys	Sapeur 1ère cl.
BURDIN	Jean Baptiste	Adjudant-Chef
BUTTARD	Jean Baptiste	Sapeur 1ère cl.
BUZZAT	Léana	Sapeur 1ère cl.
CABODI	Maxime	Sapeur 1ère cl.
CADOUX	Soline	Sapeur 1ère cl.
CAGNARD	Tamara	Sapeur 1ère cl.
CAIN	Cyril	Sergent
CALDERINI	Nicolas	Sergent-Chef
CALOI	Emilie	Sapeur 1ère cl.
CAMARD	Vincent	Caporal-Chef
CAMUS	Elodie	Sapeur 1ère cl.
CANCELMO	Thomas	Sapeur 1ère cl.
CANET	Marie	Caporal-Chef
CANU	Cédric	Sergent-Chef
CARICHON	Clement	Sapeur 1ère cl.
CARON	Aurélie	Sapeur 1ère cl.
CARRARO	Erwan	Caporal
CARRET-OLIVIER	David	Sergent-Chef
CARTIER	Patrice	Sapeur 1ère cl.
CARTIER-LANGE	Simon	Caporal-Chef
CASSAZ	Johan	Sapeur 1ère cl.
CASSAZ	Quentin	Sergent
CASTEIL	Laurine	Sapeur 1ère cl.
CATHELAIN	Margot	Sergent-Chef
CATTIE	Nicolas	Sergent-Chef
CAVAGNOUX	Remy	Sergent
CERUTTI	Bastien	Sergent
CERUTTI	Patrick	Adjudant-Chef
CHABERT	Thybaud	Sapeur 1ère cl.
CHABLE	Corinne	Caporal-Chef
CHABOD	Romain	Sapeur 1ère cl.
CHAILLOUX	Sotzic	Sapeur 1ère cl.
CHAMBELLANT	Thibault	Sapeur 1ère cl.
CHAMI-DAMGE	Kiliane	Caporal
CHAMIOT MAITRAL	Peter	Sergent
CHAMIOT PONCET	David	Sergent-Chef
CHAMIOT-MAITRAL	Dominique	Caporal
CHAMOUSSET	Isabelle	Caporal-Chef
CHANUT	Leni	Sapeur 1ère cl.
CHANUT	Noée	Caporal-Chef
CHAPELLE	Andre	Caporal-Chef
CHAPPUIS	Jerome	Adjudant-Chef
CHAPUIS	Emmanuel	Sergent-Chef
CHAPUIS	Sebastien	Adjudant-Chef
CHARDON	Aurélie	Sapeur 1ère cl.

CHARLOT	Louis	Sapeur 1ère cl.
CHARPENTIER	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
CHARPINE	Loïs	Sapeur 1ère cl.
CHARRIERE	Cédric	Caporal-Chef
CHARRIN	Clement	Sapeur 1ère cl.
CHAUSSINAND	Maxime	Sapeur 1ère cl.
CHAUSSONNET	Thibaut	Caporal-Chef
CHAUVIN	Benjamin	Sapeur 1ère cl.
CHAUVIN	Philippe	Adjudant-Chef
CHAVAGNAT	Kevin	Caporal
CHAVAGNAT	Roland	Sergent-Chef
CHEMIN	Olivier	Sergent
CHEVALLIER	Constance	Sapeur 1ère cl.
CHEVALLIER	Jérôme	Caporal-Chef
CHEVALLIER	Quentin	Sapeur 1ère cl.
CHEVALLIER	Théo	Sapeur 1ère cl.
CHEVILLAT	Olivier	Sergent-Chef
CHIENNO	Marie	Sapeur 1ère cl.
CHINAL	Anthony	Caporal
CHINAL	Florian	Adjudant
CHMIELEWSKI	Tiffane	Sapeur 1ère cl.
CHOPIN	Antoine	Sapeur 1ère cl.
CHRIST	Dimitri	Caporal
CHRISTIN	Michaël	Sapeur 1ère cl.
CHURIN	Benoît	Sapeur 1ère cl.
CLAIN	Jonathan	Sergent-Chef
CLAIR	Bertrand	Sapeur 1ère cl.
CLARET	Adrianne	Sapeur 1ère cl.
CLARET	Aurélien	Adjudant-Chef
CLAVEL	Emilie	Sapeur 1ère cl.
CLAVIER	Jérémy	Adjudant-Chef
CLEARD	Laurène	Sapeur 1ère cl.
CLEMENTE	Cyril	Caporal
CLERC	Arthur	Caporal
CLERT	Pascal	Caporal-Chef
CLERT GIRARD	Florian	Sergent-Chef
CLEYET-MERLE	Sarah	Caporal
CLOITRE	Valentin	Sapeur 1ère cl.
CLOUET	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
COCHET	Louise	Sapeur 1ère cl.
COLLOMB	Renaud	Adjudant-Chef
COLS	Arnaud	Sapeur 1ère cl.
COMBAZ	Anaïs	Caporal
COMBAZ	Nathan	Sapeur 1ère cl.
COMBEAUX	Emae	Sapeur 1ère cl.
COME	Charly	Sapeur 1ère cl.
CONTAMINE	Candice	Sapeur 1ère cl.
CONTAMINE	Dimitri	Sapeur 1ère cl.
COQUELLE	Jessy	Adjudant
COQUELLE	Sébastien	Sergent
CORNET	Philippe	Adjudant-Chef
COSTA	Cécile	Sapeur 1ère cl.
COTTAREL	Alexis	Sergent
COTTAREL	Dorian	Caporal
COTTIN	Etienne	Sapeur 1ère cl.
COUISSY	Sylvain	Adjudant-Chef
COUNIL	Angélique	Sapeur 1ère cl.
COURTOIS	Célestin	Adjudant
COUTAND	Aurélien	Sapeur 1ère cl.
COUVREUX	Romain	Sergent

COVAS	Lucas	Caporal
CRABS	Antonin	Caporal-Chef
CRETON	Jérémie	Sapeur 1ère cl.
CROIZIER	Salome	Sapeur 1ère cl.
CRUCE	Marine	Sapeur 1ère cl.
CRUCE	Olivier	Sapeur 1ère cl.
CURCIO	Ludovic	Adjudant
CURRIVAND LAMAZE	Lukas	Sapeur 1ère cl.
CUVEX-MICHOLIN	Léo	Sergent
CUVIT	Guillaume	Adjudant-Chef
DAGAND	William	Sergent
DAGENS	Louka	Sapeur 1ère cl.
DAILLY	Jérôme	Adjudant
DAME	Quentin	Sapeur 1ère cl.
DANIS	Christian	Sergent-Chef
DAUPHIN	Samuel	Caporal-Chef
DAVID	Romain	Caporal
DEBAUGE	Gaëtan	Caporal-Chef
DEBUREAUX	Quentin	Caporal-Chef
DECOBECQ	Estelle	Sapeur 1ère cl.
DECORTE	Manon	Sapeur 1ère cl.
DECROUY	Quentin	Sapeur 1ère cl.
DEGLISE-FAVRE	Dylan	Caporal-Chef
DEGRANGE	Loic	Caporal
DEJONGHE	Eugenie	Sergent-Chef
DELAHAIE	Lise	Sergent-Chef
DELANNOY	Tatiana	Sergent-Chef
DELECOUR	Auriane	Caporal
DELETRAZ	Arnaud	Sapeur 1ère cl.
DELETTRE	Mathieu	Caporal-Chef
DELFS	Yann	Sapeur 1ère cl.
DELIERS	Mathieu	Caporal-Chef
DELIONS	Amaury	Sapeur 1ère cl.
DELPAL	Caroline	Sergent-Chef
DELSUPEHE	France	Sapeur 1ère cl.
DELUZ	Alexandre	Caporal
DEMEURE	Gilles	Caporal-Chef
DENARIE	Jérôme	Caporal-Chef
DENCHE	Dimitri	Caporal
DENJEAN	Guillaume	Adjudant-Chef
DEPOLLIER	Marie	Sapeur 1ère cl.
DEQUIER	Baptiste	Caporal-Chef
DERRE	Claude	Sergent-Chef
DESBIOLLES	Clémence	Sapeur 1ère cl.
DESBORDES	Léna	Caporal
DESCHAMPS	Fabien	Caporal
DESCHAMPS BERGER	Quentin	Sapeur 1ère cl.
DESMEULES	Aurélien	Sapeur 1ère cl.
DESMEULES	Clement	Sapeur 1ère cl.
DESPERNET	Jean Francois	Sergent-Chef
DESPERNET	Matthieu	Caporal-Chef
DESRUELLES	Anthony	Sapeur 1ère cl.
DEVILLE DUC	Ludovic	Sergent-Chef
DI GIOVANNI	Flavie	Sergent-Chef
DIBILIO	Erwann	Sapeur 1ère cl.
DIBILIO	Raphaël	Caporal-Chef
DIMIER	Rémy	Sergent-Chef
DIZIN	Mathieu	Caporal-Chef
DODRET	Maxime	Sergent-Chef
DONDA	Julien	Sapeur 1ère cl.

DOSSOU	Joris	Sergent-Chef
DOUCET	Gabin	Sapeur 1ère cl.
DOUILLARD	Justine	Sapeur 1ère cl.
DOUILLARD	Kevin	Caporal-Chef
DOUILLARD	Lilou	Sapeur 1ère cl.
DOUSSET	William	Caporal-Chef
DOYETTE	Emmanuel	Sergent
DU BRON	Sebastien	Sapeur 1ère cl.
DUBOIS	Yann	Sergent-Chef
DUBOUCHET	Killian	Caporal
DUBREUIL	Valentin	Adjudant
DUC	Nicolas	Sergent-Chef
DUCELLIER	Sébastien	Sapeur 1ère cl.
DUCLOZ	Nicolas	Adjudant-Chef
DUCOEUR	Laurent	Sapeur 1ère cl.
DUCOGNON	Cédric	Sergent-Chef
DUCRET	Thomas	Adjudant-Chef
DUCRETET-PAJOT	Guillaume	Sapeur 1ère cl.
DUFFOURD	Angélique	Sapeur 1ère cl.
DUFOURNET	Louis	Caporal
DUFRENE	Benjamin	Adjudant-Chef
DUFRESNE	Mickael	Sapeur 1ère cl.
DUGAST	Julie	Sapeur 1ère cl.
DUHAMEL	Vincent	Sergent-Chef
DUJARDIN	Fabrice	Sapeur 1ère cl.
DUJARDIN	Kyliann	Sapeur 1ère cl.
DUMAX	Julien	Caporal-Chef
DUMAX	Mathilde	Caporal
DUMAY	Florine	Caporal-Chef
DUNOYER	Erine	Sapeur 1ère cl.
DUPOIRIER	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
DUPONT	Pierre	Caporal
DUPORT	Florian	Sapeur 1ère cl.
DUPUIT	Thibault	Caporal-Chef
DUQUESNE	Vincent	Adjudant
DURAFFORT	Rémi	Sergent
DURAI	Jeremy	Sergent-Chef
DURAND	Nicolas	Adjudant-Chef
DURAND	Rémi	Sapeur 1ère cl.
DUREUIL	Etienne	Sapeur 1ère cl.
DUREVILLE	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
DURIEUX	Maxime	Sapeur 1ère cl.
DUROT	Ludovic	Caporal-Chef
DUSSEZ PETIT	Lionel	Caporal-Chef
DUSSOLLIER	Adrien	Sergent-Chef
DUTERLAY	Nelly	Caporal-Chef
DUTERTE	Clément	Sapeur 1ère cl.
DUTEY	Diane	Sapeur 1ère cl.
DUTOIT	Francois	Adjudant-Chef
DUVAL	Léo	Caporal
DUVERNEY-PRET	Rémi	Sapeur 1ère cl.
EHLIG	Vincent	Sergent
EL JEMNI	Azzedine	Sapeur 1ère cl.
ERROUET	Romain	Sergent
ETELLIN	Mickaël	Sapeur 1ère cl.
EUGENE	Kevin	Caporal-Chef
EVE	Pierrick	Adjudant-Chef
EVRARD	Emma	Sapeur 1ère cl.
EXCOFFON	Rémy	Sergent-Chef
EYNARD	Jonathan	Caporal-Chef

EYVRARD	Kenny	Caporal-Chef
FAIVRE	Emilien	Sergent
FALCO	Guillaume	Caporal-Chef
FALOURD	Sarah	Caporal
FAMIANO	Willy	Caporal
FANTIN	Loïc	Caporal
FATIGA	Joseph	Sergent-Chef
FAUCOMPREZ	Corentin	Sergent
FAUCON	Coraline	Sapeur 1ère cl.
FAUGEROUX	Audrey	Sapeur 1ère cl.
FAURE	Yvan	Sergent-Chef
FAUVEL	Arnaud	Adjudant-Chef
FAVRE	John	Adjudant-Chef
FAVRE	Margot	Caporal-Chef
FAVRE	Romain	Caporal
FAVRE	Sandra	Sapeur 1ère cl.
FAVRE	Xavier	Caporal-Chef
FAVRE NOVEL	Alissa	Sapeur 1ère cl.
FAZZARI	Solene	Sapeur 1ère cl.
FERNANDES	Sébastien	Adjudant
FERRAND	Elise	Sapeur 1ère cl.
FERRAND	Mattéo	Sergent-Chef
FERRAND	Noa	Sapeur 1ère cl.
FERRANDO	Bastien	Sapeur 1ère cl.
FERRARIS	François	Sapeur 1ère cl.
FESQUET	Sélène	Sapeur 1ère cl.
FILIPPI	Guillaume	Caporal
FINIELS	Ludovic	Sergent-Chef
FINNAZ	Romain	Adjudant-Chef
FIORIO	Madison	Sapeur 1ère cl.
FLACHAT	Léo	Sergent
FLAMENT	Alexis	Caporal-Chef
FLANDRIN-VARGNOT	Margaux	Sapeur 1ère cl.
FLAVEN	Fanny	Sergent-Chef
FLENET	Lionel	Sapeur 1ère cl.
FLEURY	Sébastien	Sergent-Chef
FOREST	Christelle	Sergent-Chef
FORMENTEL	Elina	Sapeur 1ère cl.
FORT	Dylan	Sapeur 1ère cl.
FORTER	Nicolas	Sergent
FOSCHIA	Tom	Sapeur 1ère cl.
FOSSORIER	Xavier	Sapeur 1ère cl.
FOUCHE	Cyprien	Sapeur 1ère cl.
FOUCHE	Pierre	Caporal-Chef
FRAIX	Lucas	Caporal
FRANCOIS	Cédric	Caporal-Chef
FRANCOIS	Jordan	Sapeur 1ère cl.
FRANCOIS	Liv	Sapeur 1ère cl.
FRANZELLA	Fabien	Caporal-Chef
FREMONT	Fanny	Adjudant
FRENEL	Ilona	Caporal
FRESSARD	Myriam	Sergent-Chef
FRIARD	Alex	Sapeur 1ère cl.
FRISON-ROCHE	Carl	Sapeur 1ère cl.
FROELICH	Pierre	Caporal
FRONT	Valentin	Adjudant-Chef
FROTTIER	Heidi	Caporal
GABOREAU	Quentin	Sapeur 1ère cl.
GABRIEL	Nolwenn	Sapeur 1ère cl.
GACHET	Loris	Sapeur 1ère cl.

GACHET	Pierre-François	Caporal-Chef
GACON	Emilie	Caporal
GACON	Kilian	Caporal
GACON	Tanguy	Sergent-Chef
GADIOLET	Hugo	Caporal-Chef
GAGLIARDINI	Maxime	Sapeur 1ère cl.
GAGNE	Bruno	Adjudant-Chef
GAGNEUR	Damien	Adjudant-Chef
GAIDON	Julie	Sergent
GAILLARD	Anne	Adjudant
GALEA	Maud	Sapeur 1ère cl.
GALLARD	Stéphane	Sapeur 1ère cl.
GALLARDO	Elias	Sapeur 1ère cl.
GALLY-BRESSIN	Elina	Sapeur 1ère cl.
GALUY	Chloé	Sapeur 1ère cl.
GALY	Isabelle	Sapeur 1ère cl.
GAMEN	Alexis	Sergent
GANDY	Sylvain	Caporal-Chef
GANIVET	Thibault	Caporal
GARDET	Florian	Sapeur 1ère cl.
GARDET	Laurent	Caporal
GARNIER	Alexandra	Sapeur 1ère cl.
GARNIER	Alexis	Sapeur 1ère cl.
GARNIER	Léane	Caporal
GARON-GUINAUD	Elsa	Caporal
GASTON	Alexis	Caporal
GAUDIERE	Dimitri	Sergent-Chef
GAUDIN	Benjamin	Sapeur 1ère cl.
GAUTIER	Christophe	Sapeur 1ère cl.
GAY LANCERMIN	Mathis	Adjudant
GAYAUD	Camille	Sergent
GAZZOLA	Nathan	Sapeur 1ère cl.
GAZZOLA	Rémy	Sergent
GENAILLE	Aurélien	Adjudant
GENOULAZ	Mathilde	Sapeur 1ère cl.
GEOLLOT	Loic	Sergent-Chef
GEORGES	Anaëlle	Caporal
GERARD	Florian	Adjudant-Chef
GERBIER	Alex	Sapeur 1ère cl.
GERFAUD VALENTIN	Baptiste	Caporal
GERMANAZ	Remi	Sergent-Chef
GIAI-CHECA	Julie	Sapeur 1ère cl.
GIBERT	Florent	Adjudant-Chef
GILBERT	Nicolas	Sergent-Chef
GILIS	Maëlle	Sapeur 1ère cl.
GILLIOT	Karen Ann	Sapeur 1ère cl.
GILLOT	Jean-François	Sergent-Chef
GINOLLIN	Jerome	Adjudant-Chef
GIRARD	Alexis	Sergent
GIRARD	Romain	Adjudant-Chef
GIRAUD	Amélie	Caporal
GIRAUD	Delphin	Caporal-Chef
GIRAUD	Elisa	Sapeur 1ère cl.
GIRAUD	Eric	Sergent-Chef
GIRAUD	Julien	Sapeur 1ère cl.
GIRAUD	Justine	Sapeur 1ère cl.
GIRAUD	Ludovic	Sapeur 1ère cl.
GIRERD	Romane	Sergent-Chef
GIROUD	Mathis	Sergent
GLEY	Cédric	Sergent

GLEY	Stephane	Sergent-Chef
GODARD	Marine	Sapeur 1ère cl.
GODARD	Thierry	Sergent-Chef
GOMBERT	Pierre-Alain	Caporal-Chef
GOMEZ	Anaïs	Sapeur 1ère cl.
GOMEZ	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
GOMEZ	Nicolas Alain	Caporal
GONGUET	Mikael	Sergent-Chef
GONNET FAVRE	Melanie	Caporal
GORMIER	Julien	Sapeur 1ère cl.
GORRA	Pierre-Maël	Sapeur 1ère cl.
GOSSET	Eddy	Adjudant-Chef
GOUESSE	Germain	Adjudant-Chef
GOURDET	Allan	Sapeur 1ère cl.
GOURDON	Remi	Caporal
GOURY	Laurence	Sapeur 1ère cl.
GOURY	Maryline	Sapeur 1ère cl.
GOURY	Mickael	Adjudant-Chef
GRAND	Arnaud	Sergent-Chef
GRAND	Mathieu	Adjudant-Chef
GRANDCHAMP	Matteo	Sapeur 1ère cl.
GRANGE	Emilien	Caporal
GRANGEAT	Benjamin	Sergent
GRAVENHORST	Tatiana	Sapeur 1ère cl.
GRILLET AUBERT	Louis	Sapeur 1ère cl.
GRIMAUD	Estelle	Sapeur 1ère cl.
GROS	Maïlys	Sapeur 1ère cl.
GRUFFAT	Maxime	Sapeur 1ère cl.
GRUNDMANN	Anthony	Sergent-Chef
GUADAGNIN	Teiki	Sapeur 1ère cl.
GUARISE	Stéphane	Sapeur 1ère cl.
GUEROULT	Jérôme	Caporal
GUERRAZ	Mathis	Sapeur 1ère cl.
GUERS	Romain	Sapeur 1ère cl.
GUIGUET DORON	Tiphanie	Sapeur 1ère cl.
GUILLAUD	Matéo	Sapeur 1ère cl.
GUILLE	Sébastien	Adjudant-Chef
GUILLET	Benjamin	Sapeur 1ère cl.
GUILLET	Ludovic	Caporal-Chef
GUILLET	Ludovic Jean	Caporal-Chef
GUILLET	Mélanie	Sapeur 1ère cl.
GUILLORY	Nicolas	Sergent-Chef
GUINET	Thomas	Adjudant-Chef
HACHEMI	Ilhan	Sapeur 1ère cl.
HARDY	Tiffany	Sapeur 1ère cl.
HARMENT	Hugo	Sapeur 1ère cl.
HAUC	Elise	Caporal-Chef
HELVADJIAN	Pascal	Caporal-Chef
HENRY	Franck	Caporal
HEYLEN	Patrick	Sapeur 1ère cl.
HIBLOT	Kevin	Caporal-Chef
HOESSLER	Juan	Sergent-Chef
HOFER	Gaëtan	Caporal
HOURDE	Kevin	Sergent
HOUSSON	Clement	Sapeur 1ère cl.
HOUYVET	Maxime	Sapeur 1ère cl.
HUDRY	Robin	Sapeur 1ère cl.
HUNEAU	Emmanuel	Caporal
HUNEAU	Florian	Caporal-Chef
IACOVELLA	Noa	Sapeur 1ère cl.

ILBERT	Thomas	Caporal
IMBOULA	Jean Pascal	Caporal-Chef
JACQUES	Adrien	Caporal-Chef
JACQUES	Antoine	Sapeur 1ère cl.
JALLAMION	Eric	Caporal-Chef
JALLUT	Loic	Caporal
JAMBERT	Manon	Sergent-Chef
JANET MAITRE	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
JANISECK	Sophie	Sapeur 1ère cl.
JAY	Aurélien	Sapeur 1ère cl.
JAY	Catherine	Caporal-Chef
JEANDET	Mélanie	Sergent-Chef
JEANNE	Eva	Sapeur 1ère cl.
JEANNOLIN	Bruno	Adjudant-Chef
JEANNOLIN	Valentine	Sergent
JEANNOT	Nathan	Sapeur 1ère cl.
JEUNON	Sebastien	Caporal-Chef
JODELET	Florian	Caporal-Chef
JOGUET	Alexis	Sapeur 1ère cl.
JOGUET	Eric	Adjudant-Chef
JOLLY	Fabrice	Caporal-Chef
JOLY	Christophe	Sapeur 1ère cl.
JOLY	Guillaume	Adjudant
JOLY	Léo	Sapeur 1ère cl.
JOLY	Sebastien Jean-Michel	Caporal-Chef
JOMMETTI	Stephen	Sergent-Chef
JORCIN	Fanny	Sergent-Chef
JOSSI	Camille	Sapeur 1ère cl.
JOST	Marine	Sapeur 1ère cl.
JOUDRIER	Yann	Sergent-Chef
JOUVIN	Coline	Sapeur 1ère cl.
JOZ ROLAND	Virgile	Caporal-Chef
JUGLAIR	Aurélien	Sergent
JUGLAIR	Nolan	Sapeur 1ère cl.
JUGLAIR	Patrice	Caporal-Chef
JULIEN	Frederique	Caporal-Chef
KAFFOUDA	Walid	Caporal
KERVAHUT	Nicolas	Caporal-Chef
KLAMBER	Lilian	Sapeur 1ère cl.
KOMASA	Valentin	Sergent-Chef
KUHN	Arnaud	Sergent
LABORDERIE	Loïsse	Sapeur 1ère cl.
LACAN	Magali	Caporal-Chef
LACOMBE	Hugo	Sapeur 1ère cl.
LACROIX	Nicolas	Sergent-Chef
LAFFARGUE	Jennifer	Sapeur 1ère cl.
LAFFAY	Lucie	Sapeur 1ère cl.
LAFOSSE	Nicolas	Adjudant-Chef
LAFUYE	Cyril	Sapeur 1ère cl.
LAGUNA	Margaux	Sapeur 1ère cl.
LAMON CHARTERON	Florian	Sergent-Chef
LAMPERT	Jean-Marc	Sergent-Chef
LANEZ	Vincent	Caporal-Chef
LANGER	Eric	Adjudant-Chef
LANIER	Adrien	Adjudant
LASSIAZ	Emeline	Sapeur 1ère cl.
LASSIAZ	Maxime	Sergent-Chef
LATOUCHE	Sébastien	Sergent-Chef
LATOUR	Laurent	Sergent-Chef
LAUNAY	Ulrich	Sergent

LAURENCIN	Jonathan	Caporal-Chef
LAURENCY	Johann	Caporal-Chef
LAURENT	Mathilde	Sapeur 1ère cl.
LAURENT	Maxime	Sergent-Chef
LAVENU	Edouard	Sergent-Chef
LAVIEC	Maxence	Sapeur 1ère cl.
LE CORRE	Martin	Caporal
LE DU	Fanny	Caporal
LE MOUE	Evann	Sapeur 1ère cl.
LE VILLAIN	Fergal	Caporal-Chef
LEBEDEFF	Alexandra	Sapeur 1ère cl.
LEBEGUE	Laurent	Sergent-Chef
LEBLOND	Jérôme	Sapeur 1ère cl.
LEBOULCH	Nathalie	Caporal-Chef
LECLERE	Yannick	Caporal-Chef
LEDE	Jérémy	Sergent
LEFEBVRE	Baptiste	Sapeur 1ère cl.
LEFEBVRE	Sophie	Sapeur 1ère cl.
LEFEVRE	Sullivan	Sergent-Chef
LEGER	Marie-Charlotte	Sapeur 1ère cl.
LEGER GRAIN	Matthieu	Sergent-Chef
LEGRY	Julie	Sapeur 1ère cl.
LEHOUX	Gwenaëlle	Sapeur 1ère cl.
LEJAY	David	Adjudant-Chef
LEJEUNE	Raphaël	Caporal
LEMAIRE	Jessika	Sapeur 1ère cl.
LEMASSON	Franck	Caporal-Chef
LEMASSON	Nicolas	Caporal-Chef
LENFANT	Loïc	Caporal
LEON	Aurélien	Adjudant
LEON	Quentin	Caporal-Chef
LEPAGE	Fabien	Sapeur 1ère cl.
LEPAS	Camille	Caporal-Chef
LEROY	Fabien	Adjudant
LEROY	Lilian	Sapeur 1ère cl.
LESCURE REMISE	Mathis	Caporal-Chef
LEVA	Laurianne	Caporal-Chef
LEVEIL AUBERIX	Muriel	Caporal-Chef
LEVORATO	Yohan	Sergent-Chef
L'HERITIER DIT GARELLAZ	Grégoire	Sapeur 1ère cl.
LOBO	Christophe	Adjudant-Chef
LOCONTE	Laurane	Sergent-Chef
LOENS	Kyllian	Sergent
LOISEAU	Laurent	Sapeur 1ère cl.
LOMBARD	Christophe	Caporal-Chef
LOMBARD	Ludivine	Sergent-Chef
LOMBARD	Valérie	Sergent-Chef
LONARDONI	Cindy	Caporal
LONARDONI	Teddy	Adjudant
LONG MBEPE	Maxime	Caporal-Chef
LONGE	Florian	Caporal
LOPEZ	Andréa	Caporal-Chef
LOPEZ	Herve	Sapeur 1ère cl.
LORIDAN FOMBONNE	Folco	Sapeur 1ère cl.
LOSHAJ	Arber	Caporal-Chef
LOZACHMEUR	Rodolphe	Sergent
LYON	Jonathan	Sapeur 1ère cl.
MACCARINELLI	Didier	Sergent-Chef
MACE	Leo	Sergent-Chef
MACHTELINCKX	Willy	Sapeur 1ère cl.

MADEC	Ethan	Sapeur 1ère cl.
MADEC	Lisa	Sapeur 1ère cl.
MAES	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
MAHE	Sebastien	Caporal-Chef
MAILLET	Aurély	Sapeur 1ère cl.
MAKHLOUFI	Cyril	Sapeur 1ère cl.
MALEGUE	Jade	Sapeur 1ère cl.
MANCEAU	Ines	Sapeur 1ère cl.
MANCEAU	Julie	Sapeur 1ère cl.
MANDOLFO	Pascal	Caporal-Chef
MANGE	Arthur	Sapeur 1ère cl.
MANGIN	Jean-François	Caporal-Chef
MANIE	Mikael	Sergent-Chef
MANOUKIAN	Audrey	Adjudant
MANOURY	Didier	Adjudant-Chef
MARACHLY	Emmanuelle	Sapeur 1ère cl.
MARCAILLE	Romane	Sapeur 1ère cl.
MARCAILLE	Valentin	Sergent-Chef
MARCHAL	Clarisse	Sapeur 1ère cl.
MARECAT	Vincent	Sapeur 1ère cl.
MARGERIT	Franck	Caporal-Chef
MARGUERON	Raphaël	Sergent-Chef
MARIEL	Candice	Sapeur 1ère cl.
MARIN CUDRAZ	Aléxis	Sergent-Chef
MARIN CUDRAZ	Pierrick	Sapeur 1ère cl.
MARIN LAMELLET	Manuel	Adjudant-Chef
MAROUILLAT	Fabien	Sergent
MARQUES	Emerick	Caporal-Chef
MARTIN	Anthony	Sergent-Chef
MARTIN	François-Bertrand	Caporal-Chef
MARTIN	Muguette	Sapeur 1ère cl.
MARTIN	Vincent Emilien	Sapeur 1ère cl.
MARTIN	Yann	Sapeur 1ère cl.
MARTIN	Yoan	Sergent
MARTIN BORRET	Dimitri	Sergent-Chef
MARTINA	Matheo	Sapeur 1ère cl.
MARTINEZ	Bastien	Sergent
MARTINI	Loïs	Sapeur 1ère cl.
MASSON	Emmanuel	Caporal
MASSON	Lyam	Sapeur 1ère cl.
MATHELET	Aurore	Sapeur 1ère cl.
MATHIEUX	Patrick	Sapeur 1ère cl.
MATHIEUX-PANTIN	Mickaël	Sapeur 1ère cl.
MATTIUZZO	Florian	Adjudant-Chef
MAURICE	Jean Jacques	Caporal-Chef
MAURY	Frédéric	Sergent-Chef
MAXWELL BURTON	Jonathan	Sapeur 1ère cl.
MAZUIR	Thomas	Caporal-Chef
MENU	Gatien	Sapeur 1ère cl.
MERCIER VINCENT	Virgile	Adjudant-Chef
MERIGOUT	Anaïs	Sapeur 1ère cl.
MERLE	Adeline	Sergent-Chef
MERLIER	Paola	Caporal-Chef
MESAS--RICCIUTI	Mathilde	Caporal
MESLIN	Paulin	Sergent-Chef
MESTRALLET	Gillian	Sergent-Chef
METRAL	Philippe	Adjudant-Chef
METRAL-CHARVET	Damien	Caporal-Chef
MIANO	Brice	Caporal
MICHELON	Anaïs	Caporal

MIKULSKI	Benoit	Caporal
MILESI	Alexandre	Sergent
MIRANDA	Thomas	Caporal-Chef
MOCELLIN	Michaël	Sergent-Chef
MOISSON	Aude	Sapeur 1ère cl.
MOKDAD	Nabil	Caporal
MOLLIER BOCHOZ	Daniel	Caporal-Chef
MONIN	Ludovic	Caporal-Chef
MONIN	Tiffanie	Sapeur 1ère cl.
MONNIN	Félix	Sapeur 1ère cl.
MONTALI	Mathieu	Caporal
MONTALTO	Enzo	Sapeur 1ère cl.
MONTANT	Oriane	Sapeur 1ère cl.
MONTET	Benoit	Adjudant-Chef
MONTI	Thomas	Adjudant-Chef
MONTILLET	Christele	Sergent-Chef
MONTVIGNIER PUCELLAZ	Gaël	Caporal
MORAND	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
MORAND	Rachel	Sergent-Chef
MOREAU	Gillian	Sapeur 1ère cl.
MOREAU	Vincent	Sergent-Chef
MOREAU DESSUGE	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
MOREEWS	Audrey	Caporal
MOREL	Virginie	Adjudant-Chef
MORIN	Clément	Caporal
MORLA	Salomé	Sapeur 1ère cl.
MORLAC	Pierre	Caporal
MOULARD	Zoée	Sapeur 1ère cl.
MOULIN	Manon	Sergent
MOYA	Julien	Caporal-Chef
MUGNIER	Florian	Sergent
MUGNIER	Solenne	Sapeur 1ère cl.
MUGNIER BAJAT	Jill	Sapeur 1ère cl.
NADDEO	Mathieu	Caporal-Chef
NAPOLEON	Jérémy	Sergent-Chef
NICOLAS	Gregory	Caporal-Chef
NICOUD	Laurent	Caporal-Chef
NOEL	Nathan	Sapeur 1ère cl.
NOGUEIRA	Raphaël	Caporal-Chef
NOLIBOIS	Eliott	Sapeur 1ère cl.
NOLY	Mathieu	Sapeur 1ère cl.
NORAZ	Elouan	Sapeur 1ère cl.
NORAZ	Fabien	Caporal-Chef
NORAZ	Thibaut	Caporal-Chef
NORROY	Angel	Caporal-Chef
NOT	Bernard	Caporal-Chef
NOUAIS	Jerome	Sergent-Chef
NUGUES	Orianne	Sapeur 1ère cl.
OGER	Didier	Caporal-Chef
OLEARI	Cédric	Caporal-Chef
OLIVE	Mario	Sapeur 1ère cl.
OLLIVIER	Erwan	Sapeur 1ère cl.
ORSATI	Charlotte	Sapeur 1ère cl.
OSTORERO	Simon	Caporal-Chef
OUALI	Chene	Sapeur 1ère cl.
OUDART	Hugo	Sapeur 1ère cl.
OUDOT	Aurélie	Caporal
OUDOT	Eric	Adjudant-Chef
OULEDI	Anthony	Adjudant
OVION	Kévin	Adjudant

PACCALET	Antoine	Sergent
PACCALET	Valentin	Sapeur 1ère cl.
PACHOUD	Baptiste	Caporal-Chef
PAILLAT	Stéphane	Sergent-Chef
PALLUAU	Hugo	Sergent
PALMIER	Rémi	Caporal
PALMIERI	Enzo	Sapeur 1ère cl.
PANCHEN	Loïs	Adjudant-Chef
PAPET	Basile	Sergent-Chef
PAPINUTTI	Nicolas	Caporal
PARAVY	Sixtine	Sapeur 1ère cl.
PARDO	Emmanuel	Sapeur 1ère cl.
PARDO	Loic	Sergent-Chef
PARMENTIER	Veronique	Caporal-Chef
PARRAIN	Loris	Caporal-Chef
PATEREK	Clara	Sapeur 1ère cl.
PATEREK	Freddy	Sergent-Chef
PATEREK	Romane	Sapeur 1ère cl.
PATEY	Maximilien	Sapeur 1ère cl.
PAUGET	Michaël	Sergent-Chef
PAYER	Louis	Sapeur 1ère cl.
PEAQUIN	Faustine	Sapeur 1ère cl.
PEAQUIN	Nathanaël	Sapeur 1ère cl.
PEGAZ	Pierre	Sergent-Chef
PELAYO	Camille	Sergent
PELLICIER	Aubin	Sergent-Chef
PELLITTERI	Antoine	Caporal
PELMONT	Yann	Caporal-Chef
PELUX	Ambroise	Sergent
PENNARUN	Ygerne	Sergent-Chef
PEPIN	Julien	Caporal-Chef
PEREIRA	Christine	Sapeur 1ère cl.
PEREIRA DE SA	Tony	Adjudant-Chef
PERONNET	Elodie	Sapeur 1ère cl.
PERRIER	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
PERRIN	Damien	Sapeur 1ère cl.
PERROT	Julien	Sapeur 1ère cl.
PERSONNAZ	Emilien	Sapeur 1ère cl.
PESENTI	David	Sergent-Chef
PESENTI	Stephane	Adjudant-Chef
PETEX	Tom	Caporal
PETIT	Bérénice	Sapeur 1ère cl.
PETIT	Julien	Caporal-Chef
PETIT	Kevin	Sergent-Chef
PETIT	Kylian	Sapeur 1ère cl.
PETIT	Wilfrid	Sergent-Chef
PETITPOISSON	Thibaut	Sapeur 1ère cl.
PEUDON	Emilie	Sapeur 1ère cl.
PEYRUT	Stanislass	Sapeur 1ère cl.
PEZERON	Sebastien	Sapeur 1ère cl.
PHILBOIS	Damien	Sergent
PIANU	Laurent	Sergent-Chef
PIC	Vanessa	Sergent
PIEDIGROSSI	Quentin	Sergent-Chef
PIERRE	Jeremie	Adjudant-Chef
PIGNON	Arthur	Sapeur 1ère cl.
PINARD-MERLE	Amandine	Sergent-Chef
PINSON	Coline	Sapeur 1ère cl.
PIOZ	Rémy	Caporal
PIVOT	Aline	Sapeur 1ère cl.

PIVOT PAJOT	Maëlis	Caporal
PLAGNES	Gabriel	Caporal
PLANET	Antoine	Caporal
PLENEL	Anaïs	Caporal-Chef
POIGNANT	Camille	Caporal
PONS	Fabrice	Sergent-Chef
PONSON	Vincent	Caporal-Chef
PONT	Jérémy	Caporal-Chef
PONTET	Nathan	Sapeur 1ère cl.
PORCHERON	Vincent	Caporal
PORRAL	David	Adjudant-Chef
PORRET	Marion	Sergent
PORTIGLIATTI PRESA	Benoit	Caporal
POSSOZ CHEVRONNET	Lenaik	Sapeur 1ère cl.
POTIN	Cédric	Adjudant-Chef
PRADOS	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
PRAT	Mickaël	Sergent-Chef
PRAZ	Robin	Sapeur 1ère cl.
PREVOST	Julien	Sapeur 1ère cl.
PRIMATESTA	David	Sergent-Chef
PROIX	Stephane	Sergent-Chef
PROVENT	Gaetan	Sergent
PROVILLE	Laura	Caporal-Chef
PROVILLE	Romain	Adjudant-Chef
PUGNAT	Manon	Sergent-Chef
PUTHON	Nolan	Sapeur 1ère cl.
QUESNE	Maylis	Caporal
QUESNOY	Julien	Sapeur 1ère cl.
QUETEL	Tiphaine	Sapeur 1ère cl.
QUEUDEVILLE	Léa	Sapeur 1ère cl.
RAFFIN	François	Adjudant-Chef
RAIMBEAUD	Marylou	Caporal-Chef
RAMPNOUX	Laurène	Sapeur 1ère cl.
RASONGLES	Christophe	Adjudant-Chef
RASPAIL	Mailys	Sergent
RATEL	Pierre Alain	Adjudant-Chef
RATTIER	Yann	Sapeur 1ère cl.
RAYBAUD SERDA	Valentine	Sapeur 1ère cl.
RECORDON	Antonin	Sapeur 1ère cl.
REINHARDT	Charlotte	Sapeur 1ère cl.
REMY	Bruno	Adjudant-Chef
RENARD	Laetitia	Adjudant-Chef
RENAUD	Eva	Sergent
RENAULT	Gilles	Sapeur 1ère cl.
RENAULT	Laurène	Caporal-Chef
RESTOUEIX	Valentin	Sapeur 1ère cl.
RETORNAZ	Dominique	Adjudant-Chef
REY	Gaetan	Sergent-Chef
REY	James	Sergent
REY	Jean-Daniel	Caporal-Chef
REY	Jérémy	Sergent-Chef
REY	Maxime	Caporal
REYNAUD	Rémy	Sapeur 1ère cl.
REYNAUD	Romane	Sapeur 1ère cl.
RIBEIRO	David	Sergent-Chef
RICCARDI	Romain	Adjudant
RICHARD	Julien Jean-Pierre	Sergent-Chef
RICHARD	Lucie	Sergent-Chef
RICHARD	Sandra	Sapeur 1ère cl.
RICHARD	Yaulan	Caporal

RICHIERO	Florian	Sapeur 1ère cl.
RIEBEL	Harold	Sergent-Chef
RIMBOUD	Laetitia	Sapeur 1ère cl.
RIOU	Martin	Caporal-Chef
RITTER	Nicolas	Adjudant
RIVIER	Raphael	Caporal-Chef
RIVORY	Manon	Caporal-Chef
RIZET	Corentin	Sapeur 1ère cl.
ROCHAIX	Hugo	Caporal
ROCHAS	Paul	Sergent
ROCHE	Alexandre	Caporal-Chef
ROCHET	Fabien	Caporal-Chef
ROCHET	Maxime	Sapeur 1ère cl.
ROCHETTE	Claire	Caporal-Chef
RODIER	Sébastien	Sergent-Chef
RODRIGUES	Gaëlle	Sapeur 1ère cl.
ROEHRI-TAULEIGNE	Cyril	Sapeur 1ère cl.
ROLLAND	Alyssa	Sapeur 1ère cl.
ROLLAND	Helene	Sergent
ROLLAND	Magalie	Caporal-Chef
ROLLAND	Nathan	Sapeur 1ère cl.
ROLLIER	Jeremy	Adjudant-Chef
ROMAND	Anthony	Sapeur 1ère cl.
ROMAND	Axel	Adjudant-Chef
ROMAND	Jean Francois	Sapeur 1ère cl.
ROMANET	Aléxis	Sapeur 1ère cl.
ROMANET	Maryse	Adjudant-Chef
RONDANINA	Mickael	Sapeur 1ère cl.
ROSAZ	Raphaèle	Sergent-Chef
ROSIERES	Marie	Sapeur 1ère cl.
ROSZAK	Gatianne	Sapeur 1ère cl.
ROULIN	Gaëlle	Sapeur 1ère cl.
ROUSSEAU	Candice	Sapeur 1ère cl.
ROUSSEAU	Michel	Adjudant-Chef
ROUSSEAU	Sandra	Caporal
ROUX	Corentin	Sergent-Chef
ROUX	Timéo	Sapeur 1ère cl.
ROVELLI	Tom	Sergent
ROY	Sarah	Caporal
ROYER	Elia	Sapeur 1ère cl.
ROYER	Frédéric	Adjudant-Chef
RUFFIER DES AIMES	Bruno	Sergent-Chef
RULLO	Hugo	Caporal
SALLES	Gaël	Adjudant-Chef
SALLET	Samir	Sapeur 1ère cl.
SALLIER	Patrick	Adjudant-Chef
SALVADE	Ulrick	Sergent
SAMUEL	Damien	Caporal-Chef
SANCHEZ	Théo	Sapeur 1ère cl.
SANCHO	Loïc	Sergent
SAND	Raphaël	Sergent
SANDRAZ	Fabien	Caporal-Chef
SANDRAZ	Nicolas	Caporal-Chef
SARTOR	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
SASSO	Emmanuel	Sergent-Chef
SAUGE-MERLE	Charlène	Sergent-Chef
SAUSSAYE	Loïc	Sapeur 1ère cl.
SAUTIER	Emmanuel	Sapeur 1ère cl.
SAUTIER	Léa	Sapeur 1ère cl.
SCARAFFIOTTI	Mathieu	Adjudant-Chef

SCHAEFFER	Amaud	Sergent-Chef
SCHNEEWEIS	Marine	Sapeur 1ère cl.
SCHROEDER	Alexandre	Sergent-Chef
SCHROEDER	Francois	Caporal
SEGOND	Caroline	Caporal-Chef
SEMPEY	Nicolas	Adjudant-Chef
SENTIS	Jean	Sapeur 1ère cl.
SERVEILLE	Julien	Sapeur 1ère cl.
SEURAT	Florian	Caporal-Chef
SEVE	Camille	Sapeur 1ère cl.
SIBUET	Laurent	Caporal-Chef
SIEGEL	Jean Baptiste	Caporal-Chef
SILVIN	Jules	Caporal
SIMON	Alexandre	Sergent
SIMONINI	Gregory	Adjudant-Chef
SIMONINI	Michael	Adjudant-Chef
SIMONNE	Christopher	Adjudant-Chef
SIMONNET	Cédric	Adjudant-Chef
SIMONNET	Florian	Caporal-Chef
SOARES	Sebastien	Sergent-Chef
SOLLIER	Loric	Caporal
SOYEZ	Elodie	Sapeur 1ère cl.
SOZET	Julien	Adjudant
STRASEELE	Julien	Sapeur 1ère cl.
SULPICE	Adrien	Caporal-Chef
SURUGUE	Floriane	Sergent-Chef
TACUSSEL	Marjolaine	Sergent
TALARMAIN	Clervie	Sapeur 1ère cl.
TATOUD	Cédric	Caporal-Chef
TCHAOUSSOFF	Hugo	Caporal
TEIXEIRA ALVES	Alexandre	Caporal
TEPPAZ	Aude	Adjudant-Chef
TETAZ	Angélina	Sapeur 1ère cl.
TETAZ	Marion	Sapeur 1ère cl.
THEBAULT	Marie Adélaïde	Sergent
THEBAULT	Pierre-Henry	Sergent-Chef
THIBAULT	Florian	Adjudant-Chef
THIERS	Cosme	Caporal
THIOUDELLET	Yves	Sapeur 1ère cl.
THOMASSON	Anna	Sapeur 1ère cl.
TISSOT	Maxime	Sapeur 1ère cl.
TIXIER	Mathis	Sapeur 1ère cl.
TONDA	Sandrine	Caporal-Chef
TONIN	Franck	Adjudant-Chef
TONNA	Joris	Sapeur 1ère cl.
TORTOSA	Alexia	Sapeur 1ère cl.
TOUCHARD	Jérémy	Adjudant-Chef
TOURNEMINE	Paul	Adjudant-Chef
TOURNEUX	Alexandre	Caporal
TRANCHANT	Sebastien	Adjudant-Chef
TREILHOU	Marc	Sergent-Chef
TRIQUENEAUX	Margaux	Caporal-Chef
TROUESSARD	Thierry	Sergent-Chef
TROUESSARD	Yoann	Sergent
TRUONG	Romain	Sergent-Chef
TURINAY	Yanis	Sapeur 1ère cl.
UGHETTO	Nicolas	Adjudant-Chef
UGHETTO SYSSAU	Angéle	Sapeur 1ère cl.
VACHEZ	Vincent	Sergent-Chef
VAILLANT	Cyrille	Caporal-Chef

VALERI	Mathieu	Caporal-Chef
VALLAT	Florent	Sergent-Chef
VALLAT	Jauffrey	Sergent-Chef
VALLON	Mallaury	Sapeur 1ère cl.
VALT	Florian	Sapeur 1ère cl.
VAN AUDENHOVE	Clément	Sergent-Chef
VANHUYSE	Maxime	Caporal-Chef
VANKERKHOVEN	Théo	Sapeur 1ère cl.
VANO	Anthony	Caporal
VASSEUR	Romain	Sapeur 1ère cl.
VAUDAINE	Yannick	Adjudant-Chef
VAUDOIN	Grégoire	Sapeur 1ère cl.
VAYR	Amandine	Caporal-Chef
VEGA GONZALEZ	Jaime Patricio	Sapeur 1ère cl.
VEILLAS	Manon	Sapeur 1ère cl.
VEISHAR	Cédric	Sapeur 1ère cl.
VENTURELLI	Emmanuel	Sergent-Chef
VERCRUYSSE	Basile	Caporal
VEYRON	Michaël	Sapeur 1ère cl.
VIAL	Terence	Sergent-Chef
VIBERT	Alexandre	Sapeur 1ère cl.
VIBERT	Lionel	Adjudant-Chef
VIELLE	Capucine	Sapeur 1ère cl.
VIGLIOLA	Baptiste	Caporal
VIGNAC	Olivier	Sergent-Chef
VIGNE	Nathanaël	Sapeur 1ère cl.
VIGNIER	Aléxy	Sapeur 1ère cl.
VILLARD	Océane	Sapeur 1ère cl.
VILLENEUVE	Damien	Sergent-Chef
VILLENEUVE	Nicolas	Sergent-Chef
VINCENT	Sophie	Caporal-Chef
VIOLINO	Mathis	Sapeur 1ère cl.
VION	Clémence	Sapeur 1ère cl.
VIOTTI	Benjamin	Sergent-Chef
VIRET	Alban	Sapeur 1ère cl.
VIRET	Théo	Sapeur 1ère cl.
VIVARES	Ludovic	Sapeur 1ère cl.
VIVIAND	Bruno	Sergent-Chef
VOIRET	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
VOLPE	Albert	Caporal-Chef
VORGER	Pauline	Adjudant
VOYEZ	Baptiste	Caporal
VUILLERMET	Robert	Sergent-Chef
WADE	Alexander	Caporal-Chef
WAEGEMAN	Nicolas	Sergent-Chef
WAGNER	Stefan	Caporal-Chef
WALGENWITZ	Oscar	Sapeur 1ère cl.
WALGENWITZ	Zoé	Sapeur 1ère cl.
WALZ	Patrice	Sergent-Chef
WATEAU	Julien	Caporal
WEHRUNG	Ludyvine	Caporal
WEISSE	Nicolas	Sergent-Chef
WENNACK	Fiona	Sapeur 1ère cl.
WEPPE	Grégory	Sapeur 1ère cl.
ZAGO	Nicolas	Adjudant-Chef
ZAMPIN	Christophe	Adjudant-Chef
ZANARDI	Vincent	Sapeur 1ère cl.
ZANETTO	Alexis	Adjudant-Chef
ZEHR	Tylan	Sergent
ZERAOULA	Jamel	Sapeur 1ère cl.

ZERAOULA	Naïm	Sapeur 1ère cl.

Liste électorale - SDIS 73 - CATSIS Collège des non officiers SPP

Nombre de personnes dans la liste : **393** ***Nombre de personnes avec le droit de vote :*** **393**

Nom	Prénom	Grade CATSIS
ABOULIKAM	Yannick	Sergent-Chef
ABRAHAM	Christophe	Adjudant-Chef
ALEO	Ludovic	Adjudant-Chef
ALES	Didier	Adjudant-Chef
ALLEMEERSH	Olivier	Adjudant-Chef
AMEVET	Alban	Sergent
ANTOINE	Anthony	Caporal
ANTOINE	Stéphane	Sergent-Chef
ANTONIOTTI	Mathieu	Sergent-Chef
ARNOLFO	Sébastien	Adjudant-Chef
ARNOUD	Christophe	Adjudant-Chef
AUBERIX	Lionel	Adjudant-Chef
AUBERT	Clémie-Marie	Caporal-Chef
AUBERT	Florian	Sergent-Chef
AVRILLIER	Renaud	Adjudant-Chef
BAIX	Amaury	Caporal
BAIX	Gilles	Adjudant-Chef
BALASSE	Yann	Adjudant-Chef
BALMONT	Adrien	Adjudant-Chef
BAR	Bertrand	Adjudant-Chef
BARBARET	Rémy	Caporal
BARDIN	Marc	Adjudant-Chef
BARON	Vincent	Adjudant-Chef
BARRAUD	Franck	Adjudant-Chef
BARTOLOSO	Matthieu	Adjudant-Chef
BEAUMONT	Eric	Adjudant-Chef
BEAUQUIS	Raphaël	Adjudant-Chef
BELLANGER	Thibaut	Caporal-Chef
BENAITREAU	Emmanuel	Adjudant
BENDOTTI	Romuald	Adjudant-Chef
BERARD	Franck	Adjudant-Chef
BERGALLO	Cédric	Sergent
BERLENGUER	Eric	Adjudant-Chef
BEROD	Franck	Sergent
BEROUD	Thomas	Adjudant-Chef
BERTHE	Dany	Caporal
BERTRAND	Julien	Sergent-Chef
BESSMER	Alexis	Sergent-Chef
BESSON	Guillaume	Sergent-Chef
BIGHETTI	Jan-Julien	Adjudant-Chef
BIGNON	Jean-Luc	Adjudant-Chef
BIGORGNE	Franck	Adjudant-Chef
BILLOT	Florian	Caporal-Chef
BISON	Cédric	Adjudant-Chef
BISVAL	Lionel	Adjudant-Chef
BIZZOZZERO	Aline	Caporal-Chef
BLACHE	Nicolas	Sergent-Chef
BLANCHARD	Thomas	Adjudant-Chef
BLANC-TAILLEUR	Raphaël	Adjudant-Chef
BLANQUART	Mathieu	Caporal
BLANVILLAIN	Sabrina	Adjudant
BOILEVIN	Joannick	Adjudant-Chef
BOIRON	Cédric	Adjudant-Chef
BONJEAN	Eddy	Sergent

BONNEAU	Frédéric	Adjudant-Chef
BONNET	Wilfrid	Sergent-Chef
BONNIN	Pierre	Caporal
BORGEY	Gérald	Adjudant-Chef
BOUABID	Karim	Adjudant-Chef
BOUDIER	Vanessa	Sergent-Chef
BOUENOU	Mathieu	Adjudant-Chef
BOUTEILLE	Raphaël	Adjudant-Chef
BOUTINEAUD	Christophe	Adjudant-Chef
BOUVILLE	Christophe	Adjudant-Chef
BREIT	Philippe	Adjudant-Chef
BROCHARD	Julien	Adjudant-Chef
BROION	Clément	Sergent
BRU	Ophelia	Caporal
BRUN	Andy	Adjudant-Chef
BRUN	Clément	Adjudant
BUDIN	Cédric	Adjudant-Chef
BUET	Maxime	Caporal
BULLY	Julien	Adjudant
BURDIN	Pierre	Adjudant-Chef
BUSTAFFA	Stéphanie	Adjudant-Chef
CAGLIONI	Jérôme	Sergent-Chef
CAGNARDI	David	Adjudant-Chef
CAILLIBOT	Thomas	Caporal-Chef
CALIFANO	Alain	Sergent-Chef
CALLOUD	Jérémie	Sergent-Chef
CAMELIN	Aristide	Caporal
CAMUS	Jean	Caporal-Chef
CANDY	Lionel	Adjudant-Chef
CASIER	Olivier	Adjudant-Chef
CATTELLIN	Anthony	Caporal
CHABLE	Jérôme	Adjudant-Chef
CHAFFARDON	Damien	Adjudant
CHANUT	Benjamin	Adjudant
CHAPON	Stéphane	Adjudant-Chef
CHAPOULAUD	Mathieu	Adjudant
CHAPUIS	Maxime	Sergent-Chef
CHARLET	Frédéric	Adjudant-Chef
CHARLET	Guillaume	Adjudant-Chef
CHARPIN	Pierre	Adjudant-Chef
CHARPINE	Jean-Noel	Sergent-Chef
CHARVET	David	Adjudant
CHEVALLIER	Franck	Adjudant-Chef
CHEVALLIER	Julien	Caporal
CHEVALLIER	Régis	Adjudant-Chef
CHOKR	Rachid	Sergent
CHRISTIN	Sarah	Caporal
CLAVIER	Michel	Adjudant-Chef
CLERC-PITHON	Thomas	Adjudant-Chef
CLOU	Mathilde	Caporal
COMBAZ	Julien	Adjudant
COMBET	Laurent	Adjudant-Chef
CORMIER	Olivier	Adjudant-Chef
COSSON	Fabrice	Adjudant-Chef
COTTAREL	Fabien	Sergent-Chef
COUDURIER	Delphine	Sergent
COUPEUR	Damien	Sergent-Chef
CRIDELICH	Julien	Sergent-Chef
DA COSTA	Thomas	Adjudant-Chef
DAGENS	Brice	Adjudant-Chef

DALES	Michaël	Adjudant-Chef
DANEROL	Benoît	Adjudant-Chef
DAUSSIN	Julien	Sergent-Chef
DE ALMEIDA	Xavier	Sergent
DE CABANNES DE CAUNA	Augustin	Caporal
DEBOURG	Adeline	Adjudant
DECOTTIGNIES	David	Adjudant-Chef
DECOTTIGNIES	François	Sergent
DEJOUET	Thierry	Adjudant-Chef
DELACROIX	Alexandre	Adjudant-Chef
DELAGE	Cédric	Sergent-Chef
DELAS	Lucas	Caporal
DELBOS	Gilles	Adjudant-Chef
DELPHIN	Emmanuelle	Adjudant-Chef
DEMARCHI	Jeremy	Caporal
DEMIRE	Maxime	Caporal-Chef
DEMOURES	Jean-Baptiste	Adjudant
DENIS	Adrien	Sergent
DETHIOUX	Jean-Philippe	Adjudant-Chef
DEVILLE DUC	Mikaël	Adjudant-Chef
DREGE	Cédric	Adjudant-Chef
DUBONNET	Clemence	Caporal
DUCOLOMB	François	Sergent-Chef
DUCOULOMBIER	Romain	Sergent-Chef
DUFFOURD	David	Adjudant-Chef
DUFRENE	Valentin	Caporal-Chef
DUJARDIN	Baptiste	Adjudant-Chef
DUNY	Laurent	Caporal-Chef
DURAND	Christian	Adjudant-Chef
DURET	Olivier	Sergent-Chef
DUSSOLLIER	Florent	Adjudant-Chef
DUVAL	Guillaume	Sergent-Chef
DUVAL	Thierry	Adjudant-Chef
DUVERNEY-PRET	Gauthier	Adjudant-Chef
EMPEREUR	Thomas	Caporal
ESTHEVENIN	Quentin	Adjudant
EXCOFFIER	Vincent	Adjudant-Chef
EYRAUD	Théo	Caporal
FABRE	Philippe	Adjudant-Chef
FADIF	Mikaël	Adjudant-Chef
FAUC	François	Sergent-Chef
FERANT	Steven	Sergent-Chef
FERNANDES	Victor	Adjudant-Chef
FERRAND	Pauline	Caporal
FIEVET	Raphael	Adjudant-Chef
FILLIOL	Sandrine	Adjudant-Chef
FLORIO	Yanne	Adjudant-Chef
FONTAINE	Rémy	Sergent-Chef
FORTHOFFER	Yann	Caporal-Chef
FOSCHIA	Nolan	Caporal
FRANCONY	Pierrick	Sergent
FUMEY-BADOZ	Eric	Adjudant-Chef
GACHET	Vincent	Adjudant-Chef
GAGNIERE	Walter	Adjudant-Chef
GAILLARD	Guillaume	Sergent-Chef
GAILLARD	Mélanie	Caporal
GALLAND	Adrien	Sergent-Chef
GALON	Matthieu	Adjudant
GARAU	Marco	Caporal-Chef
GARET	Davy	Adjudant-Chef

GARNIER	Kévin	Adjudant
GAY-LANCERMIN	Patrick	Sergent-Chef
GERVAIL	Robin	Caporal
GHELMA	Pascal	Adjudant-Chef
GIAI-LEVRA	Frédéric	Adjudant-Chef
GIAI-LEVRA	Jérémie	Sergent-Chef
GIPOULOU	Adèle	Caporal
GIRERD	Germain	Adjudant-Chef
GOLEC	Philippe	Adjudant-Chef
GOMBERT	Théo	Sergent
GORRAND	Ludovic	Adjudant-Chef
GOTTELAND	Corentin	Sergent-Chef
GOUILLOUX	Patrick	Adjudant-Chef
GRABOWSKI	Stéphane	Adjudant-Chef
GRACIA	Sylvain	Sergent-Chef
GRANGE	Maxime	Adjudant-Chef
GRIFFON	David	Adjudant
GROS	Ludovic	Adjudant-Chef
GROSJEAN	Christophe	Adjudant-Chef
GROSJEAN	Maxime	Sergent
GROSJEAN	Sylvain	Adjudant-Chef
GUEHO	Cédric	Adjudant-Chef
GUIBERT	David	Adjudant-Chef
GUINARD	Nicolas	Adjudant
HALBOUT	Manuel	Adjudant-Chef
HASCOET	Cyril	Adjudant-Chef
HENOUX-FERRARI	Guillaume	Adjudant-Chef
HIBBERT	Jessica	Caporal
HOFER	Pascal	Adjudant-Chef
HUET	Joanie	Adjudant-Chef
JACON	Anthony	Adjudant-Chef
JACQUIN	Alexandre	Caporal-Chef
JACQUIN	Patrick	Adjudant-Chef
JAMBERT	Charles	Sergent
JEMETZ	Antoine	Sergent
JOLY	Pascal	Adjudant-Chef
JULIEN	Stéphane	Caporal
KACHERMI	Mouldi	Adjudant-Chef
KUSCHNICK	Philippe	Adjudant-Chef
LAMERANT	Aurelien	Sergent-Chef
LAMI	Xavier	Adjudant-Chef
LAMI	Yohan	Caporal-Chef
LANDWERLIN	David	Sergent
LARADJI	Mohamed	Adjudant-Chef
LATRECHE	Mounia	Caporal
LAURENS	Pierre	Sergent
LAURENT	Julien	Sergent
LAURET	Fabrice	Adjudant-Chef
LAZZARONI	Fabien	Adjudant-Chef
LE BERRE	Loïc	Adjudant-Chef
LE BOUTEILLEC	Morvan	Adjudant-Chef
LE MEUT	Samuel	Adjudant-Chef
LEBIGOT	Eric	Adjudant-Chef
LELAIT	Julien	Adjudant
LEMAIRE	Bertrand	Adjudant-Chef
LEMARDELEY	Balthazar	Sergent
LEROY--SYMOENS	Corentin	Caporal
LESAGE	Jean-Christophe	Adjudant-Chef
LESTOUX	Pascal	Adjudant-Chef
LEVEQUE	Arnaud	Adjudant-Chef

LEVISTE	Gontran	Adjudant-Chef
LIEGEARD	Elodie	Adjudant-Chef
LIEGEARD	Nicolas	Adjudant-Chef
LIMONE	Julien	Caporal
LOISEL	Briag	Caporal-Chef
MADEC	Frédéric	Adjudant-Chef
MAGNIN	Frédéric	Adjudant-Chef
MALARD	Xavier	Adjudant-Chef
MANZATO	Jullian	Adjudant
MARCHAND	Benoit	Adjudant-Chef
MARGUERON	Lionel	Adjudant-Chef
MARIE	François	Adjudant-Chef
MARLAUD	Damien	Adjudant-Chef
MAROT	Céline	Adjudant-Chef
MARTHE	Benoit	Caporal
MARTIN	Patrick	Sergent-Chef
MARTINI	Gaetan	Sergent
MAUCHAMP	Yannick	Caporal
MAURIN	Stéphane	Adjudant-Chef
MEGE	Jordy	Adjudant-Chef
MERCREDI	Lucas	Caporal-Chef
MERENDET	Erwan	Adjudant-Chef
MESSONNIER	Julian	Sergent
METRAL	David	Adjudant-Chef
MICHE	Baptiste	Caporal
MIGLIORINI	Kévin	Caporal
MIKULSKI	Frédéric	Adjudant-Chef
MIKULSKI	Nicolas	Adjudant-Chef
MIOTTO	Vincent	Adjudant-Chef
MOINE	Arthur	Caporal
MOIRON	Emile	Caporal
MOIROUD DIT PESSIRE	Ludovic	Adjudant-Chef
MONTORCIER	Guillaume	Sergent-Chef
MORAND	Cyrille	Adjudant-Chef
MORAND	Nicolas Gilbert	Adjudant-Chef
MOREAU	Damien	Adjudant
MORELLE	Jonathan	Adjudant-Chef
MORIN	Olivier	Adjudant
MOYNE	Mathias	Adjudant
MURATOVIC	Gaëtan	Caporal
MURE-RAVAUD	Steve	Adjudant-Chef
NANGA	Julien	Adjudant-Chef
NAPOLETANO	Fabien	Adjudant
NAVARRO	Christophe	Adjudant-Chef
NELIN	Fabien	Adjudant-Chef
NICOLAS	Julien	Adjudant-Chef
NICOLAS	Julien-Pascal	Sergent-Chef
NICOLET	Baptiste	Adjudant
NICOLLE	Guillaume	Sergent
NICOTERA	Jessica	Caporal-Chef
NIELOUX	Sylvain	Sergent-Chef
NOLIN	Manoel	Sergent-Chef
PACHOD	Charline	Sergent-Chef
PAJOT	Fabrice	Sergent-Chef
PARENT	Franck	Adjudant-Chef
PASQUAL	Thierry	Adjudant-Chef
PASSOT	Corentin	Sergent
PATTYN	François	Sergent-Chef
PAULETTO	Maxime	Caporal-Chef
PELEGRIN	Nicolas	Sergent-Chef

PELLETIER	Julien	Adjudant-Chef
PELLICANO	Anthony	Sergent-Chef
PELLITTERI	Laurent	Adjudant-Chef
PEPIN	Nicolas	Adjudant
PEPIN	Rémi	Adjudant
PEREZ	Sébastien	Adjudant-Chef
PERIGOIS	Yoan	Caporal
PEROZZO	Lionel	Adjudant
PERRET	Sylvain	Adjudant-Chef
PERRIN	Eric	Adjudant
PERRIOLLAT	Jérôme	Adjudant-Chef
PESENTI	Christophe	Adjudant-Chef
PETIT	Pierre-Benoit	Sergent-Chef
PETRACIN	William	Adjudant-Chef
PEYRONNET	Renaud	Adjudant-Chef
PIFFETEAU	Florian	Adjudant
PIQUET	Thomas	Sergent
POCHON	Cyril	Adjudant-Chef
POINARD	Xavier	Adjudant-Chef
POLLET	Yannick	Sergent-Chef
POMMEL-GENTON	Yannick	Adjudant
PONCET	Frédéric	Adjudant-Chef
PONTET-CAILLES-VERNAZ	Cédric	Adjudant-Chef
POUPELLOZ	Pascal	Adjudant-Chef
PRYSIANIUK	Kévin	Caporal
PUGIN	Michel	Adjudant-Chef
PUPPATO	Philippe	Adjudant-Chef
PUTHON	Jérôme	Adjudant-Chef
RAUCAZ	Cyrille	Sergent-Chef
RAVENET	Jonathan	Caporal-Chef
REGOUT	Arnaud	Adjudant
REY	Olivier	Adjudant-Chef
REYDET	Benoit	Adjudant-Chef
REYNAUD	Sylvain	Caporal
RIBOIS	Lucas	Caporal
RIBOULET	Rémy	Sergent-Chef
RICARD	Jérémy	Sergent
RICARD	Stéphane	Adjudant-Chef
RICCIO	Franck	Adjudant-Chef
RICHARD	Julien	Caporal-Chef
RIONDY	Benoit	Adjudant-Chef
RIVE	Adrien	Caporal-Chef
RIVOLLY	Stéphane	Sergent-Chef
ROBERT	Christophe	Adjudant-Chef
ROBERT	Lauris	Adjudant
ROCCA	Matéo	Caporal
ROLLAND	Raphaël	Adjudant-Chef
ROMAND	Lionel	Adjudant-Chef
ROQUES	Bruno	Adjudant-Chef
ROSSAT	Etienne	Sergent
ROUCHER	Mickaël	Sergent-Chef
ROULET	Michel	Adjudant-Chef
ROVELLI	Maxime	Caporal-Chef
ROYER	Jean-Michel	Adjudant-Chef
SALVADE	Franck	Adjudant-Chef
SANCHEZ	Thierry	Adjudant-Chef
SANCHEZ-STANZER	Sonia	Adjudant
SANCHIARELLI	Frédéric	Caporal-Chef
SCHMIDT	Vincent	Sergent-Chef
SCHMITT	Benjamin	Adjudant-Chef

SCHMITT	Thomas	Adjudant-Chef
SILVESTRE	Gérald	Adjudant-Chef
SIMON	Matthieu	Adjudant-Chef
SMACK	Michaël	Adjudant-Chef
SONNET	Davy	Adjudant-Chef
SUBRA	Florent	Sergent
SUC	Jean-Francois	Sergent
SZYMONIAK	Romain	Adjudant-Chef
TABUTEAU	Nicolas	Sergent-Chef
TARDY	Fabien	Caporal-Chef
TASSET	Emmanuel	Adjudant-Chef
THILL	Lionel	Adjudant-Chef
TOSCO	Ayrton	Caporal
TOURSCHER	Marc	Adjudant
TRAMOY	Damien	Adjudant
TREIA	Stéphane	Adjudant-Chef
TRICHON	Valentin	Caporal-Chef
TUAL	Yann	Adjudant-Chef
UVENARD	Romain	Caporal-Chef
VANDEVOIR	Laurent	Adjudant-Chef
VANHEURNE	Brice	Caporal-Chef
VARENNE	Ludovic	Adjudant-Chef
VAUCHE	Thierry	Sergent
VENDANGE	Laurent	Adjudant-Chef
VERCHERAT	Thibault	Adjudant-Chef
VIBERT	Julien	Adjudant-Chef
VISENTIN	Stéphane	Adjudant-Chef
VISSET	Armel	Caporal
VIVET	Fabrice	Adjudant
VIVET-GROS	Patrice	Adjudant-Chef
VULLIERME	Olivier	Adjudant-Chef
WALL	Vincent	Adjudant-Chef
WOIRLIER	Laurent	Adjudant-Chef
WYPLATA	Rémi	Sergent-Chef
YAM	Alexis	Adjudant-Chef
ZANELLATO	Stéphane	Adjudant-Chef
ZONA	Alexis	Sergent-Chef
ZUCCHERO	Jérémy	Sergent
ZUSSA	Samuel	Caporal

Liste électorale - SDIS 73 - CATSIS Collège des officiers SPV

Nombre de personnes dans la liste : *196* ***Nombre de personnes avec le droit de vote :*** *196*

Nom	Prénom	Grade CATSIS
ABRY	Claire	Infirmier principal
ALBRIET	Clara	Infirmier
ALESSIO	Patrice	Capitaine
ALLEMOZ	Sebastien	Infirmier
ALVERNIAT	Sylvain	Lieutenant
ANCELIN	Pierre Benoit	Lieutenant
ANCEY	Pascaline	Infirmier principal
ARELLA	Rémi	Infirmier
ASENSIO	Sebastien	Expert
ATTAL	Ygal	Médecin Capitaine
AVOUAC	Michaël	Infirmier-Chef
BALMON	Jean-Michel	Capitaine
BALMON	Marc	Lieutenant-Colonel
BALZER	Thibault	Infirmier-Chef
BARBIN	Justine	Infirmier
BARUZZI	Raphaël	Infirmier
BAZILE	Terry	Lieutenant
BERLIER	Aurélie	Infirmier-Chef
BERTHIER	Marie-Hélène	Expert
BIBOLLET	Nicolas	Lieutenant
BOF	Elodie	Infirmier
BORELLA	Valerie	Médecin Lt-Colonel
BOURBON	Guillaume	Commandant
BOURDETTE	Sébastien	Capitaine
BOUVARD	Pascale	Expert
BOUVET	Arnaud	Médecin Capitaine
BOYER	Jean Luc	Vétérinaire Cpt
BRENIAUX	Virginie	Infirmier
BROYER	Julie	Infirmier-Chef
BRUNET	Xavier	Lieutenant
BRUNETTI	Geraldine	Pharmacien Cpt
CAGNON DYEN	Nadege	Pharmacien Cpt
CAILLE	Olivier	Expert
CALIPARI	Fabrice	Médecin Capitaine
CARO GIROD ROUX	Elodie	Expert
CARPENTIER	Emeline	Infirmier
CARRARO	Jérôme	Lieutenant
CARRON	Celine	Infirmier
CASSAZ	Philippe	Lieutenant
CHACON	Enguerrand	Médecin Aspirant
CHAINTREUIL	Nicolas	Lieutenant
CHAPUIS	Alexandre	Lieutenant
CHARDONNET	Raphael	Infirmier-Chef
CHARREL	Bertrand	Commandant
CHARTIER	Marion	Infirmier principal
CHEMOUNI	Sabine	Pharmacien Lt-Col
CHEVALLIER	Frédéric	Capitaine
CLAVEL	Marjorie	Infirmier
COCHET	Cyriel	Infirmier-Chef
COCHET	Nicole	Infirmier-Chef
COCQ	Christophe	Lieutenant
COLLOMB	Sindy	Infirmier principal
CORNILLON	Thomas	Médecin Commandant
COUTIN DIORCET	Lisa	Infirmier

CRESSENS	Xavier	Médecin Commandant
CROSAZ	Melanie	Infirmier
CROZAT	Pierre	Infirmier-Chef
DALEX	Quentin	Infirmier principal
DAMALIX	Gilles	Médecin Commandant
DE BELLIS	Alain	Lieutenant
DEBOST	Gwennael	Lieutenant
DECARSIN	Baptiste	Médecin Capitaine
DELAPIERRE	Cédric	Lieutenant
DELMAR	Ludivine	Infirmier-Chef
DEMANDIERE	Jean-Marie	Vétérinaire Cdt
DESCHAMPS BERGER	Emmanuel	Capitaine
DESMARTIN	Fabien	Lieutenant-Colonel
DEVERCHERE	Mickaël	Lieutenant
DRIGEARD	Clémentine	Infirmier
DRUZ	Samuel	Commandant
DUCLOUX	Justine	Infirmier
DUCUING	Antoine	Médecin Capitaine
DUFOUR	Christine	Infirmier-Chef
DUQUESNOY	Eric	Lieutenant
DURET	Fanny	Médecin Commandant
DUSSART	Romain	Expert
DUSSOLLIER	Alexandre	Lieutenant
FARRER	Pascale	Expert
FAURE	Matthieu	Infirmier
FENEON	Julien	Médecin Capitaine
FERIGATO	Christelle	Infirmier-Chef
FERRO	Norick	Expert
FICHOU	Manon	Infirmier principal
FLEURY	Charlotte	Infirmier principal
FRANCOIS	David	Lieutenant
FRANCOIS	Stéphanie	Vétérinaire Cpt
FUENTES	Marion	Médecin Lieutenant
GAUBERT	Pierre-Jean	Commandant
GAVIOT BLANC	Franck	Expert
GAZZOLA	Julien	Lieutenant
GAZZOLA	Marine	Infirmier-Chef
GERVAISE	Virginie	Infirmier principal
GILSON	Nicolas	Infirmier principal
GIORDAN	Denis	Colonel
GIRARDET	Armand	Infirmier
GIRAUD	Nicolas	Lieutenant
GONNET	Pascal	Capitaine
GOURY	Emmanuel	Lieutenant
GRAVIER	Jonathan	Lieutenant
GUILLIER	Delphine	Infirmier-Chef
GUILLOT	Mandy	Infirmier
HALLYNCK	Vincent	Expert
HANNHART	Nathalie	Expert
HARDEL	Marin	Lieutenant
HARO	Barbara	Infirmier
HERTZ	Helene	Expert
JEZEQUEL	Loic	Capitaine
JOFFRIN	Tiphaine	Infirmier
JOLY	Pauline	Infirmier
JOLY POTTUZ	Flavien	Expert
JOSEPH	Delphine	Lieutenant
KESSLER	Laure	Infirmier
KORDZIELEWSKI	Jerome	Lieutenant
LACHAT	André	Expert

LAMOTTE	Sylvain	Médecin Capitaine
LANDEMAINE	Celine	Infirmier-Chef
LANGER	Arnaud	Lieutenant
LAUMANN	Francois	Lieutenant-Colonel
LE BRIS	Quentin	Infirmier
LE FEVRE	Josseline	Expert
LE QUELLEC	Anne Cécile	Infirmier principal
LOMBARDO	Carole	Infirmier-Chef
LONG	Virginie	Infirmier principal
LOURAICHI	Steeve	Capitaine
LOVATO	Julien	Lieutenant
LOYER	Emmanuelle	Infirmier
MAGNIEZ	Marc	Infirmier
MANENTI	Doriane	Infirmier
MARIN LAMELLET	Romain	Lieutenant
MARTIN BORRET	Jean Luc	Lieutenant
MARTY	Anne	Infirmier-Chef
MEHEUST	Corinne	Infirmier principal
MICHELLIER	Philippe	Médecin Colonel
MONIN	Lionel	Infirmier-Chef
MONNET	Marjorie	Lieutenant
MONTET	Julien	Capitaine
MONTUELLE	Cassandra	Médecin Capitaine
MOUREAUX	Ludovic	Lieutenant
MOUSSELLARD	Nathalie	Infirmier
MUGNIER BAJAT	Thierry	Capitaine
MUNINI	Florent	Infirmier principal
MYE	Isabelle	Infirmier principal
NADAUD	Justin	Médecin Capitaine
NOUSS DELATTRE	Ludwig	Infirmier principal
NOUVEL	Julia	Médecin Capitaine
NOYEL	Nicolas	Lieutenant
PACQUETET	Diane	Infirmier
PALLU	Jerome	Lieutenant
PAOLI	Sébastien	Lieutenant
PAPIN	Roxane	Infirmier
PAPOZ	Julien	Infirmier principal
PARENT	Claudine	Infirmier
PEPIN	Karine	Infirmier-Chef
PETIOT	Florence	Lieutenant
PIASCO	Carole	Infirmier principal
PIVOT TAFFUT	Jean François	Lieutenant
POULARD	Florence	Médecin Commandant
PRADEL	Marylin	Infirmier principal
PULCINI	Vincent	Lieutenant
QUILLIEN	Lorraine	Pharmacien Cpt
RABII	Brahim	Lieutenant
REILLE	Ghislaine	Expert
REISLER	Bastien	Infirmier-Chef
RIEDEL	Marc	Expert
RIGAUD PERU	Daniel	Lieutenant
RIGOUIN	Romuald	Lieutenant
ROCHE	Nicolas	Infirmier-Chef
ROLANDOZ	Nathalie	Expert
ROSSET	Aléxia	Infirmier-Chef
ROUL	Annick	Pharmacien Colonel
ROULET	Carole	Expert
RUBAGOTTI	Patrick	Capitaine
RULLIER	Celine	Infirmier
SABOUREAU	Stephane	Médecin Colonel

SCHILL	Guillaume	Expert
SCHNEIDER	Claude	Lieutenant
SCOTTON	Franck	Infirmier principal
SERGENT	Léo	Infirmier-Chef
SEUX	Stéphane	Lieutenant
SLADOJEVIC	Nathalie	Infirmier
SOISMIER	Bastien	Infirmier-Chef
STEINMETZ	Benjamin	Infirmier-Chef
SZWARC RONDA	Antoine	Médecin Capitaine
THEVENON	Raphaël	Capitaine
TILLAUT	Clémence	Infirmier
TRILLAT	Stephane	Lieutenant
TRIPOLI	Emmanuel	Lieutenant
URIOT	Leslie	Infirmier principal
VARANGOT REILLE	Ambre	Expert
VERNEY	Philippe	Lieutenant
VERONESE	Nathalie	Infirmier-Chef
VETTER	Frank	Infirmier-Chef
VIAL	Philippe	Lieutenant
VISCHIONI	David	Infirmier-Chef
WEXTEEN	Thomas	Infirmier-Chef
XUEREF	Marie	Infirmier

Liste électorale - SDIS 73 - CATSIS Collège des fonctionnaires territoriaux non SPP

Nombre de personnes dans la liste : **93** ***Nombre de personnes avec le droit de vote :*** **93**

Nom	Prénom	Grade CATSIS
AGUETTAZ	Virginie	Adjoint administratif principal de 1ère classe
ALIBAUX	Laurence	Adjoint administratif principal de 1ère classe
ANDRZEJEWSKI	Isabelle	Agent de maîtrise principal
BALEINE	Eric	Attaché principal
BARATHAY	Pascale	Attaché principal
BERNERD	Ludovic	Adjoint administratif principal de 1ère classe
BLANC	Emmanuelle	Adjoint technique
BOIRARD	Nathalie	Rédacteur principal de 1ère classe
BOLLON	Mathilde	Adjoint administratif
BONANSEA	Marie-Line	Adjoint administratif principal de 1ère classe
BOUVIER	Gilles	Agent de maîtrise principal
BOUVIER	Nadine	Rédacteur principal de 1ère classe
BRUCHON	Carole	Adjoint administratif principal de 1ère classe
CANTALOUBE	Laurie	Adjoint administratif principal de 2ème classe
CAPELLI	Catherine	Adjoint technique
CARRON	Marie-Hélène	Attaché principal
CHARBONNIER	Myriam	Adjoint administratif principal de 2ème classe
CHARFAZ	Catherine	Adjoint administratif principal de 1ère classe
CHARRIER	Fabienne	Rédacteur principal de 1ère classe
CHARRON	Tristan	Technicien principal de 2ème classe
CHAUVET	Eloïse	Adjoint administratif principal de 2ème classe
CHEVALLIER	Laurine	Adjoint administratif
CHEVELARD	Aude	Adjoint administratif principal de 1ère classe
CHEVRONNET POSSOZ	Stéphanie	Adjoint administratif principal de 1ère classe
CHRISTIN	Noël	Agent de maîtrise
CLEMENT	Sylvie	Rédacteur principal de 2ème classe
COISNE	Stéphanie	Attaché principal
CORONET	Cindy	Rédacteur principal de 2ème classe
CORVI	Jérôme	Agent de maîtrise principal
CURTELIN	Marjorie	Rédacteur principal de 1ère classe
DE ZANET	Lola	Adjoint technique
DERRIER	Sylvie	Adjoint administratif principal de 1ère classe
DESFOURS	Sandrine	Adjoint administratif principal de 1ère classe
DESPERNET	Fabien	Technicien
DESSAINT	Natacha	Adjoint administratif principal de 1ère classe
DEVILLE DUC	Erika	Rédacteur principal de 2ème classe
DOUCET	Magali	Rédacteur
DUBLANC	Marie-Pierre	Rédacteur principal de 2ème classe
DUCRET	Marie-Cécile	Adjoint administratif principal de 1ère classe
DUISIT	Laurence	Agent de maîtrise principal
DUSSOLLIER	Manon	Adjoint administratif principal de 2ème classe
EMONET-KELNER	Stéphanie	Adjoint administratif principal de 1ère classe
FIARD	Marie-Josèphe	Rédacteur principal de 1ère classe
FIORIO	Jérôme	Technicien
FLENET	Olivier	Attaché
FOURDINIER	Aurélia	Attaché principal
FOURTOUIL	Mickaël	Agent de maîtrise principal
GARDET CADET	Valérie	Adjoint technique principal de 1ère classe
GATHIER	Patricia	Rédacteur principal de 2ème classe
GOUEL	Ludivine	Technicien principal de 1ère classe
GUHUR	Gaëlle	Ingénieur
GUILLAT	Pauline	Adjoint administratif
JABOT	Eric	Ingénieur principal
JACQUEMOND	Carole	Rédacteur principal de 1ère classe

JACQUIN	Thibault	Agent de maîtrise
JARRET	Julien	Agent de maîtrise
LANET	Eric	Adjoint technique principal de 2ème classe
LAPRÉVOTE	Lucie	Rédacteur principal de 2ème classe
LASNE	Cyprien	Adjoint technique
LAURELUT-KRIER	Laurence	Adjoint administratif principal de 1ère classe
LELIEVRE	Aymeric	Technicien principal de 1ère classe
LEPAGE	Marlène	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
MANNIEZ	Sandra	Rédacteur principal de 2ème classe
MANTEL	Nathalie	Rédacteur principal de 2ème classe
MANZONI	Gaëlle	Adjoint administratif
MARGARON	Francine	Agent de maîtrise principal
MARIANI	Fabienne	Adjoint administratif principal de 1ère classe
MARTINEAU	Juliette	Attaché principal
MIKULSKI	Solenne	Agent de maîtrise principal
MILADI	Fadoua	Rédacteur principal de 2ème classe
MOSNIER	Jacques	Adjoint technique
MOULIN	Anne	Rédacteur principal de 1ère classe
OLIVENCIA	Kelly	Adjoint administratif principal de 1ère classe
PALUMBO	Sébastien	Rédacteur principal de 1ère classe
PARMA	Christel	Adjoint technique
PETTEX SORGUE	Carole	Rédacteur principal de 1ère classe
PEYRESSATRE	Cécile	Rédacteur principal de 1ère classe
PLATEAUX	Nathalie	Adjoint administratif principal de 1ère classe
PUISERVERT VUOSO	Stéphanie	Rédacteur principal de 2ème classe
ROLLET	Sauline	Agent de maîtrise
ROUX	Séverine	Adjoint administratif principal de 1ère classe
RULLO	Giovanni	Agent de maîtrise principal
SADONE	Raphaëlle	Ingénieur principal
SALCICCIA	Vincenza	Rédacteur principal de 2ème classe
SAP	Magali	Rédacteur principal de 2ème classe
SÉGUIN	Tristan	Rédacteur
SOAREZ	Béatrice	Adjoint administratif principal de 1ère classe
SUSGIN	Stéphanie	Attaché
TARDY	Stéphane	Attaché principal
THOMAS	Nicolas	Ingénieur principal
VELLARD	Laurence	Rédacteur principal de 2ème classe
VIGNOUD	Géraldine	Adjoint administratif principal de 1ère classe
VILLION	Laurent	Ingénieur principal

Liste électorale - SDIS 73 - CATSIS Collège des officiers SPP

Nombre de personnes dans la liste : 101 ***Nombre de personnes avec le droit de vote : 101***

Nom	Prénom	Grade CATSIS
ANDRE	Hervé	Lieutenant de 1ère classe
ANICE	Bruno	Lieutenant hors classe
ARNAULT	Jimmy	Capitaine
BARTOLOMMEI	Cécile	Lieutenant de 2ème classe
BELLENGIER	Christophe	Commandant
BERREUR	Constance	Pharmacien de classe normale
BOCHETTAZ	Régis	Lieutenant de 1ère classe
BONTE	Tanguy	Lieutenant de 1ère classe
CARLIER	Francis	Lieutenant de 2ème classe
CAUVAS	Tatiana	Commandant
CHARLIN	Pauline	Lieutenant de 1ère classe
CHEMOUNI	Patrick	Médecin de classe exceptionnelle
CHOBELET	Jérôme	Capitaine
CHOCHOY	Julien	Lieutenant de 2ème classe
COSTANZO	Julien	Capitaine
DAGAND	Lionel	Lieutenant de 1ère classe
DAMERON	Jérôme	Lieutenant de 1ère classe
DE CARLI	Loïc	Lieutenant hors classe
DEFOUR	Julian	Capitaine
DELAS	Hélène	Commandant
DENCHE	Lionel	Lieutenant de 1ère classe
DEVOS	Grégory	Lieutenant de 2ème classe
DORMOY	Sophie	Lieutenant de 1ère classe
DUDOUS-PEDRAITA	Arnaud	Lieutenant-colonel
DURAND	Cédric	Lieutenant de 1ère classe
DUTEL	Frédéric	Commandant
DUVERNOIS	Laurent	Capitaine
EYNARD	Jean-Yves	Lieutenant de 1ère classe
FAVIER	Emmanuelle	Lieutenant hors classe
GARCIA	Guillaume	Capitaine
GAREGNEAUX	Guillaume	Lieutenant de 1ère classe
GAY	Christophe	Lieutenant-colonel
GUILLON	Benjamin	Lieutenant de 1ère classe
GUINAND	Régis	Commandant
HATZENBERGER	Jean-Michel	Commandant
HENRY	Pascal	Lieutenant de 2ème classe
HORION	Guelor	Lieutenant de 2ème classe
ISNARDI	Grégory	Lieutenant de 2ème classe
JORCIN	Samuel	Lieutenant de 2ème classe
JOURDAIN	Vincent	Lieutenant de 2ème classe
LANDRON	Jean-Christophe	Commandant
LAPLACE	Romain	Capitaine
LAURENT	Christophe	Lieutenant hors classe
LE BOULANGER	Christophe	Lieutenant hors classe
LOMBARD	Hervé	Capitaine
MAGNE	Florent	Lieutenant de 1ère classe
MALLET	Antonin	Infirmier hors classe
MARCAILLE	Laurent	Lieutenant de 1ère classe
MARCHAN	Samuel	Capitaine
MARCILLY	Jérémy	Lieutenant de 1ère classe
MARSOVIQUE	Benoit	Capitaine
MARTIN	Elodie	Capitaine
MATHERET	Melanie	Infirmier
MAYOUSSIER	Leslie	Cadre de santé

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260428-ARR2026-48-AR
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

MICHE	Xavier	Lieutenant hors classe
MOIROUD	Bastien	Capitaine
MONDON	Ophélie	Capitaine
MORAND-MERMET	Michaël	Commandant
NOIREAULT	Laurent	Lieutenant de 2ème classe
PAGNEUX	Sébastien	Lieutenant de 2ème classe
PELLETIER	Arnaud	Lieutenant de 1ère classe
PENNE	Eric	Lieutenant-colonel
PERINO	Yann	Lieutenant de 1ère classe
PERRET	Fabien	Capitaine
PERROD	Loïc	Lieutenant-colonel
PETIT	Grégory	Lieutenant hors classe
PEYRESSATRE	Thierry	Commandant
PICHAVANT	Aymeric	Capitaine
POMERET	Rémi	Colonel
RAMPOLLINI	Eugénio	Capitaine
RAULIN	Camille Nicolas	Capitaine
RELLAND	Olivier	Lieutenant de 2ème classe
REY	Yvonnick	Capitaine
RIEDINGER	Mathieu	Lieutenant-colonel
ROCHE	Yannick	Lieutenant de 2ème classe
RUBI	Simon	Lieutenant de 1ère classe
RUBOD DIT GUILLET	Nicolas	Commandant
SALAVIN	Karine	Commandant
SANDRAZ	Jean-Christophe	Lieutenant de 1ère classe
SCHWEITZER	Florian	Lieutenant de 1ère classe
SICCO	Valère	Lieutenant de 2ème classe
SIMPLOT	Sébastien	Lieutenant hors classe
STINTZY	Denis	Commandant
SUGNY	Claude	Lieutenant-colonel
TEMPLE	Ronan	Lieutenant de 1ère classe
TEPAS	Bertrand	Commandant
TERRIEN	Fabrice	Colonel hors classe
THEBAULT	Patrice	Lieutenant de 2ème classe
TISSERAND	Romuald	Lieutenant hors classe
TOURNOUD	Jimmy	Lieutenant de 2ème classe
TRUBLET	Michaël	Lieutenant-colonel
VAYR	Lionel	Commandant
VERNET	Charles	Capitaine
VIAUD	Emmanuel	Lieutenant-colonel
VIGLIOLA	Rémy	Lieutenant de 2ème classe
VIOU	Julien	Commandant
VOIRON	Hervé	Lieutenant de 1ère classe
VOISINE	Thierry	Capitaine
VOY	Nicolas	Capitaine
WEISS-GUINET	Mariette	Lieutenant de 1ère classe
WIES	Lucile	Médecin hors classe

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260428-ARR2026-49-AR
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de la Savoie

Corps Départemental
des Sapeurs-Pompiers

DIRECTION
CABINET DE DIRECTION
Service Secrétariat Général
et Assemblées

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Saint-Alban-Leysse, le 28 AVR. 2026

ARRETE n°2026-49

Portant rectification de la liste électorale pour l'élection des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV)

La Présidente du Conseil d'Administration

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le décret n° 2020-144 du 20 février 2020 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels au sein des instances spécifiques des services d'incendie et de secours ;
Vu l'arrêté ministériel du 5 janvier 2026 fixant la date limite des élections des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du service d'incendie et de secours et des élections des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours ;
Vu la délibération n°CA04022026-4 du 4 février 2026 du conseil d'administration relative au recours au vote électronique dans le cadre des élections des représentants aux comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) et à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) ;
Vu la délibération n°CA04032026-4 du 4 mars 2026 du conseil d'administration relative aux modalités d'application du vote électronique dans le cadre des élections des représentants au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) et à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) ;
Vu l'arrêté n°2026-16 du 23 mars 2026 du président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie portant sur les modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels et des sapeurs-pompiers volontaires à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et des représentants sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) ;
Vu l'arrêté n°2026-26 du 1er avril 2026 du président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Savoie portant établissement de la liste électorale pour l'élection des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) ;

ARRETE

Article 1 : Suite aux réclamations formées depuis la publication de la liste électorale des sapeurs-pompiers volontaires relevant du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, du 2 au 26 avril 2026, puis aux décisions consécutives à ces réclamations, la liste électorale concernée est modifiée et annexée au présent arrêté.

Article 2 : Elle est consultable au Service Secrétariat Général et Assemblées, dans les locaux des centres d'incendie et de secours de la Savoie et de l'état-major ainsi que sur le site intranet du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie à compter du 28 avril 2026.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal peut être saisi par voie postale – 2 place de Verdun à 38000 GRENOBLE – ou par voie dématérialisée (www.telerecours.fr).

Article 4 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du SDIS.

La Présidente,

Corine WOLFF

Liste électorale - SDIS 73 - CCDSPV

Nombre de personnes dans la liste : *1791* ***Nombre de personnes avec le droit de vote :*** *1791*

Nom	Prénom	Grade CCDSPV
ABBAS	Dorian	Sapeur 1ère cl.
ABOULIKAM	Yannick	Sergent-Chef
ABRUNHOSA	Maxime	Sapeur 1ère cl.
ABRY	Claire	Infirmier principal
AGUETTAZ	Mathis	Sapeur 1ère cl.
AHAMADA	Cherazade	Sapeur 1ère cl.
ALAPLANTIVE	Alain	Caporal-Chef
ALBERTIN	Amaury	Caporal
ALBERTINO	Virgil	Caporal
ALBORGHETTI	Adrien	Sergent-Chef
ALBRIET	Clara	Infirmier
ALBRIEUX	Jade	Sapeur 1ère cl.
ALBRIEUX	Nicolas	Adjudant-Chef
ALBRIEUX	Pierre	Adjudant-Chef
ALEO	Ludovic	Adjudant-Chef
ALES	Didier	Adjudant-Chef
ALESSIO	Patrice	Capitaine
ALGUDO	Marc	Sapeur 1ère cl.
ALLEMEERSH	Olivier	Adjudant-Chef
ALLEMOZ	Bruno	Caporal-Chef
ALLEMOZ	Majorie	Caporal-Chef
ALLEMOZ	Sebastien	Infirmier
ALPETTAZ	Flavien	Caporal-Chef
ALPETTAZ	Gerard	Caporal-Chef
ALVERNIAT	Sylvain	Lieutenant
AMARHOUNE	Abdelmajide	Adjudant
AME	Jean-Yves	Sergent-Chef
AME	Matéo	Sapeur 1ère cl.
AMEVET	Alban	Sergent
AMEVET	Eglantine	Caporal
ANCEAU	Quentin	Sergent-Chef
ANCELIN	Pierre Benoit	Lieutenant
ANCEY	Pascaline	Infirmier principal
ANDRE	Anthony	Sapeur 1ère cl.
ANDRE	Pierre	Adjudant-Chef
ANDRIEUX	Lou	Caporal
ANGOT	Tom	Sapeur 1ère cl.
ANICE	Bruno	Lieutenant
ANSELMET	Christophe	Sergent-Chef
ANSERMIN	Jérémie	Sergent-Chef
ANTOINE	Anthony	Caporal
ANTOINE	Stéphane	Sergent-Chef
ANTONIOTTI	Mathieu	Sergent-Chef
ARCHAMBAULT	Lucile	Sapeur 1ère cl.
ARELLA	Rémi	Infirmier
ARMAND	Alexandre	Sergent-Chef
ARNAULT	Jimmy	Capitaine
ARNOL	Quentin	Sergent-Chef
ARNOLFO	Sébastien	Adjudant-Chef
ARNONE	Onofrio	Sapeur 1ère cl.
ARNOUD	Christophe	Adjudant-Chef
ASENSIO	Sebastien	Expert
ASENSIO	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
ATTAL	Ygal	Médecin Capitaine

AUBERIX	Lionel	Adjudant-Chef
AUBERT	Clémie-Marie	Caporal-Chef
AUBERT	Florian	Sergent-Chef
AUCLAIR	Xavier	Adjudant-Chef
AUDIERNE	Marie	Sapeur 1ère cl.
AUPEE	Yoann	Sergent-Chef
AUPET	Julien	Sapeur 1ère cl.
AUTERNAUD	Florian	Sapeur 1ère cl.
AVENEL	Laurent	Sapeur 1ère cl.
AVOUAC	Michaël	Infirmier-Chef
AVRILLIER	Renaud	Adjudant-Chef
AYET	Alexia	Sergent-Chef
AYME	Lionel	Caporal
BACHELLIER	Zoé	Caporal
BADET	Rémy	Sapeur 1ère cl.
BAIX	Amaury	Caporal
BAIX	Corentin	Caporal-Chef
BAIX	Elouan	Sapeur 1ère cl.
BAIX	Gilles	Adjudant-Chef
BAL	David	Sapeur 1ère cl.
BAL	Gilles	Adjudant-Chef
BALASSE	Yann	Adjudant-Chef
BALDIN	Candice	Sapeur 1ère cl.
BALIZIAUX	Kévin	Sergent
BALMON	Charlotte	Caporal-Chef
BALMON	Jean-Michel	Capitaine
BALMON	Marc	Lieutenant-Colonel
BALMON	Tanguy	Caporal
BALMON	Virgil	Sergent-Chef
BALMONT	Adrien	Adjudant-Chef
BALZER	Thibault	Infirmier-Chef
BAR	Bertrand	Adjudant-Chef
BARBARET	Rémy	Caporal
BARBARIT	Eric	Caporal-Chef
BARBERIS	Ugo	Sapeur 1ère cl.
BARBIN	Justine	Infirmier
BARCIKOWSKI	Cédric	Adjudant-Chef
BARDET	Romane	Sergent-Chef
BARDIN	Marc	Adjudant-Chef
BARON	Grégory	Adjudant-Chef
BARON	Vincent	Adjudant-Chef
BARRAUD	Franck	Adjudant-Chef
BARRE	Louis	Caporal
BARRIOL	Thibaut	Sapeur 1ère cl.
BARTOLOMMEI	Cécile	Lieutenant
BARTOLOSO	Matthieu	Adjudant-Chef
BARUZZI	Raphaël	Infirmier
BASSI	Alexia	Sapeur 1ère cl.
BATAILLE	Loic	Sergent
BATTISTELLA	Léonore	Sapeur 1ère cl.
BAUDIN	Anthony	Sapeur 1ère cl.
BAUDRY	Martin	Sapeur 1ère cl.
BAULAT	Noemy	Sapeur 1ère cl.
BAUMANN	Matteo	Sapeur 1ère cl.
BAUSSERON	Alice	Sapeur 1ère cl.
BAVUZ	Rémi	Adjudant-Chef
BAZILE	Terry	Lieutenant
BAZIN	Florian	Adjudant-Chef
BEAUCHET	Léo	Adjudant
BEAUMONT	Eric	Adjudant-Chef

BEAUMONT	Joris	Adjudant
BEAUMONT	Mathieu	Sapeur 1ère cl.
BEAUMONT	Tristan	Adjudant-Chef
BEAUQUIS	Raphaël	Adjudant-Chef
BEDNARSKI	Eva	Sapeur 1ère cl.
BEDNARSKI	Maciej	Sapeur 1ère cl.
BELHOUT	Jeremy	Sergent-Chef
BELLANGER	Thibaut	Caporal-Chef
BELLEC	Mégane	Sapeur 1ère cl.
BELLEMIN	Logan	Sergent-Chef
BELLENGIER	Christophe	Commandant
BELLINA	Sébastien	Adjudant-Chef
BENAITREAU	Emmanuel	Adjudant
BENDOTTI	Romuald	Adjudant-Chef
BENETEAU	Elisa	Sapeur 1ère cl.
BENOIS	Xavier	Sergent-Chef
BENOIT	Camille	Sapeur 1ère cl.
BENRAIS	Bilal	Sergent-Chef
BENSADI	Valentin	Caporal-Chef
BERANGER	Yannick	Adjudant-Chef
BERARD	Franck	Adjudant-Chef
BERAT	Benjamin	Adjudant
BERGALLO	Cédric	Sergent
BERGER-BY-ROUSSON	Yann	Sapeur 1ère cl.
BERLANDE	Océane	Caporal-Chef
BERLIER	Aurélie	Infirmier-Chef
BERLIOZ	Amandine	Caporal
BERLIOZ	Marion	Sapeur 1ère cl.
BERMOND	Benoit	Adjudant-Chef
BERNARD	Alexiane	Sapeur 1ère cl.
BERNARD	Sébastien Fabien	Sergent-Chef
BERNARD	Xavier	Sergent-Chef
BERNAULT	Alexandre	Sapeur 1ère cl.
BERNERD	Ludovic	Capitaine
BERNERD	Stéphanie	Sapeur 1ère cl.
BERNIGAUD	Valentin	Sergent
BEROD	Franck	Sergent
BEROD	Yannick	Adjudant-Chef
BEROUD	Thomas	Adjudant-Chef
BERREUR	Constance	Pharmacien cdt
BERTHE	Dany	Caporal
BERTHEL	Valentin	Sergent-Chef
BERTHET	Amandine	Sapeur 1ère cl.
BERTHIER	Marie-Hélène	Expert
BERTHOLLIER	Clément	Sapeur 1ère cl.
BERTOLACCINI	Lucie	Caporal-Chef
BERTRAND	Alric	Caporal-Chef
BERTRAND	Caroline	Sapeur 1ère cl.
BERTRAND	Julien	Sergent-Chef
BESSMER	Alexis	Sergent-Chef
BESSON	Guillaume	Sergent-Chef
BETEMPS	Eyal	Sapeur 1ère cl.
BETTEGA	Jerome	Caporal-Chef
BIANCO	Olivier	Sapeur 1ère cl.
BIBOLLET	Damien	Sapeur 1ère cl.
BIBOLLET	Nicolas	Lieutenant
BIBOLLET	Quentin	Sapeur 1ère cl.
BIDAULT	Lucie	Sergent-Chef
BIENVENU-ZACCOMER	Valentin	Sergent-Chef
BIGHETTI	Jan-Julien	Adjudant-Chef

BIGORGNE	Franck	Adjudant-Chef
BIJOT	Laurent	Adjudant-Chef
BILLAUD	Cédric	Sergent-Chef
BILLOT	Florian	Caporal-Chef
BISCHOFF	Lilou	Caporal
BISCHOFF	Maëlys	Sapeur 1ère cl.
BISON	Cédric	Adjudant-Chef
BISON	Laurent	Adjudant-Chef
BISVAL	Lionel	Adjudant-Chef
BIZZOZZERO	Aline	Caporal-Chef
BLACHE	Nicolas	Sergent-Chef
BLANC	David	Adjudant-Chef
BLANC	Yannick	Adjudant-Chef
BLANCHARD	Thomas	Adjudant-Chef
BLANCHETTI	Robert	Adjudant-Chef
BLANC-TAILLEUR	Antoine	Caporal-Chef
BLANC-TAILLEUR	Emma	Caporal
BLANC-TAILLEUR	Raphaël	Adjudant-Chef
BLANQUART	Mathieu	Caporal
BLANVILLAIN	Sabrina	Adjudant
BLOCH	Clément	Sapeur 1ère cl.
BOCCON DOURE	Mikael	Sapeur 1ère cl.
BOCH	Océane	Sapeur 1ère cl.
BOCHETTAZ	Régis	Lieutenant
BOCK	Josué	Caporal-Chef
BODEZ	Jonathan	Adjudant
BODILLARD	Valerie	Sergent-Chef
BOF	Elodie	Infirmier
BOILEVIN	Joannick	Adjudant-Chef
BOILLOT	Samuel	Sergent-Chef
BOIRARD	Hugo	Sapeur 1ère cl.
BOIRARD	Thomas	Sergent
BOIRON	Cédric	Adjudant-Chef
BOIS	Baptiste	Sapeur 1ère cl.
BOIS	Mathieu Cédric	Caporal-Chef
BOISSON	Jean-Marc	Sergent
BOISSONNET	Emilie	Caporal
BONANSEA	Yannis	Caporal
BONIER	Sébastien	Sergent-Chef
BONJEAN	Eddy	Sergent
BONNARDEL	Quentin	Sapeur 1ère cl.
BONNEAU	Frédéric	Adjudant-Chef
BONNEFOND	Yann	Sapeur 1ère cl.
BONNET	Wilfrid	Sergent-Chef
BONNETON	Benoît	Sapeur 1ère cl.
BONNEVIE	Michel	Sapeur 1ère cl.
BONNEVIE	Raphael	Sapeur 1ère cl.
BONNIN	Pierre	Caporal
BONTE	Tanguy	Lieutenant
BONTRON	Maxime	Sapeur 1ère cl.
BORELLA	Valerie	Médecin Lt-Colonel
BORGEY	Gérald	Adjudant-Chef
BORNAND	Xavier	Sergent-Chef
BORNTRAGER	Louis	Sapeur 1ère cl.
BORTOLUSSI	Gregory	Sapeur 1ère cl.
BOT	Kevin	Sergent-Chef
BOTTA	Jean Emmanuel	Sergent-Chef
BOUABID	Karim	Adjudant-Chef
BOUCHAGE	Flavien	Sergent-Chef
BOUCHEX BELLOMIE	David	Adjudant

BOUCHOUX	Louise	Sapeur 1ère cl.
BOUENOU	Mathieu	Adjudant-Chef
BOUGENIERE	Alexis	Sapeur 1ère cl.
BOUILLOT	Sébastien	Sergent-Chef
BOUILLOZ	Sébastien	Sergent-Chef
BOUIN	Philippe	Sapeur 1ère cl.
BOULENGER	Goran	Sapeur 1ère cl.
BOUMIER	Dylan	Adjudant-Chef
BOURBON	Guillaume	Commandant
BOURDEAU	Alexandre	Caporal-Chef
BOURDETTE	Sébastien	Capitaine
BOUREL	Jean-Michel	Adjudant-Chef
BOURGEOIS	Aléxis	Sapeur 1ère cl.
BOURGES	Julien	Sapeur 1ère cl.
BOURGET	Paul	Caporal-Chef
BOURREL	Christophe	Adjudant-Chef
BOUSQUET	Christophe	Sapeur 1ère cl.
BOUTEILLE	Raphaël	Adjudant-Chef
BOUTINEAUD	Christophe	Adjudant-Chef
BOUTTIER-LOCHU	Robin	Sapeur 1ère cl.
BOUVARD	Pascale	Expert
BOUVET	Arnaud	Médecin Capitaine
BOUVIER	Rémy	Sapeur 1ère cl.
BOUVILLE	Christophe	Adjudant-Chef
BOYER	Jean Luc	Vétérinaire Cpt
BOYER	Philippe	Sergent
BOZET	Kevin	Sergent-Chef
BOZONNET	Alexis	Caporal
BOZONNET	Louis	Caporal-Chef
BOZONNET	Romain	Sergent
BREIT	Philippe	Adjudant-Chef
BRENIAUX	Virginie	Infirmier
BREUGNOT	Mathias	Sergent-Chef
BREVIERE	Amélia	Sergent-Chef
BRIMMER	Clara	Sapeur 1ère cl.
BRINGER	Maxime	Caporal
BRIQUET	Cyliane	Caporal
BRIQUET	Hadrien	Sergent-Chef
BRISA	Emilie	Sapeur 1ère cl.
BROCHARD	Julien	Adjudant-Chef
BROCHET	Joscelin	Caporal
BROION	Clément	Sergent
BRON	Christophe	Adjudant-Chef
BROSSON	Jean-Baptiste	Caporal-Chef
BROYER	Julie	Infirmier-Chef
BRU	Ophelia	Caporal
BRUAND	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
BRUN	Andy	Adjudant-Chef
BRUN	Clément	Adjudant
BRUN	Daisy	Sapeur 1ère cl.
BRUN	Guillaume	Sergent-Chef
BRUN BUISSON	Juliette	Sapeur 1ère cl.
BRUNET	Xavier	Lieutenant
BRUNETTI	Geraldine	Pharmacien Cpt
BRUNOD	Léa	Sapeur 1ère cl.
BRUTHIAUX	Lina	Sapeur 1ère cl.
BUDIN	Cédric	Adjudant-Chef
BUET	Anthony	Sergent-Chef
BUET	Maxime	Caporal
BUFFETEAU	Sarah	Sapeur 1ère cl.

BUGAND	Gladys	Sapeur 1ère cl.
BULLY	Julien	Adjudant
BURDIN	Jean Baptiste	Adjudant-Chef
BURDIN	Pierre	Adjudant-Chef
BUSTAFFA	Stéphanie	Adjudant-Chef
BUTTARD	Jean Baptiste	Sapeur 1ère cl.
BUZZAT	Léana	Sapeur 1ère cl.
CABODI	Maxime	Sapeur 1ère cl.
CADOUX	Soline	Sapeur 1ère cl.
CAGNARD	Tamara	Sapeur 1ère cl.
CAGNARDI	David	Adjudant-Chef
CAGNON DYEN	Nadege	Pharmacien Cpt
CAILLE	Olivier	Expert
CAILLIBOT	Thomas	Caporal-Chef
CAIN	Cyril	Sergent
CALDERINI	Nicolas	Sergent-Chef
CALIFANO	Alain	Sergent-Chef
CALIPARI	Fabrice	Médecin Capitaine
CALLOUD	Jérémie	Sergent-Chef
CALOI	Emilie	Sapeur 1ère cl.
CAMARD	Vincent	Caporal-Chef
CAMELIN	Aristide	Caporal
CAMUS	Elodie	Sapeur 1ère cl.
CAMUS	Jean	Caporal-Chef
CANCELMO	Thomas	Sapeur 1ère cl.
CANDY	Lionel	Adjudant-Chef
CANET	Marie	Caporal-Chef
CANU	Cédric	Sergent-Chef
CARICHON	Clement	Sapeur 1ère cl.
CARLIER	Francis	Lieutenant
CARO GIROD ROUX	Elodie	Expert
CARON	Aurélie	Sapeur 1ère cl.
CARPENTIER	Emeline	Infirmier
CARRARO	Erwan	Caporal
CARRARO	Jérôme	Lieutenant
CARRET-OLIVIER	David	Sergent-Chef
CARRON	Celine	Infirmier
CARTIER	Patrice	Sapeur 1ère cl.
CARTIER-LANGE	Simon	Caporal-Chef
CASIER	Olivier	Adjudant-Chef
CASSAZ	Johan	Sapeur 1ère cl.
CASSAZ	Philippe	Lieutenant
CASSAZ	Quentin	Sergent
CASTEIL	Laurine	Sapeur 1ère cl.
CATHELAIN	Margot	Sergent-Chef
CATTELLIN	Anthony	Caporal
CATTIE	Nicolas	Sergent-Chef
CAUVAS	Tatiana	Commandant
CAVAGNOUX	Remy	Sergent
CERUTTI	Bastien	Sergent
CERUTTI	Patrick	Adjudant-Chef
CHABERT	Thybaud	Sapeur 1ère cl.
CHABLE	Corinne	Caporal-Chef
CHABOD	Romain	Sapeur 1ère cl.
CHACON	Enguerrand	Médecin Aspirant
CHAFFARDON	Damien	Adjudant
CHAILLOUX	Soizic	Sapeur 1ère cl.
CHAINTREUIL	Nicolas	Lieutenant
CHAMBELLANT	Thibault	Sapeur 1ère cl.
CHAMI-DAMGE	Kiliane	Caporal

CHAMIOT MAITRAL	Peter	Sergent
CHAMIOT PONCET	David	Sergent-Chef
CHAMIOT-MAITRAL	Dominique	Caporal
CHAMOUSSET	Isabelle	Caporal-Chef
CHANUT	Leni	Sapeur 1ère cl.
CHANUT	Noée	Caporal-Chef
CHAPELLE	Andre	Caporal-Chef
CHAPON	Stéphane	Adjudant-Chef
CHAPOULAUD	Mathieu	Adjudant
CHAPPUIS	Jerome	Adjudant-Chef
CHAPUIS	Alexandre	Lieutenant
CHAPUIS	Emmanuel	Sergent-Chef
CHAPUIS	Maxime	Sergent-Chef
CHAPUIS	Sebastien	Adjudant-Chef
CHARBONNIER	Myriam	Sapeur 1ère cl.
CHARDON	Aurélie	Sapeur 1ère cl.
CHARDONNET	Raphael	Infirmier-Chef
CHARLET	Guillaume	Adjudant-Chef
CHARLIN	Pauline	Lieutenant
CHARLOT	Louis	Sapeur 1ère cl.
CHARPENTIER	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
CHARPINE	Jean-Noel	Sergent-Chef
CHARPINE	Loïs	Sapeur 1ère cl.
CHARREL	Bertrand	Commandant
CHARRIERE	Cédric	Caporal-Chef
CHARRIN	Clement	Sapeur 1ère cl.
CHARTIER	Marion	Infirmier principal
CHARVET	David	Adjudant
CHAUSSINAND	Maxime	Sapeur 1ère cl.
CHAUSSONNET	Thibaut	Caporal-Chef
CHAUVIN	Benjamin	Sapeur 1ère cl.
CHAUVIN	Philippe	Adjudant-Chef
CHAVAGNAT	Kevin	Caporal
CHAVAGNAT	Roland	Sergent-Chef
CHEMIN	Olivier	Sergent
CHEMOUNI	Patrick	Médecin colonel
CHEMOUNI	Sabine	Pharmacien Lt-Col
CHEVALLIER	Constance	Sapeur 1ère cl.
CHEVALLIER	Franck	Adjudant-Chef
CHEVALLIER	Frédéric	Capitaine
CHEVALLIER	Jérôme	Caporal-Chef
CHEVALLIER	Julien	Caporal
CHEVALLIER	Quentin	Sapeur 1ère cl.
CHEVALLIER	Régis	Adjudant-Chef
CHEVALLIER	Théo	Sapeur 1ère cl.
CHEVELARD	Aude	Sergent
CHEVILLAT	Olivier	Sergent-Chef
CHIENNO	Marie	Sapeur 1ère cl.
CHINAL	Anthony	Caporal
CHINAL	Florian	Adjudant
CHMIELEWSKI	Titiane	Sapeur 1ère cl.
CHOBELET	Jérôme	Capitaine
CHOCHOY	Julien	Lieutenant
CHOKR	Rachid	Sergent
CHOPIN	Antoine	Sapeur 1ère cl.
CHRIST	Dimitri	Caporal
CHRISTIN	Michaël	Sapeur 1ère cl.
CHRISTIN	Sarah	Caporal
CHURIN	Benoit	Sapeur 1ère cl.
CLAIN	Jonathan	Sergent-Chef

CLAIR	Bertrand	Sapeur 1ère cl.
CLARET	Adrianne	Sapeur 1ère cl.
CLARET	Aurélien	Adjudant-Chef
CLAVEL	Emilie	Sapeur 1ère cl.
CLAVEL	Marjorie	Infirmier
CLAVIER	Jérémy	Adjudant-Chef
CLAVIER	Michel	Adjudant-Chef
CLEARD	Laurène	Sapeur 1ère cl.
CLEMENTE	Cyril	Caporal
CLERC	Arthur	Caporal
CLERC-PITHON	Thomas	Adjudant-Chef
CLERT	Pascal	Caporal-Chef
CLERT GIRARD	Florian	Sergent-Chef
CLEYET-MERLE	Sarah	Caporal
CLOITRE	Valentin	Sapeur 1ère cl.
CLOU	Mathilde	Caporal
CLOUET	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
COCHET	Cyriel	Infirmier-Chef
COCHET	Louise	Sapeur 1ère cl.
COCHET	Nicole	Infirmier-Chef
COCQ	Christophe	Lieutenant
COLLOMB	Renaud	Adjudant-Chef
COLLOMB	Sindy	Infirmier principal
COLS	Arnaud	Sapeur 1ère cl.
COMBAZ	Anaïs	Caporal
COMBAZ	Julien	Adjudant
COMBAZ	Nathan	Sapeur 1ère cl.
COMBEAUX	Emae	Sapeur 1ère cl.
COMBET	Laurent	Adjudant-Chef
COME	Charly	Sapeur 1ère cl.
CONTAMINE	Candice	Sapeur 1ère cl.
CONTAMINE	Dimitri	Sapeur 1ère cl.
COQUELLE	Jessy	Adjudant
COQUELLE	Sébastien	Sergent
CORMIER	Olivier	Adjudant-Chef
CORNET	Philippe	Adjudant-Chef
CORNILLON	Thomas	Médecin Commandant
COSSON	Fabrice	Adjudant-Chef
COSTA	Cécile	Sapeur 1ère cl.
COSTANZO	Julien	Capitaine
COTTAREL	Alexis	Sergent
COTTAREL	Dorian	Caporal
COTTAREL	Fabien	Sergent-Chef
COTTIN	Etienne	Sapeur 1ère cl.
COUDURIER	Delphine	Sergent
COUISSY	Sylvain	Adjudant-Chef
COUNIL	Angélique	Sapeur 1ère cl.
COUPEUR	Damien	Sergent-Chef
COURTOIS	Célestin	Adjudant
COUTAND	Aurélien	Sapeur 1ère cl.
COUTIN DIORCET	Lisa	Infirmier
COUVREUX	Romain	Sergent
COVAS	Lucas	Caporal
CRABS	Antonin	Caporal-Chef
CRESSENS	Xavier	Médecin Commandant
CRETON	Jérémie	Sapeur 1ère cl.
CRIDELICH	Julien	Sergent-Chef
CROIZIER	Salome	Sapeur 1ère cl.

CROSAZ	Melanie	Infirmier
CROZAT	Pierre	Infirmier-Chef
CRUCE	Marine	Sapeur 1ère cl.
CRUCE	Olivier	Sapeur 1ère cl.
CURCIO	Ludovic	Adjudant
CURRIVAND LAMAZE	Lukas	Sapeur 1ère cl.
CUVEX-MICHOLIN	Léo	Sergent
CUVIT	Guillaume	Adjudant-Chef
DA COSTA	Thomas	Adjudant-Chef
DAGAND	Lionel	Lieutenant
DAGAND	William	Sergent
DAGENS	Brice	Adjudant-Chef
DAGENS	Louka	Sapeur 1ère cl.
DAILLY	Jérôme	Adjudant
DALES	Michaël	Adjudant-Chef
DALEX	Quentin	Infirmier principal
DAMALIX	Gilles	Médecin Commandant
DAME	Quentin	Sapeur 1ère cl.
DAMERON	Jérôme	Lieutenant
DANEROL	Benoit	Adjudant-Chef
DANIS	Christian	Sergent-Chef
DAUPHIN	Samuel	Caporal-Chef
DAUSSIN	Julien	Sergent-Chef
DAVID	Romain	Caporal
DE ALMEIDA	Xavier	Sergent
DE BELLIS	Alain	Lieutenant
DE CARLI	Loïc	Lieutenant
DEBAUGE	Gaëtan	Caporal-Chef
DEBOST	Gwennael	Lieutenant
DEBOURG	Adeline	Adjudant
DEBUREAUX	Quentin	Caporal-Chef
DECARSIN	Baptiste	Médecin Capitaine
DECOBECQ	Estelle	Sapeur 1ère cl.
DECORTE	Manon	Sapeur 1ère cl.
DECOTTIGNIES	David	Adjudant-Chef
DECROUY	Quentin	Sapeur 1ère cl.
DEFOUR	Julian	Capitaine
DEGLISE-FAVRE	Dylan	Caporal-Chef
DEGRANGE	Loic	Caporal
DEJONGHE	Eugenie	Sergent-Chef
DEJOUET	Thierry	Adjudant-Chef
DELACROIX	Alexandre	Adjudant-Chef
DELAGE	Cédric	Sergent-Chef
DELAHAIE	Lise	Sergent-Chef
DELANNOY	Tatiana	Sergent-Chef
DELAPIERRE	Cédric	Lieutenant
DELAS	Hélène	Commandant
DELAS	Lucas	Caporal
DELBOS	Gilles	Adjudant-Chef
DELECOUR	Auriane	Caporal
DELETRAZ	Arnaud	Sapeur 1ère cl.
DELETTRE	Mathieu	Caporal-Chef
DELFS	Yann	Sapeur 1ère cl.
DELIERS	Mathieu	Caporal-Chef
DELIONS	Amaury	Sapeur 1ère cl.
DELMAR	Ludivine	Infirmier-Chef
DELPAL	Caroline	Sergent-Chef
DELPHIN	Emmanuelle	Adjudant-Chef
DELSUPEHE	France	Sapeur 1ère cl.

DELUZ	Alexandre	Caporal
DEMANDIERE	Jean-Marie	Vétérinaire Cdt
DEMARCHI	Jeremy	Caporal
DEMEURE	Gilles	Caporal-Chef
DEMIRE	Maxime	Caporal-Chef
DEMOURES	Jean-Baptiste	Adjudant
DENARIE	Jérôme	Caporal-Chef
DENCHE	Dimitri	Caporal
DENCHE	Lionel	Lieutenant
DENIS	Adrien	Sergent
DENJEAN	Guillaume	Adjudant-Chef
DEPOLLIER	Marie	Sapeur 1ère cl.
DEQUIER	Baptiste	Caporal-Chef
DERRE	Claude	Sergent-Chef
DESBIOLLES	Clémence	Sapeur 1ère cl.
DESBORDES	Léna	Caporal
DESCHAMPS	Fabien	Caporal
DESCHAMPS BERGER	Emmanuel	Capitaine
DESCHAMPS BERGER	Quentin	Sapeur 1ère cl.
DESMARTIN	Fabien	Lieutenant-Colonel
DESMEULES	Aurélien	Sapeur 1ère cl.
DESMEULES	Clement	Sapeur 1ère cl.
DESPERNET	Jean Francois	Sergent-Chef
DESPERNET	Matthieu	Caporal-Chef
DESRUELLES	Anthony	Sapeur 1ère cl.
DEVERCHERE	Mickaël	Lieutenant
DEVILLE DUC	Ludovic	Sergent-Chef
DEVILLE DUC	Mikaël	Adjudant-Chef
DEVOS	Grégory	Lieutenant
DI GIOVANNI	Flavie	Sergent-Chef
DIBILIO	Erwann	Sapeur 1ère cl.
DIBILIO	Raphaël	Caporal-Chef
DIMIER	Rémy	Sergent-Chef
DIZIN	Mathieu	Caporal-Chef
DODRET	Maxime	Sergent-Chef
DONDA	Julien	Sapeur 1ère cl.
DORMOY	Sophie	Lieutenant
DOSSOU	Joris	Sergent-Chef
DOUCET	Gabin	Sapeur 1ère cl.
DOUILLARD	Justine	Sapeur 1ère cl.
DOUILLARD	Kevin	Caporal-Chef
DOUILLARD	Lilou	Sapeur 1ère cl.
DOUSSET	William	Caporal-Chef
DOYETTE	Emmanuel	Sergent
DREGE	Cédric	Adjudant-Chef
DRIGEARD	Clémentine	Infirmier
DRUZ	Samuel	Commandant
DU BRON	Sebastien	Sapeur 1ère cl.
DUBOIS	Yann	Sergent-Chef
DUBONNET	Clemence	Caporal
DUBOUCHET	Killian	Caporal
DUBREUIL	Valentin	Adjudant
DUC	Nicolas	Sergent-Chef
DUCELLIER	Sébastien	Sapeur 1ère cl.
DUCLOUX	Justine	Infirmier
DUCLOZ	Nicolas	Adjudant-Chef
DUCOEUR	Laurent	Sapeur 1ère cl.
DUCOGNON	Cédric	Sergent-Chef
DUCOLOMB	François	Sergent-Chef
DUCOULOMBIER	Romain	Sergent-Chef

DUCRET	Thomas	Adjudant-Chef
DUCRETET-PAJOT	Guillaume	Sapeur 1ère cl.
DUCUING	Antoine	Médecin Capitaine
DUDOUS-PEDRAITA	Arnaud	Lieutenant-colonel
DUFFOURD	Angélique	Sapeur 1ère cl.
DUFFOURD	David	Adjudant-Chef
DUFOUR	Christine	Infirmier-Chef
DUFOURNET	Louis	Caporal
DUFRENE	Benjamin	Adjudant-Chef
DUFRENE	Valentin	Caporal-Chef
DUFRESNE	Mickael	Sapeur 1ère cl.
DUGAST	Julie	Sapeur 1ère cl.
DUHAMEL	Vincent	Sergent-Chef
DUJARDIN	Baptiste	Adjudant-Chef
DUJARDIN	Fabrice	Sapeur 1ère cl.
DUJARDIN	Kyliann	Sapeur 1ère cl.
DUMAX	Julien	Caporal-Chef
DUMAX	Mathilde	Caporal
DUMAY	Florine	Caporal-Chef
DUNOYER	Erine	Sapeur 1ère cl.
DUNY	Laurent	Caporal-Chef
DUPOIRIER	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
DUPONT	Pierre	Caporal
DUPORT	Florian	Sapeur 1ère cl.
DUPUIT	Thibault	Caporal-Chef
DUQUESNE	Vincent	Adjudant
DUQUESNOY	Eric	Lieutenant
DURAFFORT	Rémi	Sergent
DURAI	Jeremy	Sergent-Chef
DURAND	Cédric	Lieutenant
DURAND	Christian	Adjudant-Chef
DURAND	Nicolas	Adjudant-Chef
DURAND	Rémi	Sapeur 1ère cl.
DURET	Fanny	Médecin Commandant
DURET	Olivier	Sergent-Chef
DUREUIL	Etienne	Sapeur 1ère cl.
DUREVILLE	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
DURIEUX	Maxime	Sapeur 1ère cl.
DUROT	Ludovic	Caporal-Chef
DUSSART	Romain	Expert
DUSSEZ PETIT	Lionel	Caporal-Chef
DUSSOLLIER	Adrien	Sergent-Chef
DUSSOLLIER	Alexandre	Lieutenant
DUSSOLLIER	Florent	Adjudant-Chef
DUTEL	Frédéric	Commandant
DUTERLAY	Nelly	Caporal-Chef
DUTERTE	Clément	Sapeur 1ère cl.
DUTEY	Diane	Sapeur 1ère cl.
DUTOIT	Francois	Adjudant-Chef
DUVAL	Guillaume	Sergent-Chef
DUVAL	Léo	Caporal
DUVAL	Thierry	Adjudant-Chef
DUVERNEY-PRET	Gauthier	Adjudant-Chef
DUVERNEY-PRET	Rémi	Sapeur 1ère cl.
DUVERNOIS	Laurent	Capitaine
EHLIG	Vincent	Sergent
EL JEMNI	Azzedine	Sapeur 1ère cl.
EMPEREUR	Thomas	Caporal
ERROUET	Romain	Sergent

ESTHEVENIN	Quentin	Adjudant
ETELLIN	Mickaël	Sapeur 1ère cl.
EUGENE	Kevin	Caporal-Chef
EVE	Pierrick	Adjudant-Chef
EVRARD	Emma	Sapeur 1ère cl.
EXCOFFIER	Vincent	Adjudant-Chef
EXCOFFON	Rémy	Sergent-Chef
EYNARD	Jean-Yves	Lieutenant
EYNARD	Jonathan	Caporal-Chef
EYRAUD	Théo	Caporal
EYVRARD	Kenny	Caporal-Chef
FABRE	Philippe	Adjudant-Chef
FAIVRE	Emilien	Sergent
FALCO	Guillaume	Caporal-Chef
FALOURD	Sarah	Caporal
FAMIANO	Willy	Caporal
FANTIN	Loïc	Caporal
FARRER	Pascale	Expert
FATIGA	Joseph	Sergent-Chef
FAUC	François	Sergent-Chef
FAUCOMPREZ	Corentin	Sergent
FAUCON	Coraline	Sapeur 1ère cl.
FAUGEROUX	Audrey	Sapeur 1ère cl.
FAURE	Matthieu	Infirmier
FAURE	Yvan	Sergent-Chef
FAUVEL	Arnaud	Adjudant-Chef
FAVIER	Emmanuelle	Lieutenant
FAVRE	John	Adjudant-Chef
FAVRE	Margot	Caporal-Chef
FAVRE	Romain	Caporal
FAVRE	Sandra	Sapeur 1ère cl.
FAVRE	Xavier	Caporal-Chef
FAVRE NOVEL	Alissa	Sapeur 1ère cl.
FAZZARI	Solène	Sapeur 1ère cl.
FENEON	Julien	Médecin Capitaine
FERANT	Steven	Sergent-Chef
FERIGATO	Christelle	Infirmier-Chef
FERNANDES	Sébastien	Adjudant
FERNANDES	Victor	Adjudant-Chef
FERRAND	Elise	Sapeur 1ère cl.
FERRAND	Mattéo	Sergent-Chef
FERRAND	Noa	Sapeur 1ère cl.
FERRAND	Pauline	Caporal
FERRANDO	Bastien	Sapeur 1ère cl.
FERRARIS	François	Sapeur 1ère cl.
FERRO	Norick	Expert
FESQUET	Sélène	Sapeur 1ère cl.
FICHOU	Manon	Infirmier principal
FIEVET	Raphael	Adjudant-Chef
FILIPPI	Guillaume	Caporal
FILLIOL	Sandrine	Adjudant-Chef
FINIELS	Ludovic	Sergent-Chef
FINNAZ	Romain	Adjudant-Chef
FIORIO	Jérôme	Caporal-Chef
FIORIO	Madison	Sapeur 1ère cl.
FLACHAT	Léo	Sergent
FLAMENT	Alexis	Caporal-Chef
FLANDRIN-VARGNOT	Margaux	Sapeur 1ère cl.
FLAVEN	Fanny	Sergent-Chef
FLENET	Lionel	Sapeur 1ère cl.

FLEURY	Charlotte	Infirmier principal
FLEURY	Sébastien	Sergent-Chef
FLORIO	Yanne	Adjudant-Chef
FONTAINE	Rémy	Sergent-Chef
FOREST	Christelle	Sergent-Chef
FORMENTEL	Elina	Sapeur 1ère cl.
FORT	Dylan	Sapeur 1ère cl.
FORTER	Nicolas	Sergent
FORTHOFFER	Yann	Caporal-Chef
FOSCHIA	Nolan	Caporal
FOSCHIA	Tom	Sapeur 1ère cl.
FOSSORIER	Xavier	Sapeur 1ère cl.
FOUCHE	Cyprien	Sapeur 1ère cl.
FOUCHE	Pierre	Caporal-Chef
FOURTOUIL	Mickaël	Adjudant-Chef
FRAIX	Lucas	Caporal
FRANCOIS	Cédric	Caporal-Chef
FRANCOIS	David	Lieutenant
FRANCOIS	Jordan	Sapeur 1ère cl.
FRANCOIS	Liv	Sapeur 1ère cl.
FRANCOIS	Stéphanie	Vétérinaire Cpt
FRANCONY	Pierrick	Sergent
FRANZELLA	Fabien	Caporal-Chef
FREMONT	Fanny	Adjudant
FRENEL	Ilona	Caporal
FRESSARD	Myriam	Sergent-Chef
FRIARD	Alex	Sapeur 1ère cl.
FRISON-ROCHE	Carl	Sapeur 1ère cl.
FROELICH	Pierre	Caporal
FRONT	Valentin	Adjudant-Chef
FROTTIER	Heidi	Caporal
FUENTES	Marion	Médecin Lieutenant
FUMEY-BADOZ	Eric	Adjudant-Chef
GABOREAU	Quentin	Sapeur 1ère cl.
GABRIEL	Nolwenn	Sapeur 1ère cl.
GACHET	Loris	Sapeur 1ère cl.
GACHET	Pierre-François	Caporal-Chef
GACHET	Vincent	Adjudant-Chef
GACON	Emilie	Caporal
GACON	Kilian	Caporal
GACON	Tanguy	Sergent-Chef
GADIOLET	Hugo	Caporal-Chef
GAGLIARDINI	Maxime	Sapeur 1ère cl.
GAGNE	Bruno	Adjudant-Chef
GAGNEUR	Damien	Adjudant-Chef
GAGNIERE	Walter	Adjudant-Chef
GAIDON	Julie	Sergent
GAILLARD	Anne	Adjudant
GAILLARD	Guillaume	Sergent-Chef
GAILLARD	Mélanie	Caporal
GALEA	Maud	Sapeur 1ère cl.
GALLAND	Adrien	Sergent-Chef
GALLARD	Stéphane	Sapeur 1ère cl.
GALLARDO	Elias	Sapeur 1ère cl.
GALLY-BRESSIN	Elina	Sapeur 1ère cl.
GALON	Matthieu	Adjudant
GALUY	Chloé	Sapeur 1ère cl.
GALY	Isabelle	Sapeur 1ère cl.
GAMEN	Alexis	Sergent
GANDY	Sylvain	Caporal-Chef

GANIVET	Thibault	Caporal
GARAU	Marco	Caporal-Chef
GARCIA	Guillaume	Capitaine
GARDET	Florian	Sapeur 1ère cl.
GARDET	Laurent	Caporal
GAREGNEAUX	Guillaume	Lieutenant
GARET	Davy	Adjudant-Chef
GARNIER	Alexandra	Sapeur 1ère cl.
GARNIER	Alexis	Sapeur 1ère cl.
GARNIER	Kévin	Adjudant
GARNIER	Léane	Caporal
GARON-GUINAUD	Elsa	Caporal
GASTON	Alexis	Caporal
GAUBERT	Pierre-Jean	Commandant
GAUDIERE	Dimitri	Sergent-Chef
GAUDIN	Benjamin	Sapeur 1ère cl.
GAUTIER	Christophe	Sapeur 1ère cl.
GAVIOT BLANC	Franck	Expert
GAY	Christophe	Lieutenant-colonel
GAY LANCERMIN	Mathis	Adjudant
GAYAUD	Camille	Sergent
GAY-LANCERMIN	Patrick	Sergent-Chef
GAZZOLA	Julien	Lieutenant
GAZZOLA	Marine	Infirmier-Chef
GAZZOLA	Nathan	Sapeur 1ère cl.
GAZZOLA	Rémy	Sergent
GENAILLE	Aurélien	Adjudant
GENOULAZ	Mathilde	Sapeur 1ère cl.
GEOLLOT	Loic	Sergent-Chef
GEORGES	Anaëlle	Caporal
GERARD	Florian	Adjudant-Chef
GERBIER	Alex	Sapeur 1ère cl.
GERFAUD VALENTIN	Baptiste	Caporal
GERMANAZ	Remi	Sergent-Chef
GERVAIL	Robin	Caporal
GERVAISE	Virginie	Infirmier principal
GHELMA	Pascal	Adjudant-Chef
GIAI-CHECA	Julie	Sapeur 1ère cl.
GIAI-LEVRA	Frédéric	Adjudant-Chef
GIAI-LEVRA	Jérémie	Sergent-Chef
GIBERT	Florent	Adjudant-Chef
GILBERT	Nicolas	Sergent-Chef
GILIS	Maëlle	Sapeur 1ère cl.
GILLIOT	Karen Ann	Sapeur 1ère cl.
GILLOT	Jean-François	Sergent-Chef
GILSON	Nicolas	Infirmier principal
GINOLLIN	Jerome	Adjudant-Chef
GIORDAN	Denis	Colonel
GIPOULOU	Adèle	Caporal
GIRARD	Aléxis	Sergent
GIRARD	Romain	Adjudant-Chef
GIRARDET	Armand	Infirmier
GIRAUD	Amélie	Caporal
GIRAUD	Delphin	Caporal-Chef
GIRAUD	Elisa	Sapeur 1ère cl.
GIRAUD	Eric	Sergent-Chef
GIRAUD	Julien	Sapeur 1ère cl.
GIRAUD	Justine	Sapeur 1ère cl.
GIRAUD	Ludovic	Sapeur 1ère cl.
GIRAUD	Nicolas	Lieutenant

GIRERD	Germain	Adjudant-Chef
GIRERD	Romane	Sergent-Chef
GIROUD	Mathis	Sergent
GLEY	Cédric	Sergent
GLEY	Stephane	Sergent-Chef
GODARD	Marine	Sapeur 1ère cl.
GODARD	Thierry	Sergent-Chef
GOLEC	Philippe	Adjudant-Chef
GOMBERT	Pierre-Alain	Caporal-Chef
GOMBERT	Théo	Sergent
GOMEZ	Anaïs	Sapeur 1ère cl.
GOMEZ	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
GOMEZ	Nicolas Alain	Caporal
GONGUET	Mikael	Sergent-Chef
GONNET	Pascal	Capitaine
GONNET FAVRE	Melanie	Caporal
GORMIER	Julien	Sapeur 1ère cl.
GORRA	Pierre-Maël	Sapeur 1ère cl.
GORRAND	Ludovic	Adjudant-Chef
GOSSET	Eddy	Adjudant-Chef
GOTTELAND	Corentin	Sergent-Chef
GOUESSE	Germain	Adjudant-Chef
GOUILLOUX	Patrick	Adjudant-Chef
GOURDET	Allan	Sapeur 1ère cl.
GOURDON	Remi	Caporal
GOURY	Emmanuel	Lieutenant
GOURY	Laurence	Sapeur 1ère cl.
GOURY	Maryline	Sapeur 1ère cl.
GOURY	Mickael	Adjudant-Chef
GRABOWSKI	Stéphane	Adjudant-Chef
GRACIA	Sylvain	Sergent-Chef
GRAND	Arnaud	Sergent-Chef
GRAND	Mathieu	Adjudant-Chef
GRANDCHAMP	Matteo	Sapeur 1ère cl.
GRANGE	Emilien	Caporal
GRANGE	Maxime	Adjudant-Chef
GRANGEAT	Benjamin	Sergent
GRAVENHORST	Tatiana	Sapeur 1ère cl.
GRAVIER	Jonathan	Lieutenant
GRIFFON	David	Adjudant
GRILLET AUBERT	Louis	Sapeur 1ère cl.
GRIMAUD	Estelle	Sapeur 1ère cl.
GROS	Ludovic	Adjudant-Chef
GROS	Maïlys	Sapeur 1ère cl.
GROSJEAN	Christophe	Adjudant-Chef
GROSJEAN	Maxime	Sergent
GROSJEAN	Sylvain	Adjudant-Chef
GRUFFAT	Maxime	Sapeur 1ère cl.
GRUNDMANN	Anthony	Sergent-Chef
GUADAGNIN	Teiki	Sapeur 1ère cl.
GUARISE	Stéphane	Sapeur 1ère cl.
GUEHO	Cédric	Adjudant-Chef
GUEROULT	Jérôme	Caporal
GUERRAZ	Mathis	Sapeur 1ère cl.
GUERS	Romain	Sapeur 1ère cl.
GUIBERT	David	Adjudant-Chef
GUIGUET DORON	Tiphanie	Sapeur 1ère cl.
GUILLAUD	Matéo	Sapeur 1ère cl.
GUILLE	Sebastien	Adjudant-Chef
GUILLET	Benjamin	Sapeur 1ère cl.

GUILLET	Ludovic	Caporal-Chef
GUILLET	Ludovic Jean	Caporal-Chef
GUILLET	Mélanie	Sapeur 1ère cl.
GUILLIER	Delphine	Infirmier-Chef
GUILLON	Benjamin	Lieutenant
GUILLORY	Nicolas	Sergent-Chef
GUILLOT	Mandy	Infirmier
GUINAND	Régis	Commandant
GUINARD	Nicolas	Adjudant
GUINET	Thomas	Adjudant-Chef
HACHEMI	Ilhan	Sapeur 1ère cl.
HALBOUT	Manuel	Adjudant-Chef
HALLYNCK	Vincent	Expert
HANNHART	Nathalie	Expert
HARDEL	Marin	Lieutenant
HARDY	Tiffany	Sapeur 1ère cl.
HARMENT	Hugo	Sapeur 1ère cl.
HARO	Barbara	Infirmier
HASCOET	Cyril	Adjudant-Chef
HATZENBERGER	Jean-Michel	Commandant
HAUC	Elise	Caporal-Chef
HELVADJIAN	Pascal	Caporal-Chef
HENOUX-FERRARI	Guillaume	Adjudant-Chef
HENRY	Franck	Caporal
HENRY	Pascal	Lieutenant
HERTZ	Helene	Expert
HEYLEN	Patrick	Sapeur 1ère cl.
HIBBERT	Jessica	Caporal
HIBLOT	Kevin	Caporal-Chef
HOESSLER	Juan	Sergent-Chef
HOFER	Gaëtan	Caporal
HOFER	Pascal	Adjudant-Chef
HORION	Guelor	Lieutenant
HOURDE	Kevin	Sergent
HOUSSON	Clement	Sapeur 1ère cl.
HOUYVET	Maxime	Sapeur 1ère cl.
HUDRY	Robin	Sapeur 1ère cl.
HUET	Joanie	Adjudant-Chef
HUNEAU	Emmanuel	Caporal
HUNEAU	Florian	Caporal-Chef
IACOVELLA	Noa	Sapeur 1ère cl.
ILBERT	Thomas	Caporal
IMBOULA	Jean Pascal	Caporal-Chef
ISNARDI	Grégory	Lieutenant
JACON	Anthony	Adjudant-Chef
JACQUES	Adrien	Caporal-Chef
JACQUES	Antoine	Sapeur 1ère cl.
JACQUIN	Alexandre	Caporal-Chef
JALLAMION	Eric	Caporal-Chef
JALLUT	Loic	Caporal
JAMBERT	Charles	Sergent
JAMBERT	Manon	Sergent-Chef
JANET MAITRE	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
JANISECK	Sophie	Sapeur 1ère cl.
JAY	Aurélien	Sapeur 1ère cl.
JAY	Catherine	Caporal-Chef
JEANDET	Mélanie	Sergent-Chef
JEANNE	Eva	Sapeur 1ère cl.
JEANNOLIN	Bruno	Adjudant-Chef
JEANNOLIN	Valentine	Sergent

JEANNOT	Nathan	Sapeur 1ère cl.
JEUNON	Sebastien	Caporal-Chef
JEZEQUEL	Loic	Capitaine
JODELET	Florian	Caporal-Chef
JOFFRIN	Tiphaine	Infirmier
JOGUET	Alexis	Sapeur 1ère cl.
JOGUET	Eric	Adjudant-Chef
JOLLY	Fabrice	Caporal-Chef
JOLY	Christophe	Sapeur 1ère cl.
JOLY	Guillaume	Adjudant
JOLY	Léo	Sapeur 1ère cl.
JOLY	Pauline	Infirmier
JOLY	Sebastien Jean-Michel	Caporal-Chef
JOLY POTTUZ	Flavien	Expert
JOMMETTI	Stephen	Sergent-Chef
JORCIN	Fanny	Sergent-Chef
JORCIN	Samuel	Lieutenant
JOSEPH	Delphine	Lieutenant
JOSSI	Camille	Sapeur 1ère cl.
JOST	Marine	Sapeur 1ère cl.
JOUDRIER	Yann	Sergent-Chef
JOURDAIN	Vincent	Lieutenant
JOUVIN	Coline	Sapeur 1ère cl.
JOZ ROLAND	Virgile	Caporal-Chef
JUGLAIR	Aurélien	Sergent
JUGLAIR	Nolan	Sapeur 1ère cl.
JUGLAIR	Patrice	Caporal-Chef
JULIEN	Frederique	Caporal-Chef
JULIEN	Stéphane	Caporal
KACHERMI	Mouldi	Adjudant-Chef
KAFFOUDA	Walid	Caporal
KERVAHUT	Nicolas	Caporal-Chef
KESSLER	Laure	Infirmier
KLAMBER	Lilian	Sapeur 1ère cl.
KOMASA	Valentin	Sergent-Chef
KORDZIELEWSKI	Jerome	Lieutenant
KUHN	Arnaud	Sergent
KUSCHNICK	Philippe	Adjudant-Chef
LABORDERIE	Loïsse	Sapeur 1ère cl.
LACAN	Magali	Caporal-Chef
LACHAT	André	Expert
LACOMBE	Hugo	Sapeur 1ère cl.
LACROIX	Nicolas	Sergent-Chef
LAFFARGUE	Jennifer	Sapeur 1ère cl.
LAFFAY	Lucie	Sapeur 1ère cl.
LAFOSSE	Nicolas	Adjudant-Chef
LAFUYE	Cyril	Sapeur 1ère cl.
LAGUNA	Margaux	Sapeur 1ère cl.
LAMERANT	Aurelien	Sergent-Chef
LAMI	Yohan	Caporal-Chef
LAMON CHARTERON	Florian	Sergent-Chef
LAMOTTE	Sylvain	Médecin Capitaine
LAMPERT	Jean-Marc	Sergent-Chef
LANDEMAINE	Celine	Infirmier-Chef
LANDRON	Jean-Christophe	Commandant
LANDWERLIN	David	Sergent
LANEZ	Vincent	Caporal-Chef
LANGER	Arnaud	Lieutenant
LANGER	Eric	Adjudant-Chef

LANIER	Adrien	Adjudant
LAPLACE	Romain	Capitaine
LASSIAZ	Emeline	Sapeur 1ère cl.
LASSIAZ	Maxime	Sergent-Chef
LATOUCHE	Sébastien	Sergent-Chef
LATOUR	Laurent	Sergent-Chef
LATRECHE	Mounia	Caporal
LAUMANN	Francois	Lieutenant-Colonel
LAUNAY	Ulrich	Sergent
LAURENCIN	Jonathan	Caporal-Chef
LAURENCY	Johann	Caporal-Chef
LAURENS	Pierre	Sergent
LAURENT	Christophe	Lieutenant
LAURENT	Julien	Sergent
LAURENT	Mathilde	Sapeur 1ère cl.
LAURENT	Maxime	Sergent-Chef
LAURET	Fabrice	Adjudant-Chef
LAVENU	Edouard	Sergent-Chef
LAVIEC	Maxence	Sapeur 1ère cl.
LAZZARONI	Fabien	Adjudant-Chef
LE BERRE	Loïc	Adjudant-Chef
LE BOULANGER	Christophe	Lieutenant
LE BOUTEILLEC	Morvan	Adjudant-Chef
LE BRIS	Quentin	Infirmier
LE CORRE	Martin	Caporal
LE DU	Fanny	Caporal
LE FEVRE	Josseline	Expert
LE MEUT	Samuel	Adjudant-Chef
LE MOUE	Evann	Sapeur 1ère cl.
LE QUELLEC	Anne Cécile	Infirmier principal
LE VILLAIN	Fergal	Caporal-Chef
LEBEDEFF	Alexandra	Sapeur 1ère cl.
LEBEGUE	Laurent	Sergent-Chef
LEBLOND	Jérôme	Sapeur 1ère cl.
LEBOULCH	Nathalie	Caporal-Chef
LECLERE	Yannick	Caporal-Chef
LEDE	Jérémy	Sergent
LEFEBVRE	Baptiste	Sapeur 1ère cl.
LEFEBVRE	Sophie	Sapeur 1ère cl.
LEFEVRE	Sullivan	Sergent-Chef
LEGER	Marie-Charlotte	Sapeur 1ère cl.
LEGER GRAIN	Matthieu	Sergent-Chef
LEGRY	Julie	Sapeur 1ère cl.
LEHOUX	Gwenaëlle	Sapeur 1ère cl.
LEJAY	David	Adjudant-Chef
LEJEUNE	Raphaël	Caporal
LELAIT	Julien	Adjudant
LELIEVRE	Aymeric	Expert
LEMAIRE	Jessika	Sapeur 1ère cl.
LEMARDELEY	Balthazar	Sergent
LEMASSON	Franck	Caporal-Chef
LEMASSON	Nicolas	Caporal-Chef
LENFANT	Loïc	Caporal
LEON	Aurélien	Adjudant
LEON	Quentin	Caporal-Chef
LEPAGE	Fabien	Sapeur 1ère cl.
LEPAS	Camille	Caporal-Chef
LEROY	Fabien	Adjudant
LEROY	Lilian	Sapeur 1ère cl.
LEROY--SYMOENS	Corentin	Caporal

LESCURE REMISE	Mathis	Caporal-Chef
LESTOUX	Pascal	Adjudant-Chef
LEVA	Laurianne	Caporal-Chef
LEVEIL AUBERIX	Muriel	Caporal-Chef
LEVEQUE	Arnaud	Adjudant-Chef
LEVISTE	Gontran	Adjudant-Chef
LEVORATO	Yohan	Sergent-Chef
L'HERITIER DIT GARELLAZ	Grégoire	Sapeur 1ère cl.
LIEGEARD	Elodie	Adjudant-Chef
LIEGEARD	Nicolas	Adjudant-Chef
LIMONE	Julien	Caporal
LOBO	Christophe	Adjudant-Chef
LOCONTE	Laurane	Sergent-Chef
LOENS	Kyllian	Sergent
LOISEAU	Laurent	Sapeur 1ère cl.
LOISEL	Briag	Caporal-Chef
LOMBARD	Christophe	Caporal-Chef
LOMBARD	Hervé	Capitaine
LOMBARD	Ludivine	Sergent-Chef
LOMBARD	Valerie	Sergent-Chef
LOMBARDO	Carole	Infirmier-Chef
LONARDONI	Cindy	Caporal
LONARDONI	Teddy	Adjudant
LONG	Virginie	Infirmier principal
LONG MBEPE	Maxime	Caporal-Chef
LONGE	Florian	Caporal
LOPEZ	Andréa	Caporal-Chef
LOPEZ	Herve	Sapeur 1ère cl.
LORIDAN FOMBONNE	Folco	Sapeur 1ère cl.
LOSHAJ	Arber	Caporal-Chef
LOURAICHI	Steeve	Capitaine
LOVATO	Julien	Lieutenant
LOYER	Emmanuelle	Infirmier
LOZACHMEUR	Rodolphe	Sergent
LYON	Jonathan	Sapeur 1ère cl.
MACCARINELLI	Didier	Sergent-Chef
MACE	Leo	Sergent-Chef
MACHTELINCKX	Willy	Sapeur 1ère cl.
MADEC	Ethan	Sapeur 1ère cl.
MADEC	Frédéric	Adjudant-Chef
MADEC	Lisa	Sapeur 1ère cl.
MAES	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
MAGNE	Florent	Lieutenant
MAGNIEZ	Marc	Infirmier
MAGNIN	Frédéric	Adjudant-Chef
MAHE	Sebastien	Caporal-Chef
MAILLET	Aurély	Sapeur 1ère cl.
MAKHLOUFI	Cyril	Sapeur 1ère cl.
MALARD	Xavier	Adjudant-Chef
MALEGUE	Jade	Sapeur 1ère cl.
MALLET	Antonin	Infirmier
MANCEAU	Ines	Sapeur 1ère cl.
MANCEAU	Julie	Sapeur 1ère cl.
MANDOLFO	Pascal	Caporal-Chef
MANENTI	Doriane	Infirmier
MANGE	Arthur	Sapeur 1ère cl.
MANGIN	Jean-François	Caporal-Chef
MANIE	Mikael	Sergent-Chef
MANOUKIAN	Audrey	Adjudant
MANOURY	Didier	Adjudant-Chef

MANZATO	Julian	Adjudant
MARACHLY	Emmanuelle	Sapeur 1ère cl.
MARCAILLE	Laurent	Lieutenant
MARCAILLE	Romane	Sapeur 1ère cl.
MARCAILLE	Valentin	Sergent-Chef
MARCHAL	Clarisse	Sapeur 1ère cl.
MARCHAN	Samuel	Capitaine
MARCHAND	Benoit	Adjudant-Chef
MARCILLY	Jérémy	Lieutenant
MARECAT	Vincent	Sapeur 1ère cl.
MARGERIT	Franck	Caporal-Chef
MARGUERON	Lionel	Adjudant-Chef
MARGUERON	Raphaël	Sergent-Chef
MARIE	François	Adjudant-Chef
MARIEL	Candice	Sapeur 1ère cl.
MARIN CUDRAZ	Aléxis	Sergent-Chef
MARIN CUDRAZ	Pierrick	Sapeur 1ère cl.
MARIN LAMELLET	Manuel	Adjudant-Chef
MARIN LAMELLET	Romain	Lieutenant
MARLAUD	Damien	Adjudant-Chef
MAROT	Céline	Adjudant-Chef
MAROUILLAT	Fabien	Sergent
MARQUES	Emerick	Caporal-Chef
MARSOVIQUE	Benoit	Capitaine
MARTHE	Benoit	Caporal
MARTIN	Anthony	Sergent-Chef
MARTIN	Elodie	Capitaine
MARTIN	François-Bertrand	Caporal-Chef
MARTIN	Muguette	Sapeur 1ère cl.
MARTIN	Patrick	Sergent-Chef
MARTIN	Vincent Emilien	Sapeur 1ère cl.
MARTIN	Yann	Sapeur 1ère cl.
MARTIN	Yoan	Sergent
MARTIN BORRET	Dimitri	Sergent-Chef
MARTIN BORRET	Jean Luc	Lieutenant
MARTINA	Matheo	Sapeur 1ère cl.
MARTINEZ	Bastien	Sergent
MARTINI	Gaetan	Sergent
MARTINI	Loïs	Sapeur 1ère cl.
MARTY	Anne	Infirmier-Chef
MASSON	Emmanuel	Caporal
MASSON	Lyam	Sapeur 1ère cl.
MATHELET	Aurore	Sapeur 1ère cl.
MATHERET	Melanie	Infirmier
MATHIEUX	Patrick	Sapeur 1ère cl.
MATHIEUX-PANTIN	Mickaël	Sapeur 1ère cl.
MATTIUZZO	Florian	Adjudant-Chef
MAUCHAMP	Yannick	Caporal
MAURICE	Jean Jacques	Caporal-Chef
MAURIN	Stéphane	Adjudant-Chef
MAURY	Frédéric	Sergent-Chef
MAXWELL BURTON	Jonathan	Sapeur 1ère cl.
MAYOUSSIER	Leslie	Infirmier-Chef
MAZUIR	Thomas	Caporal-Chef
MEGE	Jordy	Adjudant-Chef
MEHEUST	Corinne	Infirmier principal
MENU	Gatien	Sapeur 1ère cl.
MERCIER VINCENT	Virgile	Adjudant-Chef
MERCREDI	Lucas	Caporal-Chef
MERENDET	Erwan	Adjudant-Chef

MERIGOUT	Anaïs	Sapeur 1ère cl.
MERLE	Adeline	Sergent-Chef
MERLIER	Paola	Caporal-Chef
MESAS--RICCIUTI	Mathilde	Caporal
MESLIN	Paulin	Sergent-Chef
MESSONNIER	Julian	Sergent
MESTRALLET	Gillian	Sergent-Chef
METRAL	David	Adjudant-Chef
METRAL	Philippe	Adjudant-Chef
METRAL-CHARVET	Damien	Caporal-Chef
MIANO	Brice	Caporal
MICHE	Baptiste	Caporal
MICHE	Xavier	Lieutenant
MICHELLIER	Philippe	Médecin Colonel
MICHELON	Anaïs	Caporal
MIGLIORINI	Kévin	Caporal
MIKULSKI	Benoit	Caporal
MIKULSKI	Nicolas	Adjudant-Chef
MILESI	Alexandre	Sergent
MIOTTO	Vincent	Adjudant-Chef
MIRANDA	Thomas	Caporal-Chef
MOCELLIN	Michaël	Sergent-Chef
MOINE	Arthur	Caporal
MOIRON	Emile	Caporal
MOIROUD	Bastien	Capitaine
MOIROUD DIT PESSIRE	Ludovic	Adjudant-Chef
MOISSON	Aude	Sapeur 1ère cl.
MOKDAD	Nabil	Caporal
MOLLIER BOCHOZ	Daniel	Caporal-Chef
MONDON	Ophélie	Capitaine
MONIN	Lionel	Infirmier-Chef
MONIN	Ludovic	Caporal-Chef
MONIN	Tiffanie	Sapeur 1ère cl.
MONNET	Marjorie	Lieutenant
MONNIN	Félix	Sapeur 1ère cl.
MONTALI	Mathieu	Caporal
MONTALTO	Enzo	Sapeur 1ère cl.
MONTANT	Oriane	Sapeur 1ère cl.
MONTET	Benoit	Adjudant-Chef
MONTET	Julien	Capitaine
MONTI	Thomas	Adjudant-Chef
MONTILLET	Christele	Sergent-Chef
MONTORCIER	Guillaume	Sergent-Chef
MONTUELLE	Cassandra	Médecin Capitaine
MONTVIGNIER PUCELLAZ	Gaël	Caporal
MORAND	Cyrille	Adjudant-Chef
MORAND	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
MORAND	Nicolas Gilbert	Adjudant-Chef
MORAND	Rachel	Sergent-Chef
MORAND-MERMET	Michaël	Commandant
MOREAU	Damien	Adjudant
MOREAU	Gillian	Sapeur 1ère cl.
MOREAU	Vincent	Sergent-Chef
MOREAU DESSUGE	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
MOREEWS	Audrey	Caporal
MOREL	Virginie	Adjudant-Chef
MORELLE	Jonathan	Adjudant-Chef
MORIN	Clément	Caporal
MORIN	Olivier	Adjudant

MORLA	Salomé	Sapeur 1ère cl.
MORLAC	Pierre	Caporal
MOULARD	Zoée	Sapeur 1ère cl.
MOULIN	Manon	Sergent
MOUREAUX	Ludovic	Lieutenant
MOUSSELLARD	Nathalie	Infirmier
MOYA	Julien	Caporal-Chef
MOYNE	Mathias	Adjudant
MUGNIER	Florian	Sergent
MUGNIER	Solenne	Sapeur 1ère cl.
MUGNIER BAJAT	Jill	Sapeur 1ère cl.
MUGNIER BAJAT	Thierry	Capitaine
MUNINI	Florent	Infirmier principal
MURATOVIC	Gaëtan	Caporal
MURE-RAVAUD	Steve	Adjudant-Chef
MYE	Isabelle	Infirmier principal
NADAUD	Justin	Médecin Capitaine
NADDEO	Mathieu	Caporal-Chef
NANGA	Julien	Adjudant-Chef
NAPOLEON	Jérémy	Sergent-Chef
NAPOLETANO	Fabien	Adjudant
NAVARRO	Christophe	Adjudant-Chef
NELIN	Fabien	Adjudant-Chef
NICOLAS	Gregory	Caporal-Chef
NICOLAS	Julien	Adjudant-Chef
NICOLAS	Julien-Pascal	Sergent-Chef
NICOLET	Baptiste	Adjudant
NICOTERA	Jessica	Caporal-Chef
NICOUD	Laurent	Caporal-Chef
NIELOUX	Sylvain	Sergent-Chef
NOEL	Nathan	Sapeur 1ère cl.
NOGUEIRA	Raphaël	Caporal-Chef
NOIREAULT	Laurent	Lieutenant
NOLIBOIS	Eliott	Sapeur 1ère cl.
NOLIN	Manoel	Sergent-Chef
NOLY	Mathieu	Sapeur 1ère cl.
NORAZ	Elouan	Sapeur 1ère cl.
NORAZ	Fabien	Caporal-Chef
NORAZ	Thibaut	Caporal-Chef
NORROY	Angel	Caporal-Chef
NOT	Bernard	Caporal-Chef
NOUAIS	Jerome	Sergent-Chef
NOUSS DELAITRE	Ludwig	Infirmier principal
NOUVEL	Julia	Médecin Capitaine
NOYEL	Nicolas	Lieutenant
NUGUES	Orianne	Sapeur 1ère cl.
OGER	Didier	Caporal-Chef
OLEARI	Cédric	Caporal-Chef
OLIVE	Mario	Sapeur 1ère cl.
OLLIVIER	Erwan	Sapeur 1ère cl.
ORSATI	Charlotte	Sapeur 1ère cl.
OSTORERO	Simon	Caporal-Chef
OUALI	Chene	Sapeur 1ère cl.
OUDART	Hugo	Sapeur 1ère cl.
OUDOT	Aurélie	Caporal
OUDOT	Eric	Adjudant-Chef
OULEDI	Anthony	Adjudant
OVION	Kévin	Adjudant
PACCALET	Antoine	Sergent
PACCALET	Valentin	Sapeur 1ère cl.

PACHOD	Charline	Sergent-Chef
PACHOUD	Baptiste	Caporal-Chef
PACQUETET	Diane	Infirmier
PAILLAT	Stéphane	Sergent-Chef
PAJOT	Fabrice	Sergent-Chef
PALLU	Jerome	Lieutenant
PALLUAU	Hugo	Sergent
PALMIER	Rémi	Caporal
PALMIERI	Enzo	Sapeur 1ère cl.
PANCHEN	Loïs	Adjudant-Chef
PAOLI	Sébastien	Lieutenant
PAPET	Basile	Sergent-Chef
PAPIN	Roxane	Infirmier
PAPINUTTI	Nicolas	Caporal
PAPOZ	Julien	Infirmier principal
PARAVY	Sixtine	Sapeur 1ère cl.
PARDO	Emmanuel	Sapeur 1ère cl.
PARDO	Loïc	Sergent-Chef
PARENT	Claudine	Infirmier
PARENT	Franck	Adjudant-Chef
PARMENTIER	Veronique	Caporal-Chef
PARRAIN	Loris	Caporal-Chef
PASQUAL	Thierry	Adjudant-Chef
PASSOT	Corentin	Sergent
PATEREK	Clara	Sapeur 1ère cl.
PATEREK	Freddy	Sergent-Chef
PATEREK	Romane	Sapeur 1ère cl.
PATEY	Maximilien	Sapeur 1ère cl.
PAUGET	Michaël	Sergent-Chef
PAULETTO	Maxime	Caporal-Chef
PAYER	Louis	Sapeur 1ère cl.
PEAQUIN	Faustine	Sapeur 1ère cl.
PEAQUIN	Nathanaël	Sapeur 1ère cl.
PEGAZ	Pierre	Sergent-Chef
PELAYO	Camille	Sergent
PELEGRIN	Nicolas	Sergent-Chef
PELLETIER	Arnaud	Lieutenant
PELLETIER	Julien	Adjudant-Chef
PELLICANO	Anthony	Sergent-Chef
PELLICIER	Aubin	Sergent-Chef
PELLITTERI	Antoine	Caporal
PELLITTERI	Laurent	Adjudant-Chef
PELMONT	Yann	Caporal-Chef
PELUX	Ambroise	Sergent
PENNARUN	Ygerne	Sergent-Chef
PENNE	Eric	Lieutenant-colonel
PEPIN	Julien	Caporal-Chef
PEPIN	Karine	Infirmier-Chef
PEPIN	Nicolas	Adjudant
PEPIN	Rémi	Adjudant
PEREIRA	Christine	Sapeur 1ère cl.
PEREIRA DE SA	Tony	Adjudant-Chef
PERIGOIS	Yoan	Caporal
PERINO	Yann	Lieutenant
PERONNET	Elodie	Sapeur 1ère cl.
PEROZZO	Lionel	Adjudant
PERRET	Fabien	Capitaine
PERRET	Sylvain	Adjudant-Chef
PERRIER	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
PERRIN	Damien	Sapeur 1ère cl.

PERRIN	Eric	Adjudant
PERRIOLLAT	Jérôme	Adjudant-Chef
PERROD	Loïc	Lieutenant-colonel
PERROT	Julien	Sapeur 1ère cl.
PERSONNAZ	Emilien	Sapeur 1ère cl.
PESENTI	Christophe	Adjudant-Chef
PESENTI	David	Sergent-Chef
PESENTI	Stephane	Adjudant-Chef
PETEX	Tom	Caporal
PETIOT	Florence	Lieutenant
PETIT	Bérénice	Sapeur 1ère cl.
PETIT	Grégory	Lieutenant
PETIT	Julien	Caporal-Chef
PETIT	Kevin	Sergent-Chef
PETIT	Kylian	Sapeur 1ère cl.
PETIT	Pierre-Benoit	Sergent-Chef
PETIT	Wilfrid	Sergent-Chef
PETITPOISSON	Thibaut	Sapeur 1ère cl.
PEUDON	Emilie	Sapeur 1ère cl.
PEYRESSATRE	Thierry	Commandant
PEYRUT	Stanislass	Sapeur 1ère cl.
PEZERON	Sebastien	Sapeur 1ère cl.
PHILBOIS	Damien	Sergent
PIANU	Laurent	Sergent-Chef
PIASCO	Carole	Infirmier principal
PIC	Vanessa	Sergent
PICHAVANT	Aymeric	Capitaine
PIEDIGROSSI	Quentin	Sergent-Chef
PIERRE	Jeremie	Adjudant-Chef
PIFFETEAU	Florian	Adjudant
PIGNON	Arthur	Sapeur 1ère cl.
PINARD-MERLE	Amandine	Sergent-Chef
PINSON	Coline	Sapeur 1ère cl.
PIOZ	Rémy	Caporal
PIVOT	Aline	Sapeur 1ère cl.
PIVOT PAJOT	Maëlis	Caporal
PIVOT TAFFUT	Jean François	Lieutenant
PLAGNES	Gabriel	Caporal
PLANET	Antoine	Caporal
PLENEL	Anaïs	Caporal-Chef
POIGNANT	Camille	Caporal
POINARD	Xavier	Adjudant-Chef
POLLET	Yannick	Sergent-Chef
POMMEL-GENTON	Yannick	Adjudant
PONCET	Frédéric	Adjudant-Chef
PONS	Fabrice	Sergent-Chef
PONSON	Vincent	Caporal-Chef
PONT	Jérémy	Caporal-Chef
PONTET	Nathan	Sapeur 1ère cl.
PONTET-CAILLES-VERNAZ	Cédric	Adjudant-Chef
PORCHERON	Vincent	Caporal
PORRAL	David	Adjudant-Chef
PORRET	Marion	Sergent
PORTIGLIATTI PRESA	Benoit	Caporal
POSSOZ CHEVRONNET	Lenaik	Sapeur 1ère cl.
POTIN	Cédric	Adjudant-Chef
POULARD	Florence	Médecin Commandant
POUPELLOZ	Pascal	Adjudant-Chef

PRADEL	Marylin	Infirmier principal
PRADOS	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
PRAT	Mickaël	Sergent-Chef
PRAZ	Robin	Sapeur 1ère cl.
PREVOST	Julien	Sapeur 1ère cl.
PRIMATESTA	David	Sergent-Chef
PROIX	Stephane	Sergent-Chef
PROVENT	Gaetan	Sergent
PROVILLE	Laura	Caporal-Chef
PROVILLE	Romain	Adjudant-Chef
PRYSIANIUK	Kévin	Caporal
PUGIN	Michel	Adjudant-Chef
PUGNAT	Manon	Sergent-Chef
PULCINI	Vincent	Lieutenant
PUPPATO	Philippe	Adjudant-Chef
PUTHON	Jérôme	Adjudant-Chef
PUTHON	Nolan	Sapeur 1ère cl.
QUESNE	Maylis	Caporal
QUESNOY	Julien	Sapeur 1ère cl.
QUETEL	Tiphaine	Sapeur 1ère cl.
QUEUDEVILLE	Léa	Sapeur 1ère cl.
QUILLIEN	Lorraine	Pharmacien Cpt
RABII	Brahim	Lieutenant
RAFFIN	François	Adjudant-Chef
RAIMBEAUD	Marylou	Caporal-Chef
RAMPNOUX	Laurène	Sapeur 1ère cl.
RAMPOLLINI	Eugénio	Capitaine
RASONGLES	Christophe	Adjudant-Chef
RASPAIL	Mailys	Sergent
RATEL	Pierre Alain	Adjudant-Chef
RATTIER	Yann	Sapeur 1ère cl.
RAUCAZ	Cyrille	Sergent-Chef
RAULIN	Camille Nicolas	Capitaine
RAVENET	Jonathan	Caporal-Chef
RAYBAUD SERDA	Valentine	Sapeur 1ère cl.
RECORDON	Antonin	Sapeur 1ère cl.
REGOUT	Arnaud	Adjudant
REILLE	Ghislaine	Expert
REINHARDT	Charlotte	Sapeur 1ère cl.
REISLER	Bastien	Infirmier-Chef
REMY	Bruno	Adjudant-Chef
RENARD	Laetitia	Adjudant-Chef
RENAUD	Eva	Sergent
RENAULT	Gilles	Sapeur 1ère cl.
RENAULT	Laurène	Caporal-Chef
RESTOUEIX	Valentin	Sapeur 1ère cl.
RETORNAZ	Dominique	Adjudant-Chef
REY	Gaetan	Sergent-Chef
REY	James	Sergent
REY	Jean-Daniel	Caporal-Chef
REY	Jérémy	Sergent-Chef
REY	Maxime	Caporal
REY	Olivier	Adjudant-Chef
REY	Yvonnick	Capitaine
REYDET	Benoit	Adjudant-Chef
REYNAUD	Rémy	Sapeur 1ère cl.
REYNAUD	Romane	Sapeur 1ère cl.
REYNAUD	Sylvain	Caporal
RIBEIRO	David	Sergent-Chef
RIBOIS	Lucas	Caporal

RIBOULET	Rémy	Sergent-Chef
RICARD	Jérémy	Sergent
RICARD	Stéphane	Adjudant-Chef
RICCARDI	Romain	Adjudant
RICHARD	Julien	Caporal-Chef
RICHARD	Julien Jean-Pierre	Sergent-Chef
RICHARD	Lucie	Sergent-Chef
RICHARD	Sandra	Sapeur 1ère cl.
RICHARD	Yaulan	Caporal
RICHIERO	Florian	Sapeur 1ère cl.
RIEBEL	Harold	Sergent-Chef
RIEDEL	Marc	Expert
RIEDINGER	Mathieu	Lieutenant-colonel
RIGAUD PERU	Daniel	Lieutenant
RIGOUIN	Romuald	Lieutenant
RIMBOUD	Laetitia	Sapeur 1ère cl.
RIONDY	Benoit	Adjudant-Chef
RIOU	Martin	Caporal-Chef
RITTER	Nicolas	Adjudant
RIVE	Adrien	Caporal-Chef
RIVIER	Raphael	Caporal-Chef
RIVOLLY	Stéphane	Sergent-Chef
RIVORY	Manon	Caporal-Chef
RIZET	Corentin	Sapeur 1ère cl.
ROBERT	Lauris	Adjudant
ROCCA	Matéo	Caporal
ROCHAIX	Hugo	Caporal
ROCHAS	Paul	Sergent
ROCHE	Alexandre	Caporal-Chef
ROCHE	Nicolas	Infirmier-Chef
ROCHE	Yannick	Lieutenant
ROCHET	Fabien	Caporal-Chef
ROCHET	Maxime	Sapeur 1ère cl.
ROCHETTE	Claire	Caporal-Chef
RODIER	Sébastien	Sergent-Chef
RODRIGUES	Gaëlle	Sapeur 1ère cl.
ROEHRI--TAULEIGNE	Cyril	Sapeur 1ère cl.
ROLANDOZ	Nathalie	Expert
ROLLAND	Alyssa	Sapeur 1ère cl.
ROLLAND	Helene	Sergent
ROLLAND	Magalie	Caporal-Chef
ROLLAND	Nathan	Sapeur 1ère cl.
ROLLAND	Raphaël	Adjudant-Chef
ROLLIER	Jeremy	Adjudant-Chef
ROMAND	Anthony	Sapeur 1ère cl.
ROMAND	Axel	Adjudant-Chef
ROMAND	Jean Francois	Sapeur 1ère cl.
ROMAND	Lionel	Adjudant-Chef
ROMANET	Aléxis	Sapeur 1ère cl.
ROMANET	Maryse	Adjudant-Chef
RONDANINA	Mickael	Sapeur 1ère cl.
ROQUES	Bruno	Adjudant-Chef
ROSAZ	Raphaèle	Sergent-Chef
ROSIERES	Marie	Sapeur 1ère cl.
ROSSAT	Etienne	Sergent
ROSSET	Aléxia	Infirmier-Chef
ROSZAK	Gatianne	Sapeur 1ère cl.
ROUCHER	Mickaël	Sergent-Chef
ROUL	Annick	Pharmacien Colonel
ROULET	Carole	Expert

ROULET	Michel	Adjudant-Chef
ROULIN	Gaëlle	Sapeur 1ère cl.
ROUSSEAU	Candice	Sapeur 1ère cl.
ROUSSEAU	Michel	Adjudant-Chef
ROUSSEAU	Sandra	Caporal
ROUX	Corentin	Sergent-Chef
ROUX	Timéo	Sapeur 1ère cl.
ROVELLI	Maxime	Caporal-Chef
ROVELLI	Tom	Sergent
ROY	Sarah	Caporal
ROYER	Elia	Sapeur 1ère cl.
ROYER	Frédéric	Adjudant-Chef
ROYER	Jean-Michel	Adjudant-Chef
RUBAGOTTI	Patrick	Capitaine
RUBI	Simon	Lieutenant
RUBOD DIT GUILLET	Nicolas	Commandant
RUFFIER DES AIMES	Bruno	Sergent-Chef
RULLIER	Celine	Infirmier
RULLO	Giovanni	Capitaine
RULLO	Hugo	Caporal
SABOUREAU	Stephane	Médecin Colonel
SALAVIN	Karine	Commandant
SALLES	Gaël	Adjudant-Chef
SALLET	Samir	Sapeur 1ère cl.
SALLIER	Patrick	Adjudant-Chef
SALVADE	Franck	Adjudant-Chef
SALVADE	Ulrick	Sergent
SAMUEL	Damien	Caporal-Chef
SANCHEZ	Théo	Sapeur 1ère cl.
SANCHEZ	Thierry	Adjudant-Chef
SANCHEZ-STANZER	Sonia	Adjudant
SANCHIARELLI	Frédéric	Caporal-Chef
SANCHO	Loïc	Sergent
SAND	Raphaël	Sergent
SANDRAZ	Fabien	Caporal-Chef
SANDRAZ	Jean-Christophe	Lieutenant
SANDRAZ	Nicolas	Caporal-Chef
SARTOR	Nicolas	Sapeur 1ère cl.
SASSO	Emmanuel	Sergent-Chef
SAUGE-MERLE	Charlène	Sergent-Chef
SAUSSAYE	Loïc	Sapeur 1ère cl.
SAUTIER	Emmanuel	Sapeur 1ère cl.
SAUTIER	Léa	Sapeur 1ère cl.
SCARAFFIOTTI	Mathieu	Adjudant-Chef
SCHAEFFER	Arnaud	Sergent-Chef
SCHILL	Guillaume	Expert
SCHMIDT	Vincent	Sergent-Chef
SCHMITT	Benjamin	Adjudant-Chef
SCHMITT	Thomas	Adjudant-Chef
SCHNEEWEIS	Marine	Sapeur 1ère cl.
SCHNEIDER	Claude	Lieutenant
SCHROEDER	Alexandre	Sergent-Chef
SCHROEDER	Francois	Caporal
SCHWEITZER	Florian	Lieutenant
SCOTTON	Franck	Infirmier principal
SEGOND	Caroline	Caporal-Chef
SEMPEY	Nicolas	Adjudant-Chef
SENTIS	Jean	Sapeur 1ère cl.
SERGENT	Léo	Infirmier-Chef
SERVEILLE	Julien	Sapeur 1ère cl.

SEURAT	Florian	Caporal-Chef
SEUX	Stéphane	Lieutenant
SEVE	Camille	Sapeur 1ère cl.
SIBUET	Laurent	Caporal-Chef
SIEGEL	Jean Baptiste	Caporal-Chef
SILVESTRE	Gérald	Adjudant-Chef
SILVIN	Jules	Caporal
SIMON	Alexandre	Sergent
SIMONINI	Gregory	Adjudant-Chef
SIMONINI	Michael	Adjudant-Chef
SIMONNE	Christopher	Adjudant-Chef
SIMONNET	Cédric	Adjudant-Chef
SIMONNET	Florian	Caporal-Chef
SIMPLOT	Sébastien	Lieutenant
SLADOJEVIC	Nathalie	Infirmier
SMACK	Michaël	Adjudant-Chef
SOARES	Sebastien	Sergent-Chef
SOISMIER	Bastien	Infirmier-Chef
SOLLIER	Loric	Caporal
SONNET	Davy	Adjudant-Chef
SOYEZ	Elodie	Sapeur 1ère cl.
SOZET	Julien	Adjudant
STEINMETZ	Benjamin	Infirmier-Chef
STINTZY	Denis	Commandant
STRASEELE	Julien	Sapeur 1ère cl.
SUBRA	Florent	Sergent
SUC	Jean-Francois	Sergent
SUGNY	Claude	Lieutenant-colonel
SULPICE	Adrien	Caporal-Chef
SURUGUE	Floriane	Sergent-Chef
SZWARC RONDA	Antoine	Médecin Capitaine
SZYMONIAK	Romain	Adjudant-Chef
TABUTEAU	Nicolas	Sergent-Chef
TACUSSEL	Marjolaine	Sergent
TALARMAIN	Clervie	Sapeur 1ère cl.
TARDY	Fabien	Caporal-Chef
TASSET	Emmanuel	Adjudant-Chef
TATOUD	Cédric	Caporal-Chef
TCHAOUSSOFF	Hugo	Caporal
TEIXEIRA ALVES	Alexandre	Caporal
TEMPLE	Ronan	Lieutenant
TEPAS	Bertrand	Commandant
TEPPAZ	Aude	Adjudant-Chef
TETAZ	Angélina	Sapeur 1ère cl.
TETAZ	Marion	Sapeur 1ère cl.
THEBAULT	Marie Adélaïde	Sergent
THEBAULT	Patrice	Lieutenant
THEBAULT	Pierre-Henry	Sergent-Chef
THEVENON	Raphaël	Capitaine
THIBAULT	Florian	Adjudant-Chef
THIERS	Cosme	Caporal
THILL	Lionel	Adjudant-Chef
THIOUDELLET	Yves	Sapeur 1ère cl.
THOMASSON	Anna	Sapeur 1ère cl.
TILLAUT	Clémence	Infirmier
TISSERAND	Romuald	Lieutenant
TISSOT	Maxime	Sapeur 1ère cl.
TIXIER	Mathis	Sapeur 1ère cl.
TONDA	Sandrine	Caporal-Chef
TONIN	Franck	Adjudant-Chef

TONNA	Joris	Sapeur 1ère cl.
TORTOSA	Alexia	Sapeur 1ère cl.
TOSCO	Ayrton	Caporal
TOUCHARD	Jérémy	Adjudant-Chef
TOURNEMINE	Paul	Adjudant-Chef
TOURNEUX	Alexandre	Caporal
TOURNOUD	Jimmy	Lieutenant
TOURSCHER	Marc	Adjudant
TRAMOY	Damien	Adjudant
TRANCHANT	Sebastien	Adjudant-Chef
TREIA	Stéphane	Adjudant-Chef
TREILHOU	Marc	Sergent-Chef
TRICHON	Valentin	Caporal-Chef
TRILLAT	Stephane	Lieutenant
TRIPOLI	Emmanuel	Lieutenant
TRIQUENEAUX	Margaux	Caporal-Chef
TROUESSARD	Thierry	Sergent-Chef
TROUESSARD	Yoann	Sergent
TRUBLET	Michaël	Lieutenant-colonel
TRUONG	Romain	Sergent-Chef
TUAL	Yann	Adjudant-Chef
TURINAY	Yanis	Sapeur 1ère cl.
UGHETTO	Nicolas	Adjudant-Chef
UGHETTO SYSSAU	Angèle	Sapeur 1ère cl.
URIOT	Leslie	Infirmier principal
UVENARD	Romain	Caporal-Chef
VACHEZ	Vincent	Sergent-Chef
VAILLANT	Cyrille	Caporal-Chef
VALERI	Mathieu	Caporal-Chef
VALLAT	Florent	Sergent-Chef
VALLAT	Jauffrey	Sergent-Chef
VALLON	Mallaury	Sapeur 1ère cl.
VALT	Florian	Sapeur 1ère cl.
VAN AUDENHOVE	Clément	Sergent-Chef
VANDEVOIR	Laurent	Adjudant-Chef
VANHEURNE	Brice	Caporal-Chef
VANHUYSE	Maxime	Caporal-Chef
VANKERKHOVEN	Théo	Sapeur 1ère cl.
VANO	Anthony	Caporal
VARANGOT REILLE	Ambre	Expert
VASSEUR	Romain	Sapeur 1ère cl.
VAUCHE	Thierry	Sergent
VAUDAINE	Yannick	Adjudant-Chef
VAUDOIN	Grégoire	Sapeur 1ère cl.
VAYR	Amandine	Caporal-Chef
VAYR	Lionel	Commandant
VEGA GONZALEZ	Jaime Patricio	Sapeur 1ère cl.
VEILLAS	Manon	Sapeur 1ère cl.
VEISHAR	Cédric	Sapeur 1ère cl.
VENDANGE	Laurent	Adjudant-Chef
VENTURELLI	Emmanuel	Sergent-Chef
VERCHERAT	Thibault	Adjudant-Chef
VERCRUYSSE	Basile	Caporal
VERNET	Charles	Capitaine
VERNEY	Philippe	Lieutenant
VERONESE	Nathalie	Infirmier-Chef
VETTER	Frank	Infirmier-Chef
VEYRON	Michaël	Sapeur 1ère cl.
VIAL	Philippe	Lieutenant
VIAL	Terence	Sergent-Chef

VIAUD	Emmanuel	Lieutenant-colonel
VIBERT	Alexandre	Sapeur 1ère cl.
VIBERT	Julien	Adjudant-Chef
VIBERT	Lionel	Adjudant-Chef
VIEILLE	Capucine	Sapeur 1ère cl.
VIGLIOLA	Baptiste	Caporal
VIGLIOLA	Rémy	Lieutenant
VIGNAC	Olivier	Sergent-Chef
VIGNE	Nathanaël	Sapeur 1ère cl.
VIGNIER	Aléxy	Sapeur 1ère cl.
VILLARD	Océane	Sapeur 1ère cl.
VILLENEUVE	Damien	Sergent-Chef
VILLENEUVE	Nicolas	Sergent-Chef
VINCENT	Sophie	Caporal-Chef
VIOLINO	Mathis	Sapeur 1ère cl.
VION	Clemence	Sapeur 1ère cl.
VIOTTI	Benjamin	Sergent-Chef
VIOU	Julien	Commandant
VIRET	Alban	Sapeur 1ère cl.
VIRET	Théo	Sapeur 1ère cl.
VISCHIONI	David	Infirmier-Chef
VISENTIN	Stéphane	Adjudant-Chef
VISSET	Armel	Caporal
VIVARES	Ludovic	Sapeur 1ère cl.
VIVET	Fabrice	Adjudant
VIVET-GROS	Patrice	Adjudant-Chef
VIVIAND	Bruno	Sergent-Chef
VOIRET	Tanguy	Sapeur 1ère cl.
VOIRON	Hervé	Lieutenant
VOISINE	Thierry	Capitaine
VOLPE	Albert	Caporal-Chef
VORGER	Pauline	Adjudant
VOY	Nicolas	Capitaine
VOYEZ	Baptiste	Caporal
VUILLERMET	Robert	Sergent-Chef
VULLIERME	Olivier	Adjudant-Chef
WADE	Alexander	Caporal-Chef
WAEGEMAN	Nicolas	Sergent-Chef
WAGNER	Stefan	Caporal-Chef
WALGENWITZ	Oscar	Sapeur 1ère cl.
WALGENWITZ	Zoé	Sapeur 1ère cl.
WALL	Vincent	Adjudant-Chef
WALZ	Patrice	Sergent-Chef
WATEAU	Julien	Caporal
WEHRUNG	Ludyvine	Caporal
WEISSE	Nicolas	Sergent-Chef
WEISS-GUINET	Mariette	Lieutenant
WENNACK	Fiona	Sapeur 1ère cl.
WEPPE	Grégory	Sapeur 1ère cl.
WEXTEEN	Thomas	Infirmier-Chef
WIES	Lucile	Médecin Lt-Colonel
WOIRLIER	Laurent	Adjudant-Chef
WYPLATA	Rémi	Sergent-Chef
XUEREF	Marie	Infirmier
YAM	Alexis	Adjudant-Chef
ZAGO	Nicolas	Adjudant-Chef
ZAMPIN	Christophe	Adjudant-Chef
ZANARDI	Vincent	Sapeur 1ère cl.
ZANETTO	Alexis	Adjudant-Chef
ZEHR	Tylan	Sergent

Accusé de réception en préfecture
073-287312003-20260428-ARR2026-49-AR
Date de télétransmission : 07/05/2026
Date de réception préfecture : 07/05/2026

ZERAOULA	Jamel	Sapeur 1ère cl.
ZERAOULA	Naïm	Sapeur 1ère cl.
ZONA	Alexis	Sergent-Chef
ZUCCHERO	Jérémy	Sergent
ZUSSA	Samuel	Caporal